



2025

07 NOVEMBRE

DÉLIBÉRATIONS | 04

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL

Réunion de l'Assemblée départementale

Date de Publication : 12 novembre 2025

Conseil départemental

Recueil des délibérations

Date: Vendredi 7 Novembre 2025

Horaire: 09:30

CANTAL ATTRACTIF

25CD04-1 - Station du Lioran - Tarifs des remontées mécaniques pour la saison 2025-2026

ANNEXE - Délibération

ANNEXE - Tarifs Groupes

ANNEXE - Tarifs dégressifs

ANNEXE - Tarifs individuels

ANNEXE - Tarifs patinoire

25CD04-2 - Avenant n°4 au contrat de DSP pour la gestion de l'exploitation du domaine skiable du Lioran relatif à la mise à disposition d'une salle hors sac et du garage attenant à la SAEM Super Lioran Développement

ANNEXE - Délibération

ANNEXE - Avenant

25CD04-3 - Lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et l'extension de « L'Arche des Neiges » au Lioran

ANNEXE - Délibération

ANNEXE - Préprogramme

25CD04-4 - Charte d'engagement - Mobilisation partenariale pour une valorisation de l'Offre Foncière et Immobilière à destination des Acteurs Économiques

ANNEXE - Délibération

ANNEXE - Charte

CANTAL AU COEUR DES SOLIDARITES

25CD04-5 - Soutien financier à la mobilité des aides à domicile et l'organisation du temps de dialogue et de partage de bonnes pratiques versé aux Départements par la CNSA

ANNEXE - Délibération

25CD04-6 - Contrat Cantal Développement 2022-2027 - Avenant n°1 au contrat du territoire d'Aurillac Agglomération

ANNEXE - Délibération

ANNEXE - Avenant 1

25CD04-7 - Fonds Cantal Solidaire : réévaluation de l'engagement financier 2025 du Département et attribution de subventions 2025

ANNEXE - Délibération

CANTAL INNOVANT

25CD04-8 - Fonds Cantal Innovation - Appel à projets "Création, modernisation et sécurisation d'espaces d'expositions temporaires d'œuvres d'artistes professionnels"

ANNEXE - Délibération

ANNEXE - AAP - Cahier des charges

ADMINISTRATION GENERALE

25CD04-9 - Convention de mise à disposition auprès du Département du Cantal de personnel de l'Etat (Direction des Archives départementales)

ANNEXE - Délibération

ANNEXE - Convention

25CD04-10 - Personnel départemental - Tableau des emplois

ANNEXE - Délibération

25CD04-11 - Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein du Département du Cantal

ANNEXE - Délibération

ANNEXE - 1-Rapport annuel 2024

ANNEXE - 2-Bilan d'action intermédiaire

25CD04-12 - Renouvellement des désignations de représentants du Conseil départemental au Conseil de surveillance des centres hospitaliers du Cantal

ANNEXE - Délibération

25CD04-13 - Convention de partenariat avec l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP)

ANNEXE - Délibération

ANNEXE - Convention

25CD04-14 - Convention portant dispositions financières régime d'avances avec l'UGAP

ANNEXE - Délibération

ANNEXE - Convention UGAP

25CD04-15 - Compte rendu à l'Assemblée des décisions prises par son Président dans le cadre des marchés publics formalisés et des marchés publics à procédure adaptée

ANNEXE - Délibération

ANNEXE - Tableau MAPA

ANNEXE - Tableau Marchés Formalisés

25CD04-16 - Compte rendu à l'Assemblée de l'exercice de la compétence d'agir en justice déléguée à son Président

ANNEXE - Délibération

ANNEXE - Tableau

25CD04-17 - Compte rendu à l'Assemblée de l'exercice des attributions déléguées à son Président

ANNEXE - Délibération

ANNEXE - 1-Prêt CDC Pôle microbiologie

ANNEXE - 2-Prêt CDC collège St-Mamet

ANNEXE - 3-Prêt CDC collège la Ponétie

ANNEXE - 4-Virement de crédits de paiement entre chapitres

25CD04-18 - Constitution de provisions 2025

ANNEXE - Délibération

25CD04-19 - Décision Modificative n°1 2025

ANNEXE - Délibération

ANNEXE - DM 2025

25CD04-20 - Orientations Budgétaires 2026

ANNEXE - Délibération

ANNEXE - DOB 2026

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°25CD04-1

Station du Lioran - Tarifs des remontées mécaniques pour la saison 2025-2026

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental, régulièrement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental.

Présents : M. Didier ACHALME, Mme Dominique BEAUDREY, M. Jamal BELAIDI, Mme Sophie BENEZIT, Mme Marina BESSE, Mme Aurélie BRESSON, Mme Valérie CABECAS, M. Gilles CHABRIER, Mme Céline CHARRIAUD, Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Gilles COMBELLE, M. Alain DELAGE, Mme Annie DELRIEU, M. Philippe FABRE, M. Bruno FAURE, M. Stéphane FRECHOU, Mme Sylvie LACHAIZE, Mme Isabelle LANTUEJOL, Mme Mireille LEYMONIE, M. Jean MAGE, M. Pierre MATHONIER, Mme Magali MAUREL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Mme Valérie RUEDA.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Jean-Yves BONY donne pouvoir à Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Vincent DESCOEUR donne pouvoir à Mme Isabelle LANTUEJOL, M. Florian MORELLE donne pouvoir à Mme Dominique BEAUDREY, Mme Valérie SEMETEYS donne pouvoir à M. Gilles COMBELLE, M. Christophe VIDAL donne pouvoir à Mme Sophie BENEZIT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène ROQUETTE

Rapporteur : Jean-Jacques MONLOUBOU

Le Conseil départemental,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et des avis émis par les Commissions et après en avoir délibéré,

Par 29 voix pour - 1 non-participation(s). Bruno FAURE ne participe pas au vote.

Vu le contrat de délégation de service public passé avec la SAEM Super Lioran Développement le 7 janvier 2014, portant sur la gestion et l'exploitation des remontées mécaniques, du domaine skiable et des activités annexe de la station du Lioran ;

Vu l'avis favorable du Conseil d'administration de la SAEM Super Lioran Développement du 18 décembre 2024 sur la grille tarifaire hivernale 2025-2026 ;

- **APPROUVE** les tarifs proposés pour la saison hivernale 2025-2026 joints en annexe de la présente délibération.

Publication : 12-11-2025

Transmission Préfecture : 12-11-2025

Pour extrait certifié conforme au registre des
délibérations du Conseil départemental

Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

TOUS SECTEURS

CATEGORIE GROUPE - Minimum 15 personnes

4 HEURES - JOUR - 2 JOURS - TOUTES SAISONS									
CATEGORIE	ADULTE			JUNIOR/LYCEEN/ETUDIANT			ENFANT		
	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation
1 Jour	32,80	34,70	5,79%	27,20	27,90	2,57%	23,20	23,90	3,02%
Petite journée	28,90	30,50	5,54%	24,10	26,00	7,88%	20,70	21,40	3,38%
4 heures consécutives	26,90	27,70	2,97%	22,70	23,40	3,08%	19,80	19,90	0,51%
Fin d'après-midi 15-17h	21,40	23,10	7,94%	18,80	20,00	6,38%	17,20	17,30	0,58%
2 Jours consécutifs	64,00	65,80	2,81%	51,30	52,80	2,92%	45,10	46,20	2,44%

FORAITS SEJOURS - HAUTE SAISON -									
CATEGORIE	ADULTE			JUNIOR/LYCEEN/ETUDIANT			ENFANT		
	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation
3 Jours	94,60	99,10 €	4,76%	77,00 €	79,40 €	3,12%	68,80 €	70,80 €	2,91%
4 Jours	119,60	127,10 €	6,27%	97,70 €	102,40 €	4,81%	88,60 €	89,90 €	1,47%
5 Jours	146,30	153,50 €	4,92%	118,70 €	123,30 €	3,88%	106,90 €	108,80 €	1,78%
6 Jours	171,40	180,30 €	5,19%	137,00 €	143,50 €	4,74%	125,20 €	126,30 €	0,88%
7 Jours	199,30			151,20 €			138,10 €		

FORAITS SEJOURS - BASSE SAISON -									
CATEGORIE	ADULTE			JUNIOR/LYCEEN/ETUDIANT			ENFANT		
	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation
3 Jours	86,00 €	92,30 €	7,33%	68,70 €	71,40 €	3,93%	64,40 €	66,80 €	3,73%
4 Jours	109,10 €	114,20 €	4,67%	84,20 €	91,20 €	8,31%	83,00 €	85,20 €	2,65%
5 Jours	128,50 €	135,60 €	5,53%	99,30 €	108,20 €	8,96%	98,80 €	100,00 €	1,21%
6 Jours	149,40 €	154,00 €	3,08%	112,70 €	123,00 €	9,14%	111,60 €	115,40 €	3,41%
7 Jours	162,50 €			125,70 €			120,00 €		

TARIFS DEGRESSIFS SELON LA METEO

SECTEUR PRAIRIE (SANS MASSEBOEUF - NI PLOMB)

CATEGORIE INDIVIDUEL

TOUTES SAISONS

CATEGORIE	ADULTE			JUNIOR/LYCEEN/ETUDIANT			ENFANT		
	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation
<i>1 Jour</i>	31,40 €	33,00 €	5,10%	26,10 €	27,20 €	4,21%	23,50 €	23,70 €	0,85%
<i>Petite journée</i>	28,20 €	29,00 €	2,84%	24,30 €	25,30 €	4,12%	20,30 €	21,20 €	4,43%
<i>4 heures consécutives</i>	25,10 €	26,40 €	5,18%	22,00 €	22,80 €	3,64%	18,70 €	19,60 €	4,81%

CATEGORIE GROUPE - Minimum 15 personnes

TOUTES SAISONS

CATEGORIE	ADULTE			JUNIOR/LYCEEN/ETUDIANT			ENFANT		
	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation
<i>1 Jour</i>	27,90 €	29,70 €	6,45%	22,70 €	24,50 €	7,93%	20,20 €	21,30 €	5,45%
<i>4 heures consécutives</i>	21,30 €	22,70 €	6,57%	18,80 €	19,80 €	4,26%	16,20 €	16,90 €	4,32%

TOUS SECTEURS

CATEGORIE INDIVIDUEL

1/2 JOUR - JOUR - 2 JOURS - TOUTES SAISONS								
CATEGORIE	ADULTE			JUNIOR/LYCÉEN/ETUDIANT			ENFANT	
	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026
1 jour 9-17h	39,30 €	41,30 €	5,08%	31,50 €	33,20 €	5,40%	27,00 €	28,50 €
Petite journée 11-17h	34,50 €	36,30 €	5,22%	29,40 €	30,90 €	5,10%	24,20 €	25,50 €
4 heures consécutives	31,40 €	33,00 €	5,10%	26,60 €	27,80 €	4,51%	22,60 €	23,80 €
Fin d'après-midi 15-17h	25,90 €	27,50 €	6,18%	22,70 €	23,80 €	4,85%	19,90 €	20,40 €
2 jours consécutifs	74,50 €	78,30 €	5,10%	59,80 €	62,80 €	5,02%	53,00 €	55,00 €

FORFAITS SEJOURS - HAUTE SAISON -

CATEGORIE	ADULTE			JUNIOR/LYCÉEN/ETUDIANT			ENFANT	
	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026
3 Jours	112,40 €	118,00 €	4,98%	90,00 €	94,50 €	5,00%	80,30 €	84,30 €
4 Jours	144,00 €	151,30 €	5,07%	116,10 €	121,80 €	5,00%	102,90 €	107,00 €
5 Jours	173,90 €	182,70 €	5,08%	139,80 €	146,80 €	5,01%	125,60 €	129,50 €
6 Jours	204,30 €	214,70 €	5,08%	162,50 €	170,80 €	5,11%	146,10 €	150,40 €
7 Jours	230,30 €			172,20 €			154,20 €	
1 jour supplémentaire au delà du forfait 6 jours	26,90	27,50 €	2,81%	23,10	21,40 €	-7,38%	20,00	19,20 €

FORFAITS SEJOURS - BASSE SAISON -

CATEGORIE	ADULTE			JUNIOR/LYCÉEN/ETUDIANT			ENFANT	
	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026
3 Jours	109,90 €	115,40 €	5,00%	85,00 €	89,30 €	5,06%	75,70 €	79,50 €
4 Jours	135,80 €	142,70 €	5,08%	108,60 €	114,00 €	4,97%	97,40 €	101,40 €
5 Jours	161,30 €	169,50 €	5,08%	128,90 €	135,30 €	4,97%	116,30 €	119,10 €
6 Jours	183,20 €	192,50 €	5,08%	146,40 €	153,70 €	4,99%	134,80 €	137,40 €
7 Jours	203,70 €			161,90 €			147,90 €	

SUPPLEMENT MULTI-ACTIVITES

CATEGORIE	ADULTE			JUNIOR/LYCÉEN/ETUDIANT			ENFANT	
	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026
Supplément multi-activités	17,00	17,90 €	5,29%	14,00	14,70 €	5,00%	11,50	12,10 €

! Le supplément multi-activités : pour tout forfait de 3 jours et plus, il donne accès à 1 entrée patinoire - 1 séance de ski nocturne - 3 jours de dévaltuage

FORFAITS SAISON

CATEGORIE	ADULTE			JUNIOR/LYCÉEN/ETUDIANT			ENFANT	
	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026
FORFAIT SAISON	554,00 €	580,00 €	6,50%	414,00	435,00 €	5,07%	276,00	295,00 €

SCOLAIRES ET CLASSES DE NEIGE

	TARIF		
	2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation
4 heures consécutives	6,50 €	6,80 €	4,62%
1 jour	11,00 €	11,80 €	5,45%
Samedi après midi Cantal	10,50 €	11,00 €	4,76%

AUTRES TITRES

	TARIF		
	2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation
Forfait couple	229,00 €	240,50 €	5,02%
1 jour débutant	21,50 €	22,80 €	5,12%
4 Heures consécutives Débutants	15,50 €	16,30 €	5,16%
1 Nocturne sans forfait	5,70 €	6,00 €	5,26%
1 Nocturne avec forfait	3,20 €	3,40 €	6,25%
1 assurance 1 jour	2,90 €	3,00 €	3,45%
Tapis 10 points	7,10 €	7,50 €	5,63%
Tapis 20 points	12,80 €	13,40 €	4,69%
Tapis 40 points	19,80 €	20,80 €	5,05%
Forfaits deux tapis jour	15,80 €	16,60 €	5,06%
Forfaits 4 heures deux tapis	11,50 €	12,10 €	5,22%
Forfaits 2 heures deux tapis	8,40 €	8,80 €	4,76%

Suppression des 5, 8 et 10 jours non consécutifs qui concurrençaient 'les glisés du plomb'

Tarification 'les glisés du plomb' à voir plus tard en fonction des résultats de 24/25 (adhésions, consou...)

FORFAITS PRAT DE BOUC

CATEGORIE	TOUTES CATEGORIES		
	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation
10 points Télébaby	8,90 €	9,30 €	4,49%
Forfaits 4 h Prat de Bouc	12,00 €	12,60 €	5,00%
Forfaits 1 h Prat de Bouc	17,00 €	17,90 €	5,29%

PATINOIRE

CATEGORIE INDIVIDUEL

TOUTES SAISONS

CATEGORIE	ADULTE			JUNIOR/LYCEEN/ETUDIANT			ENFANT		
	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation
<i>entrée patinoire</i>	6,30 €	6,60 €	4,76%	5,20 €	5,50 €	5,77%	4,50 €	4,70 €	4,44%
<i>location patins</i>	3,50 €	3,70 €	5,71%	3,50 €	3,70 €	5,71%	3,50 €	3,70 €	5,71%

CATEGORIE GROUPE - Minimum 15 personnes

TOUTES SAISONS

CATEGORIE	ADULTE			JUNIOR/LYCEEN/ETUDIANT			ENFANT		
	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation	TARIF 2024/2025	TARIF 2025/2026	Augmentation
<i>entrée patinoire</i>	5,70 €	6,00 €	5,26%	4,80 €	5,00 €	4,17%	4,10 €	4,30 €	4,88%
<i>location patins</i>	2,90 €	3,00 €	3,45%	2,90 €	3,00 €	3,45%	2,90 €	3,00 €	3,45%

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°25CD04-2

Avenant n°4 au contrat de DSP pour la gestion de l'exploitation du domaine skiable du Lioran relatif à la mise à disposition d'une salle hors sac et du garage attenant à la SAEM Super Lioran Développement

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental, régulièrement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental.

Présents : M. Didier ACHALME, Mme Dominique BEAUDREY, M. Jamal BELAÏDI, Mme Sophie BENEZIT, Mme Marina BESSE, Mme Aurélie BRESSON, Mme Valérie CABECAS, M. Gilles CHABRIER, Mme Céline CHARRIAUD, Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Gilles COMBELLE, M. Alain DELAGE, Mme Annie DELRIEU, M. Philippe FABRE, M. Bruno FAURE, M. Stéphane FRECHOU, Mme Sylvie LACHAIZE, Mme Isabelle LANTUEJOUL, Mme Mireille LEYMONIE, M. Jean MAGE, M. Pierre MATHONIER, Mme Magali MAUREL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Mme Valérie RUEDA.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Jean-Yves BONY donne pouvoir à Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Vincent DESCOEUR donne pouvoir à Mme Isabelle LANTUEJOUL, M. Florian MORELLE donne pouvoir à Mme Dominique BEAUDREY, Mme Valérie SEMETEYS donne pouvoir à M. Gilles COMBELLE, M. Christophe VIDAL donne pouvoir à Mme Sophie BENEZIT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène ROQUETTE

Rapporteur : Annie DELRIEU

Le Conseil départemental,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et des avis émis par les Commissions et après en avoir délibéré,

Par 29 voix pour - 1 non-participation(s). Bruno FAURE ne participe pas au vote.

Vu la délibération n°13CG03-24 du Conseil Général du 28 juin 2013 validant en l'état le principe de la Délégation de Service Public ;

Vu la délibération n°13CG07-29 du Conseil Général du 19 décembre 2013 décidant d'attribuer le contrat de délégation de la gestion et l'exploitation de la station du Lioran à la SAEM Super Lioran Développement ;

Vu la délibération n°15CD04-09 du Conseil départemental du 18 septembre 2015 approuvant l'avenant n°1 au contrat de Délégation de Service Public modifiant les articles 9, 30.1 et 36 du contrat ;

Vu la délibération n°18CD04-05 du Conseil départemental du 21 septembre 2018 approuvant l'avenant n°2 au contrat de Délégation de Service Public ajoutant la mise à disposition à la SAEM Super Lioran Développement des parcelles cadastrées section AB n°181, 231 et 233 ainsi que l'utilisation partielle du bâtiment érigé sur ces dernières ;

Vu la délibération n°23CD02-22 du Conseil départemental du 23 juin 2023 validant l'avenant n°3 au contrat de Délégation de Service Public actualisant la liste des biens compte-tenu des investissements réalisés par les Parties ;

Considérant le besoin d'un espace aménagé permettant aux randonneurs et skieurs de se restaurer ou de se reposer à l'abri des intempéries ;

Considérant la demande de mise à disposition par le Ski Club du Lioran du garage attenant à la salle hors sac et le souhait de la SAEM Super Lioran Développement de conserver une partie de ce garage pour ses propres besoins de stockage ;

- **ANNULE** la délibération n°25CD02-4 du Conseil départemental du 20 juin 2025 validant l'avenant n°4 au contrat de DSP ;

- **APPROUVE** l'avenant n°4 au contrat de DSP pour la gestion et l'exploitation du domaine skiable du Lioran dont le projet est joint en annexe, prenant en compte la mise à disposition :

- * de la salle hors sac ainsi que la description du bâtiment n°1 Rocher du Cerf,
- * du garage - local de stockage attenant à la salle hors sac dans le périmètre des biens mis à disposition de la SAEM Super Lioran Développement.

- **AUTORISE** la SAEM Super Lioran Développement à établir une convention avec le Ski Club du Lioran pour organiser la mise à disposition partielle du garage ;

- **AUTORISE** Monsieur Didier ACHALME, 1^{er} Vice-Président en charge des grandes infrastructures, à signer ledit avenant n°4.

Publication : 12-11-2025

Transmission Préfecture : 12-11-2025

Pour extrait certifié conforme au registre des
délibérations du Conseil départemental
Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

AVENANT N°4 AU CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION ET L'EXPLOITATION DU DOMAINE SKIABLE DU LIORAN Mise à disposition d'une salle hors sac

Entre les soussignés :

Le Département du Cantal, sis 28 Avenue Gambetta, 15015 AURILLAC, représenté par son Premier Vice-Président, Monsieur Didier ACHALME, régulièrement habilité par délibération du Conseil départemental en date du 7 novembre 2025.

Ci-après dénommé le « Département »,
d'une part,

et

La SAEM SUPER LIORAN DEVELOPPEMENT – représentée par son Président, Monsieur Bruno FAURE, dûment habilité pour signer la présente.

Siège social : Gare du Téléphérique – 15300 LE LIORAN

Siret : 394 831 085 00029 RC AURILLAC / 394 831 085

Ci-après dénommée le « Déléataire »,
d'autre part ;

Ci-après dénommées ensemble les « Parties »

PREAMBULE

Aux termes d'un contrat signé le 7 janvier 2014 à Aurillac, enregistré en Préfecture du Cantal le 10 avril 2014, le Département du Cantal a donné dans le cadre d'une délégation de service public à la SAEM Super LIORAN DEVELOPPEMENT conclue sous la forme d'une concession la gestion et l'exploitation du domaine skiable du Lioran (remontées mécaniques, pistes et activités annexes).

Le contrat de délégation de service public a fait l'objet d'une modification par avenant :

- un avenant n°1 signé le 16 octobre 2015 ayant pour objet de modifier les articles 9, 30.1 et 36 du contrat ;
- un avenant n°2 signé le 30 novembre 2018 ayant pour objet d'intégrer par modification de l'annexe 1.3.2 le bâtiment technique et les parkings ayant respectivement pour destination le logement des saisonniers et des ateliers et remise ;
- un avenant n°3 signé le 6 juillet 2023 ayant pour objet d'actualiser/de mettre à jour la liste des biens compte-tenu des investissements réalisés par les Parties.

Considérant l'intérêt de développer la Station du Lioran et répondant au besoin d'un espace aménagé permettant aux randonneurs et skieurs de sortir leurs affaires de leur sac pour se restaurer ou se reposer à l'abri des intempéries, sollicité par la SAEM SUPER LIORAN DEVELOPPEMENT, le Département a réhabilité un garage situé sous les anciens logements des saisonniers afin de proposer une salle hors sac au public. Etant en exploitation depuis la saison hivernale 2023/2024, un avenant est proposé afin de modifier au contrat la mise à disposition ainsi que la destination du bâtiment n°1 Rocher du Cerf (annexe 1.3.2 – Bâtiments de la DSP).

Par ailleurs, l'étage R+1 de ce même bâtiment servait à loger les travailleurs saisonniers jusqu'à ce que cette fonction soit transférée dans l'ancien bâtiment du SDIS, reconverti en résidence pour ces travailleurs. Ce transfert a été officialisé par un avenant au contrat de Délégation de Service Public daté du 30/11/2018. Depuis ce transfert, les locaux du premier étage étant inoccupés, le Département a planifié des travaux de nettoyage des espaces intérieurs et une réhabilitation de l'enveloppe du bâtiment afin d'y accueillir de nouvelles activités pouvant être confiées à des tiers. En conséquence, le présent avenant n°4 contractualise également le retrait de cet étage du périmètre d'exploitation géré par la SAEM SUPER LIORAN DEVELOPPEMENT.

ARTICLE 1 – BIENS MEUBLES ET IMEUBLES MIS A DISPOSITION DU DELEGATAIRE

Le bâtiment N°1 Rocher du Cerf, référencé dans le tableau de l'annexe 1-3-2 Bâtiments de la convention est modifié comme suit :

TYPE	DESTINATION	DESCRIPTION	Surface en m²
Immeuble N°1 Rocher du Cerf	Salle hors sac	Rez-de-chaussée – Côté Parking : - Une salle de repos et restauration - Un espace sanitaire / ménage - Un local de stockage sacs/consigne - Un espace d'attente pour les chauffeurs	183,20
	Garage - Local de stockage	Extension – Côté Parking Garage de 80,6 m² avec portes sectionnelles de part est d'autre (mise à disposition possible à un tiers) Local de stockage de 80,8 m²	161,40

Une convention d'occupation de la salle hors sac entre la SAEM SUPER LIORAN DEVELOPPEMENT et le Département du Cantal viendra compléter cette mise à disposition.

Tous les autres articles de la convention restent inchangés et conformes aux souhaits des 2 parties.

Fait à Aurillac, en deux exemplaires originaux, le

Pour le Président du Département du Cantal,
Le Vice-Président du Conseil départemental du
Cantal,

Pour la SAEM Super Lioran Développement
Le Président,

Didier ACHALME

Bruno FAURE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°25CD04-3

Lancement du concours de maîtrise d'œuvre pour la restructuration et l'extension de « L'Arche des Neiges » au Lioran

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental, régulièrement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental.

***Présents** : M. Didier ACHALME, Mme Dominique BEAUDREY, M. Jamal BELAÏDI, Mme Sophie BENEZIT, Mme Marina BESSE, Mme Aurélie BRESSON, Mme Valérie CABECAS, M. Gilles CHABRIER, Mme Céline CHARRIAUD, Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Gilles COMBELLE, M. Alain DELAGE, Mme Annie DELRIEU, M. Philippe FABRE, M. Bruno FAURE, M. Stéphane FRECHOU, Mme Sylvie LACHAIZE, Mme Isabelle LANTUEJOL, Mme Mireille LEYMONIE, M. Jean MAGE, M. Pierre MATHONIER, Mme Magali MAUREL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Mme Valérie RUEDA.*

***Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir** : M. Jean-Yves BONY donne pouvoir à Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Vincent DESCOEUR donne pouvoir à Mme Isabelle LANTUEJOL, M. Florian MORELLE donne pouvoir à Mme Dominique BEAUDREY, Mme Valérie SEMETEYS donne pouvoir à M. Gilles COMBELLE, M. Christophe VIDAL donne pouvoir à Mme Sophie BENEZIT.*

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène ROQUETTE

Rapporteur : Didier ACHALME

Le Conseil départemental,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et des avis émis par les Commissions et après en avoir délibéré,

Par 30 voix pour.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles R.2172-1 à R.2172-22 relatifs aux concours de maîtrise d'œuvre ;

Considérant la nécessité de réhabiliter l'équipement structurant « L'Arche des Neiges » situé au Lioran en prévoyant une extension afin de proposer de nouvelles activités ;

Considérant que l'opération relève d'une mission de maîtrise d'œuvre complète et que le recours au concours est obligatoire au-delà du seuil réglementaire ;

Considérant l'intérêt de garantir la qualité architecturale, technique et environnementale du projet ;

- **DECIDE** de recourir à un concours de maîtrise d'œuvre pour la requalification et l'extension de la patinoire « L'Arche des Neiges ».

- **AUTORISE** le lancement d'un concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse, conformément aux articles L.2125-1 et R.2162-15 à R.2162-26 du Code de la commande publique, avec la sélection de trois candidats.

Précise que l'avis de concours sera publié au BOAMP et au JOUE.

- **VALIDE** le préprogramme annexé à la présente délibération.

- **ARRETE** l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération à hauteur de 10 800 000 € TTC.

- **AUTORISE** Monsieur le Président du Conseil départemental à lancer la procédure de concours restreint et de signer tous les actes s'y référant.

- **FIXE** l'indemnité à 40 000 € TTC pour chacun des candidats admis à participer à la phase de remise des prestations, sous réserve de la conformité des prestations au règlement du concours.

- **FIXE la composition du jury de concours comme suit :**

- Présidente du jury :
 - Mme Marie-Hélène ROQUETTE,
- Membres titulaires :
 - M. Gilles COMBELLE,
 - M. Stéphane FRECHOU,
 - Mme Isabelle LANTUEJOUL,
 - Mme Mireille LEYMONIE,
- Membres suppléants :
 - Mme Sophie BENEZIT,
 - Mme Annie DELRIEU,
 - M. Jean-Jacques MONLOUBOU,
 - Mme Valérie RUEDA,
- Trois maîtres d'œuvre qualifiés, désignés par la Présidente du jury (exemples : CAUE, ABF, Ordre des architectes, MIQCP, architecte conseil de la DDT).

- **AUTORISE :**

- Le Président du Conseil départemental à indemniser les maîtres d'œuvre membres du jury, à hauteur des frais générés par leur participation aux réunions du jury.
- Le Président du Conseil départemental à constituer la commission technique chargée de préparer les travaux du jury.

- **DONNE** délégation à la Commission Permanente pour toute décision à intervenir par la suite dans le cadre de la mise en œuvre du concours de maîtrise d'œuvre et toute procédure afférente à la réhabilitation de l'Arche des Neiges.

Publication : 12-11-2025

Transmission Préfecture : 12-11-2025

Pour extrait certifié conforme au registre des
délibérations du Conseil départemental

Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

MAITRE D'OUVRAGE :

Conseil Département du Cantal
28 Avenue Gambetta,
15000 AURILLAC



RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE L'ARCHE DES NEIGES EN POLE INDOOR MULTI-ACTIVITES

Pré-programme



Octobre 2025

SOMMAIRE

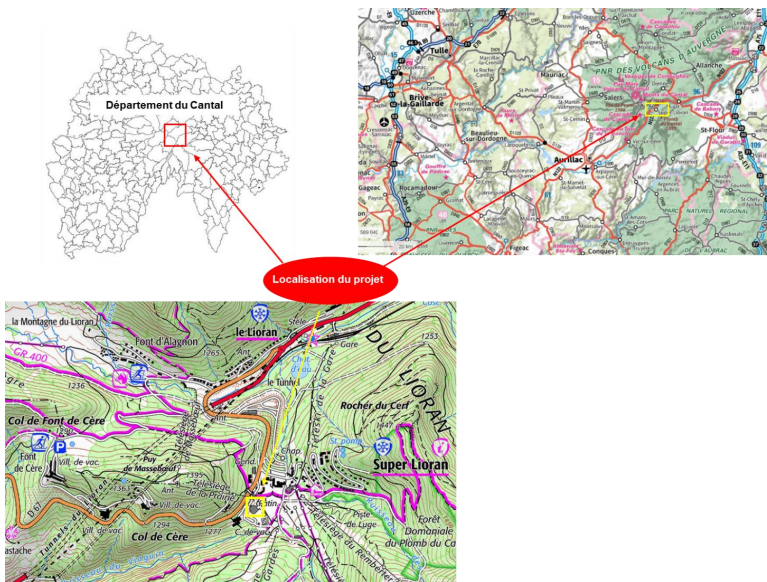
Table des matières

I. Présentation de l'Operation	3
A. Localisation	3
B. Le contexte général	3
C. Les objectifs du projet	4
II. Etat des lieux de l'équipement actuel	4
A. L'Arche des Neiges : construction et modifications	4
B. Configuration actuelle de l'Arche des Neiges	6
C. Fonctionnement de l'équipement	8
D. La piste de glace et le groupe froid	9
E. Etat de conservation du bâtiment	9
1. Voirie et Réseau Divers (VRD)	9
2. Gros-œuvre	9
3. Charpente / couverture	10
4. Menuiseries extérieures	10
III. Définition du projet	11
A. Enjeux de programmation	11
B. Les activités proposées dans le nouvel équipement	12
1. Glisse / patinage	12
2. Activités sportives et ludiques	13
3. Restaurant	17
4. Espace bien-être	17
5. Stockage pour tiers	18
6. Espace d'accueil	18
7. Aménagements extérieurs	18
C. Le tableau des surfaces	20
1. Le restaurant	20
2. L'espace bien-être	21
3. Le hall d'accueil	21
4. Les locaux techniques et stockage pour tiers	21
5. Le pôle indoor	22
D. Le périmètre d'études	23
E. Schémas fonctionnels	23
1. Schéma général du complexe	23
IV. Cout et calendrier prévisionnel de l'opération	24
A. Enveloppe prévisionnelle de l'opération	24
B. Calendrier prévisionnel de l'opération	24

I. PRESENTATION DE L'OPERATION

A. Localisation

La station de Lioran, nichée entre 1 160 m et 1 850 m d'altitude et s'étendant sur 150 hectares, est située sur les communes de Laveissière, Saint-Jacques-des-Blats, Albepierre-Bredons et Paulhac, au cœur du parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. Présentant une grande diversité de paysages, l'axe central de la station est la vallée de l'Alagnon. Elle appartient également aux deux Communautés de Communes de Hautes Terres et Cère et Goul en Carlades.



B. Le contexte général

La station de Lioran a été créée au début du 20^e siècle : depuis le départ, sa raison d'être et son moteur économique est le domaine skiable.

Pour autant, depuis quelques années, on constate que le nombre de jours d'ouverture diminue (principalement du fait de conditions météorologiques défavorables) et que les demandes des touristes en termes d'activités ou d'hébergements changent... le modèle de 1900 ne correspond plus à 2025.

Aujourd'hui, le domaine skiable est encore la première cause d'activité et la locomotive économique bien que cela tende peu à peu à s'atténuer, ainsi dans un objectif d'adaptation et d'anticipation, la vision et les actions doivent être globales.

Dans ce contexte il a été décidé de mettre en place d'un schéma directeur visant à définir les orientations et actions nécessaires pour engager cette transition. La restructuration de l'Arche des Neiges constitue l'une des actions prioritaires retenues.

C. Les objectifs du projet

La résilience des domaines skiables français passe aujourd'hui par leur potentiel à capitaliser sur une attractivité non pas de station mais de destination mettant à l'honneur l'évolution des pratiques des clientèles qui privilégient de moins en moins un séjour basé uniquement sur la pratique des sports d'hiver.

C'est dans ce contexte que la réhabilitation de l'Arche des Neiges doit s'inscrire afin d'offrir le maximum de polyvalence possible comme équipement d'activité Indoor en capacité d'être un pôle d'animation majeur de la station. Un usage unique, bien que couplé aujourd'hui à une offre de bar et de restauration, ne semble pas répondre aux défis auxquels fait face la station dans le ralentissement de son dynamisme. C'est dans cette optique qu'il est envisagé autour de l'actuel équipement le développement d'un pôle multi activités offrant une diversité d'usages et permettant de générer des séjours hors saison.

Les objectifs, à travers un concept novateur et durable, sont donc ceux des enjeux de la diversification :

- Renforcer l'attractivité de ce pôle central vis-à-vis des clientèles touristiques de la station et des environs
- Fidéliser les lieux en proposant des activités tout au long des saisons
- Attirer une clientèle plurielle
- Répondre à une demande en évolution constante, influencée par les nouvelles technologies et les nouvelles pratiques sportives et ludiques
- Assurer la modularité de l'exploitation selon les événements et les saisons
- Lieu d'animations sportives et culturelles
- Tenue d'événements type concert, spectacle
- Lieu d'accueil de séminaires, cousinades, mariages

Parallèlement à la restructuration du bâtiment permettant répondre aux objectifs ci-dessus, il convient de réaliser les travaux nécessaires à la pérennisation de l'infrastructure tout en assurant sa mise aux normes vis-à-vis des nouvelles exigences environnementales, notamment sur le plan énergétique, de la sécurité incendie, de l'accessibilité PMR.

Cette réhabilitation doit cependant prendre en considération la valeur patrimoniale de l'édifice. Ainsi, il conviendra de définir une vocation répondant aux diverses problématiques actuelles (normes, réglementations), tout en conservant les qualités intrinsèques de l'œuvre initiale. Les matériaux choisis devront être en corrélation avec la composition générale de l'édifice. Par ailleurs, les nouvelles constructions devront être conçues en respectant les principes fondamentaux du projet initial afin de garantir la cohérence architecturale du site.

II. ETAT DES LIEUX DE L'EQUIPEMENT ACTUEL

A. L'Arche des Neiges : construction et modifications

Le bâtiment accueillant la patinoire de la station du Lioran a été construit entre 1977 et 1980, par l'architecte italien Vittorio Mazzucconi et l'ingénieur Jean-Marie Hereng.

Baptisé « L'arche des neiges » l'édifice est remarqué par la presse professionnelle. Le bâtiment se caractérise par un toit composé de paraboloides hyperboliques réalisées en structure bois lamellé-collé, donnant une forme dite « en selle de cheval », très usitée depuis l'édification par Le Corbusier et Iannis Xenakis du Pavillon Philips pour l'exposition universelle de Bruxelles en 1958.

Ses arcs reposent sur de puissantes culées maçonnées et ménagent d'amples baies vitrées périphériques aux fines menuiseries. Néanmoins, cet édifice remarquable naît avec trois handicaps : sa piste en matériau synthétique n'est pas appropriée aux compétitions ; sa forte personnalité esthétique le rend particulièrement sensible à toute intervention maladroite ; l'équilibre projeté entre les recettes (entrées, location des patins, consommations au bar), l'amortissement de l'investissement et les dépenses d'entretien s'avère irréaliste.



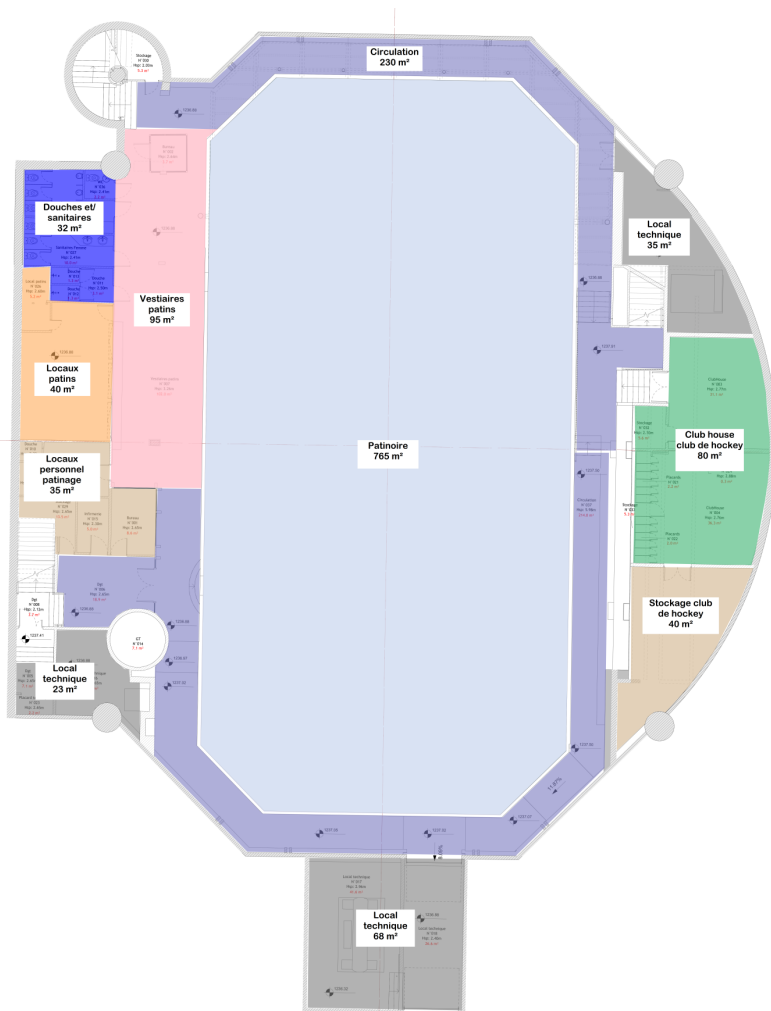
Vue extérieure de l'édifice après sa livraison

De fait, l'exploitation de la patinoire bascule avec le succès grandissant de l'équipe de hockey sur glace, Les Mouflons du Lioran. Pour que l'équipe puisse poursuivre sa progression, en 1993 une piste en glace est substituée à la piste synthétique.

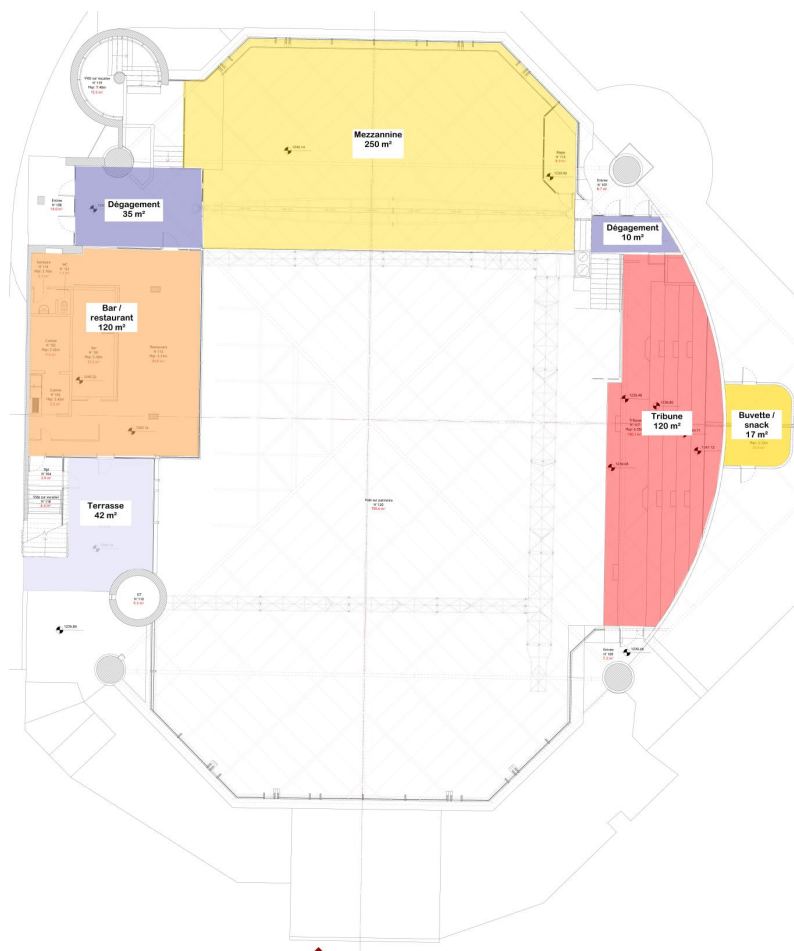
Cette transformation met à mal la polyvalence, notamment culturelle, puisque désormais le froid régnant dans le volume intérieur s'oppose à toute station assise prolongée et, par conséquent, au bon déroulement des spectacles, des réunions, des colloques et des expositions. La configuration actuelle de la sous-face de la glace est un revêtement en sable qui ne laisse pas de possibilité d'usage en l'absence de glace. La baisse des recettes qui en résulte accroît les difficultés de gestion. Pour y remédier, une mezzanine est créée en 1996 : elle permet de louer un espace suffisamment vaste pour les réunions associatives, professionnelles ou festives. Suspendue à un arc métallique cintré qui traverse l'espace intérieur, cette nouvelle surface se développe en porte-à-faux sur une partie de la piste.

B. Configuration actuelle de l'Arche des Neiges

Niveau RDC :



Niveau R+1 :



C. Fonctionnement de l'équipement

La patinoire du Lioran est un équipement public majeur de la station, accueillant des activités associatives et de loisirs. Elle réalise 85 à 90 % de son chiffre d'affaires en hiver, avec des recettes significatives mais un fonctionnement coûteux. La patinoire nécessite la présence de deux personnes pour la gestion (caisse, location, surveillance et surfaçage)

Le bâtiment de la patinoire possède une homologation ERP de catégorie 2 lui permettant d'accueillir du public pour une capacité maximale de 1 396 personnes. Les gradins disposent d'une capacité de 250 places assises.

La passerelle/mezzanine d'une capacité d'environ 300 places est utilisée pour de l'accueil ponctuel et lieu de rassemblement en intérieur.



Le club de hockey "Les Mouflons du Lioran", avec près de 40 ans d'existence, compte 35 licenciés répartis en équipes junior et sénior. Le club organise des matchs amicaux et des événements, mais fait face à des défis structurels et de sécurité, limitant son développement :

- La fonctionnalité du bâtiment peu adaptée à la pratique et à l'accueil d'équipes partenaires (douches et vestiaires vétustes séparés d'un bout à l'autre de la patinoire).
- Les dimensions de la patinoire (40x20, obligeant des matchs 4 contre 4 au lieu de 5 contre 5).
- L'accès PMR inexistant.
- La capacité des tribunes, certes acceptable mais dont les matchs démontrent un potentiel d'augmentation de la capacité.
- La configuration de la patinoire peu adaptée à la pratique : par les angles (pas arrondis) et la mezzanine (contraste de lumière).

Le bar de la patinoire du Lioran a une capacité d'accueil de 40 couverts. Situé à droite de l'entrée de la patinoire, il possède une vue panoramique sur la patinoire. Néanmoins, sa localisation dans le bâtiment reste peu stratégique (loin des gradins pas de terrasse extérieure, déconnecté de la mezzanine, etc.). De plus, la position et la configuration de cet espace coupent tout lien avec le front de neige ainsi que le paysage environnant.



D. La piste de glace et le groupe froid

La surface de glace de la patinoire du Lioran a une superficie d'environ 800 m² de patinage (piste de 40 x 20 m).

La patinoire dispose actuellement d'un système de réfrigération ancien avec des fuites qui nécessitent des coûts élevés d'entretien et une obligation de changement de fluide caloporteur.

Le système de réfrigération emploie le fluide frigorigène R404A, un hydrofluorocarbure (HFC) présentant un potentiel de réchauffement global (PRG) élevé de 3900 kg.eq.CO₂/kg. Ce réfrigérant n'est plus disponible à l'état neuf depuis 2020, et seules les versions recyclées et régénérées peuvent désormais être utilisées. La disponibilité du R404A devient de plus en plus incertaine, et son coût a considérablement augmenté, atteignant environ 180 euros par kilogramme, contre 15 euros en 2014, année marquant le début des restrictions sur les HFC.

Le R404A a été adopté en remplacement du R22, un hydrochlorofluorocarbure (HCFC) initialement utilisé, qui présentait un PRG modéré de 1800 mais contenait du chlore, ce qui a conduit à son interdiction en 2000. De plus, le groupe de déshumidification de l'air de la patinoire fonctionne avec 13 kg de HFC RS 70, un réfrigérant ayant un PRG de 1765. Les contraintes d'utilisation des HFC se sont accentuées en 2024 avec la révision de la F-Gaz applicable au 11.03.2024

La piste est constituée d'une surface sableuse dans laquelle sont noyés des tubes en acier. Selon l'exploitant, le réseau de tubes présente une certaine porosité. Le dégivrage de la piste est rendu difficile en raison de la mobilité du sable et des tubes lors des opérations de déglacage. Les collecteurs centraux sont également intégrés dans le sable. La piste repose sur un vide sanitaire non chauffé, probablement dépourvu d'isolation sous la couche de sable, ce qui entraîne la présence de glace et de neige dans le vide sanitaire.

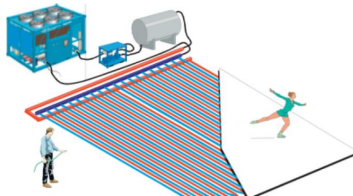


Schéma d'installation des entités constitutives pour un groupe froid de patinoire

Afin de maintenir la surface de glace, posée sur sable, qui ne peut fondre, la patinoire, n'a aucune possibilité de réversibilité. Si elle fond, elle risque d'endommager l'équipement et la structure. Du fait de l'ancienneté de l'installation, elle ne peut être réformée. Ainsi, le système de refroidissement doit tourner 24h/24 toute l'année, même lors des périodes estivales et de fermeture de la patinoire.

Ce système rend la contrainte de gestion de l'équipement très lourde ainsi que le coût d'énergie et de manutention qu'il nécessite.

E. Etat de conversation du bâtiment

1. Voirie et Réseau Divers (VRD)

- Descente d'eau pluviale percée laissant échapper une partie de l'eau évacuée en toiture.
- Présence importante d'humidité dans les sous-sols.
- Grilles d'eaux pluviales bouchées par défaut de curage.

2. Gros-œuvre

- Présence de fissures verticales sur les murs périphériques en biais, à travers lesquels on observe des suintements. Les fissures peuvent résulter d'efforts horizontaux apportés par les poteaux structurels des façades non contreventées.

- Les défauts d'étanchéité en périphérie pour cause d'absence de tablettes sur muret ont pour conséquence l'infiltration des eaux de pluie sur le linéaire des murs enterrés. La présence des fissures entraîne la présence d'infiltration de ces eaux dans le bâtiment.
- Spectre de ferrailage visible sur certains murs de la façade.
- Linteau d'entrée du garage de la surfaceuse très dégradé : ferrailage (apparent)
- Présence anarchique de fissures en sous-face de dalle, d'infiltration d'eau, notamment dans des zones de fortes accumulations de neige.

3. Charpente / couverture

L'examen visuel de la charpente, ne fait pas apparaître de désordre apparent qui traduirait une fragilité du toit. En effet, il n'est pas observé d'auréole d'humidité qui trahirait un déchirement de l'étanchéité dû à un fléchissement anormal des pièces de bois de charpente. Par ailleurs, on ne note pas la présence de pièces de bois détériorées, vrillées, ou d'assemblage métallique (connecteurs) défaillants.

On note cependant quelques défauts ponctuels d'étanchéité, notamment au niveau de la culée béton Est, qui ont pu provoquer une altération du bois de certains embouts inférieurs d'arbalétrier.

Au cours des années 1998, 1999 et 2001, l'ensemble de la couverture et de l'étanchéité a été repris, suite aux nombreuses fuites constatées à l'époque. Les travaux ont consisté à la pose/dépose du porte-neige en bois, décapage de l'étanchéité existante, réalisation d'une nouvelle étanchéité de type bicouche paradienne, reprise de l'ensemble de la zinguerie. Ces travaux ont été mis à profit pour la reprise de l'étanchéité des capots et des éléments verriers et une révision du châssis de désenfumage.

Ces travaux d'étanchéité ont été réalisés il y a presque 25 ans, et des problèmes d'étanchéité apparaissent à nouveau avec des conséquences sur la pérennité de l'ouvrage : détérioration des embouts inférieurs d'arbalétriers sur la culée béton Est, dégâts en périphérie des verrières, sur les bas de pente de la couverture, ainsi qu'au droit des collecteurs d'EP.

La géométrie particulière de la charpente génère des zones d'accumulation de neige induisant des charges supplémentaires. Ces zones nécessitent une vérification ponctuelle des arcs.

Des travaux de confortement de la charpente ont été mis en œuvre au cours des 20 dernières années :

- Une première confortation a été réalisée fin 2006 en partie centrale de tous les arcs en lamellés collés, sur les deux faces et sur chaque côté des connecteurs par la fixation de panneaux type lamellés croisés (épaisseur environ 40 mm).
- Une nouvelle étude de structure a été réalisée en 2023 par la société Ingerop compte-tenu des surcharges liées à l'accumulation localisée de neige. Des sous-dimensionnements non conformes aux Eurocodes ont été identifiés, principalement dans les pannes et certaines poutres porteuses. Ces sous-dimensionnements entraînent des flèches et déplacements excessifs, ne répondant pas aux exigences actuelles. Face à ce constat, des travaux de renforcement ont été menés fin 2024 avec la mise en œuvre de prothèses bois en sous-face de plusieurs pannes et arbalétriers de la charpente.

4. Menuiseries extérieures

La quasi-totalité des montants et traverses en bois, en aluminium sont dans un état de dégradation avancé. L'ensemble du bardage bois est altéré. Les atteintes visibles du bois sont de nature abiotique matérielles (eau, oxygène, pollutions diverses, poussières, goudrons, etc.) et énergétiques (radiation : irradiation solaire, ultraviolet, visible, infrarouge ; vent sous forme laminaire ou turbulente, etc.)



III. DEFINITION DU PROJET

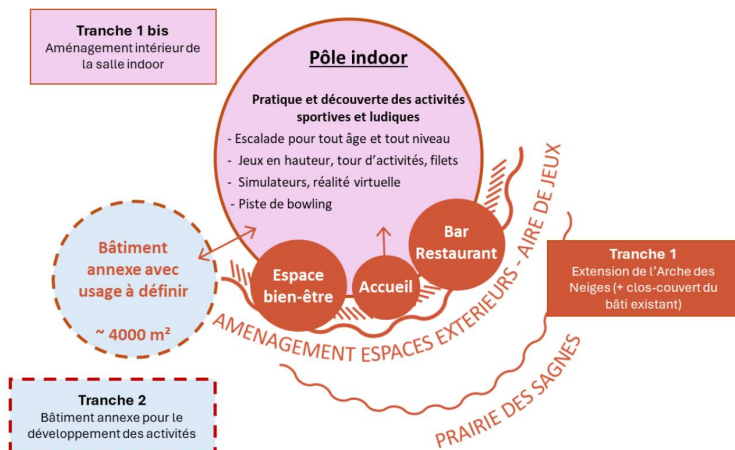
A. Enjeux de programmation

Outre les dysfonctionnements fonctionnels, structurels et le vieillissement du bâtiment, la programmation d'une réhabilitation de l'Arche des Neiges doit répondre avant tout aux enjeux suivants :

- Répondre aux besoins essentiels de la station (espace de loisirs en intérieur, lieu de détente, de divertissement et de rencontre)
- Répondre aux besoins de diversification/différenciation de la station, dans la mouvance des stations de ski de haute comme de moyenne montagne, en réponse aux évolutions des clientèles (du tout ski aux activités diverses et variées)
- Générer une activité d'exploitation à l'année (CA/coûts/fréquentation)

Un bâtiment annexe pourra être construit ultérieurement afin de proposer une offre d'activité aqua-ludique sur le site du Lioran (hors programme). Il pourrait prendre place en lieu et place de l'aire de stationnement, avec en RDC l'aménagement d'un parking couvert afin de conserver du stationnement disponible pour les usagers des équipements publics.

Voici une représentation schématique du programme prévu :



L'aménagement intérieur de l'arche des neiges existant sera très dépendant du futur gestionnaire. Afin d'être plus attractif vis-à-vis des potentiels porteurs de projet (investissement sur les équipements et animation du lieu), il a été décidé d'engager d'ores et déjà les études de conception afin de proposer une première esquisse du projet intégrant quelques invariants de l'opération qui viendront prendre place côté prairie des Sagnes :

- La requalification de l'offre de restauration
- L'implantation d'un espace-bien
- Des locaux techniques et de stockage

Ces espaces viendront prendre place tout ou partie dans une ou des extension(s) à construire sur la prairie des Sagnes. Il peut s'agir aussi d'un bâtiment annexe relié à l'arche des neiges par une connexion couverte.

Au vu ces éléments, il est proposé de concevoir en deux temps selon la méthodologie suivante :

- 1) **Concours de maîtrise d'œuvre** : appel à candidature en novembre 2025, choix du lauréat sur la base d'une esquisse de la **tranche 1** en mai 2026.
- 2) **Appel à manifestation d'intérêt pour le choix d'un gestionnaire** – Consultation sur la base des esquisses au printemps 2026, analyse des différentes propositions d'activités (mode de gestion, niveau d'investissement, attractivité/rentabilité de l'équipement, coût pour la collectivité)
- 3) **Co-conception du projet de la tranche 1bis** pour l'aménagement intérieur de l'Arche des Neiges avec le futur gestionnaire (2^e semestre 2026)
- 4) **Consultation des entreprises pour les tranches 1 et 1 bis** (1^{er} semestre 2027)

B. Les activités proposées dans le nouvel équipement

La restructuration de l'Arche des Neiges s'inscrit dans la volonté d'offrir un produit touristique global et singulier permettant de pallier les manques ciblés de services de la station. Il s'agit de passer d'une mono-fonctionnalité à une plurifonctionnalité pour ce bâtiment :

- Développer l'activité bar et restaurant
- Un espace dédié au bien-être, conçu comme l'amorce possible d'un futur centre aqua-ludique
- Pratique et découverte d'activités de pleine nature en indoor

La polyvalence de l'équipement et la diversification des activités peuvent être obtenues par une triple stratégie :

- L'exploitation optimale de la volumétrie de l'Arche des Neiges
- La réversibilité de certaines fonctions pouvant offrir sur un même espace plusieurs activités selon les périodes de l'année
- L'ajout au bâtiment central actuel d'un certain nombre d'extensions pouvant accueillir différents équipements

1. Glisse / patinage

En fonction du gestionnaire retenu, deux scénarii pourront être envisagés au stade de l'APS pour l'aménagement des espaces intérieurs dans le bâti actuel de l'arche des neiges :

- **Scénario 1** : Suppression de la piste de patinoire. L'espace situé sous la mezzanine est valorisé pour y implanter des activités indoor nécessitant peu de lumière naturelle (par exemple : réalité virtuelle, simulateurs de sport outdoor, spéléo box...). Dans ce scénario les locaux de la surfaceuse et du groupe froid sont libérés et peuvent servir pour du stockage et/ou de nouvelles installations techniques. Cette hypothèse d'aménagement implique le déplacement de l'activité du club de hockey (hors programme). Les gradins peuvent alors être supprimés permettant de gagner des surfaces à aménager
- **Scénario 2** : La glace vive est maintenue sur toute la surface actuelle, le groupe froid est remplacé par un équipement plus performant. L'activité du club de hockey peut se poursuivre et les gradins sont conservés et rénovés.

Le maintien ou non de la glace vive selon la configuration actuelle aura une incidence forte sur l'organisation global du bâtiment et des activités proposées. En effet, le maintien du patinage sur 800 m² réduira les possibilités de diversification des activités au sein même de l'enveloppe de l'Arche des Neiges : moins de surfaces libérées et polyvalence/réversibilité limitée.

2. Activités sportives et ludiques

Il s'agit de proposer des activités à l'intérieur, tout au long de l'année, favorisant la pratique et la découverte de sports habituellement pratiqués en plein air. Le public cible est varié : les sportifs aguerris, tout comme les jeunes adultes moins sportifs et les familles.

La diversité des activités proposées peut constituer un atout pour attirer des groupes, clubs sportifs et associations à la recherche d'un environnement naturel propice à l'organisation de séjours plein-air tout en bénéficiant d'un équipement dédié à la pratique sportive.

• Escalade

L'escalade représente en France près d'un million de pratiquants. Depuis une dizaine d'années, la pratique a fortement évolué, avec un public désormais plus jeune, plus féminin, plus urbain.

L'installation de blocs d'escalade sera privilégiée, plutôt que les voies en hauteur, afin de réduire les contraintes de sécurité et d'encadrement et les frais de personnel afférents.

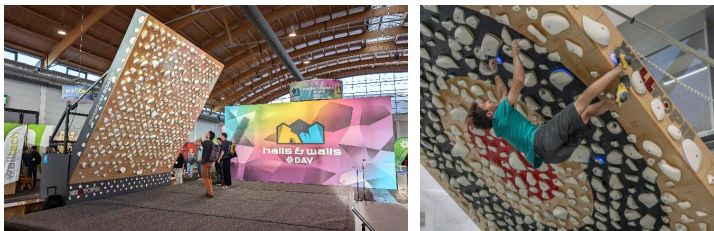
Le bloc est une discipline de l'escalade sportive qui se pratique sans corde ni sangles. Le grimpeur ouvre une voie sur un mur situé à une hauteur maximale de 4,5 m au-dessus de la surface de sécurité.

Le bloc convient à tout le monde, des grimpeurs débutants aux confirmés, et peut se pratiquer en solo ou en groupe.



Les « Quantum Board » sont des équipements spécifiques très prisés des jeunes grimpeurs. Conçus sur une planche inclinable avec des prises modulables, ils permettent aux grimpeurs de changer facilement la configuration des voies pour varier les défis.

Cet équipement innovant peut venir compléter les structures de blocs plus traditionnelles.



Une déclinaison ou un complément pourrait être la mise en place de structures d'escalade ludiques destinées au plus jeune public et non spécialistes (fun climbing).

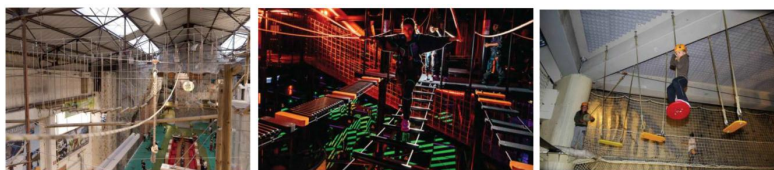


Afin de profiter de la hauteur du bâtiment, quelques voies d'escalade peuvent être envisagées à l'intérieur pour un usage plus ponctuel et encadré.



- **Jeux en hauteur**

Parcours « Filet » et parcours acrobatique



- **Spéleo box**

Il s'agit d'une structure artificielle conçue pour reproduire les conditions et les obstacles rencontrés en spéléologie, permettant une initiation ou un entraînement en milieu sécurisé et contrôlé. Ce type d'équipement est souvent utilisé pour la formation, l'initiation ou la sensibilisation à la spéléologie, sans les risques liés à l'exploration de grottes naturelles.

Structure modulaire : Composée de parois, de puits, de galeries étroites et de passages techniques, simulant les défis d'une grotte réelle (descentes, remontées, rampements, etc.).

Matériaux résistants : Fabriquée en bois, métal ou matériaux composites, pour supporter les contraintes mécaniques et assurer la sécurité des utilisateurs.

Équipement intégré : Points d'ancrage, cordes, échelles et autres accessoires de progression, similaires à ceux utilisés en spéléologie réelle.

Sécurité renforcée : Conçue pour limiter les risques de chute ou de blessure, souvent équipée de tapis de réception et de systèmes de protection.

Utilisation pédagogique : Idéale pour les clubs, les centres de formation ou les événements grand public, permettant d'apprendre les techniques de base (nœuds, progression sur corde, gestion du matériel) dans un environnement sécurisé.



- **Plaine de jeux**

Espace de divertissement couvert, conçu pour permettre aux enfants (et parfois aux adultes) de jouer, grimper, glisser et s'amuser en toute sécurité, quel que soit le temps extérieur. Ces structures sont souvent installées dans des centres commerciaux, des parcs de loisirs, des salles dédiées ou des complexes sportifs.

Structures variées : Toboggans, tunnels, ponts suspendus, bassins à balles, trampolines et labyrinthes, adaptés à différents âges et niveaux de motricité.

Matériaux sécurisés : Revêtements mous (mousses, tapis épais) et matériaux non toxiques pour limiter les risques de blessures.

Thématisation : Décors colorés et univers ludiques (jungle, espace, château fort, etc.) pour stimuler l'imagination des enfants.

Zones adaptées : Espaces dédiés aux tout-petits (0-3 ans), aux enfants (4-12 ans) et parfois aux ados/adultes (parcours acrobatiques, laser game).

Services associés : Espaces de repos pour les parents, cafétérias, salles d'anniversaire et parfois des animations encadrées.



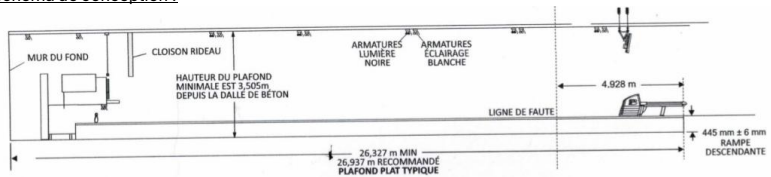
- **Bowling**

Le bowling constitue un lieu de loisirs complémentaires pour les enfants avec leurs parents mais aussi pour les adultes jeunes et moins jeunes en soirée. Deux à quatre pistes pourront être installées.

Il est constitué du bowling proprement dit auquel sont associés un espace d'accueil avec un bar proposant des boissons et snacking et des sanitaires. Cet espace peut constituer un point central desservant les différentes activités.



Schéma de conception :



Ce schéma est extrait du « Guide de conception- Union européenne de BRUNSWICK et VALCKE GROUP »

- **Game zone**

Espace ludique et immersif dédié aux jeux vidéo, aux simulations interactives et aux expériences de réalité virtuelle. Ces salles sont conçues pour offrir une expérience de divertissement high-tech dans un environnement dynamique et futuriste.

Public cible : Adapté aux ados, adultes et groupes (anniversaires, team building, soirées entre amis), avec des expériences adaptées à tous les niveaux, des débutants aux gamers confirmés.



3. Restaurant

Le concept : un savant mélange de confort, convivialité, simplicité et bien-être (origine danoise : une philosophie de comportement et de mode de vie). Il se marie très bien avec l'aqua bien-être.

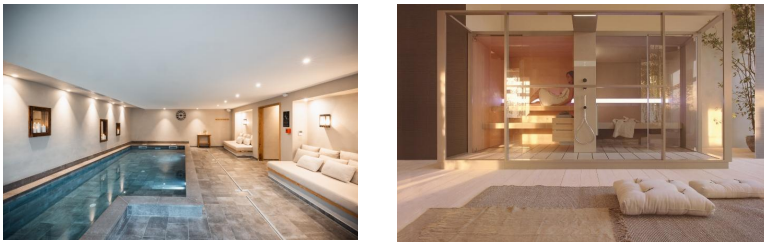


Capacité d'accueil : 80 couverts en intérieur, 30 couverts supplémentaires en terrasse

4. Espace bien-être

A proximité du restaurant, cet ensemble est réservé aux adultes et aux adolescents de plus de 16 ans pour des raisons de calme.

Le concepteur veille à proposer au maître d'ouvrage une configuration (caméras de vidéosurveillance) permettant d'assurer une surveillance de toutes zones qui le nécessite en limitant le nombre de postes de surveillants.



Flux de Circulation

- Clients : Accueil → Vestiaires → Espace détente → Bassins/Jacuzzis → Saunas/Hammam → Douches → Retour vestiaires ou espace bien-être.
- Personnel : Accès direct aux locaux techniques et espaces de stockage depuis l'accueil ou un couloir dédié.

5. Stockage pour tiers

Dans le cadre du réaménagement des abords extérieurs de l'arche des Neiges, il est prévu de supprimer les chalets actuels qui ont une fonction de stockage : motoneiges, réserves pour le restaurant du Baguet...Aussi, il convient de proposer au sein du nouvel équipement un espace de 120 m², accessible directement depuis la prairie des Sagnes ou le parking attenant à l'Arche des Neiges. Cette zone de stockage pourra être contiguë au locaux techniques et stockage à prévoir pour le pôle indoor.

6. Espace d'accueil

L'entrée du complexe est clairement identifiable, elle est facilement accessible par la clientèle, y compris avec un handicap. Elle donne sur un sas qui ouvre sur un hall d'accueil

L'accueil est le lieu où se produit le premier contact du client. Il est donc très important de soigner la décoration pour lui donner l'envie de poursuivre cette démarche. L'atmosphère doit faire référence à la thématique choisie ...

Après les éventuelles formalités (billets d'entrée ...), les points d'accueil permettent de se rendre indifféremment :

- à l'Arche des neiges,
- l'espace bien-être,
- le restaurant

L'implantation d'un accueil général unique pour l'ensemble du complexe peut s'avérer intéressante afin d'optimiser les modalités de gestion de l'équipement, en mutualisant les fonctions et le personnel. Cependant, cette option crée une contrainte supplémentaire sur un programme déjà complexe compte tenu de l'architecture originale de l'Arche des Neiges et d'une implantation singulière sur le site avec deux possibilités d'accès opposés (depuis le parking et/ou depuis la prairie des Sagnes).

Aussi, le nombre, la configuration et la localisation des points d'accueil restent à la libre appréciation du concepteur qui devra cependant garder comme principe directeur la rationalisation des surfaces et les fonctions. Il veillera par ailleurs à conserver des liens fonctionnels entre les différents points d'accueil afin de faciliter la desserte des diverses activités proposés au sein du complexe.

7. Aménagements extérieurs

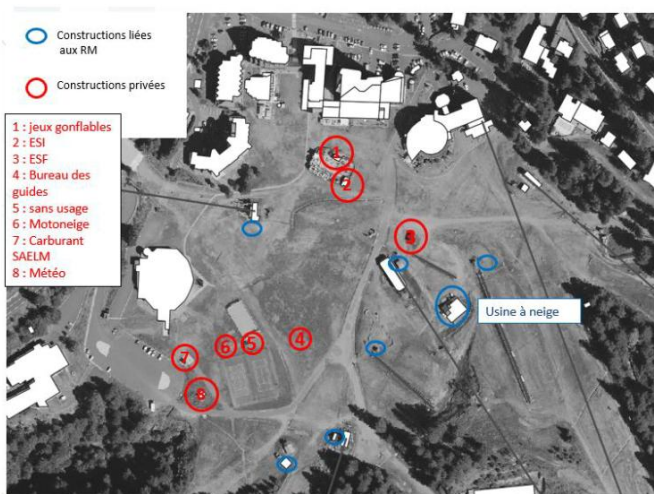
Le réaménagement de la prairie des Sagne est envisagé à court terme (2027) dans le cadre du projet global de requalification et mise en valeur paysagère de la station du Lioran.

La prairie des Sagnes constitue un élément de paysage emblématique de la station du Lioran, le foncier de la prairie est pourtant bien occupé aujourd'hui avec des remontées mécaniques et une multitude de cabanes qui ont une fonction principalement hivernale mais sont présentes à l'année, ce qui participe au manque de lisibilité du site. A l'inverse coté front bâti, la prairie manque de structuration. L'objectif est de requalifier la prairie de Sagne pour répondre aux enjeux paysages et aux besoins du public cible.

La prairie des Sagnes sera requalifiée pour répondre aux besoins du site avec la création d'un continuum piéton assurant le lien entre le « rondpoint » et l'Arche des Neiges aligné sur le front bâti.

Il constituera un espace de balade PMR/poussette/draisienne assurant le lien entre les différents activités et services proposé en cœur de station. Il permettrait d'organiser les éventuelles extensions des terrasses et pourrait être ponctué de tables de piquenique.

Pour afficher une cohérence d'usage et de paysage, la prairie de Sagne il faudra chercher à s'affranchir des multiples constructions existantes : la plupart des chalets pourrait être repositionnés à l'entrée et ainsi centralisée l'offre de prestations (moto neige / ESI / guides...).



Les principes de déplacement qui guideront la conception des aménagements sont les suivants :

- Travailler une porte d'entrée vers la Prairie des Sagnes, en signalant les accès principaux via la création de points singuliers ;
- Valoriser et ouvrir l'accès à la Prairie des Sagnes depuis la galerie marchande existante ;
- Rendre les cheminements intuitifs et qualifier les transitions, les connexions entre les différents espaces ;
- Concevoir un « mail » piétonnier en accompagnement de la D67 qui soit une extension de l'esplanade vers la Prairie des Sagnes.

Le réaménagement devra également prendre en compte les différents projets prévus sur le site dans le cadre la diversification des activités proposées sur la station :

- ✓ La requalification de l'Arche des Neiges en pôle indoor : une extension sera certainement créée pour y intégrer les nouveaux usages ou des locaux techniques, le restaurant sera repositionné du côté de la prairie des Sagnes, des circulation et aménagements seront prévus aux abords du bâtiment. **Une coordination étroite sera nécessaire avec l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge du projet de requalification de l'Arche des Neiges** afin de garantir la cohérence des aménagements projetés sur ce site.
- ✓ **La suppression du city stade, voire des terrains de tennis.** Les espaces ainsi libérés pourront être destinés à une aire de jeux, un lieu de rencontre ou de promenade. Une réflexion devra être menée sur cet espace dans l'objectif avec un renaturation : les eaux drainées de la prairie des Sagnes pourrait être dirigées vers ce point bas, avec création d'une zone humide à vocation pédagogique. Ces eaux pourraient ensuite être restitué au milieu naturel dans le ruisseau du Viaguin à proximité immédiate.

Le cheminement sur la prairie des Sagnes revêt un enjeu majeur de sécurité :

- ✓ De nombreuses pistes de ski convergent sur cet espace, il est donc nécessaire de concevoir des cheminements améliorant la sécurité des piétons et skieurs débutants vis-à-vis des pratiquants plus confirmés, et ceux qui ne maîtrisent pas complètement leur vitesse et trajectoires.
- ✓ **La liaison entre le font de neige et l'Arche des Neiges** est particulièrement délicate car elle est traversée par une piste où les skieurs doivent maintenir leur vitesse pour rejoindre les autres remontées mécaniques qui partent de la prairie. Un tunnel existe mais n'est pas idéalement positionné, et donc peu emprunté (en contrebas de la passerelle enjambant la D67). Une réflexion devra être menée pour améliorer la sécurité des usagers en période hivernale. Il faudra soit réserver et valoriser le tunnel existant, en créant une ambiance singulière le long de ce cheminement partiellement couvert, soit proposer une alternative plus intuitive, avec un nouvel ouvrage à définir faisant un lien direct avec l'Arche des Neiges ou l'extension à créer dans le cadre du projet de requalification.

Dans le cadre du projet de requalification de l'Arche des Neiges, **l'équipe de maîtrise d'œuvre aura en charge le réaménagement des abords du bâtiment et de (ou des) extension(s) à créer** : parking et zone de jeux actuelle à renaturer (voir périmètre d'étude présenté ci-après).

C. Le tableau des surfaces

1. Le restaurant

Désignation	SU envisagé (m ²)
Salle de restauration (80 couverts)	140
Bar	25
Accueil/vestiaire clients	10
Sanitaires clients	15
Vestiaires et sanitaires personnel	15
Bureau/gestion	10
Salle de pause	10
Cuisine professionnelle	35
Plonge et laverie	15
Réserves et stockages	15
Local poubelle	5
Local technique/ménage	5
sous-total	300
Terrasse extérieure (30 couverts)	50
TOTAL (m²)	350

2. L'espace bien-être

Désignation	SU envisagé (m ²)
Accueil & Vestiaires	30
Sanitaires	20
Espace Détente Commun (plage, circulation, tisanerie)	50
Bassins	32
Jacuzzis (x2)	25
Saunas (x2)	16
Hamam	20
Douches Expérience	6
Locaux Techniques	20
Espace Personnel	10
Stockage & Entretien	16
Espace de soin	20
Salle fitness	35
TOTAL (m²)	300

3. Le hall d'accueil

Désignation	SU envisagé (m ²)
Sas d'entrée	10
Salle des pas perdus	30
Sanitaires publics	15
Comptoir d'accueil et back office	20
Espace d'attente	40
Stockage	5
Total	120

NB : Les surfaces dédiées à l'accueil du public peuvent être réparties sur plusieurs points d'accueil desservant les différentes activités du complexe : restaurant, espace bien-être, pôle indoor.

4. Les locaux techniques et stockage pour tiers

Désignation	SU envisagé (m ²)
Réserves pour le buron du Baguet	15
Motoneiges électriques pour activités ludiques	70
Garage motoneiges SAEM	15
Local associatif	20
Local technique (chaufferie, pompe/filtration de espace bien-être)	50
Total	170

Notons que les « invariants » du programme (restaurant, espace bien être, accueil, local technique et stockage pour tiers) représentent une **surface globale de 940 m²**.

5. Le pôle indoor

Les surfaces disponibles pour la mise en place d'activités nouvelles au sein du bâtiment actuel de l'arche des neiges seront très dépendantes du maintien ou non de la patinoire dans sa configuration actuelle.

Par ailleurs, la suppression de la patinoire et de la tribune attenante peut offrir des surfaces disponibles pour y intégrer les invariants du programme tels que décrits ci-avant.

Ainsi, à partir des surfaces actuelles de l'arche des neiges, on peut définir plusieurs hypothèses d'aménagements et surface associées selon les différentes configurations envisageables :

Configuration actuelle

Désignation	SU m ²
RDC	
Patinoire	765
Douches sanitaires	32
Locaux patins	40
Locaux personnel patinage	35
Vestiaires patins	95
Club House club hockey	80
Stockage club de hockey	40
Locaux techniques	126
Circulations	230
Sous-total	1443
R+1	
Bar restaurant	120
Terrasse	42
Mezzanine	250
Dégagement	45
Buvette/snack	18
Tribune	120
Sous-total	595
TOTAL (m²)	2038

Réhabilitation de l'arche des neiges : maintien de la patinoire

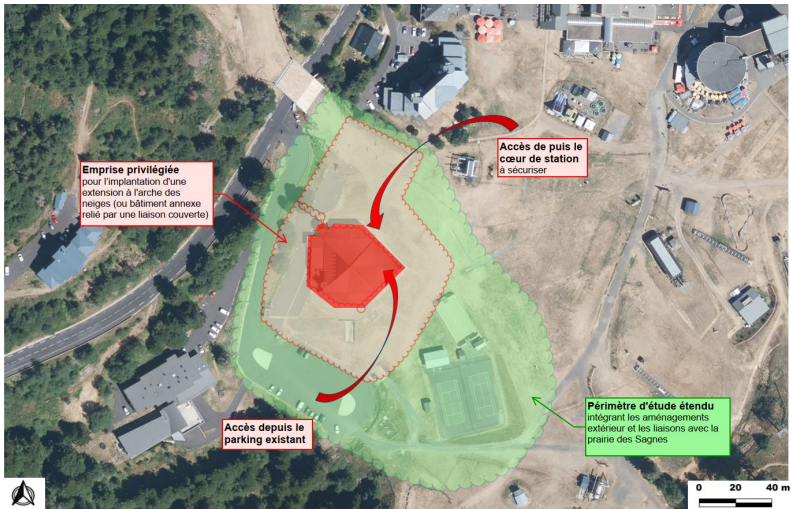
Désignation	SU m ²
RDC	
Patinoire	765
Douches sanitaires	32
Locaux patins	40
Locaux personnel patinage	35
Vestiaires patins	95
Club House club hockey	80
Stockage club de hockey	40
Locaux techniques	126
Circulations	230
Sous-total	1443
R+1	
Espace goûter	80
Plaine de jeux	105
Game zone	110
Circulation, dégagement	140
Terrasse	40
Tribune	120
Sous-total	595
TOTAL (m²)	2038

Requalification de l'arche des neiges : suppression de la patinoire

Désignation	SU m ²
RDC	
Spéléobox	60
Accueil bowling, bar	60
Locaux du personnel	35
Bowling	260
Espace fun climbing	130
Espace escalade	310
Local technique	30
Circulations	385
Sous-total	1270
R+1	
Espace goûter	80
Plaine de jeux	105
Game zone	110
Circulation, dégagement	100
Terrasse	40
Sous-total	435
TOTAL (m²)	1705

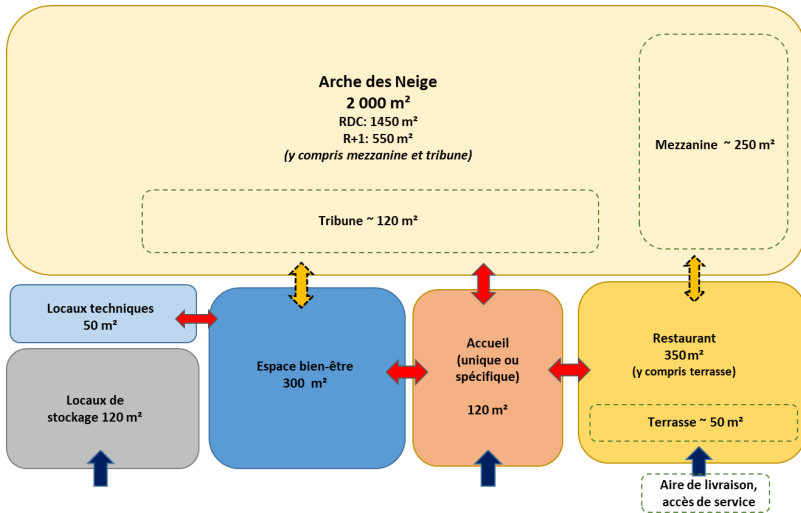
Nota bene : la configuration « suppression patinoire » permet dans ce scénario d'intégrer une partie du programme des « invariants » au sein de l'enveloppe actuelle de l'arche des neiges (330 m² environ dans l'hypothèse envisagée).

D. Le périmètre d'études



E. Schémas fonctionnels

1. Schéma général du complexe



IV. COUT ET CALENDRIER PREVISIONNEL DE L'OPERATION

A. Enveloppe prévisionnelle de l'opération

L'enveloppe prévisionnelle de l'ensemble des travaux est estimée, au stade programme, à :
7 200 000,00 € HT décomposée comme suit :

Désignation	Montant € HT
Extension ou bâtiment annexe relié à l'arche des neiges	1 800 000,00
Clos couvert de l'arche des neiges (bâti existant)	2 400 000,00
Rénovation intérieure de l'arche des neiges (bâti existant)	2 700 000,00
Aménagements extérieurs	300 000,00
TOTAL	7 200 000,00

Cette enveloppe ne comprend pas :

- Le mobilier
- Les modules d'escalade et de jeux

En intégrant les honoraires de maîtrise d'œuvre, les primes de concours, les frais d'études annexes (étude de sol, bureau de contrôle...) et le poste divers et imprévu, le montant global de l'opération s'élève à 9 000 000, 00 € HT soit **10 800 000,00 € TTC**

B. Calendrier prévisionnel de l'opération

Le calendrier y compris phases de validation par le maître d'ouvrage pourrait être le suivant :

- ✓ Concours de maître d'œuvre de novembre 2025 à mai 2026
- ✓ Etudes APS/APD de juin 2024 à septembre 2026
- ✓ Dépôt du permis de construire : octobre 2026
- ✓ Projet en février 2027
- ✓ DCE pour mars 2027
- ✓ Consultation des entreprises avril / mai 2027
- ✓ Choix des entreprises et mise au point des marchés : juin 2027
- ✓ Début des travaux en septembre 2027 pour une durée estimée à 24 mois
- ✓ Réception des travaux : septembre 2029

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°25CD04-4

Charte d'engagement - Mobilisation partenariale pour une valorisation de l'Offre Foncière et Immobilière à destination des Acteurs Économiques

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental, régulièrement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental.

Présents : M. Didier ACHALME, Mme Dominique BEAUDREY, M. Jamal BELAÏDI, Mme Sophie BENEZIT, Mme Marina BESSE, Mme Aurélie BRESSON, Mme Valérie CABECAS, M. Gilles CHABRIER, Mme Céline CHARRIAUD, Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Gilles COMBELLE, M. Alain DELAGE, Mme Annie DELRIEU, M. Philippe FABRE, M. Bruno FAURE, M. Stéphane FRECHOU, Mme Sylvie LACHAIZE, Mme Isabelle LANTUEJOL, Mme Mireille LEYMONIE, M. Jean MAGE, M. Pierre MATHONIER, Mme Magali MAUREL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Mme Valérie RUEDA.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Jean-Yves BONY donne pouvoir à Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Vincent DESCOEUR donne pouvoir à Mme Isabelle LANTUEJOL, M. Florian MORELLE donne pouvoir à Mme Dominique BEAUDREY, Mme Valérie SEMETEYS donne pouvoir à M. Gilles COMBELLE, M. Christophe VIDAL donne pouvoir à Mme Sophie BENEZIT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène ROQUETTE

Rapporteur : Jamal BELAÏDI

Le Conseil départemental,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et des avis émis par les Commissions et après en avoir délibéré,

Par 30 voix pour.

Vu la délibération n°25CD02-1 du Conseil départemental du 20 juin 2025 approuvant le Programme d'action touristique départemental 2025-2028 ;

Considérant les objectifs de ce programme ;

- **APPROUVE** la charte d'engagement avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes relative à la mobilisation partenariale pour une valorisation de l'Offre Foncière et Immobilière à destination des acteurs économiques dont le projet est joint en annexe de la présente délibération.

- **AUTORISE** Monsieur le Président du Conseil départemental ou son représentant à signer ladite charte.

Publication : 12-11-2025

Transmission Préfecture : 12-11-2025

Pour extrait certifié conforme au registre des

délibérations du Conseil départemental

Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Mobilisation partenariale pour une valorisation de l'Offre Foncière et Immobilière à destination des Acteurs Économiques

Entre les soussignés :

- **Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme (ART)**
11 bis Quai Perrache 69 002 LYON,
Siret n°824 433 866 00046,
Représentée par

Et

- **Nom partenaire**
Représenté(e) par

Article 1 – Objet de la charte

La présente charte d'engagement a pour objet de fixer les modalités de coopération entre la **Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département, Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme, l'Agence Départementale du Tourisme** afin de créer les conditions favorables à l'émergence de projets structurants sur les territoires, pour encourager la reprise ou la création de projets d'hébergement touristique.

Article 2 – Engagements respectifs des parties prenantes

2.1 Gouvernance partagée et coordination générale

Les partenaires réunis autour de cette démarche conviennent de la nécessité d'une gouvernance collaborative afin de garantir la bonne conduite de l'ensemble des actions. Les parties s'engagent à participer aux points d'étape initiés par Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme et la Direction du Tourisme, pour ajuster les orientations, faire le bilan des avancées, et partager les enseignements clés.

2.2 Identification des besoins et répartition des tâches

Afin de caractériser l'offre foncière et immobilière existante, les partenaires départementaux **s'engagent à :**

- Collaborer à la réalisation d'un cahier des charges à partir de critères issus du dialogue entre l'ensemble des partenaires et en lien avec les attentes des opérateurs. L'objectif étant de sélectionner une offre significative pour le territoire dans une perspective de reprise d'activité touristique pérenne.
- Elaborer un recensement des sites disponibles à la vente ou à l'exploitation incluant les fonciers vacants, les surfaces sous-exploitées, les biens patrimoniaux à réhabiliter, les plateaux commerciaux inoccupés.
- Repérer les structures territoriales, telles que les agences immobilières, disposant déjà d'offres significatives, afin soit d'éviter les redondances soit de relayer celles qui, bien qu'elles semblent pouvoir correspondre aux attentes d'un opérateur touristique, ne trouvent pas de repreneurs et manquent de visibilité.
- Réaliser des visites sur site pour évaluer le potentiel de l'offre foncière ou immobilière en conditions réelles et compléter une fiche descriptive détaillée de l'offre.
- En lien étroit avec Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme et la Direction du Tourisme, garantir un accompagnement fluide et efficace des opérateurs, de la prise de contact à la visite du site, jusqu'à la concrétisation du projet.
- Désigner un contact référent pour chacun des bien identifiés et assurer la mise à jour régulière des offres mises en ligne.
- Partager à Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme et la Direction du Tourisme un bilan annuel sur l'impact territorial de la mission : dynamisation économique locale, création d'emplois, réactivation du foncier inactif etc.

Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme et la **Direction du Tourisme** s'engagent à :

- Sélectionner une plateforme de mise en ligne garantissant la visibilité et l'accessibilité des offres qualifiées. Outre l'offre, l'outil numérique relaiera de l'information sur les dispositifs d'accompagnement en ingénierie départementaux et régionaux.
- Mettre à disposition de ses partenaires départementaux des données touristiques locales ou régionales afin de conforter la valorisation de l'offre dont :
 - o Les fiches ratio comprenant des données sur la fréquentation, l'approche client, les investissements et le fonctionnement afin d'accompagner les projets d'hébergements dans les secteurs de l'hôtellerie et hôtellerie de plein air.
 - o Le METT (Module d'Évaluation du poids Touristique d'un Territoire) permettant d'évaluer l'impact économique du tourisme : fréquentation, retombées économiques et emplois salariés touristiques à l'échelle d'un EPCI, espace géo-touristique, Parc naturel...

- Constituer et mutualiser un fichier d'opérateurs à partir de l'identification de leurs axes de recherche et opportunités de développement. Ces contacts seront issus des web séminaires FTI d'Atout France également associés à d'autres canaux d'information tels que la presse spécialisée, le Salon des Entrepreneurs, Bpifrance... ainsi que les contacts éventuellement fournis par les partenaires départementaux.
- Démarcher les opérateurs, puis les orienter vers les outils en ligne pour une mise en relation avec l'offre disponible à la vente ou à l'exploitation.
- Mobiliser le Cercle des Financeurs et des investisseurs en cas de difficulté à finaliser le tour de table du financement.
- Faire évoluer les outils, les méthodes et les partenariats dans une logique d'amélioration continue.
- Animer la démarche de suivi de la mission à l'échelle régionale.

Article 3 – Durée

- Cet accord de partenariat est conclu à compter de sa date de signature par toutes les Parties pour une durée de 3 ans.

Article 4 – Sous-Traitance

- Chaque Partie accepte d'ores et déjà que les autres parties puissent réaliser tout ou partie de leurs engagements au titre des présentes, en recourant à un ou plusieurs sous-traitants.
- Chaque Partie sous-traitante assumera seule à l'égard des autres Parties la responsabilité de la bonne exécution des prestations ainsi confiées à des tiers.

Article 5 – Modification de la convention

- La présente charte ne pourra être modifiée que par avenant signé entre les parties pour la durée restant à courir.
- Cet avenant précisera les éléments modifiés de la convention initiale, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis dans la présente charte.

Article 6 – Résiliation

- En cas de non-respect des engagements cités à l'article 2 de la présente charte par l'une ou l'autre des parties, le partenariat pourra être dénoncé par l'une ou l'autre des parties par LRAR.

Article 7 – Données personnelles

- Dans le cadre de la présente convention, les Parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement des données à caractère personnel. Les Parties s'engagent à utiliser les données recueillies pour les seuls besoins de l'exécution de la convention ainsi qu'à respecter et à faire respecter par les personnes auxquelles seront confiées le traitement d'informations à caractère personnel des participants et les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'information, aux fichiers et aux libertés.

- Fait à Lyon, le

Pour **Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme**
Représenté par
Nom / Fonction

Pour **Nom du partenaire**
Représenté par
Nom/Fonction

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°25CD04-5

Soutien financier à la mobilité des aides à domicile et l'organisation du temps de dialogue et de partage de bonnes pratiques versé aux Départements par la CNSA

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental, régulièrement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental.

Présents : M. Didier ACHALME, Mme Dominique BEAUDREY, M. Jamal BELAÏDI, Mme Sophie BENEZIT, Mme Marina BESSE, Mme Aurélie BRESSON, Mme Valérie CABECAS, M. Gilles CHABRIER, Mme Céline CHARRIAUD, Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Gilles COMBELLE, M. Alain DELAGE, Mme Annie DELRIEU, M. Philippe FABRE, M. Bruno FAURE, M. Stéphane FRECHOU, Mme Sylvie LACHAIZE, Mme Isabelle LANTUEJOL, Mme Mireille LEYMONIE, M. Jean MAGE, M. Pierre MATHONIER, Mme Magali MAUREL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Mme Valérie RUEDA.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Jean-Yves BONY donne pouvoir à Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Vincent DESCOEUR donne pouvoir à Mme Isabelle LANTUEJOL, M. Florian MORELLE donne pouvoir à Mme Dominique BEAUDREY, Mme Valérie SEMETEYS donne pouvoir à M. Gilles COMBELLE, M. Christophe VIDAL donne pouvoir à Mme Sophie BENEZIT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène ROQUETTE

Rapporteur : Sylvie LACHAIZE

Le Conseil départemental,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et des avis émis par les Commissions et après en avoir délibéré,

Par 30 voix pour.

Vu la loi n°2024-317 du 8 avril 2024 portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir et de l'autonomie, notamment son article 20 ;

Vu le décret n°2025-817 du 13 août 2025 relatif à l'aide financière de soutien à la mobilité et aux temps de dialogue et de partage de bonnes pratiques versée aux Départements et aux Collectivités territoriales uniques par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et fixant son montant pour 2025 ;

- **APPROUVE** le programme général de soutien à la mobilité des aides à domicile et le programme favorisant l'organisation de temps de dialogue et de partage de bonnes pratiques entre les professionnels de l'aide à domicile, comme suit :

1. Programme général de soutien à la mobilité des aides à domicile

- Montant total prévisionnel : 411 311 €
- Ventilation annuelle :
 - 2025 : 17 679 €
 - 2026 : 393 632 €
- Nombre de SAD concernés et type :

Statut	Nombre de SAD
Public habilité à l'aide sociale	0
Public non habilité à l'aide sociale	0
Privé non lucratif habilité à l'aide sociale	2
Privé non lucratif non habilité à l'aide sociale	1
Privé lucratif non habilité à l'aide sociale	1
Privé lucratif habilité à l'aide sociale	0

Volet aide à la constitution de flottes de véhicules à faibles ou très faibles émissions à l'achat ou en location longue durée

- Achat : 9 véhicules, aide unitaire : 20 000 € dont :
 - Achat direct : 180 000 €
 - Amortissement : 0 €
- Location : 23 véhicules, aide mensuelle : 350 €
- Types : électriques

2. Programme favorisant l'organisation de temps de dialogue et de partage de bonnes pratiques entre les professionnels de l'aide à domicile

- Objectifs : échanges sur l'organisation du travail, sur des situations complexes ou problématiques accompagnées à domicile, temps de renforcement de la dynamique collective,
- Montant total prévisionnel : 4 676 €
- Ventilation annuelle :
 - 2025 : 821 €
 - 2026 : 3 855 €
- Types d'actions : rencontres entre aides à domicile, groupes d'expression, analyse des pratiques, ateliers thématiques.

- **VALIDE** la répartition et l'utilisation de l'aide de 415 987 €, attribuée au Département du Cantal par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, au titre de l'exercice 2025, en application de l'annexe du décret n°2025-817 du 13 août 2025, comme suit :

	ADMR		ASeD		ASP		AD		TOTAL	
	montant	nb de véhicules	montant	nb de véhicules	montant	nb de véhicules	montant	nb de véhicules	montant	nb de véhicules
PROGRAMME GENERAL DE SOUTIEN A LA MOBILITE DES AIDES A DOMICILE	411 311 €									
<i>flotte de véhicules électriques</i>	<i>276 600 €</i>									
achat	- €	0	140 000 €	7	20 000 €	1	20 000 €	1	180 000 €	9
location	96 600 €	23	- €	0	- €	0	- €	0	96 600 €	23
<i>aides générales à la mobilité</i>	<i>134 711 €</i>									
forfait entretien véhicules personnels des aides à domicile	91 890 €		23 669 €		- €		- €		115 559 €	
quote-part location de véhicules à usage professionnel et personnel par aides à domicile	15 120 €		3 024 €		- €		1 008 €		19 152 €	
PROGRAMME ORGANISATION DE TEMPS DE DIALOGUE ET DE PARTAGE DE BONNES PRATIQUES	4 676 €									
temps de dialogue et de partage de bonnes pratiques	1 960 €		1 594 €		821 €		301 €		4 676 €	
TOTAL	205 570 €	23	168 287 €	7	20 821 €	1	21 309 €	1	415 987 €	32

*achetées ou louées par le SAD

Publication : 12-11-2025

Transmission Préfecture : 12-11-2025

Pour extrait certifié conforme au registre des
délibérations du Conseil départemental
Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°25CD04-6

**Contrat Cantal Développement 2022-2027 -
Avenant n°1 au contrat du territoire d'Aurillac Agglomération**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental, régulièrement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental.

Présents : M. Didier ACHALME, Mme Dominique BEAUDREY, M. Jamal BELAÏDI, Mme Sophie BENEZIT, Mme Marina BESSE, Mme Aurélie BRESSON, Mme Valérie CABECAS, M. Gilles CHABRIER, Mme Céline CHARRIAUD, Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Gilles COMBELLE, M. Alain DELAGE, Mme Annie DELRIEU, M. Philippe FABRE, M. Bruno FAURE, M. Stéphane FRECHOU, Mme Sylvie LACHAIZE, Mme Isabelle LANTUEJOL, Mme Mireille LEYMONIE, M. Jean MAGE, M. Pierre MATHONIER, Mme Magali MAUREL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Mme Valérie RUEDA.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Jean-Yves BONY donne pouvoir à Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Vincent DESCOEUR donne pouvoir à Mme Isabelle LANTUEJOL, M. Florian MORELLE donne pouvoir à Mme Dominique BEAUDREY, Mme Valérie SEMETEYS donne pouvoir à M. Gilles COMBELLE, M. Christophe VIDAL donne pouvoir à Mme Sophie BENEZIT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène ROQUETTE

Rapporteur : Valérie CABECAS

Le Conseil départemental,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et des avis émis par les Commissions et après en avoir délibéré,

Par 29 voix pour - 1 non-participation(s). Pierre MATHONIER ne participe pas au vote.

Vu la délibération n°21CD06-35 du Conseil départemental du 14 décembre 2021 approuvant les dispositifs contractuels en faveur des territoires pour la période 2022-2027, notamment le dispositif Contrat Cantal Développement ainsi que les crédits pluriannuels y étant affectés ;

Vu la délibération n°22CD05-23 du Conseil départemental du 12 décembre 2022 approuvant le Contrat Cantal Développement de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac ;

Considérant la demande d'Aurillac Agglomération d'intégrer de nouveaux projets au Contrat Cantal Développement 2022-2027 et d'en remplacer un prévu au contrat initial ;

- **AUTORISE**, par dérogation aux règles édictées dans la délibération n°21CD06-35 prise par le Conseil départemental le 14 décembre 2021, la possibilité de financer à plus de 25 % les projets de commerce à Sansac-de-Marmiesse et du bâtiment du stade de rugby de Saint-Paul-des-Landes.

- **APPROUVE** l'avenant n°1 au Contrat Cantal Développement 2022-2027 du territoire d'Aurillac Agglomération suivant le tableau récapitulatif joint en annexe de la présente délibération.

- **AUTORISE** Monsieur le Président du Conseil départemental ou son représentant à signer ledit avenant n°1.

- **DONNE DELEGATION** à la Commission Permanente pour assurer sa mise en oeuvre, notamment pour confirmer l'attribution et le montant des aides au fur et à mesure des dépôts de demande des bénéficiaires.

Publication : 12-11-2025

Transmission Préfecture : 12-11-2025

Pour extrait certifié conforme au registre des
délibérations du Conseil départemental
Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Contrat Cantal Développement 2022-2027 - avenant n°1



	Année(s)	Coût estimé	Subvention Département
Projets intercommunaux			
Tour du lac de Saint Etienne Cantales - partie CABA - sentiers	2023-2025	690 500 €	146 915 €
Tour du lac de Saint Etienne Cantales - partie CABA - passerelle du Ribeyrès			103 085 €
Réfection et agrandissement du boulodrome communautaire	2024-2025	2 500 000 €	350 000 €
création d'un nouvel Office du Tourisme communautaire sur le site d'Angoulême à Aurillac	2025-2027	1 575 000 €	400 000 €
Réhabilitation chambre de Clavières, reprise de la traversée de rivière au pont de Mousset (hors travaux de restauration de la continuité écologique - autre aide CD)	2023	866 666 €	86 000 €
Travaux d'interconnexion entre le réseau de Vézac et le Grand Réseau	2024-2025	450 000 €	45 000 €
Travaux de réhabilitation / reconstruction de réservoirs d'eau potable	2023-2024	1 000 000 €	100 000 €
Travaux de réhabilitation des captages d'eau potable et autres travaux liés aux procédures de DUP des captages	2024-2027	1 630 000 €	300 000 €
Rénovation de la pelouse du Stade Jean Ainc	2026-2027	900 000 €	103 085 €
Sous total maîtrise d'ouvrage CABA :		9 612 166 €	1 531 000 €

	Année(s)	Coût estimé	Subvention Département
Projets autres maîtres d'ouvrage			
Arpajon - restructuration de l'école	2022-2023	410 000 €	75 000 €
Saint Paul des Landes - pôle enfance jeunesse - partie restructuration du groupe scolaire	2023-2025	854 573 €	75 000 €
Aurillac - création d'un club house au stade de Baradel	2022-2023	108 217 €	27 000 €
Aurillac - modernisation du grand équipement sportif structurant de la Ponétie : salle multi-accueil	2023-2024	579 516 €	120 000 €
Saint Simon - restructuration du stade de rugby	2022-2023	466 300 €	100 000 €
Ytrac - Salle multi-activité intergénérationnelle - part à vocation supra-communale	2023-2024	2 500 000 €	250 000 €
Association Artopia : laboratoire des cultures urbaines	2023-2024	405 000 €	60 000 €
Association Bastissem à Orihac : maison des cultures occitanes	2022-2023	190 000 €	12 000 €
Jussac - restructuration de l'école	2024-2026	2 040 000 €	204 000 €
Arpajon - modernisation de l'espace sportif	2025-2026	400 000 €	100 000 €
Sansac de Marmiesse - création d'un commerce	2025-2027	130 000 €	65 000 €
Saint Paul des Landes - bâtiment du stade de rugby	2025-2027	60 000 €	21 000 €
Sous total maîtrise d'ouvrage autre :		5 513 606 €	1 109 000 €
Total général Contrat Cantal Développement		15 125 772 €	2 640 000 €

Enveloppe maximale : 2 640 000 €

Le Président
du Conseil départemental du Cantal,

Bruno FAURE

Le Président
d'Aurillac Agglomération

Pierre MATHONIER

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°25CD04-7

Fonds Cantal Solidaire : réévaluation de l'engagement financier 2025 du Département et attribution de subventions 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental, régulièrement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental,

Présents : M. Didier ACHALME, Mme Dominique BEAUDREY, M. Jamal BELAÏDI, Mme Sophie BENEZIT, Mme Marina BESSE, Mme Aurélie BRESSON, Mme Valérie CABECAS, M. Gilles CHABRIER, Mme Céline CHARRIAUD, Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Gilles COMBELLE, M. Alain DELAGE, Mme Annie DELRIEU, M. Philippe FABRE, M. Bruno FAURE, M. Stéphane FRECHOU, Mme Sylvie LACHAIZE, Mme Isabelle LANTUEJOL, Mme Mireille LEYMONIE, M. Pierre MATHONIER, Mme Magali MAUREL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Mme Valérie RUEDA.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Jean-Yves BONY donne pouvoir à Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Vincent DESCOEUR donne pouvoir à Mme Isabelle LANTUEJOL, M. Jean MAGE donne pouvoir à M. Bruno FAURE, M. Florian MORELLE donne pouvoir à Mme Dominique BEAUDREY, Mme Valérie SEMETEYS donne pouvoir à M. Gilles COMBELLE, M. Christophe VIDAL donne pouvoir à Mme Sophie BENEZIT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène ROQUETTE

Rapporteur : Valérie CABECAS

Le Conseil départemental,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et des avis émis par les Commissions et après en avoir délibéré,

Par 28 voix pour - 2 non-participation(s). Gilles COMBELLE ne participe pas au vote ainsi que Florian MORELLE par le pouvoir donné.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°21CD06-35 du Conseil départemental du 14 décembre 2021 approuvant les dispositifs contractuels en faveur des territoires pour la période 2022-2027 et décidant de mobiliser une enveloppe de 15 000 000 € pour le dispositif Fonds Cantal Solidaire, répartie en deux périodes de 3 ans (2022-2024 et 2025-2027) ;

Vu la délibération n°24CD06-24 du Conseil départemental du 16 décembre 2024 approuvant les modalités du dispositif Fonds Cantal Solidaire pour la période 2025-2027 ;

Vu la délibération n°25CD02-16 du Conseil départemental du 20 juin 2025 approuvant les modalités modificatives du dispositif Fonds Cantal Solidaire pour la période 2025-2027 et limitant l'engagement financier du Conseil départemental pour les dossiers de l'année 2025 à 2 500 000 € ;

Vu la délibération n°25CD02-17 du Conseil départemental du 20 juin 2025 attribuant les aides 2025 au titre du dispositif Fonds Cantal Solidaire 2025-2027 et notamment les aides attribuées aux Communes de Maurs et Deux-Verges ;

Considérant les dossiers présentés par les Communes ;

- **MODIFIE** la limite de l'engagement financier du Conseil départemental au titre du Fonds Cantal Solidaire 2025, pour le porter de 2 500 000 € à 2 575 000 € ;

- **ATTRIBUE** au titre du Fonds Cantal Solidaire 2025 une subvention de 10 000 € sur la base d'une dépense éligible de 105 326 € HT à la Commune de Cezens, pour le prolongement des voies communales d'Aubaguet et Lalo ;

- **ANNULE** la subvention de 14 000 € accordée à la Commune de Deux-Verges au titre du Fonds Cantal Solidaire 2024 par délibération n°24CD04-12 du Conseil départemental du 27 septembre 2024 pour une opération de distribution d'eau ;

- **MODIFIE** la subvention de 20 000 € accordée à la Commune de Deux-Verges au titre du Fonds Cantal Solidaire 2025 pour son programme de voirie 2025, pour la porter à 34 000 € sur une base de dépense éligible de 301 981 € ;

- **MODIFIE** la subvention de 10 000 € accordée à la Commune de Maurs au titre du Fonds Cantal Solidaire 2025 pour son programme de voirie 2025, pour la porter à 15 000 € sur une base de dépense éligible de 125 000 € ;

- **ATTRIBUE** une subvention de 27 025 € sur la base d'une dépense éligible de 540 500 € HT à la Commune du Rouget-Pers pour la construction d'un bâtiment communal sur la zone d'activités Esternes ;

- **ATTRIBUE** une subvention de 12 000 € sur la base d'une dépense éligible de 64 000 € HT à la Commune de Sainte-Anastasie pour l'acquisition d'un tracteur et des équipements associés ;

- **ATTRIBUE** au titre du Fonds Cantal Solidaire 2025 une subvention de 5 500 € sur la base d'une dépense éligible de 11 171,46 € HT à la Commune de Chalignac pour la réfection du mur de soutènement de la route départementale n°105 situé dans le Bourg.

Les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits au chapitre 204 du Budget départemental.

Publication : 12-11-2025

Transmission Préfecture : 12-11-2025

Pour extrait certifié conforme au registre des
délibérations du Conseil départemental
Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°25CD04-8

Fonds Cantal Innovation - Appel à projets "Création, modernisation et sécurisation d'espaces d'expositions temporaires d'œuvres d'artistes professionnels"

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental, régulièrement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental.

Présents : M. Didier ACHALME, Mme Dominique BEAUDREY, M. Jamal BELAÏDI, Mme Sophie BENEZIT, Mme Marina BESSE, Mme Aurélie BRESSON, Mme Valérie CABECAS, M. Gilles CHABRIER, Mme Céline CHARRIAUD, Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Gilles COMBELLE, M. Alain DELAGE, Mme Annie DELRIEU, M. Philippe FABRE, M. Bruno FAURE, M. Stéphane FRECHOU, Mme Sylvie LACHAIZE, Mme Isabelle LANTUEJOL, Mme Mireille LEYMONIE, M. Pierre MATHONIER, Mme Magali MAUREL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Mme Valérie RUEDA.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Jean-Yves BONY donne pouvoir à Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Vincent DESCOEUR donne pouvoir à Mme Isabelle LANTUEJOL, M. Jean MAGE donne pouvoir à M. Bruno FAURE, M. Florian MORELLE donne pouvoir à Mme Dominique BEAUDREY, Mme Valérie SEMETEYS donne pouvoir à M. Gilles COMBELLE, M. Christophe VIDAL donne pouvoir à Mme Sophie BENEZIT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène ROQUETTE

Rapporteur : Valérie CABECAS

Le Conseil départemental,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et des avis émis par les Commissions et après en avoir délibéré,

Par 30 voix pour.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°21CD06-31 du Conseil départemental du 14 décembre 2021 adoptant le Schéma départemental d'action culturelle 2022-2027 ;

Vu la délibération n°21CD06-35 du Conseil départemental du 14 décembre 2021 approuvant les dispositifs contractuels en faveur des territoires et notamment le Fonds Cantal Innovation pour la période 2022-2027 ;

- **APPROUVE** le cahier des charges de l'appel à projets "Création, modernisation et sécurisation d'espaces temporaires d'œuvres d'artistes professionnels" dont le projet est joint en annexe de la présente délibération.

- **AUTORISE** Monsieur le Président du Conseil départemental ou son représentant à signer tout document afférent au conventionnement et au suivi du dossier

- **DONNE DELEGATION** à la Commission Permanente pour la sélection des candidats et l'attribution des subventions.

Publication : 12-11-2025

Transmission Préfecture : 12-11-2025

Pour extrait certifié conforme au registre des
délibérations du Conseil départemental

Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

APPEL À PROJETS

CRÉATION, MODERNISATION ET SÉCURISATION D'ESPACES D'EXPOSITIONS TEMPORAIRES D'ŒUVRES D'ARTISTES PROFESSIONNELS

CAHIER DES CHARGES

CALENDRIER

Publication de l'appel à projets : 13 novembre 2025

Dates limites de dépôt des candidatures : 1^{er} mars 2026 à 12h00 (midi, heure de Paris).

Les candidatures peuvent être soumises à compter de la date de publication de l'AAP.

ADRESSE DE PUBLICATION DE L'APPEL À PROJETS

Le cahier des charges du présent appel à projets est disponible et téléchargeable sur le site du Conseil départemental du Cantal : <https://www.cantal.fr/le-conseil-departemental/les-appels-a-projets/> ; paragraphe "Développement du territoire".

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES AUPRÈS DE :

Véronique Breuil-Martinez
mail : vbreuil-martinez@cantal.fr

ou

Fanny Molenat
Mail : fmolenat@cantal.fr

1. OBJET ET CADRE DE L'APPEL À PROJETS

Depuis 25 ans, le Conseil départemental du Cantal a accompagné et accompagne les porteurs de projets publics et privés dans la conservation, le fonctionnement et la mise en valeur des lieux culturels et patrimoniaux du territoire (aides patrimoniales, médiathèques, musées, développement culturel ...). Aujourd'hui, le public cantalien découvre les arts visuels et les arts plastiques grâce aux résidences artistiques territoriales, aux commandes publiques d'art contemporain, aux initiatives ponctuelles et au développement de l'artothèque départementale.

Accueillant du public et encore peu nombreux, les lieux d'exposition offrent ou peuvent offrir une opportunité d'accès aux œuvres pour tous et de mise en dialogue avec les collections existantes dans le cadre d'expositions temporaires (artothèque, institutions régionales et nationales).

Ainsi, les lieux d'exposition contribuent à la qualité de vie des habitants, à l'attractivité et au développement touristique du territoire.

Conscient des exigences techniques liées à l'accueil potentiel des œuvres, le Conseil départemental ouvre le présent appel à projets afin de favoriser la création et la mise à niveau d'espaces d'expositions d'œuvres d'art dans des lieux accueillant du public.

2. CADRE D'ÉGIBILITÉ

2.1. Porteurs de projets éligibles

- **Communes et établissements associés, structures de coopération intercommunale, syndicats mixtes.**
- **Propriétaires privés de bâti monument historique ouvert au public au minimum 2 mois par an.**

Un seul projet éligible par propriétaire.

Le porteur de projet est garant de la mise en œuvre du projet ainsi que du maintien de la vocation d'usage telle que définie dans le projet. Il s'engage à l'exécution des préconisations techniques effectuées en amont par les services instructeurs.

2.2. Conditions d'éligibilité

Être propriétaire de l'espace à aménager et porteur d'un projet culturel.

3. SOUTIEN FINANCIER

Le taux d'intervention fixé est au maximum de 50 % du montant HT du coût des travaux à concurrence d'un montant de subvention plafonné à 50 000 € par projet et un plancher de subvention fixé à 1 000 €.

Pour une même opération, l'aide attribuée par le Département au titre de cet appel à projets ne pourra être cumulée avec d'autres aides du Département.

4. TRAVAUX ÉLIGIBLES

Afin de créer, d'améliorer, de sécuriser et de moderniser des espaces d'exposition temporaires d'œuvres d'art, sont éligibles les travaux suivants :

- § Projets d'architectes pour la création ou modernisation d'espaces d'exposition (étude et réalisation) ;
- § Installation d'alarmes pour la protection des œuvres (achat et installation du matériel) ;
- § Protection physique des ouvrants et baies (ébénisterie, ferronnerie ...) ;
- § Systèmes d'éclairages (led ...) ;
- § Systèmes de fixation ...

Sont inéligibles les dépenses d'acquisition d'œuvres et de montage d'expositions.

5. MODALITÉS DE DÉPÔT DES DOSSIERS ET INSTRUCTION

Les dossiers de candidature devront être déposés sous forme électronique en un exemplaire, avant la date de clôture de l'appel à projets sur la plateforme de dématérialisation du Conseil départemental.

Le dossier devra, a minima, comprendre les pièces suivantes :

- § Une note d'intention détaillée expliquant les objectifs techniques (travaux prévus) et culturels (orientation, grandes lignes) du projet et précisant l'intérêt attendu pour les publics ;
- § Un plan de financement détaillé du projet ;
- § Un (ou plusieurs) devis détaillé(s), accompagnés des fiches techniques des matériels faisant l'objet des acquisitions envisagées ;
- § Un IBAN si le candidat ne bénéficie pas déjà d'aides du Conseil départemental ;

ET

- § Pour les propriétaires publics : la délibération de la collectivité ou de l'organe décisionnaire de l'établissement favorable au projet et validant le plan de financement (ou la Décision autorisant l'exécutif à le faire) ;
- § Pour les propriétaires privés : un acte de propriété.

Les dossiers seront instruits à réception du dossier complet et les subventions attribuées dans la limite de l'enveloppe disponible.

6. CONTRACTUALISATION

À l'issue de la sélection des candidats, chaque structure retenue reçoit une notification de subvention et une convention de financement à signer.

Cette convention précise les modalités d'intervention financière du Conseil départemental ainsi que les obligations du candidat.

Le versement de la subvention se fera à l'achèvement des travaux sur présentation des factures acquittées après visite de contrôle.

Les obligations du candidat sont notamment de :

- Réaliser le projet dans les conditions décrites dans le cahier des charges de l'appel à projet et dans la note d'intention détaillée ;
- Suivre les préconisations techniques des services ;
- Maintenir l'accessibilité au public des espaces aménagés au moins deux mois par an pendant une durée minimale de 5 ans ;
- Mettre en œuvre les outils de communication tels que décrits dans la convention ;
- Avoir terminé les travaux au plus tard 12 mois après l'attribution de la subvention.

7. ENCADREMENT EUROPÉEN

Dispositif d'aide pris en application du régime d'aide exempté n° SA.111666, relatif aux aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2024-2026, adopté sur la base du règlement général d'exemption par catégorie n° 651/2014 de la Commission européenne, publié au JOUE du 26 juin 2014 tel que modifié par les règlements 2017/1084 du 14 juin 2017 publié au JOUE du 20 juin 2017, 2020/972 du 2 juillet 2020 publié au JOUE du 7 juillet 2020, 2021/1237 du 23 juillet 2021 publié au JOUE du 29 juillet 2021 et 2023/1315 du 23 juin 2023 publié au JOUE du 30 juin 2023.

8. CONFIDENTIALITÉ ET PROTECTION DES DONNÉES

Le Département s'assure que les documents transmis dans le cadre du dispositif sont soumis à la plus stricte confidentialité, dans le respect notamment du secret des affaires.

Les données personnelles recueillies dans le cadre du présent appel à projets (acte de propriété, IBAN) seront traitées par le Département du Cantal, sis Hôtel du Département - 28 avenue Gambetta 15000 AURILLAC, pour l'instruction des dossiers et le versement des subventions afférentes.

Ces informations seront conservées par le Département jusqu'à l'acquittement de ses obligations légales et comptables relatives aux versements des subventions.

Conformément à la loi « informatique et libertés », les personnes concernées par ce traitement de leur données personnelles peuvent exercer leurs droits d'accès, de rectification, d'opposition ou d'effacement en adressant une demande par mail à dpo@cantal.fr ou par courrier à l'adresse du Département du Cantal susvisée.

En cas de difficultés, les personnes concernées peuvent également s'adresser à la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°25CD04-9

**Convention de mise à disposition auprès du Département du Cantal de personnel de l'Etat
(Direction des Archives départementales)**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental, régulièrement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental.

Présents : M. Didier ACHALME, Mme Dominique BEAUDREY, M. Jamal BELAÏDI, Mme Sophie BENEZIT, Mme Marina BESSE, Mme Aurélie BRESSON, Mme Valérie CABECAS, M. Gilles CHABRIER, Mme Céline CHARRIAUD, Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Gilles COMBELLE, M. Alain DELAGE, Mme Annie DELRIEU, M. Philippe FABRE, M. Bruno FAURE, M. Stéphane FRECHOU, Mme Sylvie LACHAIZE, Mme Isabelle LANTUEJOL, Mme Mireille LEYMONIE, M. Pierre MATHONIER, Mme Magali MAUREL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Mme Valérie RUEDA.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Jean-Yves BONY donne pouvoir à Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Vincent DESCOEUR donne pouvoir à Mme Isabelle LANTUEJOL, M. Jean MAGE donne pouvoir à M. Bruno FAURE, M. Florian MORELLE donne pouvoir à Mme Dominique BEAUDREY, Mme Valérie SEMETEYS donne pouvoir à M. Gilles COMBELLE, M. Christophe VIDAL donne pouvoir à Mme Sophie BENEZIT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène ROQUETTE

Rapporteur : Isabelle LANTUEJOL

Le Conseil départemental,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et des avis émis par les Commissions et après en avoir délibéré,

Par 30 voix pour.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles D1421-2 et D1421-8 ;

Vu le livre II du Code du Patrimoine, et notamment ses articles L212-8 à L212-10 ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'Etat et notamment à la mise à disposition ;

Vu le décret n°98-188 du 19 mars 1998 portant statut particulier du corps des chargés d'études documentaires du ministère de la Culture ;

Vu le décret n°2009-1127 du 17 septembre 2009, relatif aux directeurs des Services départementaux d'archives ainsi qu'aux personnels scientifiques et de documentation mis à disposition auprès des Départements ;

- **APPROUVE** la convention de mise à disposition par le Ministère de la Culture et de la Communication de Madame Marie LLOSA aux Archives départementales du Cantal dont le projet est joint en annexe de la présente délibération.

- **AUTORISE** Monsieur le Président du Conseil départemental ou son représentant à signer ladite convention.

Publication : 12-11-2025

Transmission Préfecture : 12-11-2025

Pour extrait certifié conforme au registre des
délibérations du Conseil départemental

Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

**Convention de mise à disposition auprès du Département du Cantal
de personnels de l'État (direction des Archives départementales)**

Entre l'État (ministère de la Culture), représenté par monsieur Bruno RICARD, chef de service, adjoint au Directeur général des patrimoines et de l'architecture, chargé du service interministériel des Archives de France.

Et le Département du Cantal, représenté par Monsieur Bruno FAURE, Président du conseil départemental,

Vu le Code général de la fonction publique, et notamment ses articles L. 512-6 à L. 512-17,

Vu le livre II du Code du patrimoine, et notamment ses articles L 212-8 à L 212-10,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le décret n° 85-986 du 16 septembre 1985 modifié relatif au régime particulier de certaines positions des fonctionnaires de l'État, à la mise à disposition, à l'intégration et à la cessation définitive de fonctions,

Vu le décret n°2009-1127 du 17 septembre 2009, relatif aux directeurs des services départementaux d'archives ainsi qu'aux personnels scientifiques et de documentation mis à disposition auprès des départements,

Vu le décret n°98-188 du 19 mars 1998, portant statut particulier du corps des chargés d'études documentaires du ministère de la Culture,

Il est convenu ce qui suit :

Art. 1- Madame Marie LLOSA, chargée d'études documentaires, est mise à disposition du département du Cantal.

Elle exerce ses fonctions d'adjointe à la directrice des Archives départementales.

Sous l'autorité du Préfet, elle participe au contrôle scientifique et technique de l'État sur les archives des services et établissements publics de l'État ainsi que des autres personnes morales de droit public, des organismes de droit privé chargés de la gestion des services publics ou d'une mission de service public, des minutes et répertoires des officiers publics ou ministériels dans le département. Elle participe en outre à l'ensemble des missions assurées par la directrice des archives départementales sous l'autorité du président du conseil départemental et du directeur général des services du département. L'ensemble de ces missions est exercé en application des articles L 212-6 à 14 du code du patrimoine.

Art. 2- Madame Marie LLOSA peut, sur proposition de la directrice des Archives départementales, recevoir délégation de signature respectivement du président du conseil départemental et du préfet pour les missions qu'elle exerce en leur nom.

Art. 3- Madame Marie LLOSA participe chaque année à l'élaboration du rapport d'activité détaillé adressé par la directrice des Archives départementales au Président du conseil départemental, au Préfet du département, à la direction générale des patrimoines et de l'architecture-service interministériel des Archives de France et à la délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation.

Art. 4- L'évaluation professionnelle de l'agent relève de la compétence de la directrice des Archives départementales qui doit prévoir l'entretien professionnel concernant l'année écoulée. Son compte rendu est à transmettre au service interministériel des Archives de France, selon les modalités précisées chaque année par le ministère de la Culture.

Art. 5- Compte tenu des obligations liées aux fonctions exercées, Madame Marie LLOSA peut bénéficier d'une concession de logement par nécessité absolue de service ou d'une convention d'occupation précaire avec astreinte.

Art. 6- Madame Marie LLOSA est soumise au régime de durée du travail et de congés applicable au personnel du département du Cantal exerçant des fonctions de responsabilité équivalente. Elle peut ouvrir auprès du conseil départemental un compte-épargne-temps qu'elle alimente en application des dispositions du décret n° 2004-878 du 26 août 2004, relatif au compte-épargne-temps dans la fonction publique territoriale.

Art. 7- Madame Marie LLOSA doit bénéficier d'une visite médicale de recrutement par la médecine de prévention du conseil départemental, ainsi que d'un examen médical périodique, au moins tous les 5 ans.

Art. 8- Madame Marie LLOSA peut bénéficier des compléments de rémunération versés par le département selon les règles applicables aux personnels qui y exercent leurs fonctions.

Art. 9- Madame Marie LLOSA bénéficie de l'indemnisation par le Département des frais et sujétions auxquels elle s'expose dans l'exercice de ses fonctions suivant les règles en vigueur au sein du Département.

Art.10- Madame Marie LLOSA peut bénéficier des avantages sociaux consentis au personnel du Département du Cantal.

Art. 11- Madame Marie LLOSA bénéficie des actions de formation organisées à l'intention de leur personnel respectivement par le Département et par l'État. Les dépenses occasionnées par ces actions de formation sont supportées par l'autorité qui en a pris l'initiative.

Art. 12- Le ministère de la Culture prend à l'égard des fonctionnaires qu'il met à disposition du département les décisions relatives aux congés et au bénéfice des dispositifs individuels de formation, prévues par le Code général de la fonction publique, après avis du département. Il en va de même des décisions d'aménagement du temps de travail.

Art. 13- La présente convention est conclue pour une durée de trois ans renouvelable à compter du 1^{er} janvier 2026.

Il peut y être mis fin avant le terme, avec un préavis de six mois, à la demande de l'État ou du Département, ou avec un préavis de trois mois à la demande de Madame Marie LLOSA.

Dans l'un et l'autre cas, la durée du préavis peut être réduite avec l'accord des deux autres parties.

Si la demande émane de l'État ou du département, sa notification à Madame Marie LLOSA devra être précédée d'un entretien.

Si, à l'échéance, une des parties ne souhaite pas renouveler la présente convention, elle devra en informer les autres parties dans les conditions prévues aux alinéas précédents.

Fait le _____ en un (1) exemplaire de trois (3) pages dont chacune des parties reconnaît avoir reçu un exemplaire dématérialisé.

Le chef de service, chargé du service interministériel des Archives de France	Le Président du conseil départemental du Cantal
---	---

Bruno RICARD

Bruno FAURE

L'adjointe à la directrice des Archives départementales

Marie LLOSA

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°25CD04-10

Personnel départemental - Tableau des emplois

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental, régulièrement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental.

Présents : M. Didier ACHALME, Mme Dominique BEAUDREY, M. Jamal BELAIDI, Mme Sophie BENEZIT, Mme Marina BESSE, Mme Aurélie BRESSON, Mme Valérie CABECAS, M. Gilles CHABRIER, Mme Céline CHARRIAUD, Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Gilles COMBELLE, M. Alain DELAGE, Mme Annie DELRIEU, M. Philippe FABRE, M. Bruno FAURE, M. Stéphane FRECHOU, Mme Sylvie LACHAIZE, Mme Isabelle LANTUEJOL, Mme Mireille LEYMONIE, M. Pierre MATHONIER, Mme Magali MAUREL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Mme Valérie RUEDA.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Jean-Yves BONY donne pouvoir à Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Vincent DESCOEUR donne pouvoir à Mme Isabelle LANTUEJOL, M. Jean MAGE donne pouvoir à M. Bruno FAURE, M. Florian MORELLE donne pouvoir à Mme Dominique BEAUDREY, Mme Valérie SEMETEYS donne pouvoir à M. Gilles COMBELLE, M. Christophe VIDAL donne pouvoir à Mme Sophie BENEZIT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène ROQUETTE

Rapporteur : Isabelle LANTUEJOL

Le Conseil départemental,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et des avis émis par les Commissions et après en avoir délibéré,

Par 30 voix pour.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

- DECIDE de transformer des emplois pour les besoins de services aux dates indiquées dans le tableau qui suit :

Numéros de poste	Grade	Nouveau grade	Date
7580	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique	01/12/2025
6470	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique	01/12/2025
7578	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique	01/12/2025
6439	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique	01/12/2025
8486	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique	01/12/2025
7956	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique	01/12/2025
5384	Technicien	Agent de maîtrise principal	01/12/2025
8560	Agent de maîtrise principal	Adjoint technique ter de 2 ^{ème} classe	01/12/2025
7333	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	Attaché	01/12/2025

8702	Agent de maîtrise	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	01/12/2025
8579	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique	01/12/2025
7679	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique	01/12/2025
6389	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique	01/12/2025
7687	Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	Adjoint technique	01/12/2025
6350	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Agent de maîtrise	01/12/2025
6080	Médecin Hors classe (24h)	Médecin 2 ^{ème} classe (16h)	01/12/2025
8113	Médecin Hors classe Temps de travail 31h30	Médecin 2 ^{ème} classe Temps de travail 19h30	01/12/2025

Publication : 12-11-2025

Transmission Préfecture : 12-11-2025

Pour extrait certifié conforme au registre des
délibérations du Conseil départemental

Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°25CD04-11

**Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité
entre les femmes et les hommes
au sein du Département du Cantal**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental, régulièrement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental.

Présents : M. Didier ACHALME, Mme Dominique BEAUDREY, M. Jamal BELAÏDI, Mme Sophie BENEZIT, Mme Marina BESSE, Mme Aurélie BRESSON, Mme Valérie CABECAS, M. Gilles CHABRIER, Mme Céline CHARRIAUD, Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Gilles COMBELLE, M. Alain DELAGE, Mme Annie DELRIEU, M. Philippe FABRE, M. Bruno FAURE, M. Stéphane FRECHOU, Mme Sylvie LACHAIZE, Mme Isabelle LANTUEJOUL, Mme Mireille LEYMONIE, M. Pierre MATHONIER, Mme Magali MAUREL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Mme Valérie RUEDA.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Jean-Yves BONY donne pouvoir à Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Vincent DESCOEUR donne pouvoir à Mme Isabelle LANTUEJOUL, M. Jean MAGÉ donne pouvoir à M. Bruno FAURE, M. Florian MORELLE donne pouvoir à Mme Dominique BEAUDREY, Mme Valérie SEMETEYS donne pouvoir à M. Gilles COMBELLE, M. Christophe VIDAL donne pouvoir à Mme Sophie BENEZIT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène ROQUETTE

Rapporteur : Isabelle LANTUEJOUL

Le Conseil départemental,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et des avis émis par les Commissions et après en avoir délibéré,

Par 30 voix pour.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.3311-3 et D.3311-9 ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu la loi du n°2014-873 du 4 août 2014 sur l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et notamment l'article 61 ;

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes au sein du Département du Cantal joint à la présente délibération.

Publication : 12-11-2025

Transmission Préfecture : 12-11-2025

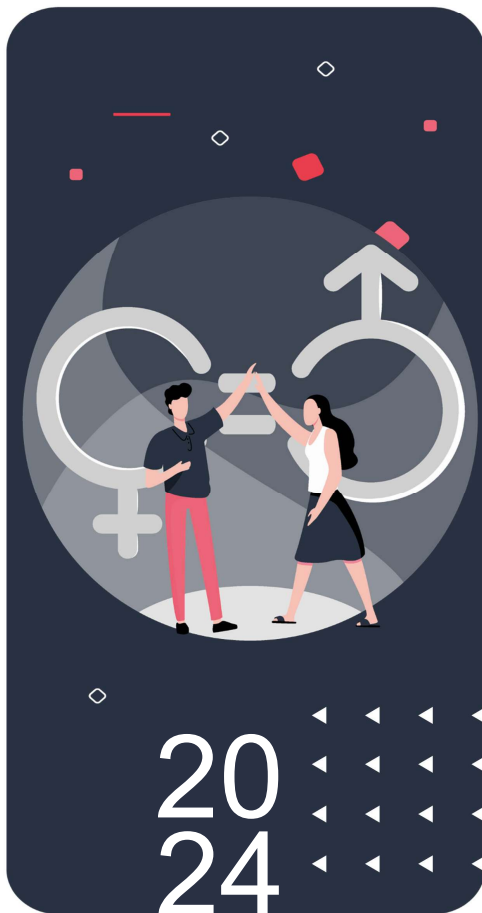
Pour extrait certifié conforme au registre des
délibérations du Conseil départemental
Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.



RAPPORT EGALITE FEMMES HOMMES



RAPPORT ANNUEL DE SITUATION EN MATIERE
D'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES



Sommaire

3

INTRODUCTION



4

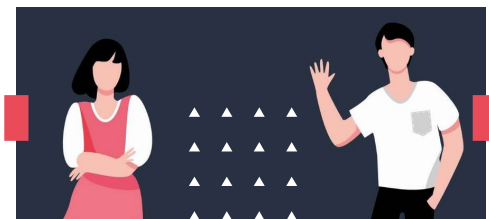
L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET
LES HOMMES DANS LES
POLITIQUES MENÉES PAR LE
DÉPARTEMENT DU CANTAL

15

L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DES
AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ



Introduction



La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes a introduit de nouvelles dispositions parmi lesquelles (article 61) la présentation, par le Président du Conseil départemental à l'Assemblée départementale, d'un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes. Le contenu de ce rapport a été précisé dans le décret n° 2015-761 du 24 juin 2015.

Il porte à la fois sur :

- la politique des ressources humaines de la collectivité en la matière,
- les politiques que le Département mène sur son territoire en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

La première partie de ce rapport traite de la prise en compte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques menées par le Conseil départemental du Cantal, notamment :

- dans les politiques de solidarité,
- dans les politiques de la vie quotidienne,
- dans le fonctionnement institutionnel.

La seconde partie de ce rapport aborde le thème de l'égalité professionnelle des 1 138 agents de la collectivité au travers :

- de la rémunération,
- des parcours professionnels,
- de la formation,
- des conditions de travail et des modalités permettant une meilleure articulation entre vie professionnelle et vie personnelle.

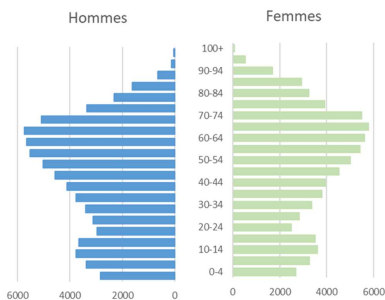
Ce rapport contient ainsi les bases nécessaires à un débat permettant d'inscrire dans les habitudes de la vie démocratique de la collectivité les questions relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes, qui relèvent à l'évidence d'une approche transversale.

PREMIÈRE PARTIE

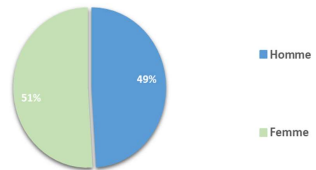
L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DANS LES POLITIQUES MENÉES PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU CANTAL

1. DONNÉES DE L'OBSERVATOIRE TERRITORIAL (Source INSEE)

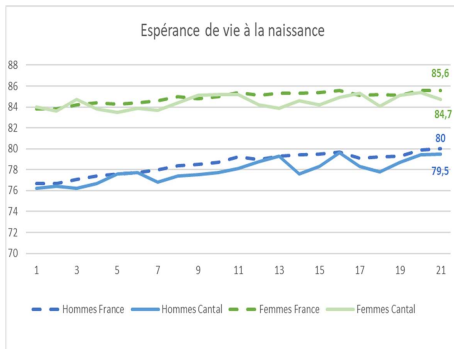
▶ CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES



Population par sexe en 2022 : 144 399 hab.



Source : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025



Population du cantal : 144 399

Femmes : 49%
Hommes : 51%

Espérance de vie (2024)

Femmes : 84,7 ans
Hommes : 79,5 ans

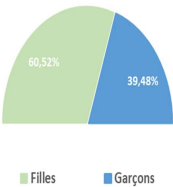
A noter, la surreprésentation féminine dans la population âgée : dans le Cantal, 60,41% des seniors de plus de 75 ans sont des femmes.

Source : Insee, données parues au 04/04/2025

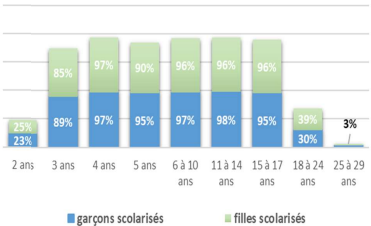
La répartition femmes/hommes varie au cours des âges de la vie. C'est à partir de 65 ans que les femmes deviennent majoritaires, résultat notamment d'une mortalité moins forte. Leur proportion augmente régulièrement avec l'âge.

EDUCATION

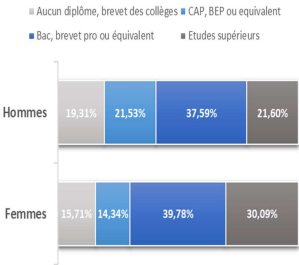
Répartition des Effectifs en classe de terminale à la rentrée 2022



Scolarisation dans le Cantal
Répartition par âge et sexe



Diplôme le plus élevé des 15-24 ans sortis du système scolaire en 2022



Dans le Cantal :

Le taux de scolarisation des femmes est plus élevé pour les tranches d'âge extrêmes (2 ans, 18 à 24 ans).

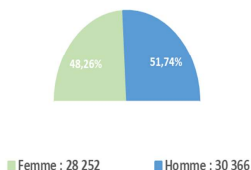
Les femmes sortent ainsi plus tard du système scolaire.
En 2022, la part des femmes diplômées du supérieur (30,09%) est plus importante que celle des hommes (21,60%).

Inversement, la part des hommes peu ou pas diplômés (19,31%) dépasse celle des femmes (15,71%)

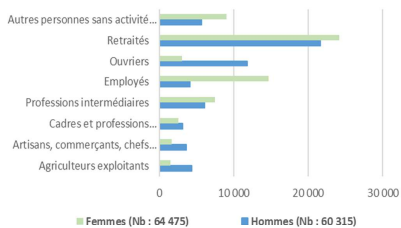
Sources : Insee, RP2022 exploitation principale, géographie au 01/01/2025 & DEPP – Ministère de l'éducation nationale au 22-07-2025

EMPLOI

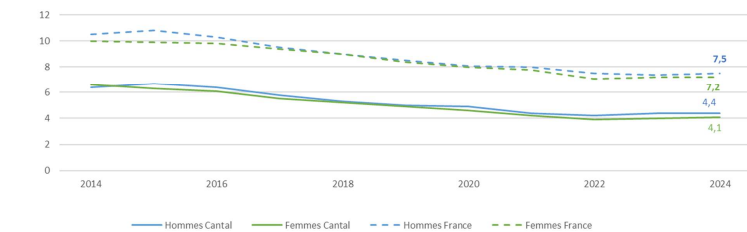
Actifs par sexe ayant un emploi en 2022



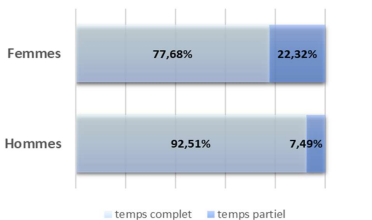
Population de 15 ans ou plus par sexe et catégorie socioprofessionnelle en 2022



Taux de chômage en moyenne annuelle



Temps de travail par sexe en 2022



Dans le Cantal :

Les familles mono-parentales sont le plus souvent exposées à la pauvreté.

Le recours à l'activité réduite est plus fréquent chez les femmes (22,32%).

Sources : INSEE

2. LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES DE LA SOLIDARITÉ

Les politiques menées par les collectivités peuvent amplifier ou au contraire réduire les inégalités, c'est pourquoi il est préconisé de mettre en œuvre des actions selon :

- ☐ une approche spécifique pour corriger les inégalités
 - ☐ ou une approche intégrée pour éviter de les renforcer : l'approche intégrée est basée sur l'idée que chaque mesure politique ou programme peut avoir une incidence différente sur les femmes et les hommes. De multiples déséquilibres et inégalités femmes-hommes persistent en effet aujourd'hui, il s'agit de les corriger, ou au moins de ne pas les renforcer, par anticipation.
- Les actions menées au titre des politiques sociales du Département relevant de ces deux approches.

► INSERTION SOCIALE ET PROFESIONNELLE

En 2024, les allocataires du RSA représentent 1 814 personnes soit 3,1% de la population active du Cantal.

La répartition est pratiquement égale entre les femmes 50,5 % et les hommes 49,5 %. Parmi eux, les jeunes de moins de 25 ans avec au moins un enfant à charge, représentent 5,2 % de cette population (jeunes mères avec enfants, jeunes gens du voyage et réfugiés).

L'ensemble des actions mises en œuvre par le Service Emploi Insertion s'adressent aux femmes et aux hommes sans distinction. Le dispositif Cantal Emploi Insertion a accompagné 493 personnes : 55,3 % d'hommes et 44,7 % de femmes.

► AUTONOMIE

L'écart d'espérance de vie sans incapacité sévère entre femmes et hommes – environ quatre ans en défaveur des hommes – est moins grand que la différence d'espérance de vie tout court (environ six ans). Cela veut dire que les femmes vivent plus longtemps, mais en plus mauvaise santé. Les femmes sont donc majoritairement dépendantes par rapport aux hommes et c'est pour ces raisons qu'elles sont particulièrement représentées en EHPAD (+ de 70 % des hébergés sont des femmes).

Selon l'Observatoire de l'émancipation économique des femmes, 80 % des aidants au foyer sont des femmes et dans leur rôle d'aidantes, les femmes effectuent des tâches plus difficiles que les hommes (activités domestiques, suivi médical, toilette et habillage).

► ACTIONS SUBVENTIONNÉES PAR LE DÉPARTEMENT

Le Département apporte son soutien à plusieurs associations pour leur fonctionnement ou afin de mettre en œuvre certaines actions visant à réduire les inégalités femmes-hommes, à lutter contre les stéréotypes, à améliorer le quotidien des femmes ou à favoriser l'accès à leurs droits.

Voici quelques exemples de subventions attribuées aux organismes et associations à caractère social.

Association	Thème	Montant attribué
CIDFF	Aide à au financement de l'action Enfance et violences conjugales	2 000 €
	Aide au financement de l'action Agir contre les violences conjugales	2 500 €
	Aide au financement de l'action Résilience	2 000 €
APAJ	Aide au fonctionnement de l'Association	5 000 €
UDAF	Aide fonctionnement du service Médiation Familiale	3 000 €
	Aide au fonctionnement du "Point Info Famille"	8 000 €
CDAD (Conseil Départemental d'Accès aux Droits)	Financement activité générale	3 600 €
Entre-Deux	Financement de l'espace rencontre enfants/parents : lieu neutre pour permettre aux parents dont la séparation est conflictuelle d'exercer leurs droits d'hébergement et/ou de visites.	54 000 €
Fédération des Centres Sociaux	Financement d'atelier spécifique pour le public féminin des gens du voyage	20 000 €

3. LES POLITIQUES DE LA VIE QUOTIDIENNE

▶ ATTRACTIVITE, TOURISME, AGRICULTURE

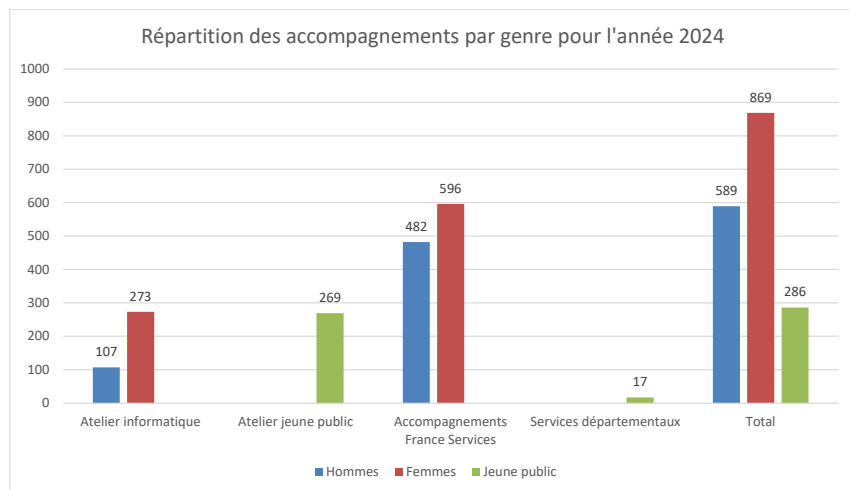
Dans les sessions d'accueil d'actifs, en 2024 sur 22 participants, 12 sont des femmes.

Sur les 9 projets financés en 2024 pour la création ou la modernisation de meublés de tourisme et gîtes, 3 ont été portés par une femme.

Sur les 146 projets de vie accompagnés par la conciergerie en 2024, 76 concernaient des femmes.

Pour les aides agricoles, sur 341 chefs d'exploitation à titre individuel ou en société, 103 femmes ont été concernées dans 184 projets soutenus par le Conseil départemental relatifs au développement de la diversification, l'aménagement des exploitations agricoles et l'acquisition d'outils connectés.

▶ CYBERCANTAL LE BUS 2024



► ARCHIVES DEPARTEMENTALES

Faisant suite à un départ en retraite, les Archives ont recruté une nouvelle agente, portant la composition de l'équipe à 6 hommes et 9 femmes. Cette évolution des effectifs est conforme à la tendance nationale à la féminisation des métiers des archives – et de la culture de manière générale.

La fréquentation de la salle de lecture reste encore majoritairement masculine, avec une proportion de femmes en légère hausse (45 %, contre 43 % en 2023).

Les Archives ne subventionnent ni ne soutiennent aucune action particulière en faveur de l'égalité femmes-hommes, mais cherchent régulièrement à mettre en valeur des figures féminines déterminantes pour l'histoire et la société cantaliennes.

- Durant l'été, l'exposition « La Traversée du Vert » présentait les photographies de Brigitte Palaggi, dans un travail consacré aux paysages contemporains du Cantal.
- En septembre, a été accueillie l'exposition « Justes du Cantal » créée par l'Office national des combattants et victimes de guerre du Cantal, mettant à l'honneur plusieurs femmes ayant aidé des personnes juives pendant la Seconde Guerre mondiale et pour laquelle l'ONaCVG avait bénéficié du fonds de soutien à l'égalité femmes-hommes.

► CULTURE ET PATRIMOINE

Les agents du développement culturel et du patrimoine sont très majoritairement des femmes : 8 femmes (5 catégorie A, 2 B et 1 C) et un homme (Catégorie B) à temps partiel pour la régie générale. Les agents de développement culturel des communautés de communes partenaires sont à 80 % des femmes.

A la médiathèque départementale : 10 femmes et 7 hommes. Les femmes (catégorie A ou B) développent les projets et assurent la politique documentaire. Les hommes (tous adjoints du patrimoine de catégorie C) assurent les tournées de navette documentaire et l'équipement des documents achetés.

Concernant les artistes invités sur les différents événements : les choix sont purement artistiques et ne sont pas liés au sexe des intervenants. Cependant, il est à noter (cf. tableau ci-dessous) que hors groupes mixtes, 60 % sont des femmes et 40 % sont des hommes.

Par ailleurs, chaque année dans le cadre d'Hibernarock, la Journée des droits des femmes le 8 mars est soulignée et marquée par une programmation féminine. Cette année, la question est directement abordée avec celle du genre dans la programmation Jours de danse(s) 2024/2025.

Artistes invités sur les différents événements			groupes mixtes
Jours de danse 2024	12	5	
Hibernarock 2024	14	11	5
Salon de l'illustration jeunesse 2025	12	4	
Mois du doc 2024	10	2	
Intervenants SDDEAPA	3	5	
TOTAL	51	27	5
% (groupes mixtes exclus)	65%	35%	

► DIRECTION INGÉNIERIE TERRITORIALE (DIT)

Valorisation de la mixité dans les métiers techniques

Les métiers de la DIT sont réputés assez techniques avec en général une plus grande proportion d'hommes pour les occuper. Cependant, dans notre équipe, nous comptons des spécialistes femmes dont les activités et les compétences sont essentielles à la réalisation des missions. C'est notamment le cas actuellement pour 3 femmes qui occupent un emploi technique eau/ assainissement, une sur un emploi technique bâtiment et une sur un emploi technique voirie et réseaux divers. Nous accueillons aussi régulièrement des jeunes femmes en stage ou en apprentissage dans les domaines techniques. Les postes d'encadrement et de pilotage des missions au sein de la Direction sont actuellement répartis à parité entre hommes et femmes.

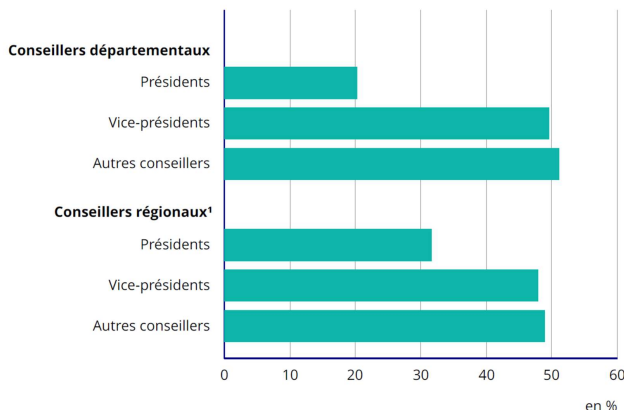
4. FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL ET ADMINISTRATIF

LA COMPOSITION DE L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

Représentation des femmes au sein des collectivités

Tout le monde s'accorde à dire que les femmes ont leur entière place en politique, notamment dans les instances locales. Mais les chiffres parlent. Une étude a indiqué que les femmes sont moins bien représentées parmi les élus municipaux et communautaires que parmi les conseillers départementaux et régionaux. La parité est imposée parmi les membres des conseils départementaux depuis 2015, mais là encore, seules 20 % des femmes occupent la fonction de présidente au lendemain des élections de 2021, contre 50 % parmi les vice-présidents et 51 % parmi les autres membres.

Part des femmes parmi les Conseillers départementaux et régionaux selon la fonction



Sources : DGCL, Répertoire national des élus, ministère de l'Intérieur-DMAT-BEEP.

Au 1^{er} janvier 2022, la population française de plus de 18 ans est répartie en trois tiers presque équivalents entre les personnes de 18 à 40 ans, de 40 à 60 ans et de 60 ans ou plus. Ce n'est pas le cas pour les élus locaux. Ainsi, la part des élus de moins de 40 ans est très inférieure à celle de la population (de 18 ans ou plus) : entre seulement 6 % (des conseillers communautaires) et 16 % (pour les conseillers municipaux ou régionaux). Entre 1995 et 2015, cette proportion de jeunes élus avait augmenté pour les conseillers régionaux ; l'augmentation était plus récente pour les conseillers départementaux. Les dernières élections départementales et régionales (2021) ont au contraire vu la part des jeunes élus régresser. 27,5 % des élus locaux sont retraités ou inactifs, contre 46,1 % dans la population de 15 ans ou plus. Par rapport à leur part dans la population totale, les catégories sociales surreprésentées parmi les élus locaux sont les cadres et les artisans-commerçants, ainsi que les agriculteurs du fait du nombre élevé des communes rurales. Les catégories sous-représentées sont les ouvriers et les employés.

La part des femmes parmi les élus locaux progresse sur le moyen terme, mais reste loin de la parité pour les fonctions exécutives locales. Cette part est plus élevée parmi les jeunes élus : 45,3 % de femmes parmi les élus de 18 à 39 ans, pour une proportion moyenne de 41,5 % tous âges confondus. L'alternance obligatoire d'un homme et d'une femme dans la constitution des listes de candidats s'applique depuis 2014 aux communes de 1 000 habitants ou plus. Cette obligation se traduit, début 2022, par un taux de féminisation de 48,3 % dans les communes de plus de 1 000 habitants. En dessous de ce seuil, la parité n'est pas obligatoire et la part des femmes parmi les élus est de 37,5 %. Le taux de féminisation des conseillers départementaux est quant à lui de 50 %, traduisant l'obligation de présenter des binômes mixtes (hommes, femmes) de candidats. Celui des conseillers régionaux et territoriaux est de 48,5 % début 2022. Pour les fonctions de président, ces taux de féminisation sont en revanche plus faibles : au début de l'année 2022, les femmes représentent 31,6 % des présidents de conseil régional, 20 % des présidents de conseil départemental, 11,8 % des présidents de conseil communautaire et 20,1 % des maires.

Nombre d'élus locaux au 1^{er} janvier 2022 et répartition par âge^(a)

Mandats	Effectifs pourvus	Répartition par classe d'âge (en %)			Âge moyen	
		moins de 40 ans	de 40 à 59 ans	60 ans et plus		
Ensemble des mandats	572 817	14,9	48,3	36,8	100,0	53,8
Conseillers régionaux et territoriaux ^(b)	1 927	16,4	58,1	25,5	100,0	51,3
Dont : présidents	19	.	47,4	52,6	100,0	59,0
Conseillers départementaux ^(c)	4 056	9,4	53,3	37,3	100,0	55,1
Dont : présidents	95	2,1	47,4	50,5	100,0	59,2
Conseillers communautaires ^(d)	66 015	6,0	42,8	51,1	100,0	58,3
Dont : présidents	1 251	3,4	44,4	52,2	100,0	59,0
Conseillers municipaux ^(e)	500 819	16,1	49,0	34,9	100,0	53,2
Dont : maires	34 841	3,3	38,4	58,3	100,0	60,3
1 ^{ers} adjoints	33 974	5,7	44,0	50,3	100,0	58,1
2 ^{es} adjoints	31 869	8,4	48,2	43,4	100,0	56,3
autres adjoints	50 756	9,2	49,0	41,8	100,0	55,7
autres conseillers	349 379	20,1	50,6	29,4	100,0	51,3
Dont : communes de moins de 1 000 habitants	281 392	17,7	47,7	34,5	100,0	52,8
communes de 1 000 habitants et plus	219 427	14,0	50,6	35,5	100,0	53,6
Population française de 18 à 99 ans (au 01/01/2022)	53 375 000	32,9%	32,7%	34,4%	100,0	50,6

(a) Âge au 1^{er} janvier.

(b) Y compris Corse, Martinique et Guyane. Les présidents d'organe exécutif sont comptés avec les présidents.

(c) Y compris Collectivité européenne d'Alsace.

(d) Y compris métropole de Lyon.

(e) Y compris Paris.

Source : DGCL. Données : ministère de l'Intérieur, bureau des élections et des études politiques (répertoire national des élus) ; Insee, estimations de population.

Champ : France métropolitaine + DOM.

La catégorie socioprofessionnelle des élus locaux au 1^{er} janvier 2022

(en %)

Catégorie socioprofessionnelle	Ensemble des élus locaux	Conseillers régionaux et territoriaux	Conseillers départementaux	Conseillers communautaires	Conseillers municipaux	dont : maires	Population de 15 ans ou plus
Agriculteurs exploitants	7,9	3,6	4,1	7,6	8,0	11,7	0,7
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	6,6	10,1	6,5	6,6	6,6	6,0	3,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	21,5	49,4	38,9	26,4	20,6	21,3	10,6
Professions intermédiaires	16,9	10,9	14,0	13,1	17,5	10,6	13,7
Employés	13,1	5,9	6,3	7,8	13,9	6,0	14,2
Ouvriers	6,5	0,8	0,5	2,0	7,1	2,5	10,9
Retraités	23,9	11,3	23,1	33,2	22,7	39,2	46,1
Autres sans activité professionnelle	3,6	8,0	6,6	3,3	3,6	2,7	
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : DGCL. Données : ministère de l'intérieur, bureau des élections et des études politiques (répertoire national des élus, février 2022) ; Insee, enquête Emploi 2020.
Champ : France métropolitaine + DOM.

Part des femmes parmi les élus locaux au 1^{er} janvier 2022, selon l'âge^(a)

(en %)

Mandats	Âge des élus ^(a)						
	Tous âges	De 18 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 54 ans	De 55 à 59 ans	De 60 à 64 ans	65 ans ou plus
Ensemble des mandats	41,5	45,3	47,3	45,2	41,7	37,5	33,4
Conseillers régionaux et territoriaux ^(b)	48,5	51,3	53,5	51,7	47,9	46,6	33,1
Dont : présidents	31,6	—	33,3	60,0	—	—	33,3
Conseillers départementaux ^(c)	50,0	45,8	52,6	54,8	55,2	49,4	42,1
Dont : présidents	20,0	50,0	8,3	23,1	45,0	9,5	11,1
Conseillers communautaires ^(d)	35,0	43,3	44,7	42,8	37,9	32,1	26,0
Dont : présidents	11,8	11,9	11,1	18,3	18,1	12,1	6,3
Conseillers municipaux ^(e)	42,2	45,4	47,5	45,4	42,1	38,4	34,8
Dont : maires	20,1	24,6	25,5	26,2	23,2	19,2	15,5
1 ^{ers} adjoints	33,4	36,3	38,7	38,2	35,4	31,5	28,3
2 ^{es} adjoints	42,3	42,0	47,7	46,3	42,7	40,7	37,0
autres adjoints	44,3	49,1	51,3	49,5	45,7	40,5	35,5
autres conseillers	45,0	45,8	48,7	47,0	44,5	42,0	39,6
Dont : communes de moins de 1 000 habitants	37,5	41,2	41,7	39,4	36,4	34,3	31,5
communes de 1 000 habitants et plus	48,3	52,1	54,6	52,4	49,0	43,3	39,0

(a) Âge au 1^{er} janvier.

(b) Y compris Corse, Martinique et Guyane. Les présidents d'organe exécutif sont comptés avec les présidents.

(c) Y compris Collectivité européenne d'Alsace.

(d) Y compris métropole de Lyon.

(e) Y compris Paris.

Lecture : 41,5 % des élus sont des femmes. Parmi les conseillers régionaux ou territoriaux de 18 à 39 ans, 51,3 % sont des femmes. Il n'y a pas de président de région ou de CTU âgé de 18 à 39 ans.

Source : DGCL. Données : ministère de l'intérieur, bureau des élections et des études politiques (répertoire national des élus, février 2022).
Champ : France métropolitaine + DOM.

L'exécutif départemental 2021

La parité est respectée dans les désignations à la vice-présidence et parmi les délégations, les premiers budgets du Département : les politiques relatives à la solidarité et aux ressources humaines sont confiées à des femmes.

SECONDE PARTIE

L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE
DES 1 138 AGENTS DE LA COLLECTIVITÉ



1. EFFECTIFS, CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI

(Effectif présent et rémunéré au 31/12/2024)

NB : les chiffres nationaux mentionnés dans le présent document sont issus des « Chiffres-clés du Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations : Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes - édition 2024 »

▶ LES EFFECTIFS

■ Effectif tous statuts confondus (Y compris assistants familiaux)

♀
50,88 %
579

♂
49,12 %
559

Le taux de féminisation de la collectivité est inférieur au taux relevé en 2022 dans la Fonction Publique, à savoir 63 %. Par rapport à 2023, le taux de féminisation de la collectivité a légèrement baissé de 0,2 %.

■ Titulaires

♀
45,03 %
399

♂
54,97 %
487

■ Contractuels sur emplois permanents

♀
69,16 %
74

♂
30,84 %
33

■ Contractuels sur emplois non permanents

♀
80 %
96

♂
20 %
24

■ Apprentis

♀
40 %
10

♂
60 %
15

▶ LES CATÉGORIES

(hors apprentis)

A

♀
83,87 %
208

♂
40

B

♀
51,53 %
84

♂
79

C

♀
39,46 %
277

♂
425

Alors que le taux de féminisation en catégorie A est plus élevé qu'au niveau national, les taux en catégorie B et C sont inférieurs à la moyenne nationale. Les chiffres sont stables par rapport à l'an dernier.

Au niveau national, dans la Fonction Publique eu 2022, le taux de féminisation : Cat. A = 67 % ; Cat. B = 61 % ; Cat. C = 61 %.

► LES FILIÈRES (hors assistants familiaux et apprentis)

FILIÈRE			
Administrative	250	216	86,40 %
Technique	603	130	21,56 %
Sociale	97	94	96,91 %
Médico-Sociale	43	42	97,67 %
Culturelle	27	14	51,85 %
Médico-Technique	17	12	70,59 %
Animation	2	0	0 %

La part des femmes est très élevée dans les filières administrative, sociale et médico-sociale et elle est relativement faible dans la filière technique à l'image de ce que l'on observe globalement dans la Fonction Publique au niveau national. Par rapport à 2023, les chiffres font preuve de stabilité.

■ Zoom filière administrative

Administrateurs	2	1	50 %
Attachés	55	42	76,36 %
Rédacteurs	65	55	84,62 %
Adjointes	111	103	92,79 %
Administratifs			

(titulaires et contractuels emplois permanents)

■ Zoom filière technique

Ingénieurs	21	4	19,04 %
Techniciens	78	17	21,79 %
Agents maitrises	119	4	3,36 %
Adjointes techniques	351	83	23,65 %
Adjointes techniques EE	21	14	66,67 %

► DES MÉTIERS GENRÉS

■ Taux de présence féminine dans les secteurs dits masculins

Agents de centres routiers	Ingénieurs
0 %	19,05 %
100 %	80,95 %

■ Taux de présence masculine dans les secteurs dits féminins

Assistants sociaux	Assistants familiaux
96,87 %	82,43 %
3,13 %	17,57 %

► L'ÂGE MOYEN

■ Titulaires

49,76 ans	50,31 ans
-----------	-----------

■ Contractuels sur emplois permanents

41,46 ans	41,03 ans
-----------	-----------

L'âge moyen des agents de la collectivité est relativement stable. A noter, une légère baisse au niveau des contractuels masculins sur emplois permanents de 3 % par rapport à l'an dernier.

2. LES POSTES D'ENCADREMENT

LES EFFECTIFS

Total encadrement



64,71 %
33



35,29 %
18

Globalement, la part des femmes dans l'encadrement est plus élevée que celle constatée dans l'effectif global (50,88 %). Par rapport à 2023, le taux de féminisation de l'encadrement a très peu évolué (- 0,2 %).

DGS, DGA (2)



50 %



50 %

Directeurs et directeurs adjoints (17)



58,82 %



41,18 %

Chefs de service (32)



68,75 %



31,25 %

Représentativité des femmes dans les postes de chefs de service

	FILIÈRE			
Administrative	3	14	82,35 %	
Technique	7	0	0 %	
Sociale/Médico-Sociale	0	6	100 %	
Culturelle	0	2	100 %	

3. LE TEMPS DE TRAVAIL - TEMPS PARTIEL

(hors TP thérapeutiques) | (Hors assistants familiaux et apprentis)

La proportion des femmes optant pour un temps partiel est plus de 5 fois supérieure à celle des hommes.

17 % des femmes travaillent à temps partiel contre 3 % des hommes. Cette proportion est à nuancer selon les filières et les catégories.

Au niveau national, dans la Fonction Publique en 2023 : 26 % des femmes travaillent à temps partiel contre 9 % des hommes.

Répartition femmes-hommes dans les temps partiels



84,16 %
85



15,84 %
16

Part de travail à temps partiel



17,03 %
85 // 499



3,06 %
16 // 523

► PART FEMMES / HOMMES ...

■ ... à temps partiel par filière

Filière	Homme	Femme
Administrative	8,82 %	14,55 %
Technique	2,80 %	6,35 %
Sociale	0 %	34,78 %
Médico-Sociale	0 %	21,43 %
Culturelle	0 %	28,57 %
Médico-Technique	0 %	8,33 %

■ ... à temps partiel par catégorie

	Homme	Femme
A	0 %	22,93 %
B	7,69 %	18,29 %
C	2,46 %	10,85 %

4. RÉMUNÉRATIONS ANNUELLES BRUTES

(Rémunérations versées du 01/01 au 31/12/2024)

■ Ensemble des effectifs (y compris les assistants familiaux)

Femme	Homme
20 017 407 €	17 999 809 €

■ Par catégorie

	Homme	Femme
A	2 094 269 €	8 071 028 €
B	2 638 643 €	2 741 764 €
C	12 357 520 €	5 440 686 €

5. DÉROULEMENTS DE CARRIÈRE

■ Promotion interne (12 en 2024)

Femme	Homme
33,33 %	66,67 %

■ Avancement de grade (55 en 2024)

Femme	Homme
47,27 %	52,73 %

En 2024, la part des femmes qui a bénéficié d'un avancement de grade est légèrement plus basse que celle des hommes.

Les femmes ont plus bénéficié d'une promotion interne qu'en 2023 (+17,9 %).

6. FORMATION

(Hors assistants familiaux)

8. FORMATION (Hors assistants familiaux)			
			
Nombre de jours de formation suivis	3 106,5 jours	55,56 %	44,44 %
Nombre d'agents ayant participé à au moins une action de formation	697 agents	49,50 %	50,50 %

En 2024, 3 106,5 jours de formations ont été suivis par les agents de la collectivité dont 1 716,5 jours par des femmes soit 55,26 %

■ Répartition des agents ayant participé à au moins une action de formation par catégorie sur emplois permanents

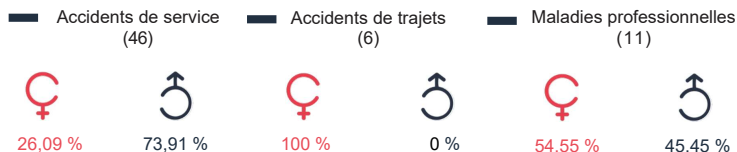
Au sein des catégories C et B, en 2024 les femmes sont moins nombreuses à partir en formation que les hommes contrairement à la catégorie A. Cette différence s'explique avec la répartition des effectifs par catégorie.

	♂	♀
A	30	85,07 % 171
B	62	48,33 % 58
C	260	30,85 % 116

7. ABSENTÉISME

► EXPOSITION AUX RISQUES PROFESSIONNELS : PART DES FEMMES / HOMMES AYANT EU UN ACCIDENT DE SERVICE, ACCIDENT DE TRAJET OU MALADIE PROFESSIONNELLE

(Sont comptabilisés les accidents de service et de trajets avec arrêts)



En 2024, 38,1 % des accidents de service / trajet / maladie professionnelle tous confondus concernent des femmes ; 61,9 % des hommes.

A noter que sur 63 accidents de service / trajet / maladie professionnelle, 87,3 % d'entre eux concernent des titulaires. 8 contractuels sont concernés.

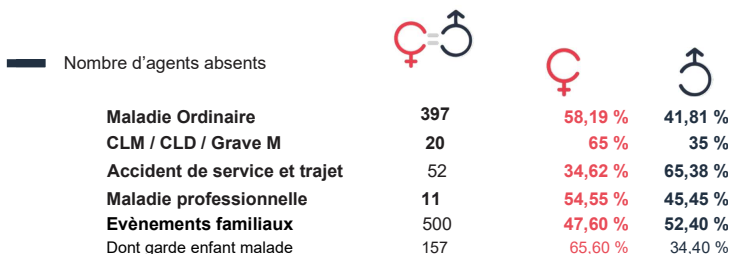
► ABSENCES AU TRAVAIL / NOMBRE DE JOURS D'ABSENCES MOYEN PAR AGENT CONCERNÉ

■ Nombre de jours moyen	♀	♂
Maladie Ordinaire	32,86	31,45
CLM / CLD / Grave Maladie	273,54	245,43
Accident de service et trajet	65,39	71,91
Maladie professionnelle	187,6	175,4

Concernant les CLM/CLD/Grave Maladie, les femmes concernées par un arrêt maladie totalisent en moyenne 28,11 jours d'absence de plus que les hommes.

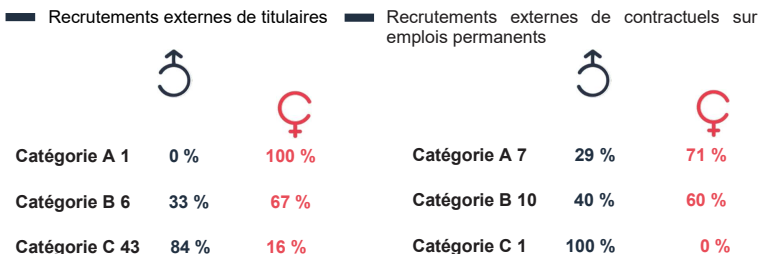
A noter que sur la totalité des jours d'absence pour maladie ordinaire (1 2811j), 11,8 % d'entre eux concerne les contractuels. Et sur la totalité des jours d'arrêts maladie ordinaire des agents contractuels (1 510j), 83,5 % concernent des femmes. Une augmentation du nombre total de jours d'absence pour maladie ordinaire 17,2 % est à noter par rapport à 2023.

► ABSENCES AU TRAVAIL / NOMBRE D'AGENTS AYANT ÉTÉ ABSENTS



La part des absences pour maladie ordinaire concerne davantage les femmes que les hommes. Les Congés Longue Maladie / Congés Longue Durée / Grave Maladie concernent aussi plus les femmes comme en 2023 mais avec une baisse du taux de 10 %.

8. RECRUTEMENTS



9. LES RETRAITES



En 2024, le nombre de départs à la retraite est plus important pour les hommes que les femmes comme l'an dernier. Ce chiffre s'explique par une augmentation des départs en retraite au niveau des agents des routes.

On constate qu'en moyenne, les femmes partent à la retraite un peu plus tard que les hommes. Cet écart d'âge entre eux s'est un peu accentué en 2024 par rapport à l'an dernier.

10. COMPTE ÉPARGNE TEMPS ET TÉLÉTRAVAIL

	Compte épargne temps		Télétravail	
				
Nbre CET ouverts	51,20 %	48,80 %		
Nbre jours accumulés	47,93 %	52,07 %	83,28 % (244)	16,72 % (49)
Nbre jours utilisés en 2024	39,91 %	60,09 %		
Nbre jours indemnisés	60,90 %	39,10 %		

Les proportions femmes / hommes sont globalement équivalentes sur l'accès au CET. Par contre, en 2024, le nombre de jours utilisés est plus important pour les hommes et c'est l'inverse pour le nombre de jours indemnisés, contrairement à l'an dernier.

La proportion des femmes qui télétravaillent est plus de 5 fois supérieure à celle des hommes en lien avec la nature des activités télétravaillables, occupées majoritairement par des femmes. La proportion de femmes qui télétravaillent est de 42,1 % dans la collectivité comme l'an dernier.

BILAN D'ACTIONS INTERMEDIAIRE DEPARTEMENTAL EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES 2024/2027

Ce plan a été soumis à l'avis du Comité social territorial du 3 décembre 2024

MESURES	ACTIONS	INDICATEURS	REALISATIONS
AXE 1 : Prise en compte de l'égalité professionnelle dans la culture de la collectivité			
Actions de sensibilisation interne des encadrants et agents	Une action de formation/sensibilisation à l'égalité professionnelle en direction des encadrants et des agents	Nombre d'agents formés Nombre de sessions	Formation en perspective pour 2026
Encourager la visibilité des femmes et la mixité des métiers	Mise en place d'une "boîte à idées", afin de permettre à tous les agents de proposer des idées d'actions à intégrer au plan (campagne durant une période limitée « 6 mois ») Organiser et diffuser une campagne de communication de portraits d'agents /h aux métiers atypiques et autres pour favoriser la mixité des métiers (ex : portraits dans le journal interne)	Nombre d'idées proposées et retenues Nombre de portraits diffusés	Boîte à idées sur l'intranet réactivée
Ausculter les partenaires sociaux	Présenter chaque année en CST le rapport sur la situation d'égalité entre les femmes et les hommes dans la collectivité.	Rapport annuel soumis au CST	Rapport réalisé et présenté au CST du 17/09/25
Faciliter l'intégration des nouveaux collaborateurs dans la collectivité	Suivi et évaluation du plan d'action départemental en matière d'égalité professionnelle. Présentation en CST Mettre en place un dispositif d'intégration des nouveaux collaborateurs en intégrant des actions de sensibilisation à l'égalité professionnelle	Bilan en fin de période du plan Elaboration et mise en œuvre du dispositif d'intégration	Bilan à réaliser en 2027 Mise en place depuis juin 2025 des réunions d'intégration des nouveaux arrivants
AXE 2 : Egalité professionnelle dans la gestion des ressources humaines et du management			
Mesure des écarts de rémunération et de situation entre les femmes et les hommes	Mise en place du dispositif de l'index d'égalité professionnelle : - Ecart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires, calculé à partir de la moyenne de la rémunération des femmes comparée à celle des hommes, à filière et catégorie hiérarchique équivalentes ; - L'écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels, calculé à partir de la moyenne de la rémunération des femmes comparée à celle des hommes, à filière et catégorie hiérarchique équivalentes ; - L'écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes ; - Le nombre d'agents publics du sexe sous représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations.	Publication annuelle de l'index de l'égalité professionnelle	Index professionnel 2024 demandé par la mairie le 16/04/2024 - Score sur l'écart global de rémunération h/f pour les fonctionnaires : 43/50 - Score sur l'écart global de rémunération h/f pour les contractuels sur emploi permanent : 35/15 - Score sur le nombre d'agents publics du sexe sous représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations : 20/10
Faire progresser la mixité professionnelle	Encourager la mixité professionnelle dans le processus de recrutement : - réaliser les offres d'emploi de façon à s'adresser aussi bien aux femmes qu'aux hommes ; - ne pas développer de stéréotypes sur les métiers ou sur leurs caractéristiques supposées (disponibilité, mobilité). Les compétences requises ne se limitent pas aux seules compétences techniques au sens strict ; - rechercher une mixité des candidatures /h parmi les candidatures retenues au jury ; - retenir pour le jury, parmi les candidatures examinées, au minimum une candidature de chaque genre pour des postes d'encadrement ou les postes à faible mixité (sauf en cas d'absence totale de candidatures de l'un ou l'autre genre ou de candidatures ne présentant pas des caractéristiques comparables en termes de compétences).	Bilan sur recherche mixité des candidatures reçues en jury (ex : nb entretiens aucune mixité)	En 2024 : 48 % de candidatures féminines reçues 24 % de femmes titulaires ont été recrutées 65 % de femmes contractuelles sur emploi permanent ont été recrutées
	Encourager la mixité professionnelle dans les évolutions de carrière : - Communication des chiffres genrés des agents promouvables, proposés et promus ; - Mise en compte de la mixité professionnelle dans les lignes directrices de gestion relatives aux AG/PH ; - Suivi du respect des quotas de nominations sur emplois fonctionnaires (40 % de nominations dans les emplois de direction).	Bilan annuel répartition /h/s sur les AG/PH Bilan annuel répartition /h/s sur emploi fonctionnel	En 2024 : 4 femmes ont eu une promotion interne (sur 121) et 26 femmes un avancement de grade (sur 55)

AXE 3 : Egalité dans la prise en compte de l'équilibre des temps de vie professionnelle /personnelle/familiale				
Favoriser la compatibilité des vies professionnelles et personnelles	Organisation du travail et responsabilités familiales. Inciter les encadrants à prendre en compte les responsabilités familiales des collaborateur/trices et notamment : - les jours de rentrée scolaire et pendant les congés scolaires ; - lors de maladies ou accidents de proches nécessitant leur présence ; - les responsabilités liées aux situations de garde partagée.	Sensibilisation des équipes par les encadrants	Pas de risque identifié au Document Unique à ce jour	
	Harmonisation des temps de vie professionnelle/vie personnelle. Publier une communication interne spécifique sur les règles d'organisation des réunions, en préférentiel : - à partir de 9h et n'excédant pas 17h30 (16h30 le vendredi) hors temps de déjeuner ou pendant les plages fixes ; - horaires de réunions tenant compte des temps de trajet (en particulier les lundis matins, vendredis après-midis ou suite jour férié).	Diffusion note DGS	Note du 21 janvier 2025	
	Developper des formations professionnelles proches du lieu de travail et via des formations en e-learning à distance. Faciliter l'accès aux formations.	Liste des formations menées proches des lieux de travail Nombre de formations en e-learning à distance	Formations à distance avec Ide@co et le CNERT Formations réalisées sur le département : APPR par circoscription, Tivoux sur chausserie à Saint Flour, Intégration à Saint Flour, Entretien professionnel, Sécurité incendie, transcommunaise Autorisations de conduite	
	Reguler les pratiques en matière d'usages numériques. Mettre en place campagne d'information et de communication sur les principes et les bonnes pratiques en matière d'usages numériques. - Les technologies de l'information et de la communication (TIC) font partie intégrante de l'environnement de travail et sont nécessaires au bon fonctionnement de l'entreprise. Facilitant les échanges et l'accès à l'information, elles doivent toutefois être utilisées à bon escient, dans le respect des personnes et de leur vie privée ; - Réaffirmer que l'usage de la messagerie ne puisse se substituer au dialogue et aux échanges physiques ou oraux qui contribuent au lien social dans les équipes et préviennent l'isolement ; - L'usage de la messagerie professionnelle ou du téléphone en soirée ou en dehors des jours travaillés doit être justifié par la gravité et l'urgence et/ou l'importance exceptionnelle du sujet traité. Il est rappelé que nul n'est tenu de répondre aux mails ou messages, SMS, adresses durant ces périodes ; - En dehors des jours et horaires habituels de travail, le rédacteur d'un message devra utiliser les fonctions d'envoi différé.	Diffusion charte de bonnes pratiques en matière d'usages numériques	Charte d'utilisation des systèmes d'information professionnelle approuvée au COT du 17/09/25	
	Mettre en place un protocole d'accompagnement de départ et retour des agents dans le cadre de congés longs. (ex : entretien avec le N+1 ou resp RH dans le mois précédant le retour, ou lors de la 3ème semaine de reprise pour valider les conditions du retour, les besoins de formation, et mises à jour des règles, outils ou processus nouveaux de la collectivité).	Diffusion du protocole	Accompagnement de l'assistante sociale et de l'équipe pluridisciplinaire d'accompagnement personnalisé	
Continuer à développer le télétravail	Suivi des demandes et des autorisations de télétravail. Actions de formation en direction des nouveaux télétravailleurs sur demande.	Bilan annuel sur le télétravail	En 2024 : 244 télétravailleurs sont des femmes => 83,25 % des télétravailleurs	

AXE 4 : Renforcer la prévention et la lutte contre les discriminations et les violences au travail			
Actions de sensibilisation interne	Actions de formation à destination des encadrants et publics prioritaires (services rh, représentants du personnel, membres du bilan formation)		2 agents RH formation "Premier secours en santé mentale" 1 agent RH formation "Prévention du suicide"
Prise en charge des situations de discriminations ou violences	Mise en place d'un dispositif de signalement et de traitements des situations de discrimination et violences au travail, en lien avec le F3SCT. Intégrer les situations de violences de la part des usagers.	Communication du dispositif et bilan sur nombre de signalements	Dispositif : registres mis en place sur les sites du Département En 2024 : 1 registre suivi pour une altercation entre 2 agents CDS 5, 3 registres suivis pour signalement d'agression d'usagers
Accompagner et soutenir les victimes	Information des agents sur leur droit à la protection fonctionnelle, accompagnement de l'assistant social du personnel/mission prévention, ...	Nombre de situations d'accompagnement	En 2024 : 33 situations suivies et 3 agents ayant bénéficié de la protection fonctionnelle

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
REUNION DU 7 NOVEMBRE 2025**

DELIBERATION N°25CD04-12

Renouvellement des désignations de représentants du Conseil départemental au Conseil de surveillance des centres hospitaliers du Cantal

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental, régulièrement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental.

Présents : M. Didier ACHALME, Mme Dominique BEAUDREY, M. Jamal BELAIDI, Mme Sophie BENEZIT, Mme Marina BESSE, Mme Aurélie BRESSON, Mme Valérie CABECAS, M. Gilles CHABRIER, Mme Céline CHARRIAUD, Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Gilles COMBELLE, M. Alain DELAGE, Mme Annie DELRIEU, M. Philippe FABRE, M. Bruno FAURE, M. Stéphane FRECHOU, Mme Sylvie LACHAIZE, Mme Isabelle LANTUEJOL, Mme Mireille LEYMONIE, M. Pierre MATHONIER, Mme Magali MAUREL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Mme Valérie RUEDA.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Jean-Yves BONY donne pouvoir à Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Vincent DESCOEUR donne pouvoir à Mme Isabelle LANTUEJOL, M. Jean MAGE donne pouvoir à M. Bruno FAURE, M. Florian MORELLE donne pouvoir à Mme Dominique BEAUDREY, Mme Valérie SEMETEYS donne pouvoir à M. Gilles COMBELLE, M. Christophe VIDAL donne pouvoir à Mme Sophie BENEZIT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène ROQUETTE

Rapporteur : Bruno FAURE

Le Conseil départemental,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et des avis émis par les Commissions et après en avoir délibéré,
Par 30 voix pour.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;

- **RENOUVELLE** la désignation des Conseillers départementaux appelés à siéger pour représenter le Président du Conseil départemental du Cantal au sein du Conseil de surveillance des centres hospitaliers du département comme suit :

- * Centre Hospitalier d'Aurillac : Monsieur Jamal BELAIDI.
- * Centre Hospitalier de Saint-Flour : Madame Marina BESSE.
- * Centre Hospitalier de Mauriac : Madame Marie-Hélène CHASTRE.
- * Hôpital de Condat : Madame Valérie CABECAS
- * Hôpital de Murat : Madame Aurélie BRESSON
- * Centre de rééducation fonctionnelle de Chaudes-Aigues : Madame Céline CHARRIAUD.

Publication : 12-11-2025

Transmission Préfecture : 12-11-2025

Pour extrait certifié conforme au registre des
délibérations du Conseil départemental
Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°25CD04-13

Convention de partenariat avec l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP)

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental, régulièrement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental.

Présents : M. Didier ACHALME, Mme Dominique BEAUDREY, M. Jamal BELAÏDI, Mme Sophie BENEZIT, Mme Marina BESSE, Mme Aurélie BRESSON, Mme Valérie CABECAS, M. Gilles CHABRIER, Mme Céline CHARRIAUD, Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Gilles COMBELLE, M. Alain DELAGE, Mme Annie DELRIEU, M. Philippe FABRE, M. Bruno FAURE, M. Stéphane FRECHOU, Mme Sylvie LACHAIZE, Mme Isabelle LANTUEJOL, Mme Mireille LEYMONIE, M. Pierre MATHONIER, Mme Magali MAUREL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Mme Valérie RUEDA.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Jean-Yves BONY donne pouvoir à Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Vincent DESCOEUR donne pouvoir à Mme Isabelle LANTUEJOL, M. Jean MAGE donne pouvoir à M. Bruno FAURE, M. Florian MORELLE donne pouvoir à Mme Dominique BEAUDREY, Mme Valérie SEMETEYS donne pouvoir à M. Gilles COMBELLE, M. Christophe VIDAL donne pouvoir à Mme Sophie BENEZIT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène ROQUETTE

Rapporteur : Céline CHARRIAUD

Le Conseil départemental,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et des avis émis par les Commissions et après en avoir délibéré,

Par 30 voix pour.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L.2113-2 à L.2113-4 relatifs aux centrales d'achat ;

Considérant l'intérêt pour la collectivité de recourir à une centrale d'achat publique afin de simplifier les procédures de passation de marchés, de mutualiser les besoins et de réaliser des économies d'échelle ;

Considérant que la signature de ladite convention permet à la collectivité de bénéficier des marchés passés par l'UGAP dans le respect des règles de publicité et de mise en concurrence ;

Considérant la nécessité de régulariser cette convention en amont afin de sécuriser juridiquement les achats réalisés via l'UGAP ;

- **APPROUVE** la convention de partenariat 2024-2028 avec l'Union des Groupements d'Achats Publics (UGAP) annexée à la présente délibération.

- **AUTORISE** Monsieur le Président du Conseil départemental ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre.

De considérer que cette délibération vaut régularisation préalable de la convention UGAP.

- **DECIDE** de l'engagement financier suivant auprès de l'UGAP jusqu'au 31 décembre 2028 :

- 1,6 Millions € HT pour l'univers « véhicules » ;
- 40 000 € HT pour l'univers « informatique » ;
- 12 000 € HT pour l'univers « Mobilier et Équipement Général » ;
- 600 000 HT pour l'univers « services».

Ces engagements sont mutualisés et évalués à l'échelle du groupement.

Publication : 12-11-2025

Transmission Préfecture : 12-11-2025

Pour extrait certifié conforme au registre des
délibérations du Conseil départemental

Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

**CONVENTION DE PARTENARIAT
DEFINISSANT LES MODALITES DE RECOURS A L'UGAP
PAR LA REGION ET LES DEPARTEMENTS D'Auvergne-Rhône-Alpes
LE DEPARTEMENT DU CANTAL**

Entre : le Département du Cantal,

Hôtel du département, 28 avenue Gambetta, 15015 Aurillac Cedex

Représenté par Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental ;

Numéro de SIREN : 221 500 010

Ci-après dénommé « le Département du Cantal
», « le Département » ou « **le partenaire** » d'une part ;

Et : l'Union des groupements d'achats publics,

Etablissement public industriel et commercial de l'Etat, créé par le décret 85-801 du 30 juillet 1985 modifié, n° 776 056 467 RCS Meaux, dont le siège est 1, boulevard Archimède – Champs-sur-Marne, 77444 Marne-la-vallée cedex 2,

Représentée par Monsieur Edward JOSSA, Président du conseil d'administration, nommé par décret du 24 novembre 2021, en vertu de l'article 11 du décret du 30 juillet 1985 précité, et par délégation, par Madame Isabelle DELERUELLE, Directrice générale déléguée, en vertu de la décision n°2018/007 du 13 avril 2018 ;

Ci après dénommée « **l'UGAP** » d'autre part ;

Vu les articles L2113-2 et L2113-4 du code de la commande publique, définissant, pour le premier, les modalités d'intervention des centrales d'achat et prévoyant, pour le second, que l'acheteur, lorsqu'il recourt à une centrale d'achat, est considéré comme ayant respecté ses obligations en matière de publicité et de mise en concurrence ;

Vu le décret n° 85-801 du 30 juillet 1985 modifié, notamment ses articles 1^{er}, 17 et 25 disposant, pour le premier, que l'UGAP « *constitue une centrale d'achat au sens du code de la commande publique* », pour le deuxième, que « *l'établissement est soumis, pour la totalité de ses achats, aux dispositions du code de la commande publique applicables à l'Etat* » et, pour le troisième, que « *les rapports entre l'établissement public et une collectivité ou un organisme mentionné à l'article 1^{er} peuvent être définis par une convention prévoyant notamment la nature des prestations à réaliser, les conditions dans lesquelles la collectivité ou l'organisme contrôle leur exécution et les modalités de versement d'avances sur commande à l'établissement* » ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'UGAP du 12 avril 2012, approuvant les modalités de la politique tarifaire des partenariats, modifiée par la délibération du 28 mars 2017 ;

Vu le courrier en date du XXX par lequel le département fait état de sa volonté de constituer un groupement de fait tel que visé par la délibération du Conseil d'administration de l'UGAP susvisée, afin de satisfaire une partie de ses besoins auprès de l'UGAP et ainsi, de constituer un partenariat avec l'UGAP ;

Vu la décision de la Commission Permanente du Conseil Départemental du Cantal en date du xx autorisant la conclusion de la présente convention ;

DEFINITIONS

Au sens de la présente convention, les termes mentionnés ci-après sont définis comme suit :

Partenaire	Désigne le titulaire de la convention de partenariat conclue avec l'UGAP éligibles à la tarification partenariale conformément aux stipulations de l'annexe 2 de la présente convention.
Co-partenaires	Désigne l'ensemble des membres du groupement de fait, signataire d'une convention conclue avec l'UGAP afin de satisfaire une partie de leurs besoins auprès de l'UGAP et ainsi, de constituer un partenariat avec elle.
Bénéficiaires	Désigne tout organisme défini à l'article 1er du décret n° 85-801 du 30 juillet 1985 modifié relatif au statut et au fonctionnement de l'Union des Groupements d'Achats Publics sur lequel le partenaire exerce une influence dominante juridique et/ou financière et qui, sans être partenaire bénéficie des conditions tarifaires de la présente convention et dont la liste est fixée en annexe 1

PREAMBULE

Dans le cadre de leurs politiques de rationalisation de la dépense publique, les départements et la Région d'Auvergne Rhône-Alpes ont décidé de renouveler leur partenariat avec l'UGAP, qui leur permet, par l'agrégation de leurs besoins, de bénéficier de conditions tarifaires minorées dans un environnement juridique sécurisé.

Le partenariat permet à chacun des membres du groupement de fait de bénéficier de l'ensemble des prestations d'assistance au pilotage de l'externalisation qui s'attachent à la conclusion de partenariats avec l'UGAP (aide au recueil des besoins, restitutions quantitative et qualitative des achats opérés, évaluation des gains à l'achat, surveillance de la performance des achats sur la durée...).

La présente convention définit les besoins et engagements du partenaire. Ces besoins sont agrégés par l'UGAP à ceux qui sont exposés, au travers de conventions identiques, par les autres départements d'Auvergne Rhône Alpes,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

TITRE 1 – STIPULATIONS GENERALES

Article 1 – Objet de la convention

La présente convention définit les modalités selon lesquelles le Département du Cantal satisfait ses besoins auprès de l'UGAP, ainsi que les modalités lui permettant de grouper ses besoins avec les autres Collectivités d'Auvergne-Rhône Alpes susvisés et ci-après dénommés « co-partenaires ».

Elle précise, par ailleurs, la manière dont le partenaire peut faire bénéficier les pouvoirs adjudicateurs et/ou entités adjudicatrices qu'elle finance et/ou contrôle, ci-après dénommés « bénéficiaires », des conditions de la présente convention.

La liste des bénéficiaires figure à l'annexe 1 du présent document.

Le partenaire doit les informer des conditions stipulées au présent document.

Elle fixe enfin les tarifications applicables au partenariat et ses modalités d'exécution.

Article 2 – Définition des besoins à satisfaire

2.1 Périmètre initial des besoins à satisfaire

Les besoins que le partenaire et ses bénéficiaires s'engagent à satisfaire auprès de l'UGAP sur la durée de la présente convention sont précisés en annexe 3 du présent document.

Les engagements portés dans l'annexe 3 susmentionnée, sont susceptibles d'évoluer au regard des engagements des autres co-partenaires portés à la connaissance de l'UGAP postérieurement à la signature de la présente convention.

L'appréciation de l'atteinte des engagements globaux d'achat figurant en annexe 3 du présent document se fait en considération des volumes d'achats de l'ensemble des co-partenaires.

2.2 Extension du périmètre des besoins

Chacun des univers de produits ou services figurant en annexe 3 de la présente convention est constitué de segments d'achat, présents dans l'offre de l'UGAP au jour de la signature de la présente convention.

Ces besoins peuvent être étendus en cours d'exécution de la présente convention, à d'autres segments d'achat en fonction de l'évolution des besoins du partenaire et de ses bénéficiaires ainsi que de l'évolution de l'offre de l'UGAP.

Ils peuvent être étendus à d'autres univers, sous réserve de l'atteinte d'un minimum d'engagement de 5 M€ HT sur ledit univers et sur la durée de la convention.

La demande d'extension sur le/les segment(s) d'achat et/ou univers est effectuée par le représentant du Département figurant en page 1, par écrit, à la personne en charge du suivi de la convention à l'UGAP. La demande d'extension précise la nature des prestations envisagées et les montants d'engagements sur ces nouveaux besoins exprimés en euros HT pour la durée restante de la convention.

L'extension au(x) nouveau(x) segment(s) d'achats ou univers entre en vigueur à compter de la réception par le partenaire de la notification de la validation de l'UGAP ou à compter de la date figurant dans ladite notification. Cette dernière mentionne, le cas échéant, toutes précisions utiles, notamment la tarification applicable.

La tarification partenariale est applicable au partenaire et à ses bénéficiaires et aux autres co-partenaires s'étant engagés sur le nouvel univers.

2.3 Disponibilité de l'offre

L'UGAP s'engage à tout mettre en œuvre pour assurer la disponibilité constante de l'offre correspondant à la satisfaction des besoins figurant en annexe 3 pendant toute la durée de la convention.

Le non-respect par l'UGAP des stipulations du précédent alinéa a pour effet de libérer le partenaire pendant la durée d'indisponibilité, de son engagement relatif à la satisfaction de son besoin et de réviser de fait le seuil d'engagement à un niveau qui tient compte de la durée de cette indisponibilité.

Article 3 – Périmètre du partenariat

3.1. Le partenariat

L'association au partenariat avec l'UGAP se concrétise par la signature d'une convention entre le département et l'UGAP, conclue pour la durée fixée à l'article 9 ci-après.

3.2. Intégration d'organismes associés dénommés bénéficiaires

Le partenaire peut, à tout moment, solliciter l'intégration au présent partenariat de pouvoirs adjudicateurs et/ou entités adjudicatrices qu'elle finance et/ou contrôle (organismes associés), sous réserve, pour ces derniers, de leur éligibilité à l'UGAP au regard des dispositions de l'article 1^{er} du décret n° 85-801 du 30 juillet 1985 modifié susmentionné.

Pour ce faire, il adresse par écrit à l'UGAP une demande d'extension du champ des bénéficiaires de la présente convention. La demande d'extension précise les noms et adresse des bénéficiaires et leurs liens avec lui.

L'extension entre en vigueur à compter de la réception par le partenaire de la validation de l'UGAP. Lesdits pouvoirs adjudicateurs ou entités adjudicatrices sont intégrés dans la liste des bénéficiaires figurant en annexe 1 du présent document.

Article 4 – Documents contractuels

Les relations entre le partenaire et ses bénéficiaires d'une part, et l'UGAP d'autre part, sont définies, par ordre de priorité décroissant, en référence aux documents suivants :

- la présente convention et ses annexes ;
- le cas échéant, les conventions d'exécution des services ou les conventions portant sur l'exécution d'un projet spécifique ;
- les commandes ;
- le cas échéant, les conditions générales d'exécution des prestations (CGE) ;
- de manière supplétive, les conditions générales de vente (CGV) de l'UGAP, accessibles sur le site Internet « ugap.fr ».

Article 5 – Commandes

5.1 Modalités de passation des commandes

Les services du partenaire et de ses bénéficiaires peuvent recourir à l'établissement sous trois formes, suivant la nature du produit commandé :

- par commande dématérialisée en utilisant le site de commande en ligne de l'UGAP ;
- par commande transmise par courrier, télécopie, ou message électronique ;
- par convention particulière, faisant suite à l'établissement de devis et définissant les conditions d'exécution des prestations en matière de services associés à la vente ou la location de fournitures.

Les commandes transmises, par courrier, télécopie ou message électronique, auprès du réseau territorial de l'UGAP, sont adressées aux prestataires dans un délai moyen de trois jours ouvrés, sous réserve de leur complétude et de leur conformité technique.

Les commandes passées en ligne sont adressées instantanément par l'UGAP aux prestataires. Les commandes non dématérialisées sont adressées aux prestataires, sous réserve de leur complétude technique, dans un délai de trois jours ouvrés à compter de leur réception par l'UGAP.

5.2 Autres modalités d'exécution

Les autres modalités d'exécution des prestations relatives notamment, aux livraisons et aux modalités de vérification et d'admission ainsi qu'aux modalités de paiement sont précisées dans les CGV de l'UGAP mentionnées à l'article 4 ci-dessus et lorsqu'elles existent, dans les Conditions Générales d'Exécution (CGE) des prestations concernées.

L'UGAP informe les services passant commande, notamment des modalités de commandes applicables et, le cas échéant, du contenu des CGE des prestations, avant toute commande des prestations.

Article 6 – Conditions tarifaires

6.1 Conditions tarifaires partenariales

La délibération du conseil d'administration du 12 avril 2012 susvisée modifiée définit les modalités de détermination des taux nominaux partenariaux et de calcul des minorations. Les taux de marge nominaux sont appliqués conformément à l'annexe 2 de la présente convention et en considération des montants d'engagement précisés en annexe 3 de la présente convention. Seuls les univers pour lesquels l'engagement global des co-partenaires dépasse le premier seuil de tarification ont leur annexe renseignée des taux, si le partenaire s'est lui-même engagé sur l'univers.

La tarification partenariale consiste en l'application d'un taux de marge nominal aux prix d'achat HT en

vigueur au moment de la réception de la commande par l'UGAP. Certaines offres sont cependant exclues de la tarification partenariale.

Ces taux sont susceptibles d'évoluer en fonction des engagements portés à la connaissance de l'UGAP postérieurement à la signature de la présente convention, conformément à l'article 2.1 ci-dessus. Le partenaire sera informé des nouveaux taux applicables par écrit.

6.2 Suivi de l'application des conditions tarifaires

L'UGAP conditionne l'application des stipulations relatives aux mécanismes de tarification et de minoration au respect par le partenaire des règles relatives aux délais de paiement.

L'UGAP effectue, annuellement, un bilan des commandes enregistrées par le partenaire et ses co-partenaires et leurs bénéficiaires, d'une part pour chaque univers visé dans la présente convention et, d'autre part, tous univers confondus.

Elle procède alors aux ajustements des taux de marge nominaux comme suit :

- 6.2.1 Ajustement en fonction du montant total annuel des commandes par univers

Lorsque le montant total des commandes enregistrées pour un univers donné dépasse l'engagement initial pour atteindre la tranche d'engagement supérieure, l'UGAP applique les nouvelles tarifications plus favorables associées.

A l'issue des deux premières années d'exécution de la présente convention, lorsque le montant annuel des commandes enregistrées pour un univers donné se révèle très inférieur à la quote-part annuelle du montant d'engagement sur cet univers, tel que mentionné en annexe 3, et ce, dans une proportion pouvant raisonnablement laisser supposer un changement de tranche de tarification (voir annexe 2), l'UGAP propose aux partenaires un réajustement desdits besoins et des conditions tarifaires afférentes.

En l'absence de réponse dans un délai d'un mois à compter de la réception de la proposition d'ajustement, l'UGAP applique le réajustement proposé.

Si à l'issue des deux premières années d'exécution de la convention les co-partenaires présentent des projets permettant d'augmenter leurs volumes d'engagements sur un univers donné, l'UGAP, après analyse, peut procéder au changement de tranche de tarification approprié.

Aucun des dispositifs ci-dessus n'est mis en place avec effet rétroactif.

- 6.2.2 Ajustement en fonction du montant total annuel des commandes tous univers confondus

Compte tenu du volume des commandes partenariales enregistrées en année N-1 par les partenaires, tous univers confondus, et si les résultats de l'UGAP le permettent, le taux nominal (hors univers médical) se réduit en année N de 0,1 point lorsque les commandes partenariales enregistrées ont été comprises entre 10 et 20 M€, de 0,2 point lorsqu'elles ont été comprises entre 20 et 30 M€ et ainsi de suite jusqu'à 0,5 point pour des commandes dépassant les 50 M€. Le partenaire est informé de la minoration pour effet volume qui lui est applicable dans le premier trimestre de chaque année.

Article 7 – Relations financières entre les parties

7.1 Versement d'avances

Pour certains univers et pour les produits qui le justifient (délai de livraison supérieur au délai de paiement de l'avance) et conformément à l'article 13 du décret du 30 juillet 1985 modifié susvisé, il peut être versé des avances à la commande, sans limitation de montant. Cependant, aucune demande de versement d'avance d'un montant inférieur à 8 000€ ne sera acceptée par l'UGAP.

Lorsque le partenaire s'engage, par tout moyen permettant de donner date certaine à la réception de l'information, à verser le même taux d'avance sur une durée d'un an minimum, il est appliqué une minoration égale à la moitié de la valeur du taux d'avance. Pour exemple, un taux d'avance de 80 %,

donne lieu à une réduction de $\frac{1}{2} \times 0,8 = 0,4$ point.

7.2 Paiements dus à l'UGAP

Le paiement intervient dans les conditions prévues par la réglementation applicable en matière de lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

Les comptables assignataires des paiements dus à l'UGAP sont ceux des services ayant passé commande. Les titres de paiement sont établis exclusivement au nom de l'agent comptable de l'UGAP. Ils rappellent les références de la facture présentée par l'UGAP. Les virements sont effectués au compte ouvert au nom de l'agent comptable de l'UGAP, à la Recette générale des Finances de Paris, sous le numéro « 10071 75000 00001000047 36 ».

7.3 Reversement des pénalités de retard

Le partenaire est informé de l'existence de pénalités prévues au marché liant l'UGAP à ses prestataires. Ces pénalités sont, le cas échéant, perçues par l'UGAP directement auprès d'eux, puis reversées au donneur d'ordre (*acheteur*).

Ces pénalités peuvent cependant faire l'objet d'une exonération par application:

- d'une part, d'un dispositif contractuel « de performance » permettant au prestataire remplissant correctement certaines de ses obligations, de bénéficier d'une réduction de ses pénalités ;
- d'autre part, d'un seuil contractuel d'exonération des pénalités en dessous duquel, elles ne sont pas perçues.

Le processus de reversement des pénalités de retard figure à l'article 10 des CGV de l'UGAP.

Dès qu'elle a une suspicion d'un retard de livraison sur une commande, l'UGAP sollicite par courrier électronique l'*acheteur*, afin qu'il renseigne le formulaire sur le retard de livraison, mis à disposition sur ugap.fr. En l'absence de réponse de l'*acheteur* dans un délai de 20 jours, le dossier d'instruction de la pénalité est clôturé. Si l'*acheteur* indique ne pas avoir été livré à la date convenue lors de la commande ou fixée avec le fournisseur, l'UGAP opère la réconciliation avec l'avis du fournisseur.

A l'issue 7.4de l'instruction du dossier, l'UGAP décide soit de maintenir le décompte de pénalité initial, soit d'opérer l'exonération totale de pénalité, soit de recalculer la pénalité en procédant à une exonération partielle ou à un complément de pénalité.

L'état de reversement des pénalités est envoyé à l'*acheteur* parallèlement à l'envoi de sa facture.

Article 8 – Protection des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel recueillies pour les besoins de la conclusion et de l'exécution de la présente convention font l'objet de traitements par l'UGAP, en sa qualité de responsable de traitement. Les données à caractère personnel collectées par l'UGAP sont les données relatives à l'identification de la personne concernée ; sa vie professionnelle ; aux moyens de paiement utilisés ainsi qu'aux biens ou services souscrits (données liées au règlement des factures, au suivi de la relation commerciale, aux avis laissés, à la gestion des réclamations, etc.).

Les traitements mis en œuvre ont pour finalité d'assurer la gestion relation commerciale, notamment :

- la gestion des contrats et/ou gestion administrative du marché (par exemple : gestion des commandes, de la livraison, de l'exécution du service ou de la fourniture du bien, des factures et paiements), en ce compris l'exécution et le suivi de la présente convention ;
- la gestion des clients-prospects de l'UGAP, en ce compris la gestion de programmes de partenariat au sein de l'UGAP, la tenue de la comptabilité générale et des comptabilités auxiliaires qui peuvent lui être rattachées ; l'établissement de statistiques financières et/ou commerciales concernant les clients ; le suivi de la relation client pour la réalisation d'enquêtes de satisfaction, la gestion des réclamations et du service après-vente ; la sélection de clients pour réaliser des études sur la qualité des produits ou des enquêtes de consommation (par exemple : des tests de produits, des statistiques de vente réalisées par l'organisme concerné) ; la réalisation d'actions de prospection commerciale (par exemple : envoi de messages publicitaires, promotion) ; et la gestion des avis des personnes sur des produits, services ou contenus ;

- et la gestion des demandes d'exercice des droits.

La base juridique des traitements susmentionnés est soit l'exécution de la présente convention, soit l'intérêt légitime de l'UGAP.

Ces données sont destinées aux :

- Personnes de l'équipe projet de l'UGAP en charge de l'exécution de la présente convention ;
- Titulaires des marchés par le biais desquelles sont exécutées les offres objet de la présente convention ;
- Tiers autorisés, exclusivement pour satisfaire les obligations légales.

Ces données sont conservées durant toute la durée nécessaire à l'exécution de la présente convention, augmentée des prescriptions légales applicables.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 dit « Règlement général sur la protection des données », les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'information, d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des informations qui les concernent, de limitation du traitement, de ne pas faire l'objet d'une prise de décision individuelle automatisée (y compris le profilage), ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de leurs données à caractère personnel après leur mort. Ils peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits peut être effectué auprès du Délégué à la protection des données via l'adresse suivante : donneespersonnelles@ugap.fr. Les personnes concernées disposent enfin d'un droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle.

Enfin, concernant l'exécution des prestations (fournitures et services) commandées dans le cadre de la présente convention, les stipulations énoncées ci-dessus ne dispensent pas l'acheteur de faire son affaire personnelle des formalités lui incombant au titre de la réglementation relative à la protection des données. Ainsi, si l'exécution de la prestation commandée nécessite un traitement de données à caractère personnel entre l'acheteur et le prestataire, par principe, l'acheteur est qualifié juridiquement de responsable de traitement, cependant que le prestataire est sous-traitant au sens du règlement général sur la protection des données (RGPD). Par suite, l'acheteur et le prestataire concluent directement un accord relatif à la protection des données, conformément à l'article 28 du règlement précité. Cette qualification de principe des rapports contractuels entre l'acheteur et le prestataire en matière de traitement de données à caractère personnel doit faire l'objet d'un examen au cas par cas, traitement par traitement, avant l'exécution de ladite prestation. L'acheteur et le prestataire restent libres de qualifier autrement leurs rôles respectifs dans les activités de traitement qu'elles sont amenées à réaliser pour l'exécution de la prestation

Article 9 – Date d'effet et durée de la convention

La présente convention prend effet à compter de la date de réception par l'UGAP de l'exemplaire qui lui est destiné, signé par les deux parties, pour une durée allant jusqu'au 31 décembre 2028.

Article 10 – Dénonciation

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties, à tout moment, moyennant un préavis de trois (3) mois donné par lettre recommandée avec avis de réception postale.

La dénonciation de la présente convention n'exonère pas les parties de l'exécution des commandes passées jusqu'à la date de prise d'effets de la dénonciation.

TITRE 2 – CONDITIONS D'EXECUTION DU PARTENARIAT

Article 11 – Résolution des litiges

En cas de difficultés, il convient le plus rapidement possible, de les signaler à l'UGAP, de manière à ce qu'elle consigne les faits et se charge de leur règlement. Ce signalement doit être effectué sur notre site web :

- lorsque la difficulté est liée à l'établissement du devis ou de la commande, auprès :
 - du responsable de la gestion administrative et commerciale des ventes ;

- du chargé d'affaire ou conseiller spécialisé, puis, en fonction de l'importance des difficultés rencontrées ;
 - du directeur territorial (DT) ;
 - du directeur du réseau territorial (DRT) ou son directeur du réseau territorial adjoint (DRTA).
- lorsque la difficulté est liée à un retard de livraison, à une mauvaise exécution ou une inexécution de la commande, auprès :
 - sur notre site web, dans le suivi des commandes ;
 - du « service client », puis, en fonction de l'importance des difficultés rencontrées ;
 - du responsable du service client (RSC) et du DT ;
 - du DRT ou DRTA.

Le circuit d'escalade des difficultés est transmis par voie dématérialisée après signature de la présente convention, ainsi qu'à chaque mise à jour.

Article 12 – Informations relatives à l'exécution des marchés de l'UGAP

En cas de difficultés majeures rencontrées avec un fournisseur (défaillance, ruptures d'offres, temps rallongés pour l'établissement des devis, retards de livraisons majeurs...), l'UGAP s'engage à en informer dans les meilleurs délais le partenaire.

Article 13 – Echanges sur les stratégies d'achat

Le partenaire et, le cas échéant, ses co-partenaires, dans le cadre de la construction des stratégies d'achats mutualisés, analyse l'intérêt de recourir à l'UGAP. L'UGAP présente les offres dont elle dispose, aptes à satisfaire les besoins. Cet examen permet également aux parties d'étudier la possibilité d'intégrer aux programmes d'appels d'offres de l'UGAP de nouveaux projets en co- prescription.

Article 14 – Participation du partenaire à la définition des besoins à satisfaire

L'UGAP informe le partenaire du calendrier des procédures des marchés initiées l'année suivante.

Lorsque le partenaire et/ou ses co-partenaires et l'UGAP souhaitent conjointement satisfaire un besoin nouveau ou spécifique, il(s) s'adresse(nt) à l'UGAP pris en sa qualité d'opérateur d'achat. Dans ce cas, la participation du/des partenaire(s) à la procédure s'effectue selon les modalités décrites dans une convention spécifique de co-prescription.

L'ensemble des documents ou informations transmis au partenaire dans le cadre de l'intégration de ses besoins aux consultations lancées par l'UGAP, et notamment durant la phase de passation du ou des marchés en découlant, ne peuvent être communiqués, sous quelque forme que ce soit, à d'autres personnes que leurs destinataires sans accord préalable de l'UGAP.

Article 15 – Rapport d'activité et optimisation des achats

15.1 Définition des éléments statistiques et indicateurs de suivi

A l'occasion du comité de suivi annuel du partenariat défini à l'article 17 ci-après, l'UGAP adresse au partenaire un rapport d'activité des opérations effectuées et, à tout moment, les informations qu'il souhaite obtenir quant à l'exécution de la présente convention. Le rapport annuel d'activité comprend les éléments suivants :

- les statistiques permettant de suivre quantitativement l'exécution de la convention ;
- les statistiques et indicateurs permettant de suivre et piloter qualitativement l'exécution des commandes : suivi des devis, des commandes, des litiges, des livraisons, des pénalités de retard ;
- les indicateurs permettant de suivre la qualité du service rendu et de la relation partenariale;
- les indicateurs relatifs aux politiques publiques.

La liste des statistiques et indicateurs est définie conjointement par le partenaire et l'UGAP au regard des éléments disponibles à l'UGAP.

15.2 Optimisation du recours à l'UGAP

L'UGAP et le partenaire, au regard des éléments statistiques et des indicateurs de suivi de l'activité de ce dernier, définissent des objectifs d'optimisation du recours à l'UGAP. Notamment, il peut s'agir d'optimiser les coûts de traitement des commandes, en diminuant le volume de petites commandes pouvant faire l'objet d'un regroupement, ou en accroissant le recours à la commande en ligne.

Sont également étudiées les solutions tendant au recouvrement efficace des factures.

Article 16 – Interface

L'UGAP et le partenaire désignent, chacun pour ce qui le concerne, une personne chargée du suivi de l'exécution de la présente convention. Pour le Département, cet interlocuteur doit être en capacité de coordonner les informations sur les achats au sein de la collectivité. Ces correspondants sont destinataires des informations relatives à l'exécution de la présente convention.

Pour l'UGAP, le pilotage de la convention est suivi par Stéphane Zunino, directeur du réseau territorial adjoint.

Le partenaire participe à la cohérence des informations détenues par l'UGAP. A cette fin, l'UGAP transmet une fois par an la liste des interlocuteurs et des donneurs d'ordre correspondants au compte du partenaire dans sa base client, afin qu'il mette à jour ces informations, le cas échéant.

Article 17 – Comité de suivi et animation du partenariat

Un comité de suivi du partenariat est organisé par l'UGAP a minima annuellement, afin notamment de veiller à la bonne exécution de la convention, tant sous un angle qualitatif que quantitatif et d'examiner les possibilités d'évolution de l'offre de l'UGAP.

Le comité de suivi annuel peut se tenir avec l'ensemble des co-partenaires.

Le comité de suivi fait l'objet d'un ordre du jour soumis au partenaire, ainsi que d'un relevé de décisions établi par l'UGAP.

Des comités portant sur le suivi opérationnel des relations se tiennent en fonction du besoin entre les interlocuteurs spécialisés de l'UGAP et leurs correspondants au sein du département.

Le partenaire organise une fois par an une réunion regroupant les représentants des bénéficiaires qu'il a souhaité intégrer dans la convention (cf article 3.2) afin que l'UGAP leur présente son offre de produits et services.

TITRE 3 – CONTRIBUTION A L'ACHAT PUBLIC RESPONSABLE

Article 18 – Périmètre UGAP en terme de politiques publiques

Le présent titre 3 définit les modalités selon lesquelles les partenaires et l'UGAP travaillent de concert pour développer l'achat public responsable au travers notamment des thématiques suivantes :

- Transition écologique
- Inclusion
- Soutien à l'économie (PME et innovation)
- Performance économique
- et le cas échéant leur déclinaison locale.

Ces thématiques correspondent à la nouvelle Stratégie RSE 2025 de l'UGAP.

Article 19 – Développement et valorisation de l'achat public responsable

Le développement et la valorisation de l'achat public responsable revêtira trois réalités :

- suivi statistiques,

- échanges sur les bonnes pratiques des partenaires,
- actions locales communes.

19.1 Suivi statistique :

L'UGAP met à disposition ses outils pour restituer une fois l'an à ses partenaires leurs performances économiques et en termes de politiques publiques au travers de leurs achats confiés à la centrale.

Les statistiques sont restituées en année N sur les consommations en année N-1.

La performance économique se décompose en trois parties conformément à l'annexe 5 « Fiche de performance Achats » :

- gains sur les prix obtenus par l'UGAP auprès de ses fournisseurs,
- gains sur les remises sur la tarification UGAP
- gains sur les coûts de procédures évités par le recours à l'UGAP.

La performance en terme RSE représente :

- les achats locaux des partenaires à travers l'UGAP,
- les achats à des PME par les partenaires à travers l'UGAP,
- les achats RSE, ceux-ci intègrent :
 - Les considérations environnementales et sociales (sources PNAD Plan National des Achats Durables). Sont ainsi décomptées les commandes des partenaires des marchés UGAP comprenant une clause et/ou un critère environnemental et/ou social ou dont l'objet même est environnemental ou social.
 - Un indicateur supplémentaire est délivré pour les achats des partenaires concernant des produits contenant de la matière recyclée ou en situation de réemploi/réutilisation (article 58 de la loi AGECE).
- les achats d'innovation par les partenaires à travers l'UGAP,
- le poids économique de l'UGAP sur le territoire des partenaires. Il s'agit des commandes de tous les clients de l'UGAP adressées aux fournisseurs (titulaires) de l'UGAP résidant sur le territoire.

L'ensemble des éléments sus mentionné est accessible aux bénéficiaires sur demande.

19.2 Echanges sur les bonnes pratiques des partenaires

Les partenaires et l'UGAP organiseront à fréquences raisonnable (3 fois par an) des ateliers d'échange de leurs bonnes pratiques sur des thématiques d'actualité. Les sujets suivants sont évoqués à titre d'exemple :

- Transition écologique : loi Agec, économie circulaire...
- Inclusion : clause sociale d'insertion, ESS...
- Soutien à l'économie : PME, sous-traitance...

Le premier objectif de ces ateliers est de partager un niveau de connaissance et de pratiques.

Le second sera de dégager des idées de projets communs (thématiques d'achats, créations d'indicateurs...).

19.3 Actions locales communes

Le cas échéant, les partenaires peuvent engager des actions communes à destination de l'éco-système local composé tant des entreprises (dont les PME, les entreprises innovantes et les acteurs de l'ESS) que des acheteurs publics.

Dans sa participation à l'accès des entreprises régionales et en particulier les PME, les entreprises innovantes et les entreprises du secteur social et solidaires à la commande publique, les partenaires et l'UGAP peuvent conduire deux grandes familles d'actions, à savoir la présentation des entreprises du territoire, titulaires de marchés de l'UGAP, d'une part, et la contribution à la connaissance par les entreprises du territoire de la commande publique, d'autre part.

Présentation des entreprises du territoire, titulaires de marchés conclus par l'UGAP

L'établissement assure la présentation des entreprises du territoire ayant remporté un appel d'offres de l'UGAP par les actions suivantes :

- Edition par l'UGAP d'une liste annuelle des offres des entreprises du territoire ayant remporté un appel d'offres de l'UGAP,
- Co-organisation annuelle d'un événement de rencontre de ces entreprises avec les acheteurs du territoire.

Contribution à la connaissance de la commande publique par les entreprises du territoire

L'UGAP et les partenaires peuvent mener des actions visant à promouvoir la commande publique comme levier de développement pour les entreprises du territoire :

Présentation lors d'un événement co-organisé avec eux :

- Ø des principaux contours de la réglementation des marchés publics et les meilleurs moyens pour les entreprises de concourir aux marchés publics,
- Ø de l'UGAP et de son mode de fonctionnement, de son modèle « achat pour revente » et les avantages, pour les fournisseurs, de travailler avec une centrale d'achat labélisée « Relations Fournisseurs Achats Responsables »,
- Ø le programme pluriannuel d'appels d'offres de l'UGAP et des partenaires de façon à permettre aux acteurs économiques du territoire d'anticiper leurs éventuels dossiers de candidature.

Promotion des solutions locales à la demande du partenaire, l'UGAP peut participer à :

- Ø des forums, rencontres, colloques, organisés par les partenaires, ayant pour objectif de soutenir et sensibiliser les entreprises aux marchés publics,
- Ø des rencontres entre les entreprises et les acheteurs publics,
- Ø des sessions de sensibilisation aux marchés publics dédiées aux petites et jeunes entreprises innovantes,
- Ø des Rencontres Entreprises et Territoires et/ou aux rencontres CCIT / Acheteurs publics

Les co-partenaires et l'UGAP facilitent la mise en relation des PME, des entreprises innovantes et des entreprises du secteur social et solidaire avec tous types d'acheteurs publics du territoire.

A noter, l'intégration d'offres de telles entreprises au catalogue de l'UGAP est étudiée si elle est opportune et repose sur un intérêt fort en termes d'achat. Le respect des fondamentaux de la Commande Publique demeurant une condition sine qua non dans ces actions : égalité de traitement, respect des procédures d'achats et des marchés existants...

La présente convention est établie en deux exemplaires originaux, dont un pour chacune des parties.

Fait à , le / /	Fait à le / /
Le partenaire reconnaît avoir pris connaissance des CGV de l'UGAP disponibles sur www.ugap.fr/CGV La signature de la présente convention vaut acceptation des CGV précitées, pleinement et sans réserve. Pour le partenaire (*) : Bruno FAURE	Pour l'UGAP : Pour le Président du conseil d'administration, et par délégation : La Directrice générale déléguée Isabelle DELERUELLE

(*) : En indiquant le nom et la qualité de la personne signataire et en apposant le cachet de l'établissement lors de la signature
Lorsque la personne signataire n'est pas le représentant légal, produire le pouvoir.

**ANNEXE N°1
A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
DEFINISSANT LES MODALITES DE RECOURS A L'UGAP
PAR**

le Département du Cantal

Liste des bénéficiaires

- Les collèges du département

ANNEXE N°2

**A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
DEFINISSANT LES MODALITES DE RECOURS A L'UGAP
PAR**

le Département du Cantal

Conditions générales de tarification de l'UGAP

Les conditions générales de tarification de l'UGAP décrites ci-après sont celles en vigueur au jour de la signature de la présente convention. Elles sont susceptibles de modifications dans leurs principes, leurs niveaux et leurs modalités d'application.

1° Différents types de tarification en vigueur à l'UGAP

L'UGAP applique à ses usagers trois différents types de tarification, en fonction de la manière dont ils ont recours à elle et des volumes d'achats qui sont les leurs.

L'utilisateur qui recourt à l'UGAP de façon ponctuelle et pour des achats de faible volume se voit appliquer la tarification dite « tout client », telle qu'elle résulte de ses catalogues.

Pour des volumes d'achats plus importants et selon des seuils définis par l'UGAP, l'utilisateur se voit appliquer la tarification dite « Grands Comptes ».

Enfin, les grandes collectivités publiques qui souhaitent confier à l'UGAP la mise en place de procédures visant plus spécifiquement à satisfaire leurs besoins, ont la possibilité de mettre en place, avec elle, des mécanismes partenariaux tels que décrits ci-après.

2° Conditions d'éligibilité aux partenariats et modalités de tarification partenariale

Au jour de la signature de la présente convention, les conditions d'éligibilité aux partenariats et les modalités de tarification partenariale sont celles issues de la délibération du 12 avril 2012 modifiée et sont décrites ci-après.

Fonctionnement de la tarification partenariale

Sont éligibles à la conclusion d'une convention partenariale les administrations d'Etat ou administrations publiques locales ou établissements du secteur hospitalier et médico-social ou regroupements volontaires de ces administrations disposant d'un volume d'achats supérieur ou égal à 5 M€ sur la durée de la convention, pour un univers cohérent de prestations.

Il existe 5 univers cohérents de prestations: véhicules, mobilier et équipement général, services, médical, informatique et consommables.

Taux nominaux

La tarification partenariale est constituée à partir de taux nominaux. Ces taux sont fixés, pour chaque univers cohérent de prestations, au regard du volume d'engagement porté par le partenaire.

d'engagement : de 5 à 10 M€ HT, de 10 à 20 M€ HT, de 20 à 30 M€ HT et plus de 30 M€ HT.

Minoration des taux nominaux

Les taux nominaux peuvent se trouver minorés :

- en cas de versement d'avances à la commande, à condition toutefois que le bénéficiaire s'engage à toujours verser le même taux d'avances sur une durée d'un an. Dans ce cas, la minoration appliquée est égale à la moitié de la valeur du taux d'avance. Pour exemple, un taux d'avance de 80 %, donne lieu à une réduction de $\frac{1}{2} \times 0,8 = 0,4$ point ;
- à l'utilisation de l'outil de commande en ligne ; la minoration, de 0,5 point est alors automatiquement appliquée aux offres ne nécessitant pas de devis en ligne. Elle ne s'applique pas à l'univers "Service" et "Véhicule".
- en fonction du volume de commandes partenariales adressé par le partenaire, sur tous les univers de produits confondus, l'année précédente (N-1). Dès lors, le taux nominal (hors les taux de l'univers médical) se réduit en année N de 0,1 point lorsque les commandes partenariales enregistrées ont été comprises entre 10 et 20 M€, de 0,2 point lorsqu'elles ont été comprises entre 20 et 30 M€ et ainsi de suite jusqu'à 0,5 point pour des commandes dépassant les 50 M€.

Taux résiduels

Une fois minorés, les taux nominaux deviennent taux résiduels. Ils sont appliqués, automatiquement par le système d'information de l'établissement aux prix d'achat HT des fournitures ou services, tels qu'ils ressortent des marchés passés par l'établissement.

Le détail des seuils et taux nominaux et minorations applicables au jour de la signature de la présente convention figurent ci-dessous.

Conditions d'éligibilité applicables aux administrations publiques locales

Sont éligibles à la tarification partenariale les administrations publiques locales ou groupes d'administrations publiques locales s'engageant, par convention, sur un volume d'achats supérieur à 5M € pour un univers cohérent de produits ou services et sur la durée de la convention.

Les dispositions relatives aux seuils de tarification figurant ci-dessus sont applicables aux regroupements volontaires d'administrations publiques locales, ainsi que ceux prévus par la loi. De même, elles peuvent être mobilisées au profit d'administrations publiques locales souhaitant mutualiser, par ce biais, leurs besoins propres et ceux des pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices qu'elles financent et/ou dont elles assurent le contrôle.

TARIFICATION PARTENARIALE (APPLICABLE A COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2021)

Taux de marge nominaux appliqués par univers cohérent de produits ou services ⁽¹⁾									
Montant HT d'engagement par univers sur la durée de la convention ⁽²⁾	Véhicules ⁽³⁾	Mobilier		Services ⁽³⁾	Médical		Informatique et consommables		
		Équipement général	Mobilier		Consommables scientifiques	Équipements et dispositifs médicaux	Consommables de bureau	Matériels informatiques	Prestations intellectuelles
5 à 10 M€	4,0 %	5,0 %	8,0 %	5,5 %	3,7 %	5,5 %	6,0 %	5,0 %	5,5 %
10 à 20 M€	3,4 %	4,0 %	6,0 %	5,0 %			4,0 %	4,0 %	5,0 %
20 à 30 M€	3,0 %	3,5 %	5,5 %	4,8 %	3,5 %	5,0 %	3,7 %	3,5 %	4,8 %
+ de 30 M€	2,4 %	3,0 %	4,6 %	4,6 %	2,7 %	4 %	3,5 %	3,0 %	4,6 %
Minorations pour avances	de 0,2 à 0,5 point en fonction du taux d'avance annuel								
Minorations pour commande en ligne ⁽⁴⁾	- 0,5 point automatiquement retiré en cas d'utilisation de l'outil de commande en ligne								
Minoration pour volume de commandes partenariales ⁽⁵⁾	de 0,1 à 0,5 point en fonction du volume de commandes partenariales adressées en année N-1								
(1) Le taux s'applique au prix d'achat hors taxe en vigueur à l'UGAP à la réception de la commande. Les taux de marge ne s'appliquent pas aux offres exprimées en prix forfaitaire. Certaines offres, dont les offres faisant l'objet de cotations sur les sites des titulaires, sont exclues (ou pourront être exclues à l'occasion du renouvellement de marché) de la tarification partenariale. (2) L'estimation de l'engagement est réalisée par univers sur la durée totale de la convention (3 ou 4 ans) (3) L'univers « véhicules » inclut la fourniture de carburants en vrac – L'univers « Services » inclut la fourniture de combustibles en vrac. Ces produits pétroliers font l'objet des tarifications partenariales suivantes : - 12 € HT / m3 pour des engagements compris entre 5 et 20 M€ HT (réduit à 10 € HT en cas de commande en ligne) - 10 € HT / m3 pour les engagements supérieurs à 20 M€ HT (réduit à 8 € HT en cas de commande en ligne) (4) La minoration pour commande en ligne ne s'applique pas aux offres nécessitant un devis en ligne ainsi que sur l'univers « Services », et "Véhicule". (5) La minoration s'applique sous réserve que les résultats de l'établissement le permettent. La minoration pour volume de commandes partenariales tient compte, pour son calcul, des commandes de l'univers Médical mais elle ne s'applique pas aux commandes de l'univers Médical									

ANNEXE N°3

**A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
DEFINISSANT LES MODALITES DE RECOURS A L'UGAP
PAR**

le Département du Cantal

3.1 Nature et étendue des besoins à satisfaire : Univers Véhicules

**NATURE DES BESOINS A
SATISFAIRE :**

Segments d'achats :

Ces besoins comprennent notamment :

- véhicules légers (véhicules particuliers, deux roues motorisés, vélos),
- véhicules utilitaires (petites fourgonnettes, fourgonnettes GNV, utilitaires moyens, grand utilitaire),
- véhicules industriels et engins spéciaux (châssis PL équipements hydrauliques, engins d'entretien des espaces verts, entretien routier de viabilité hivernale, signalisation lumineuse, environnement voirie, engins de travaux publics),
- véhicules d'incendie et de secours,
- transports en commun,
- Embarcations, drones,

o carburant en vrac et lubrifiants.

**ETENDUE DES BESOINS A
SATISFAIRE :**

Les besoins du Département décrits ci-dessus sont estimés à **1 600 000,00 € HT** sur la durée de la convention.

Cet engagement cumulé à ceux des autres co-partenaires porte le montant d'engagement global à **62 638 150 € HT**

**TAUX DE MARGE NOMINAL DE
L'UGAP :**

Conformément aux conditions générales de tarification de l'UGAP, le taux de marge nominal pour l'univers « véhicules », à l'exception des carburants, est établi à 2,4 % (et 3 % pour les lubrifiants).

Ces taux s'appliquent aux prix d'achat HT en vigueur au moment de la réception de la commande par l'UGAP.

Le coût d'intervention de l'UGAP, pour la fourniture de carburant en vrac, est de 10 € H.T /m³ pour les commandes non dématérialisées et de 8 € H.T /m³ pour les commandes en ligne. Ces montants s'ajoutent aux prix d'achats du produit pétrolier en vigueur à l'UGAP à la réception de la commande.

ANNEXE N°3

**A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
DEFINISSANT LES MODALITES DE RECOURS A L'UGAP
PAR**

Le Département du Cantal

3.2 Nature et étendue des besoins à satisfaire : Univers Informatique et consommables

**NATURE DES BESOINS A
SATISFAIRE :**

Segments d'achats « informatique » :

- Micro-informatique (ordinateurs, écrans, périphériques, prestations d'installation),
- Logiciels et licences, (logiciels multi-éditeurs, microsoft Oracle)
- matériels de reprographie, (photocopies)
- prestations de téléphonie fixe (abonnement et matériels liés),
- prestations WAN (connexion internet IP/VPN, ...),
- matériels et systèmes de téléphonie (IPBX, petits matériels de téléphonie, ...),
- infrastructures serveurs et stockage et prestations associées (serveurs rack x86, serveurs tours, serveurs UNIX et AIX) hors Cloud computing)
- Infrastructures réseaux (LAN, WAN) et prestations associées, (matériels divers LAN, réseau LAN/WLAN, prestation de câblage, sûreté électronique)
- audiovisuel et multimédia (Affichage dynamique, classe mobile, – visioconférence.
- Prestations environnement Cloud

Segments d'achats « consommables de bureau » :

- fournitures de bureau,
- consommables informatiques,
- papier.

- **Segments d'achats « prestations intellectuelles » :** Prestations intellectuelles informatiques
- Prestations intellectuelles unité d'œuvre.

**ETENDUE DES BESOINS A
SATISFAIRE :**

Les besoins du Département décrits ci-dessus sont estimés à 40 000 € HT sur la durée de la convention.

Cet engagement cumulé à ceux des autres co-partenaires porte le montant d'engagement global à 30 000 000 € HT.

**Taux de MARGE NOMINAL DE
L'UGAP :**

Conformément aux conditions générales de tarification de l'UGAP et au regard de l'étendue des besoins figurant ci-dessus, les taux de marge nominaux pour l'univers « Informatique et autres fournitures » sont établis :

- à 3 % pour les segments « informatique »,
- à 3,5% pour les consommables de bureau,
- à 4,6% pour les prestations intellectuelles.

Ces taux s'appliquent aux prix d'achat HT en vigueur au moment de la réception de la commande par l'UGAP.

ANNEXE N°3

**A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
DEFINISSANT LES MODALITES DE RECOURS A L'UGAP**

le Département du Cantal

3.3 Nature et étendue des besoins à satisfaire : Univers Mobilier et équipement général

NATURE DES BESOINS A SATISFAIRE :

Segments d'achats « mobilier » :

- mobilier de bureau (mobilier d'accueil, mobilier salle de réunion, rangements, équipements de bureau°
- mobilier solaire (mobilier petite enfance, mobilier classe, activité petite enfance)
- mobilier collectif (mobilier urbain, mobilier multiusage, mobilier de restauration),

Segments d'achats « équipement général » :

- hygiène et entretien
- restauration professionnelle
- équipements de protection individuelle
- art de la table
- lubrifiants

ETENDUE DES BESOINS A SATISFAIRE :

Les besoins du Département décrits ci-dessus sont estimés à 12 000 € HT sur la durée de la convention.

Cet engagement cumulé à ceux des autres co-partenaires porte le montant d'engagement global à 14 973 800 € HT.

TAUX DE MARGE NOMINAL DE L'UGAP :

Conformément aux conditions générales de tarification de l'UGAP et au regard de l'étendue des besoins figurant ci-dessus, les taux de marge nominaux pour l'univers « Mobilier et équipement général » sont établis

-à 4 % pour le mobilier,

-à 6 % pour l'équipement général.

Ils s'appliquent aux prix d'achat HT en vigueur au moment de la réception de la commande par l'UGAP.

ANNEXE N°3

**A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
DEFINISSANT LES MODALITES DE RECOURS A L'UGAP**

le Département du Cantal

3.4 Nature et étendue des besoins à satisfaire : Univers Services

NATURE DES BESOINS A SATISFAIRE :

Segments d'achats :

- prestations de propreté et d'hygiène des locaux ;
- prestations de sécurité humaine (accueil, gardiennage et télésurveillance) ;
- Véhicules spécifiques (motos)
- prestations de transfert administratif ou industriel ;
- prestations de maintenance des ascenseurs et des appareils de levage ;
- prestations de contrôles réglementaires des bâtiments (dont contrôle réglementaire des ascenseurs et des appareils de levage) ;
- prestations de maintenance multitechnique des bâtiments ;
- Prestation de Drones
- prestations d'AMO sécurité ;

Segments d'achats Energie

- approvisionnement en fioul des bâtiments.

ETENDUE DES BESOINS A SATISFAIRE :

Les besoins du Département décrits ci-dessus sont estimés à 600 000 € HT sur la durée de la convention.

Cet engagement cumulé à ceux des autres co-partenaires porte le montant d'engagement global à 5 000 000 € M€ HT.

TAUX DE MARGE NOMINAL DE L'UGAP :

Conformément aux conditions générales de tarification de l'UGAP et au regard de l'étendue des besoins figurant ci-dessus, le taux de marge nominal pour l'univers « services », à l'exception des produits pétroliers, est établi à 5,5 % sur les prix d'achat en euro HT.

Il s'applique aux prix d'achat HT en vigueur au moment de la réception de la commande par l'UGAP.

Le coût d'intervention de l'UGAP, pour la fourniture de fioul domestique, est de 12 €/m³ pour les commandes non dématérialisées et de 10 €/m³ pour les commandes en ligne. Ces montants s'ajoutent aux prix d'achats du produit pétrolier en vigueur à l'UGAP à la réception de la commande.

ANNEXE N°3

**A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
DEFINISSANT LES MODALITES DE RECOURS A L'UGAP
PAR**

le Département du Cantal

3.5 Nature et étendue des besoins à satisfaire : Univers Médical

NATURE DES BESOINS A SATISFAIRE :

Segments d'achats :

- Equipements et dispositifs médicaux stériles et non stériles,

Consommables biomédicaux,
Consommables de laboratoire
Anesthésie-réanimation ;
Monitoring
Imagerie
Techniques opératoires
Equipements de laboratoire
Explorations fonctionnelles
Stérilisation
Mobiliier médical
Equipements de soins

- Consommables scientifiques et réactifs (Gauss)

Réactifs
Réactifs spécifiques
Consommables Gauss
Maintenance des IVAP Gauss

ETENDUE DES BESOINS A SATISFAIRE :

Les besoins le Département décrits ci-dessus sont estimés à XXX € HT sur la durée de la convention.

Cet engagement cumulé à ceux des autres co-partenaires porte le montant d'engagement global à X M€ HT.

TAUX DE MARGE NOMINAL DE L'UGAP :

Conformément aux conditions générales de tarification de l'UGAP et au regard de l'étendue des besoins figurant ci-dessus, les taux de marge nominaux pour l'univers « Médical » sont établis

- à X % pour les consommables scientifiques,
- à X % pour les équipements et dispositifs médicaux.

Ces taux s'appliquent aux prix d'achat HT en vigueur au moment de la réception de la commande par l'UGAP.



**ANNEXE 4 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT DEFINISSANT LES MODALITES DE
RECOURS A L'UGAP**

Les offres exclues du périmètre partenarial

- ✚ VL-Location batterie
- ✚ Billettique (frais de gestion)
- ✚ Location matelas thérapeutiques
- ✚ VI Autocar location avec chauffeur
- ✚ VL Location Longue Durée
- ✚ VL Location Moyenne Durée.
- ✚ Offre de regroupement et de montage/installation mobilier
- ✚ Assurance de flottes automobiles pour le compte de la DAE
- ✚ Cloud
- ✚ Equipement médical Lourd
- ✚ Formation professionnelle
- ✚ Déplacements professionnels
- ✚ Financement locatif
- ✚ VI Gestion de flottes
- ✚ VL Gestion de flottes,

✚ **Marchés non exécutés**

✚ **Les prestations réalisées sans marge :**

- Frais d'immatriculation
- Bonus / Malus
- Autres frais administratifs
- Annulation bon de commande – reprise de matériel (suite à une annulation de commande ou une modification) à l'initiative du client
- Surcoût pour un lieu de livraison autre que France Continentale



Annexe 5 Fiche Performance « Achats »

La nouvelle méthode de l'UGAP, pour l'estimation des gains « achats » générés pour ses clients lorsqu'ils recourent à la centrale, a pour but d'expliquer clairement et sans artifice, de quelle manière l'UGAP concourt à la performance économique de la commande publique.

Nos choix méthodologiques constituent donc un parti pris, lié tant au fonctionnement de nos clients que de notre établissement. Ils ont leur pertinence et leur limite. Chaque client peut donc les intégrer de la manière qu'il souhaite dans ses propres tableaux de bords.

Par ailleurs, les gains « achats » ne sont en aucun cas des gains budgétaires. Les montants de gains « achats » que nous pouvons présenter pour chaque client ne constituent pas des réserves de budget en fin d'exercice.

Définition :

Les Gains « Achats » calculés par l'UGAP intègrent trois composantes :

Les Gains « Marchés » :

Il s'agit de la comparaison des prix obtenus à la fin d'une procédure d'achat (actés lors de la notification du marché) avec les derniers prix révisés sur les marchés des procédures précédentes ou avec des prix cibles (dans le cas de nouvelles thématiques de procédures).

Les Gains « Tarification Partenariale » :

Il s'agit, pour chaque client de l'UGAP, de la comparaison entre le prix de vente effectif avec notre prix catalogue (tarification standard de l'UGAP).

Les Gains « Recours » :

Il s'agit des gains générés par l'économie d'une procédure d'appel d'offres qu'un client n'a plus à lancer lorsqu'il recourt à l'UGAP et des gains générés par l'exécution du marché par l'UGAP pour le client.

Le détail de la méthode figure dans les lignes ci-après.

Les Gains « Marchés » :

Les Gains Marchés sont calculés en plusieurs étapes :

La première consiste à comparer les prix obtenus à la fin d'une procédure d'achat de l'UGAP (actés lors de la notification du marché) à :

- soit les prix d'achat à la fin du marché précédent (dans le cas d'un renouvellement de marché),
- soit les prix cibles (dans le cas d'une typologie de produits ou de service que l'UGAP n'avait jamais acquis auparavant).

Ces prix d'achat par l'UGAP à une entreprise se répercutent mécaniquement dans le prix d'achat du client à l'UGAP.

Notre première étape consiste à nous appuyer sur un panel de références, produits ou prestations,

représentatifs du marché. Le gain est exprimé sous forme de taux.

La deuxième consiste à calculer le montant des gains, en euros, générés par l'ensemble des marchés renouvelés par l'UGAP dans l'année. Les taux de gains que nous obtenons à la première étape sont appliqués aux montants d'achats prévisionnels de l'année, marché par marché. L'addition des montants de gains que nous obtenons est ensuite rapportée au montant des achats prévisionnels des seuls marchés renouvelés dans l'année. Nous en déduisons un pourcentage ; il s'agit du taux « gains marchés » de notre Contrat d'Objectif et de Performance.

La troisième consiste à appliquer ce taux « gains marchés » à l'ensemble des commandes enregistrées sur tous les marchés actifs de l'UGAP pour dégager le gain marché en euros. Le montant total de ce gain est divisé par 4 car nous renouvelons nos marchés tous les 4 ans. Cette dernière division permet de lisser dans le temps les effets des marchés à forts volumes et ainsi de suivre une évolution amortie dans le temps.

Commentaires :

Cette méthode présente les **avantages** de :

- se conformer à l'objectif COP qui nous lie à l'Etat.
- tenir compte des gains négatifs qui étaient ramené à zéro dans la précédente méthode.

Elle a l'**inconvénient** de :

- globaliser les gains dans un seul taux applicable à tous les marchés,
- de lisser les gains sur 4 années avant division par 4 pour déterminer les gains de l'année passée.

Les Gains « Tarification Partenariale »:

Les gains « Tarification Partenariale » sont calculés en comparant les prix de vente effectif aux clients d'une part et les prix de vente du catalogue d'autre part.

En effet, en fonction d'engagement d'achats à forts volumes de la part d'un client à travers une convention, les prix de vente standard UGAP peuvent être remisés.

Les Gains « Recours » :

Les Gains « Recours » sont calculés dès lors qu'un client fait l'économie, en recourant à l'UGAP, d'une procédure d'achat et de l'exécution du marché afférent. Nous appuyons notre estimation, client par client, en mesurant combien il consomme dans chacun de nos marchés.

Procédure : sur la base de la littérature disponible, nous considérons qu'un client économise une procédure (MAPA ou appel d'offres) dès 40 K€ de commande dans un de nos marchés sur les 4 dernières années. Nous ne tenons compte de ce seuil que lorsque le client a commandé dans l'année considérée.

Le coût que cette procédure aurait eu pour le client est estimé à 7 000 € pour une procédure simple, 8 000 € pour une procédure élaborée et 9000 € pour une procédure complexe.

Nous intégrons dans nos calculs les consommations des 4 dernières années (durée de vie d'un marché UGAP) de nos clients sur les marchés qu'ils ont sollicités dans l'année révolue. Nous divisons ensuite par quatre le résultat pour donner un gain annuel.

Exécution : l'UGAP exécutant elle-même ses marchés, nous considérons que les actions de la centrale dans ce domaine engendrent également des économies pour le client recourant à l'UGAP. Ceci s'applique dès le premier euro de commande passée par le client sur un marché de la centrale. Nous estimons alors économie de procédure en appliquant les ratios suivants : 0,5% des montants commandés pour une exécution simple, 1,5% pour une exécution élaborée et 4,5% pour une exécution complexe.

Pour une même offre, les niveaux de complexité de procédure et d'exécution peuvent être différents.

L'exemple ci-dessous illustre le mécanisme de calcul ainsi que les seuils de déclenchement et les sommes intégrées dans le calcul :

Un client a consommé 130 k€ de fournitures de bureau sur les 4 dernières années dont 25 k€ lors de la dernière année. Ces achats remplissent donc les conditions de dépassement de seuil de 40 k€ sur les 4 dernières années et de consommation dans la dernière année (l'année sur laquelle porte le calcul des gains recours).

Nous pouvons donc considérer que le client a économisé :

- une procédure simple en l'occurrence valorisée à 7 000 € que nous diviserons par 4 dans le décompte du client,
- et une exécution de 0,5% du montant des commandes de l'année considérée.

Résultats macroscopiques :

Nous appliquons cette méthode pour l'ensemble de nos marchés dans le but de dégager notre performance globale.

GAINS ACHATS 2020 ALL UGAP	TOTAL CE	4,659 Md€
TOTAL GAIN MARCHE	83,30 M€	
TOTAL GAIN TARIFICATION	248,74 M€	
TOTAL GAIN RECOURS	130,75 M€	
TOTAL GAIN ACHAT	462,78 M€	9,93% GAIN ACHAT / CE 2020

Nous sommes cependant en mesure, pour les clients en convention avec l'UGAP, de préciser les gains qu'ils ont générés à travers les marchés de la centrale qu'ils ont sollicités pour leurs achats.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°25CD04-14

Convention portant dispositions financières régime d'avances avec l'UGAP

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental, régulièrement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental.

Présents : M. Didier ACHALME, Mme Dominique BEAUDREY, M. Jamal BELAIDI, Mme Sophie BENEZIT, Mme Marina BESSE, Mme Aurélie BRESSON, Mme Valérie CABECAS, M. Gilles CHABRIER, Mme Céline CHARRIAUD, Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Gilles COMBELLE, M. Alain DELAGE, Mme Annie DELRIEU, M. Philippe FABRE, M. Bruno FAURE, M. Stéphane FRECHOU, Mme Sylvie LACHAIZE, Mme Isabelle LANTUEJOL, Mme Mireille LEYMONIE, M. Pierre MATHONIER, Mme Magali MAUREL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Mme Valérie RUEDA.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Jean-Yves BONY donne pouvoir à Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Vincent DESCOEUR donne pouvoir à Mme Isabelle LANTUEJOL, M. Jean MAGÉ donne pouvoir à M. Bruno FAURE, M. Florian MORELLE donne pouvoir à Mme Dominique BEAUDREY, Mme Valérie SEMETEYS donne pouvoir à M. Gilles COMBELLE, M. Christophe VIDAL donne pouvoir à Mme Sophie BENEZIT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène ROQUETTE

Rapporteur : Céline CHARRIAUD

Le Conseil départemental,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et des avis émis par les Commissions et après en avoir délibéré,

Par 30 voix pour.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la commande Publique ;

Vu les dispositions de l'article 13 du décret n°85-801 du 30 juillet 1985 modifié, relatif au statut et au fonctionnement de l'Ugap, prévoyant que "des avances peuvent être versées à l'établissement (...) sans limitation de montant" selon des conditions et des modalités fixées par convention ;

Vu la délibération n°21CD02-07 du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission des Marchés à Procédure Adaptée ;

Vu la délibération n°21CD02-14 du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 donnant délégation au Président pour la gestion des marchés à procédure adaptée ;

- **APPROUVE** la convention portant dispositions financières régime d'avances avec l'UGAP n°10219074, jointe en annexe de la présente délibération.

- **AUTORISE** Monsieur le Président du Conseil départemental ou son représentant à signer la dite convention ainsi que tous les actes, pièces et documents nécessaires à son exécution.

Les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits au chapitre 23 du Budget départemental.

Publication : 12-11-2025

Transmission Préfecture : 12-11-2025

Pour extrait certifié conforme au registre des
délibérations du Conseil départemental

Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

CONVENTION PORTANT DISPOSITIONS FINANCIERES REGIME D'AVANCES

Numéro de convention : **10219074**

ENTRE :

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL
HOTEL DU DEPARTEMENT
28 AVENUE GAMBETTA
15000 AURILLAC

Représenté(e) par Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil Départemental

Personne responsable de l'exécution de la présente agissant par délégation :
Monsieur Pascal MICHEL, Chef du service Atelier et Matériels

ci-après dénommé " l'acheteur ", d'une part;

ET : **l'Union des groupements d'achats public (UGAP)**

Établissement public industriel et commercial de l'État régi par le décret 85-801 du 30 juillet 1985, n° 776 056 467 RCS Meaux, ayant son siège social 1, boulevard Archimède - Champs-sur-Marne - 77444 Marne-la-Vallée CEDEX 2, représenté par le président de son conseil d'administration en vertu de l'article 11 du décret du 30 juillet 1985 précité ;

Personne responsable de l'exécution de la présente convention, agissant par délégation :

Le Directeur
Direction Réseau Territorial Centre-Est
42 cours Suchet - CS 60146
69286 LYON cedex 02

ci-après dénommée " l'UGAP ", d'autre part;

Préambule :

Vu les dispositions de l'article 13 du décret n°85-801 du 30 juillet 1985 modifié, relatif au statut et au fonctionnement de l'Ugap, prévoyant que *"des avances peuvent être versées à l'établissement (...) sans limitation de montant"* selon des conditions et des modalités fixées par convention;

Vu la commande n° 25_RSPAAM_00390 du 18.03.2025 relative à la fourniture de Master Procar - Cde 104549253 - 25/119 d'un montant TTC de 166.163,58 Euros,

Vu les conditions générales de ventes de l'UGAP :

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Montant de l'avance :

En vertu des dispositions de l'article 13 et le cas échéant de l'article 25 du décret 85-801 du 30 juillet 1985 modifié, l'acheteur verse à l'Ugap une avance égale à 100,00 % du montant TTC de la commande susvisée, soit la somme de 166.163,58 Euros.

A la livraison, l'acheteur reçoit une ou plusieurs factures correspondant au montant total de la commande dont il paie le solde compte tenu de l'avance versée.

En cas d'annulation totale ou partielle de sa commande, l'acheteur peut effectuer une demande de remboursement total ou partiel de l'avance versée auprès de l'UGAP. Toutefois le remboursement de l'avance versée ne s'applique pas aux dépenses déjà effectuées résultant des prestations commandées et effectivement réalisées.

Demandes de paiement :

La demande d'avance comme la facture pour solde sont établies par l'UGAP en un seul exemplaire et adressées au représentant de l'acheteur désigné en page 1 en sa qualité de personne responsable de l'exécution de la présente convention.

Titres de paiement :

Les titres de paiement sont établis exclusivement au nom de l'agent comptable de l'UGAP. Ils rappellent les références de la demande de paiement présentée par l'UGAP.

Moyens de paiement :

Les virements sont effectués aux comptes ouverts au nom de l'agent comptable de l'UGAP à la DRFIP (Direction régionale des finances publiques) Paris sous le numéro : "10071 75000 0001000047 36".

Article 3 - Comptable assignataire :

Le comptable assignataire des paiements dus par l'acheteur est Monsieur le responsable de SGC d'Aurillac

La présente convention a été établie en deux exemplaires originaux.

Fait à le
Pour l'acheteur
(nom et qualité du signataire
et cachet de l'établissement)

Fait à Clermont-Fd. le 29/09/2025
Pour l'UGAP,

Michel MOSNIER
Directeur territorial Clermont-Ferrand



CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°25CD04-15

Compte rendu à l'Assemblée des décisions prises par son Président dans le cadre des marchés publics formalisés et des marchés publics à procédure adaptée

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental, régulièrement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental.

Présents : M. Didier ACHALME, Mme Dominique BEAUDREY, M. Jamal BELAÏDI, Mme Sophie BENEZIT, Mme Marina BESSE, Mme Aurélie BRESSON, Mme Valérie CABECAS, M. Gilles CHABRIER, Mme Céline CHARRIAUD, Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Gilles COMBELLE, M. Alain DELAGE, Mme Annie DELRIEU, M. Philippe FABRE, M. Bruno FAURE, M. Stéphane FRECHOU, Mme Sylvie LACHAIZE, Mme Isabelle LANTUEJOL, Mme Mireille LEYMONIE, M. Pierre MATHONIER, Mme Magali MAUREL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Mme Valérie RUEDA.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Jean-Yves BONY donne pouvoir à Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Vincent DESCOEUR donne pouvoir à Mme Isabelle LANTUEJOL, M. Jean MAGE donne pouvoir à M. Bruno FAURE, M. Florian MORELLE donne pouvoir à Mme Dominique BEAUDREY, Mme Valérie SEMETEYS donne pouvoir à M. Gilles COMBELLE, M. Christophe VIDAL donne pouvoir à Mme Sophie BENEZIT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène ROQUETTE

Rapporteur : Céline CHARRIAUD

Le Conseil départemental,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et des avis émis par les Commissions et après en avoir délibéré,

Par 30 voix pour.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.3221-11 ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n°21CD02-07 du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission des Marchés à Procédure Adaptée ;

Vu la délibération n°21CD02-14 du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 donnant délégation au Président pour la gestion des marchés à procédure adaptée ;

Vu la délibération n°21CD05-12 du Conseil départemental en date du 19 novembre 2021 donnant délégation au Président pour prendre toutes les décisions concernant la passation, l'exécution et le règlement des Marchés et Accords Cadres formalisés ainsi que toutes décisions concernant les avenants ;

Vu l'arrêté n°21-2715 du Président du Conseil départemental du 6 août 2021 portant désignation de son représentant à la Commission d'Appel d'Offres et à la Commission des Marchés à Procédure Adaptée ;

- **PREND ACTE** des marchés et des avenants énumérés et dont l'objet, le mode de passation, le montant, l'attributaire, l'imputation budgétaire et la date de l'examen de la Commission d'Appels d'Offres (CAO) éventuellement de la Commission des Marchés à Procédure Adaptée (CMAPA), sont précisés dans les tableaux joints en annexe de la présente délibération.

Publication : 12-11-2025

Transmission Préfecture : 12-11-2025

Pour extrait certifié conforme au registre des
délibérations du Conseil départemental

Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

LISTE DES MARCHÉS PUBLICS À PROCÉDURE ADAPTÉE
portée à la connaissance de la Commission permanente et signés conformément au pouvoir
donné au Président par délibération du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021
en vertu de l'article L.3221.11 du CGCT

OBJET DU MARCHÉ	MODE DE PASSATION	MONTANTS ANNUELS (HT)	IDENTITÉ DE L'ATTRIBUTAIRE	INSCRIPTION BUDGÉTAIRE	CMAPA
Marché n° 2025M0105 Travaux de réhabilitation du Parvis de l'HDD Lot 1 : Aménagements extérieurs – Voiries – Réseaux	La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.	297 527,32 € Ce montant est issu de la DPGF	COLAS France ETABLISSEMENT AURILLAC Aurillac (15)	Chapitre : 21 Nature : 2128 Fonction : 028	15/07/2025
Marché n° 2025M0106 Travaux de réhabilitation du Parvis de l'HDD Lot 2 : Etanchéité	La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.	84 997,68 € Ce montant est issu de la DPGF	EUROVIA DALA Aurillac (15)	Chapitre : 21 Nature : 2128 Fonction : 028	15/07/2025
Marché n° 2025M0107 Travaux de réhabilitation du Parvis de l'HDD Lot 3 : Serrurerie	La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.	62 131,62 € Ce montant est issu de la DPGF	ATELIER DE CHAUDRONNERIE DU CANTAL Sansac de Marmiesse	Chapitre : 21 Nature : 2128 Fonction : 028	15/07/2025
Marché n° 2025M0108 Travaux de démolition, curage et désamiantage du Centre Routier Départemental de Pleaux	La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.	46 400,00 € Ce montant est issu de la DPGF	RMCL Vebret (15)	Chapitre : 23 Nature : 2313 Fonction : 843	Pas de passage en commission

Marché n° 2025M0123 Aménagement de la route départementale n°44 entre La Peyre et La Salesses – Section 3 – PR9+450 au PR10+590 – Commune de Paulhac	La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.	59 650,00 € Ce montant est issu du DQE	SOTRAP SAS Andelat (15)	Chapitre : 23 Nature : 2315 Fonction : 843	Pas de passage en commission
Marché n° 2025M0124 RD680 (PR59+590) – La Buge Commune de Lavignerie – reprise d'un collecteur d'eaux pluviales	Le marché est passé sans publicité ni mise en concurrence. Il est soumis aux dispositions des articles L.2122-1 et R.2121-8 du Code de la commande publique	13 445,00 € Ce montant est issu du DQE	SOTRAP SAS Saint-Flour (15)	Chapitre : 23 Nature : 2315 Fonction : 843	Pas de passage en commission
Marché n° 2025M0118 Relance suite à infructuosité – Menuiseries extérieures collège Georges Pompidou à Condat	La procédure de passation est : le marché sans publicité ni mise en concurrence. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2122-1 et R. 2122-2 du Code de la commande publique	195 219,00 € Ce montant est issu de la DPGF	MAZET ET FILS Aurillac (15)	Chapitre : 23 Nature : 2317 Fonction : 221	29/07/2025
Marché n° 2025M0114 Construction du pôle d'excellence en microbiologie à Aurillac Lot 1 : Terrassement – VRD	La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.	200 924,50 € Ce montant est issu de la DPGF	GRPT SA TPA / SARL CROUTE Reilhac (15)	Chapitre : 23 Nature : 2314 Fonction : 67	29/07/2025
Marché n° 2025M0115 Construction du pôle d'excellence en microbiologie à Aurillac Lot 2 : Gros-œuvre	La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.	528 539,35 € Ce montant est issu de la DPGF	SE SOULIER Aurillac (15)	Chapitre : 23 Nature : 2314 Fonction : 67	29/07/2025

Marché n° 2025M0111 Confortement de glissement de terrain par réalisation de paroi clouée Lot 1 : RD67 – PR2+000 – Glissement Les Cristallines – Le Lioran	La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.	299 520,61 € Ce montant est issu du DQE	GRPT NGE / MARQUET Saint-Priest (69)	Chapitre : 23 Nature : 2315 Fonction : 843	29/07/2025
Marché n° 2025M0112 Confortement de glissement de terrain par réalisation de paroi clouée Lot 2 : RD36 – PR0+920 – Glissement de Violle	La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.	76 771,00 € Ce montant est issu du DQE	MTPS Noailhac (81)	Chapitre : 23 Nature : 2315 Fonction : 843	29/07/2025
Marché n° 2025M0113 Réhabilitation d'un ouvrage hydraulique sous la RD17 au PR20+355	La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.	183 100,00 € Ce montant est issu du DQE	STAP 15 Naucelles (15)	Chapitre : 23 Nature : 2315 Fonction : 843	29/07/2025

AVENANTS

OBJET DU MARCHÉ	MODE DE PASSATION	MONTANTS (HT)	IDENTITÉ DE L'ATTRIBUTAIRE	INSCRIPTION BUDGÉTAIRE
Marché n° 2023M0006 Accueil d'enfants de 0 à 24 mois placés par l'ASE	Procédure adaptée ouverte Modification du BPU	/	ADMR Marmanhac (15)	Chapitre : 65 Nature : 652411 Fonction : 4213
Marché n° 2024M0143 Travaux de fourniture et pose d'une centrale de chauffage au bois au collège de Laroquebrou Lot 2 : Chauffage	Procédure adaptée ouverte Modification délai	/	LAVERGNE Pleaux (15)	Chapitre : 23 Nature : 2313 Fonction : 23
Marché n° 2024M0191 Remplacement des menuiseries extérieures du collège Val de Cère à Laroquebrou	Procédure adaptée ouverte Modification délai	/	SAS Claude LAUMOND MENUISERIE Aurillac (15)	Chapitre : 23 Nature : 2317 Fonction : 221
Marché n° 2024M0155 Travaux de fourniture et pose d'une centrale de chauffage au bois au collège de Laroquebrou Lot 1 : Gros-oeuvre	Procédure adaptée ouverte Modification délai	/	SE SOULIER Aurillac (15)	Chapitre : 23 Nature : 2317 Fonction : 221
Marché n° 2025M00100 RD120 Sécurisation du carrefour de Coniaguet	Procédure adaptée ouverte Transfert	/	EUROVIA Aurillac (15)	Chapitre : 23 Nature : 2315 Fonction : 843
Marché n° 2023M0006 Accueil d'enfants de 0 à 24 mois placés par l'ASE	Procédure adaptée ouverte Augmentation de montant : + 33,33 %	400 000,00 €	ADMR Marmanhac (15)	Chapitre : 65 Nature : 652411 Fonction : 4213
Marché n° 2023M0013 Relance Mini-séjours de proximité destinés aux enfants et jeunes majeurs en situation complexe confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance du département du Cantal	Marché sans publicité ni mise en concurrence Modification des prestations	/	PEP 15 Aurillac (15)	Chapitre : 65 Nature : 65212 Fonction : 4213
Marché n° 2023M0013 Relance Mini-séjours de proximité destinés aux enfants et jeunes majeurs en situation complexe confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance du département du Cantal	Marché sans publicité ni mise en concurrence Augmentation de montant : + 7,57 %	8 700,00 €	PEP 15 Aurillac (15)	Chapitre : 65 Nature : 65212 Fonction : 4213

LISTE DES MARCHÉS PUBLICS À PROCÉDURE FORMALISÉE
portée à la connaissance de la Commission permanente et signée conformément au pouvoir
donné au Président dans la délibération du 19/11/2021
en vertu de l'article L.3221.11 du CGCT

OBJET DU MARCHÉ	MODE DE PASSATION	MONTANTS ANNUELS (HT)	IDENTITÉ DE L'ATTRIBUTAIRE	INSCRIPTION BUDGÉTAIRE	CAO
Marché n° 2025M00102 Mission de Coordination Sécurité et Protection de la Santé Lot 2 : Coordination SPS pour travaux sur bâtiments et remontées mécaniques	La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2124-2, R2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique	30 608,85 € Ce montant est issu du DQE	GPT FERREIRA-AB INGENIERIE – SAS 2 B MAITRISE ET CONCEPT Aurillac (15)	Chapitre : 23 Nature : 2313 Fonction : 843	01/07/2025
Marché n° 2025M0116 Relance – Réparation et maintenance de véhicules industriels Lot 1 : Réparation et maintenance de véhicules industriels de PTAC>3,5t quelle que soit la marque – secteur Aurillac	La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2124-2, R2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique	123 539,83 € Ce montant est issu du DQE 117 968,28 € Ce montant est issu du DQE 109 397,92 € Ce montant est issu du DQE	Entreprise FAURIE Aurillac (15) EUROPE SERVICE Aurillac (15) MAGARINOS Aurillac (15)	Chapitre : 011 Nature : 61551 Fonction : 843	29/07/2025
Marché n° 2025M0117 Relance – Réparation et maintenance de véhicules industriels Lot 2 : Réparation et maintenance de véhicules industriels de PTAC>3,5t quelle que soit la marque – secteur de Saint-Flour	La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2124-2, R2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique	44 217,43 € Ce montant est issu du DQE 77 274,83 € Ce montant est issu du DQE 65 647,92 € Ce montant est issu du DQE	VIALA PRAT Saint-Georges (15) Entreprise FAURIE Aurillac (15) MC TRUCKS 15 Saint-Georges (15)	Chapitre : 011 Nature : 61551 Fonction : 843	29/07/2025

AVENANTS

OBJET DU MARCHÉ	MODE DE PASSATION	MONTANTS (HT)	IDENTITÉ DE L'ATTRIBUTAIRE	INSCRIPTION BUDGÉTAIRE
Marché n° 2021M0324 Prestations de géomètres Lot 2 : Prestations foncières	Appel d'offres ouvert Modification des prestations	/	CABINET CROS Aurillac (15)	Chapitre : 23 Nature : 2315 Fonction : 843
Marché n° 2021M0153 Prestations d'assurances pour le Conseil départementale du Cantal Lot 5 : Assurances Risques Statutaires	Procédure avec négociation Augmentation de montant : + 0,52 %	1 507,11 €	SMACL Niort (79)	Chapitre : 011 Nature : 6168 Fonction : 028

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°25CD04-16

**Compte rendu à l'Assemblée de l'exercice de la compétence d'agir en justice
déléguée à son Président**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental, régulièrement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental,

Présents : M. Didier ACHALME, Mme Dominique BEAUDREY, M. Jamal BELAÏDI, Mme Sophie BENEZIT, Mme Marina BESSE, Mme Aurélie BRESSON, Mme Valérie CABECAS, M. Gilles CHABRIER, Mme Céline CHARRIAUD, Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Gilles COMBELLE, M. Alain DELAGE, Mme Annie DELRIEU, M. Philippe FABRE, M. Bruno FAURE, M. Stéphane FRECHOU, Mme Sylvie LACHAIZE, Mme Isabelle LANTUEJOL, Mme Mireille LEYMONIE, M. Pierre MATHONIER, Mme Magali MAUREL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Mme Valérie RUEDA.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Jean-Yves BONY donne pouvoir à Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Vincent DESCOEUR donne pouvoir à Mme Isabelle LANTUEJOL, M. Jean MAGE donne pouvoir à M. Bruno FAURE, M. Florian MORELLE donne pouvoir à Mme Dominique BEAUDREY, Mme Valérie SEMETEYS donne pouvoir à M. Gilles COMBELLE, M. Christophe VIDAL donne pouvoir à Mme Sophie BENEZIT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène ROQUETTE

Rapporteur : Céline CHARRIAUD

Le Conseil départemental,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et des avis émis par les Commissions et après en avoir délibéré,

Par 30 voix pour

Vu l'article L.3221-10-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°21CD02-15 du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 relative à la délégation consentie à son Président pour ester en justice ;

- **PREND ACTE** du compte-rendu relatif à l'exercice de la compétence d'agir en justice déléguée à Monsieur le Président du Conseil départemental joint à la présente délibération.

Publication : 12-11-2025

Transmission Préfecture : 12-11-2025

Pour extrait certifié conforme au registre des
délibérations du Conseil départemental

Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Dépôts de plainte	
	Routes Départementales 🚧 Dégradations volontaires sur un cylindre compacteur stationnés sur la RD35 au niveau du Col de Légal, commune de Tournemire, et sur la RD43, commune de Saint-Cernin, les 20 et 27 juin 2025. 🚧 Vols de deux panneaux STOP à l'intersection de la RD20 avec la RD33 à la chapelle du Bourniou, commune de Roumegoux, le 21 juillet 2025. 🚧 Vols d'une dizaine de plastoblocs sur la RD20, commune de Saint-Mamet, les 19 et 20 juillet 2025. 🚧 Vols de plusieurs cônes de signalisation K5a sur la RD51, commune de Boisset, entre le 15 et le 18 juillet 2025. 🚧 Vol de 15 tonnes de granulats au dépôt de Lascanaux, le 16 août 2025.

Nouveaux Contentieux	Tribunal Administratif	 Requête déposée le 29 juin 2025 par un bénéficiaire du RSA demandant l'annulation de deux décisions de suspension, respectivement partielle et totale, du versement du RSA d'une durée de 2 mois chacune.  Requête déposée le 10 juillet 2025 par une personne non admise à l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH) afin d'obtenir l'annulation de cette décision.  Requête déposée le 6 septembre 2025 par un agent du Département demandant une indemnisation au Département en raison de la fin de son détachement.
	Tribunal Judiciaire	 Requête déposée par le Département le 29 septembre 2025 demandant au Juge aux Affaires Familiales de fixer la répartition des frais d'hébergement dans un EHPAD entre les obligés alimentaires d'un demandeur de l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH).

Jugements rendus

Tribunal Administratif

Ordonnance du Juge des référés du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand du 27 juin 2025 de rejet de la requête déposée par un agent du Département qui demandait une expertise médicale afin de fixer la date de consolidation de son état de santé et d'évaluer l'ensemble des préjudices des suites de sa maladie professionnelle.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°25CD04-17

Compte rendu à l'Assemblée de l'exercice des attributions déléguées à son Président

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental, régulièrement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental.

Présents : M. Didier ACHALME, Mme Dominique BEAUDREY, M. Jamal BELAÏDI, Mme Sophie BENEZIT, Mme Marina BESSE, Mme Aurélie BRESSON, Mme Valérie CABECAS, M. Gilles CHABRIER, Mme Céline CHARRIAUD, Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Gilles COMBELLE, M. Alain DELAGE, Mme Annie DELRIEU, M. Philippe FABRE, M. Bruno FAURE, M. Stéphane FRECHOU, Mme Sylvie LACHAIZE, Mme Isabelle LANTUEJOL, Mme Mireille LEYMONIE, M. Pierre MATHONIER, Mme Magali MAUREL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Mme Valérie RUEDA.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Jean-Yves BONY donne pouvoir à Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Vincent DESCOEUR donne pouvoir à Mme Isabelle LANTUEJOL, M. Jean MAGE donne pouvoir à M. Bruno FAURE, M. Florian MORELLE donne pouvoir à Mme Dominique BEAUDREY, Mme Valérie SEMETEYS donne pouvoir à M. Gilles COMBELLE, M. Christophe VIDAL donne pouvoir à Mme Sophie BENEZIT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène ROQUETTE

Rapporteur : Céline CHARRIAUD

Le Conseil départemental,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et des avis émis par les Commissions et après en avoir délibéré,

Par 30 voix pour.

Vu l'article L.3211-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°21CD02-12 du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 relative aux délégations générales au Président du Conseil départemental ;

- **PREND ACTE** des quatre décisions du Président, prises par délégation, telles que jointes en annexe de la présente délibération.

Publication : 12-11-2025

Transmission Préfecture : 12-11-2025

Pour extrait certifié conforme au registre des

délibérations du Conseil départemental

Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

DECISION DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT

Le Président du Conseil départemental

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n°21CD02-13 du Conseil départemental en date du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs au Président pour réaliser les emprunts ;

Considérant les propositions bancaires reçues à la suite de la mise en concurrence d'établissements ;

DECIDE

Article 1^{er} : Souscription d'un prêt long terme

- Objet : financement de la construction du pôle microbiologie à Aurillac
- Prêteur : Caisse des dépôts et consignations
- Ligne de prêt : Construction de bâtiment
- Montant : 1 500 000 EUR (un million cinq cent mille euros)
- Durée : 25 ans
- Type d'amortissement : Echéances trimestrielles, amortissement prioritaire
- Index : Livret A
- Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0.40 %
- Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du livret A
- Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation
- Remboursement anticipé autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
- Typologie Gissler : 1A
- Commission d'instruction : 0,06% du montant du prêt (900€)

Article 2 : Le Président signera la convention de crédit susvisé et tout autre document nécessaire à la conclusion et à l'exécution de ladite convention. Il sera rendu compte de cette décision lors du prochain Conseil Départemental.

Fait à Aurillac, le 18 septembre 2025

Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE

DECISION DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT

Le Président du Conseil départemental

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n°21CD02-13 du Conseil départemental en date du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs au Président pour réaliser les emprunts ;

Considérant les propositions bancaires reçues à la suite de la mise en concurrence d'établissements ;

DECIDE

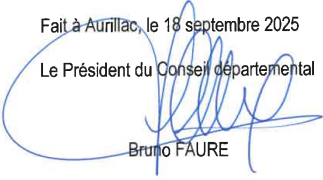
Article 1^{er} : Souscription d'un prêt long terme

- Objet : financement de l'amélioration thermique et déplacement des cuisines du collège Jean Dauzié à Saint Mamet la Salvétat
- Prêteur : Caisse des dépôts et consignations
- Ligne de prêt : Rénovation de bâtiment
- Montant : 2 400 000 EUR (deux millions quatre cent mille euros)
- Durée : 20 ans
- Type d'amortissement : échéance trimestrielles, amortissement prioritaire
- Index : Livret A
- Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0.40 %
- Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du livret A
- Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation
- Remboursement anticipé autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
- Typologie Gissler : 1A
- Commission d'instruction : 0,06% du montant du prêt (1440€)

Article 2 : Le Président signera la convention de crédit susvisé et tout autre document nécessaire à la conclusion et à l'exécution de ladite convention. Il sera rendu compte de cette décision lors du prochain Conseil Départemental.

Fait à Aurillac, le 18 septembre 2025

Le Président du Conseil départemental



Bruno FAURE

DECISION DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT

Le Président du Conseil départemental

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;
Vu la délibération n°21CD02-13 du Conseil départemental en date du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de pouvoirs au Président pour réaliser les emprunts ;

Considérant les propositions bancaires reçues à la suite de la mise en concurrence d'établissements ;

DECIDE

Article 1^{er} : Souscription d'un prêt long terme

- Objet : financement de la requalification thermique et architecturale du collège la Ponetie à Aurillac
- Prêteur : Caisse des dépôts et consignations
- Ligne de prêt : Rénovation de bâtiment
- Montant : 6 000 000 EUR (six millions d'euros)
- Durée : 20 ans
- Type d'amortissement : échéances trimestrielles, amortissement prioritaire
- Index : Livret A
- Taux d'intérêt actuariel annuel : Taux du LA en vigueur à la date d'effet du contrat + 0.40 %
- Révisabilité du taux d'intérêt à chaque échéance : en fonction de la variation du taux du livret A
- Absence de mobilisation de la totalité du montant du Prêt : autorisée moyennant le paiement d'une pénalité de dédit de 1% calculée sur le montant non mobilisé à l'issue de la phase de mobilisation
- Remboursement anticipé autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle
- Typologie Gissler : 1A
- Commission d'instruction : 0,06% du montant du prêt (3600€)

Article 2 : Le Président signera la convention de crédit susvisé et tout autre document nécessaire à la conclusion et à l'exécution de ladite convention. Il sera rendu compte de cette décision lors du prochain Conseil Départemental.

Fait à Aurillac, le 18 septembre 2025

Le Président du Conseil départemental



Brund FAURE

Conseil départemental du Cantal
28 avenue Gambetta - 15015 AURILLAC Cedex
Tél : 04 71 46 20 20 - Fax : 04 71 46 21 42
cantal.fr

Chaque jour à vos côtés

SIREN 221 500 010 - SIRET 500 010 00014 - CODE APE 8411Z

DECISION DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Virement de crédits de paiement entre chapitres au titre de 2025

Le Président du Conseil départemental

Vu la délibération n°21CD02-12 du 1^{er} juillet 2021 relative aux délégations générales du Conseil départemental au Président ;

CONFORMEMENT à l'article L. 5217-10-6 du CGCT,

Considérant que l'assemblée délibérante autorise le Président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

-Fonctionnement : 7,5%

-Investissement : 7,5%

DECIDE

D'approuver le virement de crédits suivant :

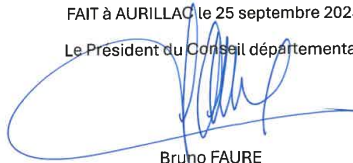
SECTION D'INVESTISSEMENT

Ligne de Crédit	Nature/Fonction/ Chapitre	Objet	Montant de la dépense
1040	2315/843/23	Res Structurant Niv1-Post 2006	-3000
13328	4581/843/458103	Opération sous mandat La Bertrande	3000

Le Président du Conseil départemental informera l'assemblée délibérante lors de la prochaine séance.

FAIT à AURILLAC le 25 septembre 2025

Le Président du Conseil départemental



Bruno FAURE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°25CD04-18

Constitution de provisions 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental, régulièrement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental,

Présents : M. Didier ACHALME, Mme Dominique BEAUDREY, M. Jamal BELAÏDI, Mme Sophie BENEZIT, Mme Marina BESSE, Mme Aurélie BRESSON, Mme Valérie CABECAS, M. Gilles CHABRIER, Mme Céline CHARRIAUD, Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Gilles COMBELLE, M. Alain DELAGE, Mme Annie DELRIEU, M. Philippe FABRE, M. Bruno FAURE, M. Stéphane FRECHOU, Mme Sylvie LACHAIZE, Mme Isabelle LANTUEJOL, Mme Mireille LEYMONIE, M. Pierre MATHONIER, Mme Magali MAUREL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Mme Valérie RUEDA.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Jean-Yves BONY donne pouvoir à Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Vincent DESCOEUR donne pouvoir à Mme Isabelle LANTUEJOL, M. Jean MAGE donne pouvoir à M. Bruno FAURE, M. Florian MORELLE donne pouvoir à Mme Dominique BEAUDREY, Mme Valérie SEMETEYS donne pouvoir à M. Gilles COMBELLE, M. Christophe VIDAL donne pouvoir à Mme Sophie BENEZIT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène ROQUETTE

Rapporteur : Bruno FAURE

Le Conseil départemental,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et des avis émis par les Commissions et après en avoir délibéré,

Par 30 voix pour,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°23CD01-36 du Conseil départemental du 31 mars 2023 approuvant le dispositif d'accompagnement exceptionnel des EHPAD en difficulté du département et donnant délégation à la Commission Permanente pour établir le montant de l'avance ;

Vu les délibérations de la Commission Permanente n°23CP04-19 du 28 avril 2023, n°23CP07-23 du 29 septembre 2023, n°23CP05-13 du 26 mai 2023 approuvant la liste des bénéficiaires et le montant des avances remboursables ;

Vu la délibération n°24CD05-18 du Conseil départemental du 8 novembre 2024 approuvant la mise à jour du règlement budgétaire et financier ;

- **PREND ACTE** des créances restants à recouvrer sur les produits départementaux au titres des exercices antérieurs soit 2 446 521,61 €.

- **APPROUVE** la constitution d'une provision d'une somme de 842 738 € pour le Compte Epargne Temps (CET).

- **APPROUVE** la constitution d'une provision pour autres risques et charges de 200 000 € concernant les avances remboursables des EHPAD.

- **APPROUVE** la constitution d'une provision sur créance de plus de deux ans d'une somme de 35 691 € pour le budget du Département.

- **APPROUVE** la reprise d'une provision de 200 000 € concernant l'échéance 2024 de l'avance remboursable versée aux EPHAD et ayant fait l'objet d'une remise gracieuse ;

- **APPROUVE** la reprise d'une provision de 36 450 € pour un dossier à présent clôturé.

Compte	Libellé	Solde 2024	Dotations 2025	Reprises 2025	Solde 2025
Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement (6815 / 01 / 68)					
Compte épargne temps	15181 Autres provisions pour risques	785 000,00	57 738,00		842 738,00
Risques et charges	1581 Autres provisions pour charges (EHPAD)	236 450,00	200 000,00	236 450,00	200 000,00
Total risques et charges		1 021 450,00	257 738,00	236 450,00	1 042 738,00
Dotations aux dépréciations des actifs circulants (6817 / 01 / 68)					
Créances douteuses	4911 Dépréciations des comptes de redevables	637,00	1 581,00		2 218,00
Créances douteuses	4961 Dépréciations des comptes de débiteurs divers	18 786,00	14 687,00		33 473,00
Total créances douteuses		19 423,00	16 268,00		35 691,00
Total provisions		1 040 873,00	274 006,00	236 450,00	1 078 429,00

Les dépenses seront imputées sur les crédits inscrits au chapitre 68 du Budget départemental et les recettes au chapitre 78.

Publication : 12-11-2025

Transmission Préfecture : 12-11-2025

Pour extrait certifié conforme au registre des
délibérations du Conseil départemental
Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
REUNION DU 7 NOVEMBRE 2025**

**DELIBERATION N°25CD04-19
Décision Modificative n°1 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental, régulièrement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental.

Présents : M. Didier ACHALME, Mme Dominique BEAUDREY, M. Jamal BELAIDI, Mme Sophie BENEZIT, Mme Marina BESSE, Mme Aurélie BRESSON, Mme Valérie CABECAS, M. Gilles CHABRIER, Mme Céline CHARRIAUD, Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Gilles COMBELLE, M. Alain DELAGE, Mme Annie DELRIEU, M. Philippe FABRE, M. Bruno FAURE, M. Stéphane FRECHOU, Mme Sylvie LACHAIZE, Mme Isabelle LANTUEJOUL, Mme Mireille LEYMONIE, M. Pierre MATHONIER, Mme Magali MAUREL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Mme Valérie RUEDA.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Jean-Yves BONY donne pouvoir à Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Vincent DESCOEUR donne pouvoir à Mme Isabelle LANTUEJOUL, M. Jean MAGE donne pouvoir à M. Bruno FAURE, M. Florian MORELLE donne pouvoir à Mme Dominique BEAUDREY, Mme Valérie SEMETEYS donne pouvoir à M. Gilles COMBELLE, M. Christophe VIDAL donne pouvoir à Mme Sophie BENEZIT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène ROQUETTE

Rapporteur : Jean MAGE

Le Conseil départemental,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et des avis émis par les Commissions et après en avoir délibéré,

Par 30 voix pour.

Vu la délibération n°24CD06-42 du Conseil départemental du 16 décembre 2024 approuvant le budget primitif du Département pour 2025 ;

Vu la délibération n°25CD02-34 du Conseil départemental du 20 juin 2025 approuvant le budget supplémentaire du Département pour 2025 ;

- ADOPTE les propositions figurant dans les documents annexés à la présente délibération, relatives à la décision modificative n°1 de 2025.

Ces propositions consistent en des redéploiements entre chapitres, pour un montant global nul en dépenses et en recettes (éléments réels, mixtes et d'ordre) sur le budget principal du Département.

- DÉCIDE également les redéploiements d'autorisations de programme suivants, pour un montant global nul :

- TFCS 2022/1 : Fonds Cantal Solidaire 2022-2027 : -78 k€
- TFCD 2022/1 : Fonds Cantal Développement 2022-2027 : +78 k€

Publication : 12-11-2025

Transmission Préfecture : 12-11-2025

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil départemental

Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

CONSEIL DEPARTEMENTAL : CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 22150001000014

POSTE COMPTABLE : RESPONSABLE DU SGC D AURILLAC

M. 57

Décision modificative (projet de budget) 1 (3)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL CD15 (4)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	11
B2 - Présentation des AE votées	12
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	13
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	16
D1 - Balance générale - Dépenses	18
D2 - Balance générale - Recettes	20

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	22
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	26
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	30
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	31
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	32
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	33
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	45

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	48
A1.01 - Opérations non ventilables	50
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	51
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	54
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	55
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	56
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	59
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	62
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	65
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	66
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	69
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	71
A1.908 - Fonction 8 - Transports	74
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	78
A2.01 - Opérations non ventilables	80
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	81
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	87
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	88
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	89
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	95
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	99
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	105
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	106
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	107
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	110
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	112
A2.938 - Fonction 8 - Transports	115

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	120
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	121
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	127
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	129

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	130
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	132
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	133
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	134
B3.1 - Etat des provisions constituées	135
B3.2 - Etalement des provisions	137
B4 - Etat des charges transférées	138
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	139
B6 - Prêts	143
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	144
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	145
B7.3 - Etat des emprunts garantis	146
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	200
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	201
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	202
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	203
B7.8 - Autres engagements donnés	204
B7.9 - Autres engagements reçus	205
B8 - Subventions versées	206
B9 - Etat du personnel	246
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	256
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	282
B11.2 - Liste des établissements publics créés	283
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	284
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	285
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	286
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	287
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	289
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	290
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	291
D3 - Décisions en matière de taux	293
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	294
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	295
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	297
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	298
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	299

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
	I
	A

Informations statistiques	
Population totale	Valeurs
	144 226

Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité
	489,75

Informations financières – ratios	
	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population
2	Recettes réelles de fonctionnement / population
3	Dépenses d'équipement brut / population
4	Encours de dette / population (2) (3)
5	DGF / population
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)
10	Ecartage brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)
	1564,51
	1882,89
	362,79
	1125,55
	332,73
	25,45%
	98,41%
	2,156%
	66,88%
	6,90%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-485 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1554 A et 1596 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B
I – L'assemblée délibérante vote le présent budget : - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ; - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ; - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ; - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres. La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ». III – Conformément à l'article L. 5212-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) : - Fonctionnement : 7,5% - Investissement : 7,5% IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre. V – Les provisions sont semi-budgétaires (4). VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5). VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).		

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative avec retranscription des virements de crédits, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)			C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
Dépenses		Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3	0,00

RESTES A REALISER N-1				
Dépenses		Recettes		Solde (B)
I + II	0,00	III + IV	0,00	B1
Investissement	I	III	0,00	B2
Fonctionnement	II	IV	0,00	B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) Etat à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1, après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
(2) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Solde d'exécution de N-2, reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.
(5) Indiquer le signe - si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A

VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	DEPENSES	RECETTES
		0,00	0,00

REPORTS				
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)		0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)		(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00

Total de la section d'investissement (3)	0,00	0,00
--	------	------

CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)		DEPENSES	RECETTES
VOTE			0,00
			0,00

REPORTS				
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)		0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)		(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

Total de la section de fonctionnement (4)	0,00	0,00
---	------	------

TOTAL DU BUDGET (5)		0,00	0,00
---------------------	--	------	------

1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées elles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements, et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à

l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(23) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

5) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
PRESENTATION DES AP VOTEES		B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D TFCD 2022/1	FONDS CANTAL DEVELOPPEMENT -2022-2027	204	78 000,00
D TFCS 2022/1	FONDS CANTAL SOLIDAIRE 22-27	204	-78 000,00
TOTAL			0,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.
(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
PRESENTATION DES AE VOTEES			B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.
(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (4)	1 580 596,72	0,00	0,00	0,00	1 580 596,72
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (4) (9)	8 173 375,00	0,00	109 257,00	0,00	8 282 632,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (4)	7 892 220,64	0,00	-260 457,00	0,00	7 631 763,64
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (4)	34 527 201,07	0,00	76 200,00	0,00	34 603 401,07
Total des dépenses d'équipement		52 173 393,43	0,00	-75 000,00	0,00	52 098 393,43
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	66 339 000,00	0,00	75 000,00	0,00	66 414 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	700 000,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
27	Autres immobilisations financières (4)	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
Total des dépenses financières		67 039 005,00	0,00	75 000,00	0,00	67 114 005,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	225 000,00	0,00	0,00	0,00	225 000,00
Total des dépenses réelles d'investissement		119 437 398,43	0,00	0,00	0,00	119 437 398,43

040	Opérations ordre transf. entre sections (8)	9 850 000,00		0,00	0,00	9 850 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	100 000 000,00		0,00	0,00	100 000 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		109 850 000,00		0,00	0,00	109 850 000,00

TOTAL	229 287 398,43	0,00	0,00	0,00	229 287 398,43
--------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	14 906 659,09
--	----------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	244 194 057,52
---	-----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (4)	10 900 400,00	0,00	-95 000,00	0,00	10 805 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (5)	66 041 581,68	0,00	0,00	0,00	66 041 581,68
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		76 941 981,68	0,00	-95 000,00	0,00	76 846 981,68
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 600 000,00	0,00	0,00	0,00	4 600 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	18 731 357,52	0,00	0,00	0,00	18 731 357,52
138	Autres subventions invest. non transf. (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (4)	298 860,00	0,00	0,00	0,00	298 860,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	240 000,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00
Total des recettes financières		23 870 217,52	0,00	0,00	0,00	23 870 217,52
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	261 400,00	0,00	95 000,00	0,00	356 400,00
Total des recettes réelles d'investissement		101 073 599,20	0,00	0,00	0,00	101 073 599,20

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	23 120 458,32		0,00	0,00	23 120 458,32
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	20 000 000,00		0,00	0,00	20 000 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000 000,00		0,00	0,00	100 000 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		143 120 458,32		0,00	0,00	143 120 458,32

TOTAL	244 194 057,52	0,00	0,00	0,00	244 194 057,52
--------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-----------------------

+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					0,00

=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					244 194 057,52

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR
LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)**

33 270 458,32

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général (4)	22 826 702,00	0,00	158 487,00	0,00	22 985 189,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	57 594 174,00	0,00	0,00	0,00	57 594 174,00
014	Atténuations de produits	2 595 000,00	0,00	252,00	0,00	2 595 252,00
016	APA	32 974 687,00	0,00	-5 716 408,00	0,00	27 258 279,00
017	RSA / Régularisations de RMI	12 960 000,00	0,00	1 272 500,00	0,00	14 232 500,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	92 067 061,00	0,00	3 994 163,00	0,00	96 061 224,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	170 000,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
Total des dépenses de gestion courante		221 187 624,00	0,00	-291 006,00	0,00	220 896 618,00
66	Charges financières	4 258 000,00	0,00	0,00	0,00	4 258 000,00
67	Charges spécifiques (4)	34 000,00	0,00	47 000,00	0,00	81 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	30 000,00		244 006,00	0,00	274 006,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		225 509 624,00	0,00	0,00	0,00	225 509 624,00

023	Virement à la section d'investissement (5)	23 120 458,32		0,00	0,00	23 120 458,32
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	20 000 000,00		0,00	0,00	20 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		43 120 458,32		0,00	0,00	43 120 458,32

TOTAL	268 630 082,32	0,00	0,00	0,00	268 630 082,32
--------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	268 630 082,32
--	-----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges (4)	162 000,00	0,00	0,00	0,00	162 000,00
016	APA	11 279 333,00	0,00	0,00	0,00	11 279 333,00
017	RSA / Régularisations de RMI	7 646 180,00	0,00	0,00	0,00	7 646 180,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 323 000,00	0,00	-220 000,00	0,00	3 103 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	68 905 322,00	0,00	0,00	0,00	68 905 322,00
731	Fiscalité locale	65 170 270,00	0,00	0,00	0,00	65 170 270,00
74	Dotations et participations (4)	68 383 379,97	0,00	0,00	0,00	68 383 379,97
75	Autres produits de gestion courante (4)	17 191 750,00	0,00	0,00	0,00	17 191 750,00
Total des recettes de gestion courante		242 061 234,97	0,00	-220 000,00	0,00	241 841 234,97
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	220 000,00	0,00	220 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		242 261 234,97	0,00	0,00	0,00	242 261 234,97

042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	9 850 000,00		0,00	0,00	9 850 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		9 850 000,00		0,00	0,00	9 850 000,00

TOTAL	252 111 234,97	0,00	0,00	0,00	252 111 234,97
--------------	-----------------------	-------------	-------------	-------------	-----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	16 518 847,35
---	----------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	268 630 082,32
--	-----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (7)	33 270 458,32
---	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	75 000,00	0,00	75 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	109 257,00	0,00	109 257,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	-260 457,00	0,00	-260 457,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	76 200,00	0,00	76 200,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	158 487,00		158 487,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014 Atténuations de produits	252,00		252,00
016 APA	-5 716 408,00		-5 716 408,00
017 RSA / Régularisations de RMI	1 272 500,00		1 272 500,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	3 994 163,00	0,00	3 994 163,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	47 000,00	0,00	47 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	244 006,00	0,00	244 006,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
---	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	-95 000,00	0,00	-95 000,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	95 000,00	0,00	95 000,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	-220 000,00		-220 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	220 000,00	0,00	220 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	0,00	0,00	0,00

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			0,00
			=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										A
DEPENSES										
Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II		
TOTAL	229 287 398,43	0,00	0,00	0,00	0,00	343 395,00	-343 395,00	0,00		
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 590 596,72	0,00	0,00	0,00	0,00	-15 000,00	15 000,00	0,00		
204 Subventions d'équipement versées (10)	8 173 375,00	0,00	0,00	109 257,00	0,00	91 257,00	18 000,00	109 257,00		
21 Immobilisations corporelles	7 892 220,64	0,00	0,00	-260 457,00	0,00	-150 257,00	-110 200,00	-260 457,00		
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	34 527 201,07	0,00	0,00	76 200,00	0,00	417 395,00	-341 195,00	76 200,00		
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	-75 000,00	0,00	343 395,00	-418 395,00	-75 000,00		
TOTAL des dépenses d'équipement	52 173 393,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	66 339 000,00	0,00		75 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00		
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00		
26 Participations et créances rattachées	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
27 Autres immobilisations financières	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00							
TOTAL des dépenses financières	67 039 005,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00		
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL des dépenses réelles	119 437 398,43	0,00	0,00	0,00	0,00	343 395,00	-343 395,00	0,00		
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	9 850 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00		
041 Opérations patrimoniales (8)	100 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00		
TOTAL des dépenses d'ordre	109 850 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00		
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (9)										0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées										0,00

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

- (1) Voir état 1-E pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Voir état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 040 = RF 040).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041).
- (9) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Chapitre	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
024 Produits des cessions d'immobilisations	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	5 138 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	261 400,00	0,00	95 000,00	0,00	95 000,00
Total des recettes réelles	82 342 241,68	0,00	0,00	0,00	0,00
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	23 120 458,32		0,00	0,00	0,00
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)</i>	20 000 000,00		0,00	0,00	0,00
041 <i>Opérations patrimoniales (7)</i>	100 000 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre	143 120 458,32		0,00	0,00	0,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (8)					0,00
Affectation au compte 1068 (9)					0,00
Total des recettes d'investissement cumulées					0,00

(1) Voir état 18 pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(5) Les comptes 15, 28, 38, 48 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(9) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2234.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE										A1
Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)		
TOTAL		I			II			III = I + II		
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	343 395,00	-343 395,00	0,00		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 580 596,72	0,00	0,00	0,00	-15 000,00	15 000,00	0,00		
2031	Frais d'études	397 790,00	0,00	0,00	0,00	-15 000,00	15 000,00	0,00		
2051	Concessions, droits similaires	1 182 806,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	Subventions d'équipement versées (10)	8 173 375,00	0,00	109 257,00	0,00	91 257,00	18 000,00	109 257,00		
2041481	Subv. Autres ches Bien mobilier, matériel	430 988,00	0,00	-114 000,00	0,00	-114 000,00	0,00	-114 000,00		
2041482	Subv. Autres ches Bâtements installations	3 772 012,00	0,00	434 398,00	0,00	434 398,00	0,00	434 398,00		
2041532	ADM : Bâtements, installations	363 380,00	0,00	-134 000,00	0,00	-134 000,00	0,00	-134 000,00		
20415343	IC : Projet infrastructure	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
2041582	Autres gpts - Bâtements et installat°	718 995,00	0,00	-72 000,00	0,00	-80 000,00	8 000,00	-72 000,00		
204182	Autres org pub - Bât. et installations	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	642 000,00	0,00	6 423,15	0,00	-3 576,85	10 000,00	6 423,15		
20422	Privé : Bâtements, installations	646 000,00	0,00	-11 564,15	0,00	-11 564,15	0,00	-11 564,15		
21	Immobilisations corporelles	7 892 220,64	0,00	-260 457,00	0,00	-150 257,00	-110 200,00	-260 457,00		
2111	Terrains nus	123 193,60	0,00	-95 257,00	0,00	-95 257,00	0,00	-95 257,00		
2112	Terrains de voirie	614 611,71	0,00	-43 110,00	0,00	0,00	-43 110,00	-43 110,00		
2128	Autres agencements et aménagements	747 880,08	0,00	-25 000,00	0,00	-25 000,00	0,00	-25 000,00		
21311	Bâtements administratifs	656 222,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21312	Bâtements scolaires	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00		
21351	Bâtements publics	1 105,30	0,00	16 000,00	0,00	0,00	16 000,00	16 000,00		
2152	Installations de voirie	244 742,92	0,00	6 110,00	0,00	0,00	6 110,00	6 110,00		
21533	Réseaux câblés	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
21572	Matériel technique scolaire	20 000,00	0,00	367,00	0,00	0,00	367,00	367,00		
215731	Matériel roulant	2 450 219,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
215738	Autre matériel et outillage de voirie	148 500,00	0,00	37 000,00	0,00	0,00	37 000,00	37 000,00		

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
215741	150 000,00	0,00		3 042,00	0,00	0,00	3 042,00	3 042,00
21578	16 000,00	0,00		-1 130,00	0,00	0,00	-1 130,00	-1 130,00
21621	165 108,40	0,00		-399,00	0,00	0,00	-399,00	-399,00
2181	6 915,48	0,00		1 183,80	0,00	0,00	1 183,80	1 183,80
21828	353 000,00	0,00		-166 200,00	0,00	0,00	-166 200,00	-166 200,00
21831	974 207,60	0,00		0,00	0,00	-30 000,00	30 000,00	0,00
21838	685 694,55	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21841	40 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	152 000,00	0,00		-13 225,80	0,00	0,00	-13 225,80	-13 225,80
2185	30 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	172 820,00	0,00		-4 838,00	0,00	0,00	-4 838,00	-4 838,00
22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	34 527 201,07	0,00	0,00	76 200,00	0,00	417 395,00	-341 195,00	76 200,00
2312	426 960,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	6 628 475,82	0,00		714 296,00	0,00	781 695,00	-67 399,00	714 296,00
2314	800 000,00	0,00		-800 000,00	0,00	-800 000,00	0,00	-800 000,00
2315	20 828 573,77	0,00		-96 995,00	0,00	393 001,00	-489 996,00	-96 995,00
2316	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2317	5 252 236,08	0,00		26 515,00	0,00	-23 485,00	50 000,00	26 515,00
2318	370 742,18	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2328	60 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	140 213,22	0,00		232 384,00	0,00	66 184,00	166 200,00	232 384,00
	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	52 173 393,43	0,00	0,00	-75 000,00	0,00	343 395,00	-418 395,00	-75 000,00
10	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	II		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	66 339 000,00	0,00	75 000,00			75 000,00	75 000,00
1641	Emprunts en euros	13 700 000,00	0,00	75 000,00			75 000,00	75 000,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	50 000 000,00	0,00	0,00			0,00	0,00
1675	Dettes marquées de travaux et partenariat	2 639 000,00	0,00	0,00			0,00	0,00
18	Cpte de liaison - affectation (EA, règle)	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	700 000,00	0,00	0,00			0,00	0,00
261	Titres de participation	700 000,00	0,00	0,00			0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	5,00	0,00	0,00			0,00	0,00
2748	Autres prêts	5,00	0,00	0,00			0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)		0,00					
Total des dépenses financières	67 039 005,00	0,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	225 000,00	0,00	0,00			0,00	0,00
4542119	AMENAGEMENT FONCIER ANDELAT	7 300,00	0,00	0,00			0,00	0,00
4544120	AMENAGEMENT FONCIER SANSAC	8 000,00	0,00	0,00			0,00	0,00
4544122	OPERATION VIRARGUES	49 700,00	0,00	0,00			0,00	0,00
4544123	AMENAGEMENT FONCIER CHALIER'S	30 000,00	0,00	0,00			0,00	0,00
458101	-OPERATIONS SOUS MANDAT PLEAU	130 000,00	0,00	0,00			0,00	0,00
458103	OPERATIONS SOUS MANDATS SYNDICAT DES EAUX DE LA BERTRANDE	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00
Total des dépenses réelles	119 437 398,43	0,00	0,00	0,00	0,00	343 395,00	-343 395,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	9 950 000,00		0,00			0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	9 000 000,00		0,00			0,00	0,00

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Chap. / art. (1)	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
139313	Dot. soutien à l'invest des départements	5 000 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
138	Neutralisation des amortissements	4 000 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (8)	850 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
2315	Install. matériel et outill. technique	600 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	250 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 000 000 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	50 000 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	50 000 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 09 850 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
(5) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Il y a autant de ligne que d'opération pour compter de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 040 = RF 042).
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).
(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE							A3
Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
TOTAL		225 462 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	10 900 400,00	0,00	-95 000,00	0,00	-95 000,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et étabi. nationaux	790 074,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	617 400,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	32 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	91 564,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13172	Subv. transf. FEDER	3 032 861,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, étabi. nationaux	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	1 000 000,00	0,00	-95 000,00	0,00	-95 000,00	0,00
133121	Dotation départementale équip. collèges	888 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13313	Dot. soutien à l'invest des départements	1 457 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13413	Dot. soutien à l'invest des départements	2 141 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Aménagements radars automatiques et de police	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	66 041 981,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	16 041 981,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	50 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		76 941 981,68	0,00	-95 000,00	0,00	-95 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	4 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	4 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (6A-régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	298 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2745	Avances remboursables	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2748	Autres prêts	98 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		5 138 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	261 400,00	0,00	95 000,00	0,00	95 000,00
Total des recettes réelles		82 342 241,68	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Vient de la section de fonctionnement	23 120 459,32		0,00		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	20 000 000,00		0,00		0,00
281838	Autre matériel informatique	20 000 000,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000 000,00		0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	50 000 000,00		0,00		0,00
16451	Remb. temporaires emprunts en euros	50 000 000,00		0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		143 120 459,32		0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de reversece.
(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Sauf 166, 166 et 16449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en moitiés réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
(8) Les comptes 15, 25, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produits des cessions d'immobilisations »).
(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES– AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE										B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
			I			II			III = I + II	
	TOTAL	268 630 082,32	0,00	0,00	0,00	0,00	-79 372,18	79 372,18	0,00	
011	Charges à caractère général (4)	22 826 702,00	0,00	0,00	158 487,00	0,00	-45 800,00	204 287,00	158 487,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	57 594 174,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
014	Atténuations de produits	2 595 000,00	0,00			0,00		252,00	252,00	
016	APA	32 974 687,00	0,00	0,00	-5 716 408,00	0,00	0,00	-5 716 408,00	-5 716 408,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	12 960 000,00	0,00	0,00	1 272 500,00	0,00	0,00	1 272 500,00	1 272 500,00	
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)	92 067 061,00	0,00	0,00	3 994 163,00	0,00	-33 572,18	4 027 735,18	3 994 163,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	170 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
	Total des dépenses de gestion des services	221 187 624,00	0,00	0,00	-291 006,00	0,00	-79 372,18	-211 633,82	-291 006,00	
66	Charges financières	4 258 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	
67	Charges spécifiques (4)	34 000,00	0,00		47 000,00	0,00		47 000,00	47 000,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	30 000,00			244 006,00	0,00		244 006,00	244 006,00	
022	Depenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00						
	Total des dépenses financières	4 322 000,00	0,00	0,00	291 006,00	0,00		291 006,00	291 006,00	
	Total des dépenses réelles	225 509 624,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-79 372,18	79 372,18	0,00	
023	Virement à la section d'investissement	23 120 456,32			0,00	0,00		0,00	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (5)	20 000 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00	
	Total des dépenses d'ordre	43 120 456,32			0,00	0,00		0,00	0,00	
D002 Résultat reporté ou anticipé (6)										0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées										0,00

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

- (1) Voir état I-E pour le contenu du budget de l'exercice.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Les comptes 60 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES							B
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1)	RAR N+1 (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N+1 + Vote) III = I + II	
	TOTAL	252 111 234,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges (3)	162 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
016	APA	11 279 333,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
017	RSA / Régularisations de RMI	7 646 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 323 000,00	0,00	-220 000,00	0,00	-220 000,00	
73	Impôts et taxes (sauf 731)	68 905 322,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	65 170 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations (3)	68 383 379,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante (3)	17 191 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes de gestion des services	242 061 234,97	0,00	-220 000,00	0,00	-220 000,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	220 000,00	0,00	220 000,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	200 000,00		0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes financières	200 000,00	0,00	220 000,00	0,00	220 000,00	
	Total des recettes réelles	242 261 234,97	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	9 850 000,00		0,00	0,00	0,00	
043	Opérations ordre intérieur de la section (7)	0,00		0,00	0,00	0,00	
	Total des recettes d'ordre	9 850 000,00		0,00	0,00	0,00	
R002 Résultat reporté ou anticipé (8)							0,00
Total des recettes de fonctionnement cumulées							0,00

(1) Voir état 1E pour le contenu du budget de l'exercice.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) Cf. définition du chapitre et des opérations d'ordre (RF 042 = D) (040).
(5) Les comptes 716 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET										III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE										B1
Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR-N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
	TOTAL	268 630 082,32	0,00	0,00	0,00	0,00	-79 372,18	79 372,18	0,00	
011	Charges à caractère général (5)	22 826 702,00	0,00	0,00	158 487,00	0,00	-45 800,00	204 287,00	158 487,00	
6042	Achats de prestations de services	128 270,00	0,00		2 265,59	0,00	0,00	2 265,59	2 265,59	
60611	Eau et assainissement	34 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60612	Energie - Electricité	574 912,00	0,00	0,00	63 028,76	0,00	0,00	63 028,76	63 028,76	
60613	Chauffage urbain	588 994,00	0,00	0,00	110 082,00	0,00	0,00	110 082,00	110 082,00	
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	
60621	Combustibles	46 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60622	Carburants	1 415 246,64	0,00	0,00	10 804,18	0,00	0,00	10 804,18	10 804,18	
60623	Alimentation	2 308,00	0,00	0,00	1 448,15	0,00	0,00	1 448,15	1 448,15	
60628	Autres fournitures non stockées	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60631	Fournitures d'entretien	27 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60632	Fournitures de petit équipement	1 247 500,00	0,00	0,00	-3 831,07	0,00	0,00	-3 831,07	-3 831,07	
60633	Fournitures de voirie	3 033 052,18	0,00	0,00	-54 797,84	0,00	0,00	-54 797,84	-54 797,84	
60636	Habillement et vêtements de travail	125 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6064	Fournitures administratives	118 250,00	0,00	0,00	-7 386,85	0,00	0,00	-7 386,85	-7 386,85	
60661	Médicaments	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
60668	Autres produits pharmaceutiques	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6068	Autres matières et fournitures	494 725,62	0,00	0,00	89 557,12	0,00	0,00	89 557,12	89 557,12	
611	Contrats de prestations de services	3 951 765,09	0,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	
6132	Locations immobilières	160 565,00	0,00	0,00	-4 500,00	0,00	0,00	-4 500,00	-4 500,00	
61351	Matériel roulant	247 618,56	0,00	0,00	51 443,52	0,00	0,00	51 443,52	51 443,52	
61358	Autres	66 450,00	0,00	0,00	7 660,00	0,00	0,00	7 660,00	7 660,00	
614	Charges locales et de copropriété	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
61521	Entretien terrains	43 395,69	0,00	0,00	23 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	224 750,00	0,00	0,00	-18 709,00	0,00	0,00	-18 709,00	-18 709,00	
615231	Entretien, réparations voiries	605 767,25	0,00	0,00	-34 377,08	0,00	0,00	-34 377,08	-34 377,08	
61551	Entretien matériel roulant	453 500,00	0,00	0,00	-25 400,00	0,00	0,00	-25 400,00	-25 400,00	
61558	Entretien autres biens mobiliers	111 300,00	0,00	0,00	562,35	0,00	0,00	562,35	562,35	
6156	Maintenance	1 005 884,11	0,00	0,00	-31 615,00	0,00	0,00	-31 615,00	-31 615,00	

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		430 400,00	0,00		11 340,00	0,00	11 340,00	11 340,00	11 340,00
6161	Multirisques		0,00		33 500,00	0,00	33 500,00	33 500,00	33 500,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00						
6168	Autres primes d'assurance	88 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	259 310,00	0,00		-103 340,00	0,00	-57 540,00	-103 340,00	-103 340,00
6182	Documentation générale et technique	118 270,00	0,00		-2 000,00	0,00	-2 000,00	-2 000,00	-2 000,00
6183	Frais de formation (personnel extérieur	31 200,00	0,00		-6 000,00	0,00	-6 000,00	-6 000,00	-6 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	475 200,00	0,00		-22 966,00	0,00	-22 966,00	-22 966,00	-22 966,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	7 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 065 973,75	0,00		48 865,67	0,00	48 865,67	48 865,67	48 865,67
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	30 000,00	0,00		3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	327 220,00	0,00		-27 406,76	0,00	-27 406,76	-27 406,76	-27 406,76
6227	Frais d'actes et de contentieux	11 914,00	0,00		4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6228	Divers	149 700,00	0,00		-3 000,00	0,00	-3 000,00	-3 000,00	-3 000,00
6231	Annonces et insertions	102 426,56	0,00		21 620,00	0,00	21 620,00	21 620,00	21 620,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 150,00	0,00		370,00	0,00	370,00	370,00	370,00
6233	Foires et expositions	314 196,00	0,00		-6 265,59	0,00	-6 265,59	-6 265,59	-6 265,59
6234	Réceptions	86 500,00	0,00		-348,15	0,00	-348,15	-348,15	-348,15
6236	Catalogues et imprimés	229 200,00	0,00		1 023,60	0,00	1 023,60	1 023,60	1 023,60
6237	Publications	5 500,00	0,00		-5 500,00	0,00	-5 500,00	-5 500,00	-5 500,00
6238	Divers	736 935,44	0,00		17 066,40	0,00	17 066,40	17 066,40	17 066,40
6241	Transports de biens	7 072,00	0,00		1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
6245	Transports de personnes extérieures	1 608 282,84	0,00		10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	408 117,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6255	Frais de démenagement	2 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	170 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	433 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (colisations)	104 792,00	0,00		-732,00	0,00	-732,00	-732,00	-732,00
6282	Frais de gardiennage	43 500,00	0,00		-5 100,00	0,00	-5 100,00	-5 100,00	-5 100,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	410 500,00	0,00		3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
62873	Remb. frais au CCASCIAS	4 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	23 403,16	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieures	198 400,11	0,00		-30 085,00	0,00	-30 085,00	-30 085,00	-30 085,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
63512	Taxes foncières	197 435,00	0,00		-7 290,00	0,00	0,00	-7 290,00	-7 290,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 500,00	0,00		-1 200,00	0,00	0,00	-1 200,00	-1 200,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	0,00		-500,00	0,00	0,00	-500,00	-500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (5) (6)	57 594 174,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6218	Autre personnel extérieur	90 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6332	Coalisations versées au F.N.A.L.	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00
6336	Coalisations CNFPT et COGEPT	358 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	29 885 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	286 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64113	NBI	181 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64118	Autres indemnités	3 984 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64121	Rémunération principale	2 830 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64123	Indemnités d'attente	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64126	Indemnités de licenciement	100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64131	Rémunérations	3 005 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64132	SFT, indemnité de résidence	10 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	130 000,00	0,00		-5 000,00	0,00		-5 000,00	-5 000,00
6414	Personnel rémunéré à la vacation	170 337,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	110 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	145 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6451	Coalisations à l'U.R.S.A.F.	6 101 000,00	0,00		-10 000,00	0,00		-10 000,00	-10 000,00
6453	Coalisations aux caisses de retraites	8 310 490,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6454	Coalisations aux A.S.S.E.D.I.C.	159 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	90 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cois. aux autres organismes sociaux	20 347,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	350 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	72 500,00	0,00		5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	1 140 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6488	Autres	30 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
014	Atténuations de produits	2 595 000,00	0,00		252,00	0,00		252,00	252,00
739214	Attrib. compens. CVAE - Départ - Région	1 470 000,00	0,00		-252,00	0,00		-252,00	-252,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7392251	Prélév. fonds national péréquat*	900 000,00	0,00		504,00	II		504,00	504,00
7398	DIMTO	225 000,00	0,00		0,00			0,00	0,00
016	APA	32 974 687,00	0,00	0,00	-5 716 408,00	0,00	0,00	-5 716 408,00	-5 716 408,00
6511411	APA	16 272 417,00	0,00		-200 000,00	0,00	0,00	-200 000,00	-200 000,00
6511412	APA - Dotation qualité	2 150 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651142	APA versée au bénéficiaire	1 850 000,00	0,00		90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00
651143	APA versée bénéf. en étab.	42 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
651144	APA versée à l'étab.	12 659 770,00	0,00		-5 616 408,00	0,00	0,00	-5 616 408,00	-5 616 408,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	12 960 000,00	0,00	0,00	1 272 500,00	0,00	0,00	1 272 500,00	1 272 500,00
6288	Autres services extérieurs	31 161,00	0,00		-18 000,00	0,00	0,00	-18 000,00	-18 000,00
65138	Autres secours	67 900,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65171	RSA - Vers. allocations forfaitaires	10 979 839,00	0,00		1 260 000,00	0,00	0,00	1 260 000,00	1 260 000,00
65172	RSA - Vers. alloc. forfaitaires maj.	1 500 000,00	0,00		8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65671	Contrat d'accompagnement dans l'emploi	130 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	242 000,00	0,00		22 500,00	0,00	0,00	22 500,00	22 500,00
65888	Autres	6 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 600,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (5)	92 067 061,00	0,00	0,00	3 994 163,00	0,00	-33 572,18	4 027 735,18	3 994 163,00
65111	Famille et enfance	221 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6511211	Presta. de compensation handicapé +20ans	4 629 000,00	0,00		458 326,97	0,00	0,00	458 326,97	458 326,97
6511212	Presta. de compensation handicapé -20ans	489 000,00	0,00		53 573,03	0,00	0,00	53 573,03	53 573,03
6511213	Presta. de compensat* - Dotation qualité	250 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651122	Allocation compensatrice tierce personne	855 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651128	Autres	44 800,00	0,00		7 605,53	0,00	0,00	7 605,53	7 605,53
65113	Personnes âgées	66 500,00	0,00		201 194,47	0,00	0,00	201 194,47	201 194,47
65131	Bourses	95 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65132	Prix	12 500,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
65133	Secours d'urgence	67 000,00	0,00		-45 000,00	0,00		-45 000,00	-45 000,00
65138	Autres secours	385 000,00	0,00		-70 000,00	0,00		-70 000,00	-70 000,00
6514	Cotisations, adhésions et autres préstat	225 000,00	0,00		10 300,00	0,00		10 300,00	10 300,00
65188	Autres	12 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65211	Frais de scolarité	68 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65212	Frais périscolaires	482 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6522	Accueil familial	1 482 000,00	0,00		113 500,00	0,00		113 500,00	113 500,00
6523	Frais d'hospitalisation	6 500,00	0,00		-500,00	0,00		-500,00	-500,00
652411	Foyers enf. centres et hot. mat.	2 700 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
652412	Mais. enf. caract. social	9 909 000,00	0,00		-715 289,00	0,00		-715 289,00	-715 289,00
652413	Lieux de vie et d'accueil	2 070 000,00	0,00		60 000,00	0,00		60 000,00	60 000,00
652416	Serv. aide éduc. milieu ouvert dom.	4 348 000,00	0,00		244 711,00	0,00		244 711,00	244 711,00
652418	Autres	1 430 000,00	0,00		-40 000,00	0,00		-40 000,00	-40 000,00
65242	Frais séj. étab. adultes hand	32 234 221,00	0,00		2 432 994,00	0,00		2 432 994,00	2 432 994,00
65243	Frais séj. étab. pers. âgées	8 813 557,00	0,00		1 147 500,00	0,00		1 147 500,00	1 147 500,00
6525	Frais d'inhumation	5 000,00	0,00		500,00	0,00		500,00	500,00
6526	Prévention spécialisée	453 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	775 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65312	Frais de mission et de déplacement	52 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	220 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65315	Formation	15 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65316	Frais de représentation du maire	3 600,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
653172	Cotis fonds financ. allocation fin mandat	5 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	40 000,00	0,00		-13 181,00	0,00		-13 181,00	-13 181,00
6542	Créances éteintes	4 730,00	0,00		13 181,00	0,00		13 181,00	13 181,00
655111	Dotation fonctionnement collèges publics	1 951 317,00	0,00		75 579,00	0,00		75 579,00	75 579,00
655112	Dotation fonctionnement collèges privés	657 517,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6553	Service d'incendie	8 100 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
65561	Contrib fond. compens. ch. territoriales	33 000,00	0,00		-20 000,00	0,00		-20 000,00	-20 000,00
65568	Autres contributions	1 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	128 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I			II			III = I + II
6561	Organismes de regroupement	1 201 950,00	0,00		-25 000,00	0,00	0,00	-25 000,00	-25 000,00
6568	Autres participations	1 461 500,00	0,00		-21 500,00	0,00	0,00	-21 500,00	-21 500,00
657348	Subv. fonct. autres communes	384 064,00	0,00		-136 624,00	0,00	-119 124,00	-17 500,00	-136 624,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	862 700,00	0,00		61 824,00	0,00	90 124,00	-28 300,00	61 824,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	162 356,00	0,00		25 189,82	0,00	-4 572,18	29 762,00	25 189,82
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	560 315,00	0,00		8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	3 669 754,00	0,00		145 963,18	0,00	0,00	145 963,18	145 963,18
6577	Rentes gracieuses	200 000,00	0,00		-400,00	0,00	0,00	-400,00	-400,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	81 150,00	0,00		20 915,00	0,00	0,00	20 915,00	20 915,00
65818	Autres	11 120,00	0,00		800,00	0,00	0,00	800,00	800,00
6585	Intérêts moratoires	18 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	9510,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	170 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65861	Frais de personnel	170 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		221 187 624,00	0,00	0,00	-291 006,00	0,00	-79 372,18	-211 633,82	-291 006,00
66	Charges financières	4 258 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	3 600 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	50 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6618	Intérêts des autres dettes	598 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (5)	34 000,00	0,00		47 000,00	0,00	0,00	47 000,00	47 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	34 000,00	0,00		47 000,00	0,00	0,00	47 000,00	47 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (5)	30 000,00			244 006,00	0,00		244 006,00	244 006,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	30 000,00			228 000,00	0,00		228 000,00	228 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			16 006,00	0,00		16 006,00	16 006,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		4 322 000,00	0,00	0,00	291 006,00	0,00		291 006,00	291 006,00
Total des dépenses réelles		225 509 624,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-79 372,18	79 372,18	0,00
023	Virement à la section d'investissement	23 120 458,32			0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (4)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	20 000 000,00	I		0,00	II	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	20 000 000,00			0,00			0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (8) (10)	0,00			0,00			0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		43 120 458,32			0,00			0,00	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	728 936.01
Montant des ICNE de l'exercice N-1	678 936.01
= Différence ICNE N - ICNE N-1	50 000.00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état 1E pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR rest à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
(5) Hors dépenses imputables aux chapitres 016 et 017.
(6) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(7) Les comptes 65 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(8) CL définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(11) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote III = I + II)
	TOTAL	252 111 234,97	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges (4)	162 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	151 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu sociale et prévoyance	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	11 279 333,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747811	Dotation versée au titre de l'APA	11 269 333,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7533	APA	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	7 646 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731421	TICPE - LRL	7 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74783	Fonds mobilisation départ. insertion	584 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75342	Allocations forfaitaires	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75343	Allocations forfaitaires majorées	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	22 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	3 323 000,00	0,00	-220 000,00	0,00	-220 000,00
70323	Red. occupation dom. public	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70631	Redevances services à caractère sportif	88 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps morale	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 055 000,00	0,00	-220 000,00	0,00	-220 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	66 905 322,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73221	FNGIR	3 805 322,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732251	Atrib./fonds national péréquation DMTO	10 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7324	Frais de gestion de la TFPB	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Fract* compens. TFPB, taxe rés. princ.	41 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	6 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7358	Autres	800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	65 170 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	2 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73121	Taxe dpt. pub foncière, droit dpt. enreg	14 200 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73131	Taxe d'aménagement - part départementale	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
73141	Acise sur l'électricité	2 350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731421	TICPE - LRL	3 800 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73171	Taxe sur les conventions d'assurance	41 305 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731722	Taxe additionnelle à la taxe de séjour	115 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73175	Taxe sur les remontées mécaniques	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	68 383 379,97	0,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation forfaitaire des départements	16 280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741221	Dotation fonctionnement minimale départ.	17 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741223	Dotation compensation départements	14 608 239,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74621	DGD des départements	1 686 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	1 122 409,72	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	531 000,00	0,00	-1 000,00	0,00	-1 000,00
74741	Participation communes membres du GPP	117 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	1 400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7476	Sécurité sociale, organism. Mutualistes	132 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74771	Participation Fonds social européen	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74773	Participation FEADER	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74778	Autres fonds européens	56 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747812	Dotation versée au titre de la PCH	2 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747813	Dotation versée au titre des MDPH	415 115,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478141	Part autonomie	20 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747818	Autres	4 895 010,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	420 106,25	0,00	0,00	0,00	0,00
748312	D.C.R.T.P.	4 100 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	2 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74881	Particip. familles restau. héberg	580 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	17 131 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7511	Recouvrements sur département, autres CL	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7512	Recouvrements sur Sécurité Sociale	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7513	Recouvrements sur bénéficiaire, tiers-pa	5 712 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7518	Recouvrements sur autres redevables	4 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7535	PCH	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
75814	Redevance sur l'énergie hydraulique	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	1 138 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		242 061 234,97	0,00	-220 000,00	0,00	-220 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	220 000,00	0,00	220 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	220 000,00	0,00	220 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	200 000,00		0,00	0,00	0,00
7815	Rep. prov. charges fonctionn courant	200 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		242 261 234,97	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	9 850 000,00		0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	850 000,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	4 000 000,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées qpte résultat	5 000 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (8)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		9 850 000,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (9)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Voir état 18 pour le contenu du budget de l'exercice.
(3) La colonne RAR doit à l'exception d'un balancement de reprise anticipée lors du vote du budget primitif.
(4) Hors restes des exercices antérieurs.
(5) Hors restes des chapitres 015 et 017.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (OF 042 = D 040) (OF 042 = D 043).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 75 et 76 (cf. chapitre 024 = produit des cessions d'immobilisations).
(8) Les comptes 72 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(9) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Destinée à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.
(11) Site montant des ICNE de l'exercice est inférieure au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES		IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE		A1	

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 04 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	63 775 000,00	3 418 878,09	0,00	15 000,00	12 330 733,36	1 262 293,86	1 144 493,76	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	63 775 000,00	0,00	0,00	0,00	470 000,00	0,00	0,00	0,00
18	Cyfe de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 106 873,52	0,00	0,00	46 915,00	0,00	65 833,20	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	15 000,00	90 000,00	365 000,00	123 380,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 689 896,63	0,00	0,00	1 446 116,60	186 579,40	709 085,30	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	622 107,84	0,00	0,00	10 147 701,76	721 714,46	246 136,26	0,00
26	Participations et créances attachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	89 612 839,20	5 741 361,00	0,00	0,00	3 130 855,00	22 500,00	200 000,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	23 331 357,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	5 741 361,00	0,00	0,00	2 900 855,00	22 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	66 041 591,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cyfe de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances attachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES							IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1
Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES							
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 311 257,00	5 065 723,12	423 863,00	25 690 356,24		119 437 398,43
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA-régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 000,00	345 975,00	0,00	0,00		1 580 596,72
204	Subventions d'équipement versées	6 131 257,00	1 235 900,00	108 900,00	224 995,00		8 292 632,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	17 243,00	3 583 842,71		7 631 763,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	70 000,00	2 940 908,12	142 255,00	19 712 518,53		34 603 401,07
26	Participations et créances rattachées	0,00	543 835,00	156 165,00	0,00		700 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	5,00	0,00	0,00		5,00
45	Opérations pour compte de tiers	95 000,00	0,00	0,00	0,00		225 000,00
RECETTES		31 400,00	98 860,00	318 900,00	1 916 784,00		101 073 599,20
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		240 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		23 331 357,52
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	318 900,00	1 821 784,00		10 895 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		66 041 581,68
18	Cpte de liaison : affectation (BA-régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	98 860,00	0,00	0,00		298 960,00
45	Opérations pour compte de tiers	31 400,00	0,00	0,00	95 000,00		356 400,00

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.01
01 – OPERATIONS NON VENTILABLES			
Article / compte nature (1)	Libellé	01	
DEPENSES		Opérations non ventilables	63 775 000,00
144	Emprunts auprès des établissements financiers		63 775 000,00
RECETTES			89 612 899,20
024	Produits des cessions d'immobilisations		240 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement		4 600 000,00
106	Réserves		18 731 357,52
144	Emprunts auprès des établissements financiers		66 041 591,68

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale					028 Autres moyens généraux
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non versé	025 Cimetiers et pompes funebres	026 Administration générale de l'Etat		
	DEPENSES	72 000,00	0,00	0,00	0,00	3 344 875,00	
205	Licences, procédés, droits similaires	72 000,00	0,00	0,00	0,00	1 034 875,52	
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	722 880,08	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	
215	Installat° matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	61 500,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	887 516,55	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	583 173,94	
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	38 934,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	5 741 303,00	
131	Subv-ns rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	2 142 861,00	
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	1 467 500,00	
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 141 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco, social région, Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco, sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES								
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installer, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES								
131	Subv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	041 Action relevant de la subvention globale	04 Coop.décent.,act., interrég., eur., intern.				TOTAL DU CHAPITRE
			042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	
	DEPENSES	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	3 418 876,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 108 873,52
212	Ajournements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	722 880,08
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
215	Matériel, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 500,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	889 516,55
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	560 173,94
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 934,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 741 361,00
131	Subv. m. rattachées aux actifs amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 142 861,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 467 500,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 141 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	053 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres int'v. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES										
167	Emprunts dettes conditions particulières	0,00	0,00	0,00	0,00	8 340 764,88	0,00	0,00	3 989 988,48	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	470 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	46 915,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installer, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	251 909,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 152 207,60	0,00	0,00	12 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	6 118 348,12	0,00	0,00	3 972 988,48	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	56 385,16	0,00	0,00	0,00	0,00
468	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES										
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	2 074 854,39	0,00	0,00	1 086 000,70	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	888 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
468	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A - PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	
IV	
A1.902	

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle											267 CHNP et CDO - missions spécifiques				268 Autres
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante des personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CHNP - Formation des actifs occupés					2565 Autres	257 Missions administratives				
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Evolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2571 Concours		2572 Missions administratives				
187	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
203	Emprunts dettes conditions particulières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
204	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
211	Subventions d'équipement variées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
213	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
215	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
218	Installat° matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
221	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
228	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
458	Avances commandées immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
131	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
133	Subv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
458	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	
	IV
	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26	27	28					29	TOTAL DU CHAPITRE
		Apprentissage	Formation sanitaire et sociale	Autres services périscolaires et annexes					Sécurité	
				281	282	283	284	288		
				Hébergement et restauration scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte	Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 330 733,36
167	Emprunts dettes conditions particulières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	470 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 915,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
211	Terrens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	251 909,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 164 207,60
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 091 316,60
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 385,16
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 130 855,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 012 855,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	886 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

[illegible]

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A - PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (section socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne			39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	346 Autres			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 262 259,86
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	355 000,00
215	matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 870,00
216	Biens historiques et culturels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 709,40
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	721 714,46
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00
131	Subv. inv. rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé				
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires
	DEPENSES	89 895,26	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais études, recherche, développement	9 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	79 995,26	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	PMUs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV
		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille d'enfance			424 Adolescence	421 Crèches et garderies	422 Petite enfance	
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance			4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	873 286,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	657 327,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	49 759,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandées immo corporelles	166 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES								
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV
		A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		Personnes âgées		424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales		
		4221 Forfait autonomie	423 Autres actions de prévention					
		0,00	113 380,00	0,00	55 933,20	10 000,00	1 144 483,76	
	DEPENSES							
203	Frais études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 900,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	113 380,00	0,00	0,00	10 000,00	123 380,00	
205	Licences, produits, droits similaires	0,00	0,00	0,00	55 933,20	0,00	55 933,20	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	657 327,30	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 759,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 995,26	
238	Avances commandées immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 200,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	
274	Prêts	0,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441	442	443	444	445	446	447	448	TOTAL DU CHAPITRE
		Insertion sociale	Santé	Logement	Insertion professionnelle	Evaluation des dépenses engagées	Dépense de structure	RSA allocations	Autres dépenses au titre du RSA	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	90 Services communs	51 Aménagement et services urbains					515 Opérations d'aménagement d'aménagement d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification		
	DEPENSES	0,00	236 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	236 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV
		A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)			
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage
	DEPENSES	0,00	0,00	4 515 257,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	4 325 257,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	31 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	31 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A - PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du litoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58			59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	582 Autres actions	583 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 331 257,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 331 257,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 400,00
454	Travaux effectués d'office	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 400,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles						632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			631B Autres								
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6312 Marchés alimentaires									
	DEPENSES	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	5,00	2 701 860,12				
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325 975,00				
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235 000,00				
205	Licences, procédés, droits similaires	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 140 908,12				
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00				
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 860,00	0,00				
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 860,00	0,00				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	543 835,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	5 065 723,12
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	325 975,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 235 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	800 000,00	0,00	2 940 906,12
261	Titres de participation	543 835,00	0,00	0,00	0,00	0,00	543 835,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 860,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 860,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70	71	72					
		Services communs	Actions transversales	Actions déchets et propriété urbaine					
		720	721	7211	7212	7213	7221	7222	
		collecte et propriété	Collecte et traitement des déchets	Actions prévention et sensibilisation	Collecte des déchets	Tri, valorisation, traitement déchets	Actions prévention et sensibilisation	Action propriété urbaine et nettoyage	
		DEPENSES							
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
215	Installat", matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		RECETTES							
131	Subv.intr. attachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	142 255,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installer", matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	82 255,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv. inv. rattachées aux actifs amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75					76 Préserv. patrim. naturel/risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	759 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	156 165,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	324 245,00	423 665,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 000,00	108 000,00
211	Terreins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat., matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 742,92	15 742,92
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 250,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
261	Titres de participation	0,00	156 165,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 165,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	318 900,00	318 900,00
131	Subv. inv. rattachées aux actifs amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	318 900,00	318 900,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80	81	82						825	828
		Services communs	Transports sociales	Transports publics de voyageurs							
		820	821	822	823	824	825	828			
				Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports	
	DEPENSES										
167	Emprunts dettes conditions particulières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101.995,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101.995,00	0,00	
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
215	Installat', matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES										
131	Subv/in/v rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
132	Subv/in/v rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
A1.908	

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises					
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien
	DEPENSES						
167	Emprunts dettes conditions particulières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terreins	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage électriq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES						
131	Subv. enr. rattachées aux accts amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv. enr. rattachées aux accts non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
468	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV
		A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voie								
		841 Voie nationale	842 Voie régionale	843 Voie départementale	844 Voie municipale	845 Voie communale	846 Viabilité livernale et allées climatiques	847 Equipements de voie	848 Parkings	849 Sécurité routière
	DEPENSES	0,00	0,00	25 498 361,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
187	Emprunts dettes conditions particulières	0,00	0,00	2 169 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	594 438,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	2 871 829,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	117 575,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	19 601 440,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	111 076,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	1 016 784,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	66 784,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	1 105 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort	0,00	0,00	650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
498	Opérations sous mandat	0,00	0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures						86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures aerov.	853 Hôtels, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures	85Z Aéroports et autres infrastructures				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 690 356,24
187	Emprunts dertes conditions particulières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 169 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	224 995,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	594 439,23
215	Installat., matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 871 829,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 575,48
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 601 440,17
238	Avances commandées immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 079,06
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 916 784,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 794,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 105 000,00
134	Fonds affectés à l'équipement non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	650 000,00
459	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES										IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE										A2
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA	
DEPENSES										27 220 279,00
011	Charges à caractère général	1 000,00	17 721 597,33	0,00	8 180 570,50	11 758 929,00	4 963 837,11	97 764 076,69	27 220 279,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 100,00	4 643 317,33	0,00	61 570,50	1 511 469,00	1 695 831,11	2 674 767,69	0,00	
014	Atténuations de produits	2 370 252,00	0,00	0,00	0,00	6 960 000,00	2 350 684,00	17 889 200,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	244 330,00	1 807 280,00	0,00	8 119 000,00	3 109 460,00	917 250,00	77 187 609,00	27 219 719,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	3 660 000,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges spécifiques	65 423,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	72,00	12 500,00	500,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations	274 006,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES										11 273 379,00
013	Atténuations de charges	0,00	161 000,00	0,00	125 000,00	761 000,00	276 450,00	18 414 115,00	11 273 379,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	125 000,00	40 000,00	88 000,00	680 000,00	0,00	
73	Impôts et taxes	68 906 322,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	66 070 270,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	55 974 239,00	658 000,00	0,00	0,00	721 000,00	187 500,00	7 864 355,00	11 269 333,00	
75	Autres produits de gestion courante	250 000,00	7 062 000,00	0,00	0,00	0,00	950,00	9 868 800,00	10 000,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

IV – ANNEXES									
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)									
Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL	
	DEPENSES	14 372 500,00	2 860 855,00	5 463 712,00	1 064 853,44	27 351 302,93			225 599 624,00
011	Charges à caractère général	13 161,00	92 760,00	339 457,00	169 703,44	11 795 312,93			22 998 350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 930 100,00	2 322 100,00	0,00	14 868 990,00			57 594 174,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	225 000,00	0,00			2 595 252,00
65	Autres charges de gestion courante		837 995,00	2 802 150,00	670 150,00	264 000,00			137 535 742,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			170 000,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	423 000,00			4 258 000,00
67	Charges spécifiques	2 600,00	0,00	5,00	0,00	0,00			84 100,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			274 000,00
RECETTES		8 055 918,00	968 606,25	1 420 941,72	624 000,00	2 055 000,00			242 261 234,97
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			162 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	800 000,00	1 070 000,00	0,00	300 000,00			3 103 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			68 905 322,00
731	Fiscalité locale	7 000 000,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00			72 170 270,00
74	Dotations et participations	993 735,00	168 606,25	20 941,72	624 000,00	1 755 000,00			80 236 712,97
75	Autres produits de gestion courante	62 180,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00			17 263 930,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	220 000,00	0,00	0,00			220 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			200 000,00

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.01
01 – OPERATIONS NON VENTILABLES			
Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	
DEPENSES			
627	Services bancaires et assimilés		6 787 111,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)		1 000,00
654	Pertes sur créances incouvrables		2 100,00
657	Charges interveni* cpt prog. - Subvent*		44 730,00
698	Charges diverses de gestion courante		198 600,00
691	Charges d'intérêts		170 000,00
698	Autres charges financières		3 650 000,00
673	Tiers annulés (sur exercices antérieurs		10 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonci.		66 423,00
729	Reversal. et restit. sur impôts et taxes		274 000,00
			2 370 252,00
RECETTES			
731	Fiscalité locale		190 398 831,00
732	Fiscalité mensuelle		66 079 270,00
735	Fraction de TVA		20 105 322,00
741	D.G.F.		48 800 000,00
744	FCTVA		47 988 239,00
746	Dotation générale de décentralisation		100 000,00
748	Autres attributions et participations		1 688 000,00
758	Produits divers de gestion courante		6 200 000,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonci. ou		250 000,00
			200 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale					028 Autres moyens généraux
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funéraires	026 Administration générale de l'Etat		
DEPENSES							
606	Achats non stockés de matières et biens	1 407 191,92	10 974 050,00	0,00	0,00	3 591 855,41	
613	Locations	49 345,00	0,00	0,00	0,00	421 597,82	
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	57 060,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	851 159,99	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	563 240,00	
618	Divers	308 734,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	60 000,00	0,00	0,00	481 975,36	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	478 156,81	53 040,00	0,00	0,00	107 123,24	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00	
625	Déplacements et missions	46 000,00	0,00	0,00	0,00	5 572,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	9 117,00	
628	Divers	12 996,11	0,00	0,00	0,00	468 000,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	50 000,00	0,00	0,00	278 385,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	7 210 000,00	0,00	0,00	190 145,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	2 390 000,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	350 000,00	1 181 000,00	0,00	0,00	0,00	
648	Autres charges de personnel	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges intervenant ext prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	
658	Charges diverses de gestion courante	1 770,00	10,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES		150 000,00	11 000,00	0,00	0,00	107 000,00	
641	Rémunérations du personnel	150 000,00	0,00	0,00	0,00	7 357 000,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	6 882 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils							035 Conseil de territoire	036 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco, social région, Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		0342 Section culture, éducation et sports			
					0341 Conseil éco, soc, et environnement.	034 Conseil éco, soc, et environnement.				
	DEPENSES	1 177 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non classés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
653	Indemnités	1 171 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges interveni* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco. social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., éduc., env.	034		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco. sociale et environnement.	0342 Section culture, éducation et sports		
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des imminuables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV – ANNEXES	IV
			A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° Interreg.eur.intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
	DEPENSES	481 000,00	0,00	90 500,00	0,00	0,00	0,00	17 721 997,33
606	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	471 142,82
603	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00
604	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
605	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	861 138,99
606	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	963 240,00
607	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
608	Divers	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	793 209,36
609	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
610	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	267 123,24
611	Pub. publications, relations publiques	0,00	0,00	43 000,00	0,00	0,00	0,00	610 196,81
612	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 572,00
613	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 117,00
614	Frais postaux et frais de télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	468 000,00
615	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	267 352,11
616	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
617	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 145,00
618	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 210 000,00
619	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 360 000,00
620	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 531 000,00
621	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
622	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 171 000,00
623	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
624	Charges interven° cpt prop. – Subvent°	481 000,00	0,00	45 000,00	0,00	0,00	0,00	526 000,00
625	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 780,00
	RECETTES	500 000,00	0,00	83 000,00	0,00	0,00	0,00	7 881 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
642	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.act° interfég.eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
747	Participations	500 000,00	0,00	63 000,00	0,00	0,00	0,00	668 000,00
752	Revenus des immauZiles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
759	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 882 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	053 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES						
696	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	8 180 570,50	0,00	0,00	8 180 570,50
695	Contributions obligatoires	0,00	0,00	61 570,50	0,00	0,00	61 570,50
697	Charges interven' ext prop. - Suivent	0,00	0,00	8 100 000,00	0,00	0,00	8 100 000,00
	RECETTES						
708	Autres produits	0,00	0,00	125 000,00	0,00	0,00	125 000,00
				125 000,00	0,00	0,00	125 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21				22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré				Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223			
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés			
DEPENSES											
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	11 438 649,00	0,00	0,00	206 080,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	803 104,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 49 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	197 920,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 880,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
625	Déploiements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	138 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga)	0,00	0,00	0,00	0,00	19 665,00	0,00	0,00	68 000,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	4 960 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	1 940 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
651	Charges interv. cpt propre - Autres pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges interven* cpt prop. - Salvvert*	0,00	0,00	0,00	0,00	2 684 413,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	176 932,00	0,00	0,00	132 200,00	0,00	
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	20 915,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES											
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	620 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	
IV	
A2.932	

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle													
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFMPT et COG - missions spécifiques		258 Autres	
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives		
	DEPENSES	21 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	21 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Dépacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges invenc. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle														257 CNFPT et COG - missions spécifiques				258 Autres
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - formation des actifs occupés						2571 Concours	2572 Missions administratives	2573 Missions administratives					
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres									
657	Charges intervenir* cpt prop. - Subvent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	RECETTES	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
706	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
747	Participations	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	
IV	
A2.932	

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article (compte nature (1))	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes						29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE	
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement				
DEPENSES												
606	Achats non stockés de matières et burni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00	0,00	11 758	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	929,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	863 104,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 000,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 000,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	197 920,00	
625	Dépacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 880,00	
626	Frais postale et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 880,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 200,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 700,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	
651	Charges interv. cpt propre -Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 665,00	
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	
657	Charges interven' cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 960	
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	000,00	
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 940	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	000,00	
Autres produits		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	000,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	
											0,00	

Article / compte nature (1)	Libellé	26	27	28					29	TOTAL DU CHAPITRE
		Apprentissage	Formation sanitaire et sociale	Autres services périscolaires et annexes					Sécurité	
				281	282	283	284	288		
				Hébergement et restauration scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte	Autre service annexe de l'enseignement		
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00	0,00	141 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	560 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	31 Culture									
		30 Services communs		311 Activités artistiques et manifest.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinéma et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		2 468 985,87	787 113,82	30 000,00	142 400,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	102 820,00	0,00	27 715,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourn	6 632,61	106 590,00	0,00	13 450,00	0,00	1 390,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	22 489,66	3 323,82	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	6 200,00	8 500,00	0,00	56 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	8 685,60	211 496,00	0,00	44 734,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déploiements et missions	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	23 610,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 659 000,00	20 337,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	631 000,00	20 347,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interv' ext prop. - Subvent'	90 000,00	311 000,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		75 000,00	91 000,00	0,00	13 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	75 000,00	91 000,00	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	
IV	
A2.933	

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)									
		321	322	323	324	325	326	327			
		Salles de sport, gymnases	Stades	Piscines	Centres de formation sportifs	Autres équipements sportifs ou loisirs	Manifestations sportives	3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs	
		DEPENSES									
604	Achats d'éducatifs, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273 442,00	0,00	0,00	0,00	
606	Achats non dotés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	54 410,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	26 563,42	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	126 000,00	271 442,00	0,00	0,00	0,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657	Charges intervient" cpt prop. - Subvent"	0,00	0,00	0,00	0,00	460 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
		RECETTES									
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs				34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	333 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	342 Autres			
DEPENSES									
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 535,59
606	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 472,61
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 896,90
618	Divers	0,00	0,00	540 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	610 700,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	3 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	666 459,01
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 110,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 679 337,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	661 347,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
657	Charges interven' cpt prop. - Subvent'	0,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	916 750,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	72,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72,00
RECETTES									
706	Prestations de services	0,00	0,00	88 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	137 500,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	950,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	
	IV
	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (4)	Libellé	41. Santé					418 Autres actions
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	
	DEPENSES	2 641 117,09	288 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	191 379,25	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	52 900,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	50 238,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	8 770,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub, publications, relations publiques	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	46 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	173 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	11 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 484 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	560 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. cpt progr. - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., information	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	122 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	115 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
657	Charges interven' cpt prog. - Subvent'	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annuels (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé				
		410 Services communs	411 PM et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
759	Produits directs de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	
IV – ANNEXES	
IV	
A2.934	

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale									
		420 Services communs		421 Famille et enfance			422 Petite enfance			428 Autres actions pour la petite enfance	
		4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil				
DEPENSES		11 813 850,00	0,00	93 000,00	25 485 204,84	1 967 217,16	0,00	0,00	0,00	142 500,00	0,00
606	Achats non sacrés de matières et fournitures	50 000,00	0,00	0,00	12 500,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	29 700,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 500,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	23 500,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	681 282,84	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postale et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	14 500,00	0,00	0,00	9 500,00	20 717,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	69 300,00	0,00	0,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	8 920 000,00	0,00	0,00	2 945 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	2 637 000,00	0,00	0,00	1 180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Charges interv. ext propre - Aides pres.	0,00	0,00	80 000,00	164 000,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Frais de séjour, héberg., animation	4 500,00	0,00	13 000,00	20 391 422,00	1 935 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenir ext prop. - Subvent	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00
673	Titres annuels (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		195 000,00	0,00	0,00	169 750,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale										
		420 Services communs	421 Famille et enfance				423 Aides sociales à l'enfance		424 Adolescence	422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille						4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	195 010,00	0,00	0,00	0,00	89 730,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES												IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE												A2.934	
FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)													
Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							426 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	TOTAL DU CHAPITRE		
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Autres actions pour les personnes âgées	427 Autres actions pour les personnes âgées						
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4233 Autres actions pour les personnes âgées									
DEPENSES													
606	Achats non stockés de matières et fourn	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	903 300,00	97 764 076,69		
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	270 379,35		
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00		
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 750,00		
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 238,34		
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00		
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 000,00		
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	36 000,00	0,00	0,00	0,00	59 500,00	59 000,00		
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	930 000,00	0,00	0,00	1 618 282,84		
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 000,00		
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 000,00		
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	227 217,16		
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 700,00		
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 350 000,00		
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 377 000,00		
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00		
651	Charges intern. cpt propre - Actes pers.	22 000,00	338 100,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	6 959 200,00	337 000,00	7 914 300,00	67 244 684,00		
652	Frais de séjour, héberg., information	0,00	10 004 457,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 909 315,00	0,00	141 500,00	141 500,00		
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 075 000,00		
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	257 300,00	238 000,00		
657	Charges intervenr* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	423 115,00	0,00	9 000,00	9 000,00		
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	12 500,00		
RECETTES													
641	Rémunérations du personnel	20 500,00	5 482 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 735 115,00	3 606 000,00	10 412 155,00	10 412 155,00		
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
		423 Personnes âgées		424 Personnes en difficultés		425 Personnes handicapées	428 Autres interventions sociales	
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
708	Autres produits	0,00	80 000,00	0,00			0,00	660 000,00
747	Participations	20 500,00	0,00	0,00			3 594 000,00	7 864 355,00
751	Recouvrements de dépenses d'aide sociale	0,00	5 412 800,00	0,00			0,00	9 842 800,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00			0,00	20 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00			6 000,00	6 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES					
651	Charges interv. propre - Aides pers.	500,00	20 182 417,00	52 000,00	7 005 382,00	27 220 279,00
673	Tiers amulés (sur exercices antérieurs)	500,00	0,00	0,00	0,00	27 213 779,00
	RECETTES	11 279 333,00	0,00	0,00	0,00	500,00
747	Participations	11 269 333,00	0,00	0,00	0,00	11 279 333,00
753	Recouvrement (hors d'insu et aléas)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépense de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		42 500,00	0,00	0,00	559 900,00	0,00	0,00	13 747 839,00	22 261,00	14 372 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 161,00	13 161,00
651	Charges interv. cpt propre - Aides pers.	0,00	0,00	0,00	67 900,00	0,00	0,00	13 747 839,00	0,00	13 815 739,00
656	Participations	42 500,00	0,00	0,00	492 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	534 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00	6 500,00
673	Titres annuels four exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00
RECETTES		409 738,00	0,00	0,00	606 180,00	0,00	0,00	48 000,00	7 000 000,00	8 065 918,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000 000,00	7 000 000,00
747	Participations	409 738,00	0,00	0,00	584 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	993 738,00
753	Recouvrement indus d'insertion et aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 000,00	0,00	48 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	22 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 180,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	90 Services communs	51 Aménagement et services urbains					518 Autres actions d'aménagement urbain
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non liés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interven. cpi prop. - Subventi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	
IV	
A2.935	

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)			
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'écureuil des gens du voyage
	DEPENSES							
606	Achats non classés de matières et fourni	0,00	0,00	837 995,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sociales et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenir "ca prop. - Subvent"	0,00	0,00	837 995,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES							
708	Autres produits	0,00	0,00	168 606,25	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	168 606,25	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES							
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	48 960,00	0,00	0,00	0,00	2 860 855,00
615	Entretien et réparations	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
618	Divers	0,00	23 460,00	0,00	0,00	0,00	23 460,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 800,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
628	Divers	0,00	23 500,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre org.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 500,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 100,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 395 000,00
657	Charges interven* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	516 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	837 995,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	968 606,25
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800 000,00
							168 606,25

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	
IV	A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dev. éco.	63 Actions sectorielles						632 Indus, commerce et artisanat	633 Développement touristique	
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire				6318 Autres				
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6313 Marchés alimentaires	6318 Autres	6318 Autres				
DEPENSES													
606	Achats non stockés de matières et fourni	722 284,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	136 005,00	1 666 639,00		
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 500,00		
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 920,00		
618	Divers	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 480,00		
621	Personnel extérieur au service	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 104,00		
623	Pub., publications, relations publiques	126 566,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
625	Déplacements et missions	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
628	Divers	15 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 594,00	0,00	0,00	0,00	9 540,00		
633	Impôts, taxes, versements (autre org.)	4 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
641	Rémunérations du personnel	413 000,00	0,00	0,00	1 330 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	135 500,00	0,00	0,00	424 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
656	Participations	0,00	0,00	0,00	131 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	758 850,00		
657	Charges intervenant "op prop. - Subvent"	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	430 000,00	0,00	0,00	136 000,00	784 250,00		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0,00		
RECETTES													
708	Autres produits	20 941,72	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00		
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
747	Participations	20 941,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00		
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00		
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		611 615,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 463 712,00
606	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
613	Locations	30 565,00	0,00	0,00	0,00	0,00	91 085,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 926,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 460,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 104,00
623	Pub., publications, relations publiques	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 568,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 334,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 743 600,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	559 500,00
656	Participations	13 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	880 600,00
657	Charges intervenant cpt prop. - Subvent*	559 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 921 550,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00
RECETTES		290 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 420 944,72
708	Autres produits	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 070 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 941,72
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	
	IV
	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine				
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	
	DEPENSES	469 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
696	Participations	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
697	Charges interven* cp prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
698	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Revent. et restit. sur impôts et taxes	225 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	51 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourn	10 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	18 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervenant cpi prop. - "Subvent"	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
739	Revers, et restit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	236 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	236 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	
IV	
A2.937	

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie						76 Préserv. patrim. natur./risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	759 Autres actions	764 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	16 073,44	274 350,00	0,00	0,00	272 630,00	1 064 853,44
695	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	16 400,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 600,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00	0,00	86 630,00	120 630,00
823	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	3 073,44	0,00	0,00	0,00	11 000,00	14 073,44
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 350,00	0,00	0,00	25 000,00	509 350,00
657	Charges interven* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	145 000,00	160 000,00
698	Charges diverses de gestion cour ante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00	800,00
739	Revent. et resit. sur impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	244 000,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	624 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	244 000,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	624 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	
IV	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports sociales	82 Transports publics de voyageurs					825 Transport aérien	828 Autres transports
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime		
	DEPENSES	14 974 490,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 196 000,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 934 000,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	16 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Dépacements et missions	89 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	10 510 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	4 226 990,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interven" ext prop. - Subvent"	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 795 000,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 795 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	IV
	A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises							838 Autres transports	
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien	836 Autres transports		
DEPENSES										
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
835	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interveni* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		IV – ANNEXES	IV
			A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voie								
		841 Voie nationale	842 Voie régionale	843 Voie départementale	844 Voie municipale	845 Voie communale	846 Viabilité hivernale et autres climatiques	847 Equipements de voie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	7 866 117,36	0,00	0,00	1 315 696,57	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	5 343 325,95	0,00	0,00	798 149,66	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	572 500,00	0,00	0,00	321 265,09	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	265 362,08	0,00	0,00	41 000,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	967 617,27	0,00	0,00	155 282,82	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	114 234,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	4 590,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	28 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	51 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges interven't cap prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	423 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Revenues utilisation du domaine	0,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE			A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE	
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Halles, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures					
DEPENSES											
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 341,473,61	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 827,765,09	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 362,08	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 122,888,09	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 734,06	
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00	
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 500,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre org.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	
635	Autres impôts, taxes (Admin impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 510 000,00	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 236 990,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00	
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	
657	Charges interven" ext prop. - Subvent"	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00	
658	Charges diverses de gestion cour ante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	423 000,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 055 000,00	
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 000,00	

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liasons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Halles, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 755 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE		B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)						
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1		Montant des remboursements N-1	
			Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
51.91 Avances du Trésor						
51.92 Avances de trésorerie						
51.931 Lignes de trésorerie						
51.932 Lignes de trésorerie liés à un emprunt						
51.94 Billets de trésorerie						
51.98 Autres crédits de trésorerie						
51.9 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts capitalisés au compte 6615.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)														
Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de modification (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé (8) O/N	Catégorie d'emprunt (9)
								Niveau de taux actualisé (5)	Taux initial					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					263 896 955,27									
1641 Emprunts en euros (Total)					263 896 955,27									
00002674320 (238)	Crédit agricole CB	19/09/2019	17/07/2020	04/12/2020	4 000 000,00	F	FIXE	1,058	1,058		T	C	N	A-1
00003361615 (233)	Crédit Agricole Centre France	03/09/2020	10/08/2021	01/09/2021	4 000 000,00	V	EURIBOR3M	0,247	2,608		T	C	N	A-1
00004134392 (233)	Crédit Agricole Centre France	19/12/2022	19/12/2022	25/02/2023	15 000 000,00	F	FIXE	2,250	2,269		T	C	N	A-1
00004134395 (234)	Crédit Agricole Centre France	13/09/2022	30/07/2023	01/11/2023	5 000 000,00	F	FIXE	2,250	2,268		T	C	N	A-1
00718004602N (167)	Crédit Foncier - CNCE	21/12/2006	07/12/2007	07/12/2008	5 000 000,00	C	TAUX	4,260	4,052		A	C	N	B-1
009046E (227)	Caisse d'Epargne d'Auvergne	26/09/2019	25/12/2019	25/03/2020	3 000 000,00	F	FIXE	1,020	1,034		T	C	N	A-1
0421 006121701 (206)	ARKEA BANQUE	16/12/2015	21/12/2015	30/03/2016	5 500 000,00	V	EURIBOR3M	1,000	1,598		T	P	N	A-1
04971010001 (182)	Société Générale	19/11/2009	15/12/2009	15/03/2010	5 000 000,00	F	FIXE	3,940	4,077		T	C	N	A-1
08 1 133 (176)	Crédit agricole CB	16/05/2008	15/12/2008	15/04/2009	5 000 000,00	F	FIXE	4,720	4,700		A	C	N	A-1
08 2 133 (173)	Crédit agricole CB	16/05/2008	30/06/2008	15/04/2009	5 000 000,00	F	FIXE	0,000	4,045		A	C	N	A-1
08 3 133 (175)	Crédit agricole CB	16/05/2008	03/10/2008	15/04/2009	10 000 000,00	V	TAM	3,881	0,989		A	C	N	A-1
100402 (182)	Crédit agricole CB	10/12/2010	19/12/2011	15/12/2012	7 300 000,00	F	FIXE	2,900	2,407		A	P	N	A-1
1015105 (188)	Caisse d'Epargne d'Auvergne	06/07/2010	05/11/2010	25/11/2011	10 000 000,00	F	FIXE	3,420	3,469		A	P	N	A-1
110259 (196)	Crédit agricole CB	01/08/2011	03/12/2012	15/03/2013	5 000 000,00	V	EURIBOR3M	0,850	1,408		A	C	N	A-1
1427707 GT19975 (209)	Crédit Agricole Centre France	12/12/2016	23/12/2016	01/02/2019	10 000 000,00	F	FIXE	1,200	1,211		A	P	N	A-1
15 -00512175CPCPD15 (212)	ARKEA BANQUE	19/12/2017	22/12/2017	30/09/2018	9 000 000,00	F	FIXE	1,590	1,591		T	C	N	A-1
1515090 (205)	Caisse d'Epargne d'Auvergne	24/08/2015	25/06/2015	4/02/2016	4 625 000,00	V	EURIBOR3M	1,150	1,923		T	C	N	A-1
16145330 (210)	CREDIT COOPERATIF	24/03/2017	30/06/2017	30/06/2018	3 000 000,00	F	FIXE	1,200	1,221		A	C	N	A-1
161711 (1631860 (237)	Caisse Dépôts Consignations	25/12/2024	18/12/2024	01/04/2025	1 800 000,00	V	LIVRETA	3,400	2,821		T	C	N	A-1
1617136 (1630634 (238)	Caisse Dépôts Consignations	25/12/2024	18/12/2024	01/04/2025	1 800 000,00	V	LIVRETA	3,400	2,817		T	C	N	A-1
1715224 (213)	Caisse d'Epargne d'Auvergne	19/12/2017	25/04/2018	25/07/2018	2 000 000,00	F	FIXE	1,350	1,535		T	C	N	A-1
1804000001 (184)	Société Générale	01/12/2008	03/12/2009	01/06/2010	10 000 000,00	V	EURIBOR3M	0,470	0,871		S	C	N	A-1
1903005 (226)	Caisse d'Epargne d'Auvergne	26/09/2019	25/07/2019	25/10/2019	3 388 955,27	F	FIXE	0,910	0,929		T	P	N	A-1
1903006 (225)	Caisse d'Epargne d'Auvergne	26/09/2019	25/06/2019	25/09/2019	5 250 000,00	F	FIXE	0,940	0,962		T	C	N	A-1

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													Catégorie généralisée des prêts (6)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé ou (8)		
								Niveau de taux (9)	Taux actuel						
2415222 (286)	Credit Foncier - CNCE	14/11/2024	15/12/2024	15/03/2025	5 000 000,00	F	FIXE		3,140	3,178		T	C	N	A-1
4384157 (204)	Caisse d'Epargne d'Auvergne	30/12/2014	25/09/2015	25/08/2015	5 000 000,00	F	FIXE		2,070	2,097		T	C	N	A-1
4501922 (207)	Caisse d'Epargne d'Auvergne	07/07/2015	01/03/2016	01/09/2016	4 000 000,00	F	FIXE		1,910	1,935		T	C	N	A-1
4681311 (208)	Caisse d'Epargne d'Auvergne	31/05/2016	25/09/2016	25/09/2017	8 000 000,00	F	FIXE		1,570	1,581		A	C	N	A-1
645208 (197)	Credit Agricole Centre France	01/09/2012	15/01/2013	15/04/2013	3 000 000,00	V	EURIBOR3M		3,118	2,963		T	C	N	A-1
7 780 946 92 N (193)	Credit Foncier - CNCE	10/11/2011	15/12/2011	15/12/2012	9 300 000,00	F	FIXE		2,675	2,674		A	C	N	A-1
7 780 946 92 N (194)	Credit Foncier - CNCE	25/11/2011	01/02/2012	01/02/2013	2 533 000,00	F	FIXE		2,690	2,689		A	C	N	A-1
768848 (200)	Credit Agricole Centre France	06/09/2013	19/12/2013	19/03/2014	5 000 000,00	V	EURIBOR3M		2,160	1,721		T	C	N	A-1
8018142 (187)	Caisse d'Epargne d'Auvergne	09/11/2010	17/12/2010	25/03/2011	5 650 000,00	V	LIVRETA		2,350	2,060		T	P	N	A-1
9638131-02/018 (202)	Credit Agricole Centre France	30/09/2014	03/12/2014	01/03/2015	6 000 000,00	V	EURIBOR3M		1,000	1,184		T	C	N	A-1
CP2432 (235)	Credit agricole CB	29/12/2023	03/04/2024	01/09/2024	5 000 000,00	V	EURIBOR3M		4,890	4,250		T	C	N	A-1
MINS19624EUR (211)	la banque postale	02/05/2017	21/12/2017	01/02/2019	6 100 000,00	V	EURIBOR12M		0,540	0,555		A	C	N	A-1
MINS2651EUR (223)	Caisse Pr. Financement Local	23/11/2018	31/05/2019	01/09/2019	6 000 000,00	F	FIXE		1,960	1,706		T	C	N	A-1
MINS3602 (230)	Caisse Pr. Financement Local	31/07/2020	28/12/2020	01/01/2022	3 000 000,00	F	FIXE		0,660	0,648		T	C	N	A-1
MINS4277EUR (232)	Caisse Pr. Financement Local	15/12/2021	15/09/2022	01/09/2022	5 000 000,00	F	FIXE		0,740	0,740		A	C	N	A-1
MINS27390EUR (198)	SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	15/10/2010	17/12/2010	01/04/2011	750 000,00	F	FIXE		1,820	1,832		T	X Durée Ajustable	N	A-1
MINS00403EUR (201)	la banque postale	25/06/2014	11/08/2014	01/09/2015	6 000 000,00	V	EURIBOR12M		1,810	1,897		A	C	N	A-1
MINS02208EUR (209)	la banque postale	24/12/2014	10/02/2015	01/09/2015	2 500 000,00	V	EURIBOR3M		1,140	1,374		T	C	N	A-1
MINS1617EUR (196)	la banque postale	26/06/2013	24/07/2013	01/09/2014	2 000 000,00	V	EURIBOR12M		2,030	1,834		A	C	N	A-1
MINS2552EUR (214)	Caisse Pr. Financement Local	23/11/2018	12/12/2018	01/04/2019	4 000 000,00	F	FIXE		1,990	2,375		T	C	N	A-1
MINS30389 (224)	Caisse Pr. Financement Local	12/09/2019	09/09/2019	01/01/2020	3 000 000,00	F	FIXE		0,800	0,813		T	C	N	A-1
MINS35503 (229)	Caisse Pr. Financement Local	31/07/2020	17/09/2020	01/01/2021	3 000 000,00	F	FIXE		0,610	0,617		T	C	N	A-1
XU00270563 (178)	Credit agricole CB	18/12/2007	02/12/2008	15/12/2009	13 000 000,00	F	FIXE		0,000	4,259		A	C	N	A-1
XU00294033 (181)	Credit agricole CB	01/12/2008	01/12/2009	01/12/2010	10 000 000,00	F	FIXE		2,850	2,365		A	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (total)					6 000,00										
					6 000,00	F			0,000	0,000		X	N	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												Catégorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé (8) ON
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					37 978 104,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					37 978 104,00									
1676 Dettes envers locataires acquéreurs (total)					0,00			0,000	0,000			X	N	-
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bore à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					301 800 159,27									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux valable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel (de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif (F pour si fine X pour autres à préciser).

(8) Catégoriser l'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB0115077-C du 26 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1596 du code général des impôts

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
IV – ANNEXES	IV
	B1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
165 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers(Total)		0,00		142 969 433,86					13 718 039,07	3 344 569,30	0,00	558 191,51
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		142 969 433,86					13 718 039,07	3 344 569,30	0,00	558 191,51
00005674320 (238)	N	0,00	A-1	3 150 000,00	15,68	F	FIXE	1,058	200 000,00	32 533,50	0,00	2 427,52
00003168183 (231)	N	0,00	A-1	3 300 000,00	16,42	V	EURIBOR3M	3,186	200 000,00	84 174,63	0,00	6 139,72
00004134392 (233)	N	0,00	A-1	13 615 384,64	17,98	F	FIXE	2,250	756 410,24	299 983,34	0,00	5 625,80
00004134396 (234)	N	0,00	A-1	4 687 500,00	18,58	F	FIXE	2,250	250 000,00	103 359,38	0,00	16 550,19
00778094692N (167)	N	0,00	B-1	1 468 333,35	6,94	C	EURIBOR12M	2,398	208 333,34	35 352,03	0,00	1 593,92
0090446 (227)	N	0,00	A-1	2 250 000,00	14,98	F	FIXE	1,020	150 000,00	22 376,26	0,00	416,50
0421 005321701 (206)	N	0,00	A-1	3 677 068,33	11,00	V	EURIBOR3M	3,483	257 549,19	113 101,78	0,00	543,15
0467101001 (132)	N	0,00	A-1	1 250 000,00	4,96	F	FIXE	3,940	250 000,00	46 178,70	0,00	1 860,56
08 1 133 (176)	N	0,00	A-1	1 000 000,00	3,29	F	FIXE	4,720	250 000,00	21 519,37	0,00	25 666,00
08 2 133 (179)	N	0,00	A-1	1 000 000,00	3,29	F	FIXE	3,890	250 000,00	39 440,28	0,00	21 151,88
08 3 133 (178)	N	0,00	A-1	2 000 000,00	2,29	V	TAM	3,595	500 000,00	72 900,64	0,00	39 096,71
100462 (192)	N	0,00	A-1	3 317 330,00	6,96	F	FIXE	2,590	412 890,00	87 112,16	0,00	3 552,29
10151356 (186)	N	0,00	A-1	3 731 940,09	5,90	F	FIXE	3,420	570 894,82	129 405,02	0,00	11 111,07
110259 (196)	N	0,00	A-1	2 000 000,00	7,96	V	EURIBOR3M	4,790	250 000,00	59 383,19	0,00	2 402,89
1427707-GT9876 (209)	N	0,00	A-1	7 083 323,99	12,08	F	FIXE	1,200	506 731,99	84 999,91	0,00	72 216,41
15-10512175-CSP1CD15 (212)	N	0,00	A-1	6 075 000,00	13,50	F	FIXE	1,590	450 000,00	93 809,38	0,00	496,88
1515090 (206)	N	0,00	A-1	2 250 000,00	8,98	V	EURIBOR3M	3,881	250 000,00	76 433,35	0,00	1 247,94
16145330 (210)	N	0,00	A-1	1 950 000,00	12,50	F	FIXE	1,200	150 000,00	23 400,00	0,00	10 947,95
167121 / 563186 (237)	N	0,00	A-1	3 200 000,00	20,00	V	LMPETA	3,400	120 000,00	74 264,09	0,00	21 337,25
167126 / 5630634 (238)	N	0,00	A-1	1 800 000,00	25,00	V	LMPETA	3,400	54 000,00	41 867,07	0,00	12 095,73
1715224 (213)	N	0,00	A-1	1 350 000,00	13,32	F	FIXE	1,350	100 000,00	17 718,76	0,00	3 118,21

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Emprunts et dettes au 01/01/N													
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Taux d'intérêt		Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Annuité de l'exercice			JONC de l'exercice
							Index (14)	Charges d'intérêt (16)		Capital	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
1804903001 (184)	N	0,00	A-1	2 500 000,00	4,52	V	EURIBOR3M		3,492	500 000,00	68 355,35	0,00	4 300,87
1963036 (226)	N	0,00	A-1	1 882 093,81	6,82	F	FIXE		0,910	275 439,42	17 088,70	0,00	2 869,68
1963036 (226)	N	0,00	A-1	2 500 000,00	4,98	F	FIXE		0,840	500 000,00	19 425,00	0,00	326,67
2415122 (238)	N	0,00	A-1	5 000 000,00	14,98	F	FIXE		3,140	333 333,22	153 075,00	0,00	6 919,63
4384157 (204)	N	0,00	A-1	2 625 000,00	10,40	F	FIXE		2,070	250 000,00	52 396,88	0,00	4 942,97
4801322 (207)	N	0,00	A-1	2 250 000,00	11,17	F	FIXE		1,910	200 000,00	41 542,30	0,00	3 371,68
4881311 (208)	N	0,00	A-1	4 800 000,00	11,73	F	FIXE		1,570	400 000,00	75 380,00	0,00	18 547,51
646298 (197)	N	0,00	A-1	1 237 500,00	8,04	V	EURIBOR3M		4,579	150 000,00	47 474,98	0,00	7 882,29
7 780 946 92 N (183)	N	0,00	A-1	3 255 000,00	6,96	F	FIXE		2,675	465 000,00	87 054,98	0,00	3 475,39
7 780 946 92 N (194)	N	0,00	A-1	1 013 200,00	7,08	F	FIXE		2,690	128 650,00	27 250,01	0,00	21 816,67
788848 (200)	N	0,00	A-1	2 250 000,00	8,97	V	EURIBOR3M		4,245	250 000,00	81 563,61	0,00	2 484,01
8018742 (187)	N	0,00	A-1	1 960 882,71	5,98	V	LMVETA		3,600	311 066,99	55 254,69	0,00	649,26
963821022018 (202)	N	0,00	A-1	3 000 000,00	9,92	V	EURIBOR3M		4,189	300 000,00	104 646,30	0,00	7 675,55
CP2342 (235)	N	0,00	A-1	4 875 000,00	19,42	V	EURIBOR3M		4,385	250 000,00	152 957,63	0,00	12 322,39
MNS18824EUR (211)	N	0,00	A-1	4 270 000,00	13,08	V	EURIBOR12M		4,093	305 000,00	177 683,95	0,00	112 971,00
MNS2610EUR (223)	N	0,00	A-1	4 850 000,00	14,42	F	FIXE		1,660	300 000,00	71 314,29	0,00	5 789,25
MNS38822 (230)	N	0,00	A-1	2 550 000,00	16,75	F	FIXE		0,660	150 000,00	18 687,01	0,00	4 048,00
MNS42747EUR (232)	N	0,00	A-1	4 250 000,00	16,67	F	FIXE		0,740	250 000,00	31 450,00	0,00	9 885,70
MON77390EUR (188)	N	0,00	A-1	70 933,56	1,00	F	FIXE		1,820	56 348,43	901,89	0,00	64,82
MON50043EUR (201)	N	0,00	A-1	3 000 000,00	9,67	V	EURIBOR12M		4,398	300 000,00	133 772,50	0,00	29 949,69
MON50228EUR (203)	N	0,00	A-1	1 281 250,00	10,17	V	EURIBOR3M		3,879	125 000,00	41 440,11	0,00	2 977,47
MON516176EUR (198)	N	0,00	A-1	533 333,37	3,58	V	EURIBOR12M		4,916	133 333,33	26 582,82	0,00	6 002,62
MON52522EUR (214)	N	0,00	A-1	2 850 000,00	14,00	F	FIXE		1,590	200 000,00	44 734,21	0,00	10 767,83
MON53658EUR (224)	N	0,00	A-1	2 250 000,00	14,75	F	FIXE		0,890	150 000,00	17 550,00	0,00	4 200,00
MON53503 (229)	N	0,00	A-1	2 400 000,00	15,75	F	FIXE		0,610	150 000,00	14 495,12	0,00	3 507,50
XJ00270683 (178)	N	0,00	A-1	3 250 000,00	4,96	F	FIXE		0,000	650 000,00	160 640,19	0,00	6 446,83
XJ00291033 (181)	N	0,00	A-1	2 500 000,00	4,52	F	FIXE		2,550	500 000,00	64 458,34	0,00	4 391,67
1843 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
18441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	JONC de l'exercice
185 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		6 000,00					0,00	0,00	0,00	0,00
	N	0,00	A-1	6 000,00	0,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
187 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		24 383 640,90					2 193 896,07	484 786,93	0,00	2 096,24
1871 Avances consenties du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1872 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1875 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		24 383 640,90					2 193 896,07	484 786,93	0,00	2 096,24
	N	0,00	-	24 383 640,90	0,00			0,000	2 193 896,07	484 786,93	0,00	2 096,24
1876 Dettes envers localités-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1878 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
188 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1881 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1882 Bore à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1887 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		167 330 074,76					15 900 889,14	3 629 386,28	0,00	960 287,76

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire DCB103/577/C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fix, V : variable simple, C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini en comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 - Intérêts réglés à l'échéance - (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX		B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)														
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/20 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux nominal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
00770304692N (B7)	Credit Forcier - CNCE	5 000 000,00	1 458 333,35	1	24,00		4,26	EURIBOR12M	0,00	0,00	2,398	35 352,03	0,00	0,87
TOTAL (B)		5 000 000,00	1 458 333,35						0,00			35 352,03	0,00	0,87
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		5 000 000,00	1 458 333,35						0,00			35 352,03	0,00	0,87

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire de la circulaire du 25 Juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : Ecarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/20 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
(8) Montant, index ou formule.
(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et capitalisés à l'annexe 66.111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et capitalisés à l'annexe 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 706.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS				B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)						
Structure	Indicez sous-joints	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecartz d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écartz d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecartz d'indices hors zone euro
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou investissement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turner)	Nombre de produits	48	0	0	0	0
	% de l'encours	84,54	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	141 517 100,50	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	1	0	0	0	0
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,87	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	1 458 333,35	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swap/option)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3, multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits	0	0	0	0	0
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits					
	% de l'encours					
(F) Autres types de structures	Montant en euros					
	Nombre de produits					
	% de l'encours					
	Montant en euros					

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE		B1.5

B1.5 – DÉTAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)												
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00			0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00			0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00			0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, arned, swaption).
(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE			B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)									
Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)		Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
Référence de l'emprunt couvert	Index (5)	Niveau de taux (6)		Index	Niveau de taux	Charges c/68a	Produits c/76b	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	0,00	
Taux complexe total (2)						0,00	0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.
(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCRL0305077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)					
REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annulée à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des établissements de droit privé					
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert de contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111, et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES
(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS				Délégation du
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE			Durée (en années)
	Biens de faible valeur. Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €			
	Catégories de biens amortis			

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N		B3.1

Nature de la provision	Montant de la provision au 1 ^{er} janvier (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	IV
	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	
	IV
	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES							
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (J6812) (III)	Solde (I)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (J6862) (III)	Solde (I)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II + III).

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	
IV	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)				
Intitulé de l'opération : OPERATIONS SOUS MANDAT PLEAU				
N° opération : 01		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/JIN (2)	RAR N-1 (3)	Date de la délibération : Nouveaux crédits votés Total (4)
	EXPENSES (a)			
458101 (5)		0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)		0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)			
458201 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00	0,00
N° opération : 03		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/JIN (2)	RAR N-1 (3)	Date de la délibération : Nouveaux crédits votés Total (4)
	EXPENSES (a)			
458103 (5)		0,00	0,00	0,00
		0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)		0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)			
458203 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		0,00	0,00	95 000,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		0,00	0,00	95 000,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00

N° opération : 03	Intitulé de l'opération : OPERATIONS SOUS MANDATS SYNDICAT DES EAUX DE LA BERTRANDE			Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/JN (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00	95 000,00	95 000,00

N° opération : 19	Intitulé de l'opération : AMENAGEMENT FONCIER ANDELAT			Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/JN (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
4542119 (5)		1 013 637,02	0,00	0,00	0,00
		1 013 637,02	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)		1 013 637,02	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)				
	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)		0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 20	Intitulé de l'opération : AMENAGEMENT FONCIER SANSAC			Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/JN (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
4544120 (5)		231 760,95	0,00	0,00	0,00
		231 760,95	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)		0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section		0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)		231 760,95	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)				
4544220 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)		242 596,73	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)		242 596,73	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)		0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 19	Intitulé de l'opération : AMENAGEMENT FONCIER ANDELAT		Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
45421119 (5)	1 013 637,02	0,00	0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	1 013 637,02	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	1 013 637,02	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)				
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 20	Intitulé de l'opération : AMENAGEMENT FONCIER SANSAC			Date de la délibération :	
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
4544120 (5)		231 760,95	0,00	0,00	0,00
		231 760,95	0,00	0,00	0,00
	040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00
	041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses nettes (a - c)	231 760,95	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (b)				
4544220	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	242 596,73	0,00	0,00	0,00
040	Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 20					Date de la délibération :	
Intitulé de l'opération : AMENAGEMENT FONCIER SANSAC					Nouveaux crédits votés	Total (4)
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)					0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)					0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)					242 586,73	0,00
					0,00	0,00
N° opération : 22					Date de la délibération :	
Intitulé de l'opération : OPERATION VIRARGUES					Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)					0,00	0,00
4544122 (5)					269 659,81	0,00
					269 659,81	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)					0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)					0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)					0,00	0,00
					0,00	0,00
RECETTES (b)					0,00	0,00
4544222 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)					0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)					0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)					0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)					0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)					0,00	0,00
					0,00	0,00
N° opération : 23					Date de la délibération :	
Intitulé de l'opération : AMENAGEMENT FONCIER CHALIERS					Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)					0,00	0,00
4544123 (5)					0,00	0,00
					0,00	0,00
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)					0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section					0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)					0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)					0,00	0,00
					0,00	0,00
RECETTES (b)					0,00	0,00
					0,00	0,00

N° opération : 23	Intitulé de l'opération : AMENAGEMENT FONCIER CHALIERS	Date de la délibération :		
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/IN (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés
		0,00	0,00	0,00
	Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)			
	040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00
	041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00
	Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00
	Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)					
Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/JN	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES				
Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice	
8015	Emprunts garantis (1)	119 395 252,34	77 682 366,96	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		26 606 345,00	3 855 967,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.
(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.
(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.
(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)			
Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.
(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS																			
Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée (résidu- elle)	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuités garanties au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel- réel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					2 107 686,74	613 913,88											19 986,61	96 500,08	
CCAS DE MASSIAC	2002	P	CONSTRUCTION D UNE MAPAD A MASSIAC	credit foncier de france	879 443,74	159 270,72	2,66	T	V	EURBORO3M	5,196	V	EURBORO3M	5,100	A-1		7 075,13	58 386,57	
CCAS DE NEUSSARGUES	2003	P	CONSTRUCTION EHPAD NEUSSARGUES-MOISSAC	credit foncier de france	645 163,00	172 414,25	7,75	T	F	FIXE	0,000	F	FIXE	3,950	A-1		6 480,84	22 247,00	
MAISON DE RETRAITE BRUN VERGEADE	2005	C	UNITE ALZHEIMER DE 16 LITS M RETRAITE BRUNVERGEADE	credit foncier de france	433 000,00	149 310,24	10,00	T	F	FIXE	0,000	F	FIXE	3,510	A-1		5 044,26	14 931,04	
MAISON DE RETRAITE PIERREFORT	2022	P	TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE MISE EN CONFORMITE	credit agricole cantal	150 000,00	132 924,67	17,47	T	F	FIXE	1,064	F	FIXE	1,050	A-1		1 568,38	6 956,47	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					45 763 185,47	26 597 634,49											410 931,27	2 163 182,37	
ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP	2003	P	FOYER DE TRONQUIERES A AURLIAC CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS	credit foncier de france	500 000,00	70 000,00	3,33	T	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRET_A	4,750	A-1		13 992,92	20 000,00	
ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP	2005	C	EXTENSION MAISON ACCEIL LA FEUILLERIE A CRANDELLES	caisse epargne auregnere limou.	275 000,00	13 750,00	0,93	T	F	FIXE	3,958	F	FIXE	3 900	A-1		335,17	13 750,00	

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (3)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résidu- elle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial					Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital				
ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP	2009	C	ADAPEI TRAVAUX FOYER HEBERGEMENT TROUQUIERES AURILLAC	caisse epargne auvergne limous.	750 000,00	372 916,37	14,84	M	F	FIXE	3,612	F	FIXE	2,780	A-1		10 046,57	25 000,08		
ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP	2009	C	ADAPEI TRAVAUX EXTENSION MAS D ARON AURILLAC	caisse epargne auvergne limous.	514 500,00	204 085,00	9,84	M	F	FIXE	3,599	F	FIXE	2,620	A-1		5 096,92	20 580,00		
ASSOC DEPART AMIS PARENTS ENFANTS INADAP	2023	P	Construction Foyer Osélet à Mauzac	credit agricole cantal	1 250 000,00	1 154 116,95	18,25	M	F	FIXE	0,893	F	FIXE	0,890	A-1		10 034,57	58 216,03		
ASSOCIATION DE VILLOUBOUVET	2009	C	CONSTRUCTION FAM CERBROLESES PIERREFORT	credit foncier de France	1 246 420,00	729 908,76	16,75	T	V	LIVRETA	2,372	V	LIVRET_A	2,380	A-1		16 833,42	43 576,68		
ASSOCIATION DU FOYER DOLMET	2016	P	FOYER D OUMET-CONSTRUCTION NOUVEAU BATIMENT	credit agricole cantal	725 000,00	455 640,17	11,84	M	F	FIXE	1,391	F	FIXE	1,370	A-1		6 020,31	35 445,05		
ASSOCIATION HANDIAIDE	2013	P	FOYER POUR DEFICIENTS VISUELS 15350 LAROCQUEBOU	caisse epargne mdi pyrenees	2 538 086,22	1 244 553,84	7,87	T	F	FIXE	3,805	F	FIXE	2,590	A-1		30 814,40	146 946,60		
ASSOCIATION HANDIAIDE	2013	C	FOYER POUR DEFICIENTS VISUELS 15350 LAROCQUEBOU	societe generale	2 750 000,00	917 761,46	4,66	T	F	FIXE	3,073	F	FIXE	1,070	A-1		9 061,92	189 360,88		
ASSOCIATION HANDIAIDE	2019	C	CONSTRUCTION FOYER DE VIE ADULTES LE ROUGET PERS ASSOCIATION ANDHAIDE	BNP PARIBAS	1 550 000,00	1 201 250,00	15,25	T	F	FIXE	1,878	F	FIXE	1,840	A-1		21 867,33	77 500,00		
ASSOCIATION LA LOUVIERE	2021	C	TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ET DIVERS AMENAGEMENTS - EHPAD LA LOUVIERE AURILLAC	credit agricole cantal	800 000,00	738 666,71	23,08	M	F	FIXE	1,205	F	FIXE	1,200	A-1		8 688,04	32 000,04		
CENTRE GENIEVEVE CHAMPSAUR	2015	C	RACHAT DU PRET CEPAL CENTRE G CHAMPSAUR ROM ES	credit agricole cantal	1 226 819,00	687 661,64	11,26	T	F	FIXE	2,024	F	FIXE	1,980	A-1		13 354,11	59 796,04		

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée résul- tante	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial					Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis- réel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital				
CENTRE LES BRUYERES LA DEVÈZE	2015	C	FOYER ACCUEIL MEDICALISE 42 PLACES RESTRUCTURATION CENTRE LES BRUYERES PAULHENC	credit agricole cantal	1 500 000,00	1 200 000,00	23,86	T	V	LIVRETA	2,679	V	LIVRETA	4,110	A-1		47 884,32	50 000,00		
CENTRE LES BRUYERES LA DEVÈZE	2016	C	FOYER ACCUEIL MEDICALISE 42 PLACES RESTRUCTURATION CENTRE LES BRUYERES PAULHENC	credit agricole cantal	800 000,00	591 304,40	16,94	T	F	FIXE	2,478	F	FIXE	2,600	A-1		15 034,80	34 782,60		
CENTRE LES BRUYERES LA DEVÈZE	2020	C	TRAVAUX BÂTIMENT A USAGE PROFESSIONNEL - PAULHENC LA DEVÈZE	credit agricole cantal	1 350 000,00	1 076 265,92	15,76	M	F	FIXE	0,759	F	FIXE	0,750	A-1		7 838,39	67 974,72		
SAEM CALEDEN	2008	P	RESTRUCTURATION ETS THERMAL CHAUDS-AGUES	caisse epargne auvergne limou.	246 524,74	35 473,02	1,40	S	F	FIXE	4,847	F	FIXE	5,950	A-1		1 769,43	23 304,37		
SAUVEGARDE DE L'ENFANT A L'AQUITE DESCEN	2003	P	FOYER A SAINT ILUDE	credit foncier de france	1 317 159,51	349 317,32	3,50	A	F	FIXE	5,700	F	FIXE	5,700	A-1		19 911,09	80 207,27		
SAUVEGARDE DE L'ENFANT A L'AQUITE DESCEN	2021	P	CONSTRUCTION A USAGE PROFESSIONNEL	credit agricole cantal	924 460,00	885 776,21	23,75	M	F	FIXE	0,902	F	FIXE	0,900	A-1		7 834,16	33 475,61		
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2014	P	REPLACEMENT DU TELESIEGE DU BAGUET	credit agricole cantal	1 000 000,00	505 237,76	7,54	M	F	FIXE	3,866	F	FIXE	3,800	A-1		18 185,36	56 604,13		
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2014	P	REPLACEMENT DU TELESIEGE DU BAGUET	societe generale	750 000,00	280 546,29	4,71	M	F	FIXE	3,506	F	FIXE	3,450	A-1		8 806,73	55 309,03		
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2015	P	REPLACEMENT DU TELESIEGE DU BAGUET	Bij France Financement	1 000 000,00	427 680,25	5,58	M	F	FIXE	3,164	F	FIXE	3,120	A-1		12 330,75	71 233,41		
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2014	P	REPLACEMENT DU TELESIEGE DU BAGUET	caisse epargne auvergne limou.	500 000,00	280 282,09	8,82	T	F	FIXE	3,642	F	FIXE	3,700	A-1		10 002,06	26 755,38		
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2015	P	CONSTRUCTION TELESIEGE DE MASSEBOEUR	societe generale	230 000,00	96 603,04	5,68	M	F	FIXE	2,045	F	FIXE	2,050	A-1		1 830,67	15 909,83		

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée (rési- duelle)	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis réel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2015	P	CONSTRUCTION TELESIEGE DE MASSEBOEUF	caisse epargne aovergne linou.	230 000,00	99 605,74	5,82	A	F	FIXE	1,836	F	FIXE	1,840	A-1		1 832,75	15 855,56
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2015	P	CONSTRUCTION TELESIEGE DE MASSEBOEUF	credit agricole cantal	230 000,00	101 051,40	6,04	M	F	FIXE	1,978	F	FIXE	2,000	A-1		1 888,07	15 872,80
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2015	P	CONSTRUCTION TELESIEGE DE MASSEBOEUF	Bpif France Financement	230 000,00	93 754,66	5,58	M	F	FIXE	2,018	F	FIXE	2,000	A-1		1 728,69	16 032,19
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2017	P	TRAVAUX DU TELESIEGE DE LA COMBE ET ENNEIGEMENT	caisse epargne aovergne linou.	370 000,00	207 020,46	7,73	M	F	FIXE	2,275	F	FIXE	2,300	A-1		4 502,34	24 686,94
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2017	P	TRAVAUX DU TELESIEGE DE LA COMBE	credit agricole cantal	312 500,00	174 732,48	7,71	M	F	FIXE	2,264	F	FIXE	2,280	A-1		3 766,92	20 851,25
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2017	P	TRAVAUX D ENNEIGEMENT ARTIFIEL	credit agricole cantal	57 500,00	32 151,05	7,71	M	F	FIXE	2,264	F	FIXE	2,280	A-1		693,16	3 836,60
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2017	P	TRAVAUX DU TELESIEGE DE LA COMBE	Bpif France Financement	625 000,00	355 403,36	7,91	M	F	FIXE	2,252	F	FIXE	2,200	A-1		7 401,54	41 555,46
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2018	P	LE LORAN ENNEIGEMENT ARTIFIEL	societe generale	57 500,00	22 741,82	3,73	M	F	FIXE	1,678	F	FIXE	1,740	A-1		346,66	5 920,32
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2018	P	SEAM LE LORAN ENNEIGEMENT ARTIFIEL SECTION ARTIFIEL SECTION	Bpif France Financement	60 000,00	19 148,30	3,00	A	F	FIXE	1,846	F	FIXE	1,820	A-1		333,36	6 268,33
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2019	P	SAEM LE LORAN TRAVAUX D'ENNEIGEMENT ARTIFIEL SECTION	credit agricole cantal	57 500,00	29 995,15	4,00	A	F	FIXE	1,776	F	FIXE	1,750	A-1		533,68	5 792,90
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2018	P	SAEM LE LORAN TRAVAUX ENNEIGEMENT ARTIFIEL	caisse epargne aovergne linou.	57 500,00	18 275,69	2,82	A	F	FIXE	1,770	F	FIXE	1,700	A-1		335,06	5 990,47

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée (rés- delle)	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devis pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2019	P	TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN NEIGE DE CULTURE 2019	banque populaire du massif central	138 000,00	75 565,73	5,31	M	F	FIXE	0,659	F	FIXE	0,50	A-1		657,75	13 882,26
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2023	P	Neige de culture 2022	credit agricole cantal	15 000,00	12 515,89	9,04	M	F	FIXE	3,559	F	FIXE	3,500	A-1		416,36	1 369,67
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2023	P	Co-financement Tyolienne au Loran 2023	credit agricole cantal	125 000,00	114 773,43	9,96	M	F	FIXE	4,385	F	FIXE	4,300	A-1		4 726,52	10 676,12
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2023	P	Neige de culture 2022	banque populaire du massif central	75 000,00	62 174,32	9,01	M	F	FIXE	2,786	F	FIXE	2,750	A-1		1 622,49	6 964,59
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2023	P	Neige de culture 2022	societe générale	75 000,00	62 584,95	9,01	M	F	FIXE	3,569	F	FIXE	3,510	A-1		2 087,80	6 816,20
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2023	P	Renouvellement d'un engin de damage 2022	caisse épargne auvergne limou.	75 000,00	63 085,08	9,01	T	V	LIVRETA	2,971	V	LIVRETA	3,300	A-1		1 843,86	7 029,34
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2023	P	Renouvellement d'un engin de damage 2022	Bp France Financement	245 925,00	160 560,67	5,09	M	F	FIXE	3,458	F	FIXE	3,400	A-1		4 702,50	48 853,17
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2024	P	Financement partiel d'une matière de neige de culture et d'une tyolienne 2023	caisse épargne auvergne limou.	125 000,00	114 266,32	9,82	T	V	LIVRETA	2,927	V	LIVRETA	3,300	A-1		3 397,35	11 092,32
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2023	P	Financement partiel d'une tyolienne 2023	societe générale	100 000,00	92 604,95	9,04	M	F	FIXE	4,643	F	FIXE	4,550	A-1		4 038,27	8 426,33
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2024	P	Financement partiel d'une tyolienne 2023	banque populaire du massif central	100 000,00	92 550,48	9,01	M	F	FIXE	4,490	F	FIXE	4,400	A-1		3 902,68	8 476,22
SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	2023	P	Neige de culture 2022	credit agricole cantal	60 000,00	49 717,62	9,04	M	F	FIXE	2,735	F	FIXE	2,700	A-1		1 273,70	5 579,50
UNION DPTL ASS. FAMILIALES	2021	P	ACHAT BATIMENT	credit agricole cantal	100 000,00	82 066,44	16,09	M	F	FIXE	0,813	F	FIXE	0,810	A-1		647,08	4 770,62
UNION DPTL ASS. FAMILIALES	2021	P	ACHAT BATIMENT	credit agricole cantal	500 000,00	442 964,97	25,09	M	F	FIXE	0,855	F	FIXE	0,850	A-1		3 706,34	15 181,48
les clés cantaliennes	2020	P	ACHAT EHPAD	credit agricole cantal	3 608 000,00	1 650 507,12	17,09	M	F	FIXE	0,708	F	FIXE	0,690	A-1		11 101,48	90 878,84
les clés cantaliennes autonome	2019	P	ACHAT EHPAD	LA BANQUE POSTALE	3 607 666,50	2 887 701,27	17,46	M	F	FIXE	0,287	F	FIXE	0,280	A-1		7 878,79	161 227,85

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée résul- tante	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devis pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis- riel (5)	Taux (3)	Index (4)			En intérêts (8)	En capital
les clés catalanes autonne	2020	P	ACHAT EHPAD	credit coopératif	3 607 500,00	2 354 270,35	1,759	M	F	FIXE	0,677	F	FIXE	A-1		19 306,87	150 052,69
les clés catalanes autonne	2021	P	RACHAT IMMOBILIER EHPAD RELHAC	caisse épargne auregne limou.	1 282 500,00	1 151 305,28	22,01	M	F	FIXE	1,171	F	FIXE	A-1		13 111,09	46 011,11
les clés catalanes autonne	2020	P	TRAVAUX SUITE ACHAT EHPAD	credit coopératif	1 944 500,00	1 46 454,34	10,76	M	F	FIXE	0,501	F	FIXE	A-1		702,11	13 189,04
les clés catalanes autonne	2020	P	TRAVAUX SUITE ACHAT EHPAD	credit agricole catal	1 946 000,00	1 41 155,29	10,76	M	F	FIXE	0,501	F	FIXE	A-1		676,71	12 711,88
les clés catalanes autonne	2020	P	Acquisition de l'immobilier des EHPAD	LA BANQUE POSTALE	1 944 614,50	1 567 485,68	11,87	M	F	FIXE	0,288	F	FIXE	A-1		4 222,85	129 536,47
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					71 514 480,13	50 470 812,59										1 642 255,01	1 621 177,30
ASSOC DEPART AMIS PARENTS	2006	P	RECONSTRUCTION BAT IMPRO CHAUFFERIE IME LA SAPINIERE	Caisse des Dépôts et Consignations	285 000,00	96 565,60	7,00	T	V	LIVRETA	2,746	V	LIVRETA	A-1		3 376,86	11 659,47
ASSOCIATION DE CERBEROISES VILLEBOUVET	2009	C	CONSTRUCTION FAMI DÉPÔTS ET PIERREFORT	Caisse des Dépôts et Consignations	1 710 436,00	1 135 908,32	26,75	T	V	LIVRETA	2,250	V	LIVRETA	A-1		38 472,59	44 262,88
ASSOCIATION DU FOYER POLMET	2001	P	RENOVATION TOTURE CAT OLMET VICI CERB	Caisse des Dépôts et Consignations	68 602,06	9 520,84	2,00	A	V	LIVRETA	3,575	V	LIVRETA	A-1		399,88	3 045,98
ASSOCIATION DU FOYER POLMET	2009	P	CONSTRUCTION ESAT FOYER OLMET VICI SUR CERB	Caisse des Dépôts et Consignations	375 000,00	181 516,37	10,08	T	V	LIVRETA	2,069	V	LIVRETA	A-1		5 498,16	14 136,79
ASSOCIATION HANGI AIDE	2018	C	FOYER DE VIE POUR ADULTES CONSTRUCTION 40 PLACES LE ROUGES-PERS	Caisse des Dépôts et Consignations	1 650 000,00	1 398 993,18	25,08	T	V	LIVRETA	2,922	V	LIVRETA	A-1		49 791,84	55 405,68

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée (rés. - quelle)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
CENTRE LES BOUTERES LA DEVEZE	1996	P	EXTENSION DE LA MAISON DE RETRAITE SPECIALISEE	Caisse des Dépôts et Consignations	192 858,92	37 353,13	4,00	A	V	LIVRETA	3,232	V	LIVRETA	3,800	A-1		1 419,42	6 841,56
FOYER HEBERGEMENT RES ST NICOLAS	2018	C	FOYER DE VIE 40 PLACES A BOISSET - ASSOCIATION RESIDENCE SAINT-NICOLAS	Caisse des Dépôts et Consignations	1 300 000,00	1 077 142,87	26,58	A	V	LIVRETA	2,491	V	LIVRETA	3,600	A-1		38 777,15	37 142,86
FOYER HEBERGEMENT RES ST NICOLAS	2018	C	FOYER DE VIE 40 PLACES A BOISSET - ASSOCIATION RESIDENCE SAINT-NICOLAS	Caisse des Dépôts et Consignations	1 400 000,00	1 160 000,00	26,58	A	V	LIVRETA	2,275	V	LIVRETA	4,110	A-1		47 676,00	40 000,00
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	1998	P	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS A MURAT - LOTISSEMENT BONNEVE	Caisse des Dépôts et Consignations	145 131,46	41 161,69	6,67	A	V	LIVRETA	3,032	V	LIVRETA	4,200	A-1		1 728,79	5 078,92
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	1998	P	CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS A LOUBARESE	Caisse des Dépôts et Consignations	24 772,23	466,22	6,92	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	4,200	A-1		19,58	57,57
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	1999	P	CONSTRUCTION 1 LOGEMENT A ST-JACQUES DES BLATS	Caisse des Dépôts et Consignations	11 193,08	2 941,91	7,08	A	V	LIVRETA	3,139	V	LIVRETA	4,200	A-1		123,56	309,81
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	1999	P	CONSTRUCTION 1 LOGEMENT A ST-JACQUES DES BLATS	Caisse des Dépôts et Consignations	10 944,10	3 325,42	7,08	A	V	LIVRETA	2,745	V	LIVRETA	3,800	A-1		126,52	355,87
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	1999	P	CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS ROMES MONTAGNES	Caisse des Dépôts et Consignations	114 402,26	2 485,79	7,92	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	4,200	A-1		104,40	259,09
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	1999	P	CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS ROMES MONTAGNES	Caisse des Dépôts et Consignations	45 912,20	13 040,57	7,92	A	V	LIVRETA	2,464	V	LIVRETA	3,800	A-1		495,54	1 346,52
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	1999	P	CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS SOURNAC	Caisse des Dépôts et Consignations	24 772,26	7 662,90	7,92	A	V	LIVRETA	3,125	V	LIVRETA	4,200	A-1		321,84	798,67

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée (résiduelle)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice de l'emprunt	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Index (4)	Taux (3)	Index (4)			En intérêts (8)	En capital
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2021	P	EXTENSION MAPAD MONTSALVY	Caisse des Dépôts et Consignations	139 496,36	12 351,51	11,7	A	V	LIVRETA	3,426	V	V	LIVRETA	A-1		518,77	6 049,73
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2022	P	AMELIORATION 1 LOGEMENT ST SANTI DE MAURS	Caisse des Dépôts et Consignations	1 154,65	864,14	28,17	A	V	LIVRETA	3,058	V	V	LIVRETA	A-1		96,30	12,93
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2022	P	CONSTRUCTION 5 LOGEMENTS SANSAC DE MARMESSE	Caisse des Dépôts et Consignations	45 464,49	26 374,01	28,88	A	V	LIVRETA	2,450	V	V	LIVRETA	A-1		1 107,71	394,67
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2023	P	CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LOT LE PUECH LA DEVEZE CALVINE	Caisse des Dépôts et Consignations	38 578,80	18 680,06	15,58	A	V	LIVRETA	2,733	V	V	LIVRETA	A-1		784,56	786,96
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2023	P	CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LOT LE PUECH LA DEVEZE CALVINE	Caisse des Dépôts et Consignations	4 968,00	3 873,39	30,98	A	V	LIVRETA	2,867	V	V	LIVRETA	A-1		162,93	50,04
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2023	P	CONSTRUCTION 3 PAVILLONS LOT LA TROUSSEPIERRE PERS	Caisse des Dépôts et Consignations	10 578,80	8 314,94	30,67	A	V	LIVRETA	2,871	V	V	LIVRETA	A-1		340,23	94,91
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2024	P	CONSTRUCTION 1 PAVILLON BASSIGNAC	Caisse des Dépôts et Consignations	13 356,80	8 294,95	16,33	A	V	LIVRETA	2,758	V	V	LIVRETA	A-1		347,97	285,71
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2024	P	CONSTRUCTION 1 PAVILLON BASSIGNAC	Caisse des Dépôts et Consignations	2 167,60	1 748,71	31,33	A	V	LIVRETA	2,898	V	V	LIVRETA	A-1		73,45	12,61
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2024	P	CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LE COUNIT - VALLEJOLES	Caisse des Dépôts et Consignations	28 010,40	15 205,30	16,42	A	V	LIVRETA	2,757	V	V	LIVRETA	A-1		636,62	524,37
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2024	P	CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LE COUNIT - VALLEJOLES	Caisse des Dépôts et Consignations	3 519,20	2 893,11	31,42	A	V	LIVRETA	2,896	V	V	LIVRETA	A-1		119,24	20,48

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée (résiduelle)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice de l'emprunt	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2024	P	CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS LE THERON JARDIN DES AMES	Caisse des Dépôts et Consignations	12 145,50	9 485,40	31,42	A	V	LIVRETA	2,452	V	LIVRETA	3,700	A-1		351,44	84,80
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2025	P	CONSTRUCTION 1 PAVILLON LE VISEAN	Caisse des Dépôts et Consignations	14 782,67	7 860,95	16,58	A	V	LIVRETA	2,881	V	LIVRETA	4,150	A-1		326,21	272,60
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2025	P	CONSTRUCTION 1 PAVILLON LE VISEAN	Caisse des Dépôts et Consignations	2 086,32	1 713,69	31,58	A	V	LIVRETA	2,972	V	LIVRETA	4,150	A-1		71,12	12,65
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2025	P	CONSTRUCTION 9 PAVILLONS YTRAC LA GARE - LA MLIERE	Caisse des Dépôts et Consignations	19 081,92	7 214,15	31,58	A	V	LIVRETA	0,936	V	LIVRETA	4,150	A-1		267,32	47,76
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2025	C	CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS LE THERON - ST SANTIN DE MAURS	caisse epargne aovergne linou	15 500,00	5 683,37	10,06	A	V	EURBOR12M	0,000	V	EURBOR12M	2,480	A-1		140,95	516,67
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2025	P	2 LOGEMENTS AU THERON SAINT-SANTIN DE MAURS	credit bncar de France	49 503,90	27 568,15	11,83	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	3,500	A-1		978,67	1 810,52
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2026	P	CONSTRUCTION 4 PAVILLONS LA MONTAGNE DU CLAUX NAUCELLES	Caisse des Dépôts et Consignations	20 046,60	16 211,98	32,42	A	V	LIVRETA	2,720	V	LIVRETA	4,000	A-1		487,64	85,82
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2027	P	CONSTRUCTION 10 PAVILLONS VIERIS HAUT NAUCELLES	Caisse des Dépôts et Consignations	137 506,00	20 115,89	23,58	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	4,000	A-1		804,64	422,31
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2027	P	CONSTRUCTION 4 PAVILLONS VIERIS HAUT NAUCELLES	Caisse des Dépôts et Consignations	69 982,40	28 430,41	33,58	A	V	LIVRETA	1,228	V	LIVRETA	4,000	A-1		1 137,22	263,77
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2027	P	CONSTRUCTION 2 PAVILLONS HAMEAU DES POETES MARNAHAC	Caisse des Dépôts et Consignations	22 961,00	2 265,82	23,42	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,800	A-1		86,86	49,62

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée (résiduelle)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice de l'emprunt	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Index (4)			En intérêts (8)	En capital
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2007	P	CONSTRUCTION 2 PAVILLONS NAMEAU DES POETES	Caisse des Dépôts et Consignations	24 901,00	11 875,52	33,42	A	V	LIVRETA	2,546	V	LIVRETA	3,800	451,42	117,73
	2007	P	ACQ AMENAGEMENT 1 MARANHAC LOGEMENT LASCELLES	Caisse des Dépôts et Consignations	24 140,70	15 051,93	22,76	A	V	LIVRETA	2,637	V	LIVRETA	3,800	571,97	353,54
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2007	P	CONSTRUCTION 6 PAVILLONS ESPINAT 15000 YTRAC	Caisse des Dépôts et Consignations	88 717,40	25 610,16	23,33	A	V	LIVRETA	0,214	V	LIVRETA	3,800	972,19	556,98
	2007	P	CONSTRUCTION 6 PAVILLONS ESPINAT 15000 YTRAC	Caisse des Dépôts et Consignations	32 883,80	26 064,45	33,33	A	V	LIVRETA	2,566	V	LIVRETA	3,800	990,45	256,32
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2007	P	AMELIORATION 2 LOGEMENTS RUE DE MARION 15200 JUSSAC	Caisse des Dépôts et Consignations	41 233,60	24 483,79	23,42	A	V	LIVRETA	2,485	V	LIVRETA	3,800	930,61	531,66
	2007	P	AMELIORATION DE 2 LOGEMENTS RUE DE MARION 15200 JUSSAC	Caisse des Dépôts et Consignations	1 162,00	926,38	33,42	A	V	LIVRETA	2,566	V	LIVRETA	3,800	35,20	9,16
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2007	P	CONSTRUCTION DE 4 PAVILLONS 15200 VITRAC	Caisse des Dépôts et Consignations	104 008,20	62 748,05	23,76	A	V	LIVRETA	2,476	V	LIVRETA	3,800	2 384,43	1 362,22
	2007	P	CONSTRUCTION DE 4 PAVILLONS 15200 VITRAC	Caisse des Dépôts et Consignations	13 561,50	10 873,67	33,76	A	V	LIVRETA	2,560	V	LIVRETA	3,800	413,20	107,77
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2008	P	CONSTRUCTION DE 1 PAVILLON 15900 VELZIC	Caisse des Dépôts et Consignations	63 384,80	42 527,01	24,33	A	V	LIVRETA	1,482	V	LIVRETA	2,800	1 190,76	1 189,95
	2008	P	CONSTRUCTION DE 1 PAVILLON 15900 VELZIC	Caisse des Dépôts et Consignations	28 679,20	15 557,61	34,33	A	V	LIVRETA	1,560	V	LIVRETA	2,800	436,62	266,09

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée (résiduelle)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice de l'emprunt	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Index (4)	Taux (3)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2026	P	CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS 15500 VELZIC -	Caisse des Dépôts et Consignations	83 359,20	59 657,20	24,33	A	V	LIVRETA	2,331		V	LIVRETA	A-1		2 266,96	1 464,63
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2026	P	CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS 15500 VELZIC	Caisse des Dépôts et Consignations	42 837,60	34 144,42	34,33	A	V	LIVRETA	2,489		V	LIVRETA	A-1		1 297,49	478,21
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2026	P	CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS 15300 USSEL	Caisse des Dépôts et Consignations	34 128,40	6 942,48	25,00	A	V	LIVRETA	0,000		V	LIVRETA	A-1		249,93	166,72
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2026	P	CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS 15300 USSEL	Caisse des Dépôts et Consignations	5 549,20	4 441,10	35,00	A	V	LIVRETA	2,287		V	LIVRETA	A-1		159,88	62,15
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2026	P	CONSTRUCTION DE 1 PAVILLON 15300 USSEL	Caisse des Dépôts et Consignations	17 215,00	11 564,13	25,00	A	V	LIVRETA	1,000		V	LIVRETA	A-1		265,97	329,91
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2026	P	CONSTRUCTION DE 1 PAVILLON 15300 USSEL	Caisse des Dépôts et Consignations	2 665,40	1 891,96	35,00	A	V	LIVRETA	1,098		V	LIVRETA	A-1		45,59	35,97
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2029	P	CONSTRUCTION DE 8 PAVILLONS 15 RELHAC	Caisse des Dépôts et Consignations	141 502,30	99 131,95	26,67	A	V	LIVRETA	2,141		V	LIVRETA	A-1		3 568,75	1 204,55
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2029	P	CONSTRUCTION DE 8 PAVILLONS 15 RELHAC	Caisse des Dépôts et Consignations	69 174,30	50 776,40	36,67	A	V	LIVRETA	2,262		V	LIVRETA	A-1		1 827,95	109,40
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2029	P	CONSTRUCTION DE 8 PAVILLONS 15 RELHAC	Caisse des Dépôts et Consignations	19 665,00	15 894,38	36,67	A	V	LIVRETA	1,558		V	LIVRETA	A-1		445,10	84,16
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2029	P	CONSTRUCTION DE 8 PAVILLONS 15 RELHAC	Caisse des Dépôts et Consignations	53 618,10	39 560,85	26,67	A	V	LIVRETA	1,448		V	LIVRETA	A-1		1 107,71	610,81

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial					Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Taux de taux	En intérêts (8)	En capital				
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2009	P	EXTENSION COVER DE L'ARCHAURLIAC	crédit bncr de France	981 097,00	626 411,96	16,91	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	2,400	A-1		15 033,89	30 275,00		
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2009	P	EXTENSION COVER DE L'ARCHAURLIAC	credit bncr de France	157 882,00	132 760,26	36,91	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	2,400	A-1		3 186,25	2 267,95		
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2010	P	CONSTRUCTION EHPAD LA MAISONNEE AURLIAC	banque commerciale marché ent.	4 188 772,00	1 884 251,46	16,12	A	V	LIVRETA	2,380	F	FIXE	0,700	A-1		12 901,77	108 873,39		
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2010	P	CONSTRUCTION EHPAD LA MAISONNEE AURLIAC	banque commerciale marché ent.	657 478,00	561 824,77	37,33	A	V	LIVRETA	0,000	V	NOUVEAU LIVRET	2,380	A-1		13 371,43	9 257,34		
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	AMELIORATION 1 LOGEMENT 15 PARLAN	Caisse des Dépôts et Consignations	18 411,00	13 508,52	26,92	A	V	LIVRETA	1,572	V	LIVRETA	2,800	A-1		378,24	226,58		
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	AMELIORATION 1 LOGEMENT 15 PARLAN	Caisse des Dépôts et Consignations	2 880,30	2 415,24	36,92	A	V	LIVRETA	2,436	V	LIVRETA	3,600	A-1		86,95	9,93		
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	AMELIORATION 1 LOGEMENT 15 PARLAN	Caisse des Dépôts et Consignations	18 153,00	10 325,92	26,92	A	V	LIVRETA	2,542	V	LIVRETA	3,600	A-1		371,88	140,08		
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	AMELIORATION 1 LOGEMENT 15 PARLAN	Caisse des Dépôts et Consignations	2 789,00	2 225,48	36,92	A	V	LIVRETA	1,668	V	LIVRETA	2,800	A-1		62,31	14,88		
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LES HORTS 15 PARLAN	Caisse des Dépôts et Consignations	55 488,30	42 560,87	26,92	A	V	LIVRETA	2,342	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 532,19	577,14		
ANONYME DPHM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LES HORTS 15 PARLAN	Caisse des Dépôts et Consignations	8 036,10	6 738,58	36,92	A	V	LIVRETA	2,436	V	LIVRETA	3,600	A-1		242,59	24,62		

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée (résidualité)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice de l'emprunt	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 ANTONAC	Caisse des Dépôts et Consignations	16 646,80	10 252,96	27,17	A	V	LIVRETA	2,314	V	LIVRETA	3,600	A-1		369,11	125,50
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 ANTONAC	Caisse des Dépôts et Consignations	3 028,80	2 592,20	37,17	A	V	LIVRETA	2,412	V	LIVRETA	3,600	A-1		92,24	7,58
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	CONSTRUCTION 2 PAVILLONS 15 VALETTE	Caisse des Dépôts et Consignations	48 858,30	32 868,73	27,00	A	V	LIVRETA	2,302	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 183,28	402,31
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	CONSTRUCTION 2 PAVILLONS 15 VALETTE	Caisse des Dépôts et Consignations	8 022,80	6 741,50	37,00	A	V	LIVRETA	2,429	V	LIVRETA	3,600	A-1		242,91	19,97
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 VALETTE	Caisse des Dépôts et Consignations	25 452,80	18 967,87	27,00	A	V	LIVRETA	1,567	V	LIVRETA	2,800	A-1		531,10	292,79
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 VALETTE	Caisse des Dépôts et Consignations	3 945,80	3 190,19	37,00	A	V	LIVRETA	1,664	V	LIVRETA	2,800	A-1		89,33	19,06
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 GLENAT	Caisse des Dépôts et Consignations	19 502,80	14 641,14	27,75	A	V	LIVRETA	1,499	V	LIVRETA	2,800	A-1		409,98	226,02
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 GLENAT	Caisse des Dépôts et Consignations	2 605,20	2 122,08	37,75	A	V	LIVRETA	1,607	V	LIVRETA	2,800	A-1		59,42	12,68
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 GLENAT	Caisse des Dépôts et Consignations	14 460,00	11 312,42	27,75	A	V	LIVRETA	2,232	V	LIVRETA	3,600	A-1		407,25	138,46
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 GLENAT	Caisse des Dépôts et Consignations	2 825,00	2 393,63	37,75	A	V	LIVRETA	2,243	V	LIVRETA	3,600	A-1		86,17	7,09

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2021	Durée (résidualité)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (6)			
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 ANTIGNAC	Caisse des Dépôts et Consignations	19 773,20	14 824,51	27,17	A	V	LIVRETA	1,554	V	A-1	415,09	229,83
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 ANTIGNAC	Caisse des Dépôts et Consignations	2 790,20	2 265,57	37,17	A	V	LIVRETA	1,654	V	A-1	63,55	13,56
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 MOUSSAGES	Caisse des Dépôts et Consignations	28 337,40	22 169,06	27,75	A	V	LIVRETA	2,235	V	A-1	798,09	271,35
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 MOUSSAGES	Caisse des Dépôts et Consignations	4 284,00	3 629,85	37,75	A	V	LIVRETA	2,245	V	A-1	130,67	10,75
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	REALISATION UNITE ALZHEIMER 15 PLACES MONTSALVY	Caisse des Dépôts et Consignations	697 311,00	438 045,59	18,50	A	V	LIVRETA	1,725	V	A-1	15 697,75	12 799,33
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	REALISATION UNITE ALZHEIMER 15 PLACES MONTSALVY	Caisse des Dépôts et Consignations	742 601,00	351 081,48	18,50	A	V	LIVRETA	2,051	V	A-1	14 604,99	9 495,52
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2011	P	REALISATION UNITE ALZHEIMER 15 PLACES MONTSALVY	Caisse des Dépôts et Consignations	107 399,00	100 101,38	38,50	A	V	LIVRETA	2,734	V	A-1	4 182,05	26,19
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2019	P	CONSTRUCTION FOYER DE VIE 40 PLACES PERSONNES HANDICAPEES POLYGONE VEZAC	Caisse des Dépôts et Consignations	946 155,00	905 672,49	35,58	A	V	LIVRETA	2,634	V	A-1	30 193,62	0,00
ANONYME DHLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2019	P	CONSTRUCTION FOYER DE VIE 40 PLACES PERSONNES HANDICAPEES POLYGONE VEZAC	Caisse des Dépôts et Consignations	77 595,00	75 456,98	45,58	A	V	LIVRETA	2,698	V	A-1	2 060,69	0,00

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée (rési- duelle)	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis réel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	CONSTRUCTION FOYER DE VE. 40 PLACES HANDICAPEES	Caisse des Dépôts et Consignations	94 638,30	92 573,36	45,58	A	V	LIVRETA	3,117	V	LIVRETA	4,000	A-1		2 780,08	0,00
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	2019	P	CONSTRUCTION FOYER DE VE. 40 PLACES HANDICAPEES	Caisse des Dépôts et Consignations	1 156 411,50	942 315,94	35,58	A	V	LIVRETA	3,050	V	LIVRETA	4,000	A-1		34 043,40	0,00
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	2018	P	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et Consignations	5 395,03	3 862,76	13,42	A	V	LIVRETA	2,516	V	LIVRETA	3,800	A-1		146,79	193,72
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	2018	P	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et Consignations	23 294,79	17 235,76	16,07	A	V	LIVRETA	3,027	V	LIVRETA	4,200	A-1		723,90	616,20
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	2018	P	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et Consignations	88 572,20	59 065,66	23,38	A	V	LIVRETA	1,766	V	LIVRETA	4,200	A-1		2 480,76	1 286,67
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	2018	P	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et Consignations	31 511,75	27 621,82	27,42	A	V	LIVRETA	2,229	V	LIVRETA	4,000	A-1		630,83	259,34
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	2018	P	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et Consignations	266 103,70	160 434,06	7,33	A	V	LIVRETA	2,118	V	LIVRETA	3,600	A-1		5 775,63	16 904,58
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	2018	P	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et Consignations	12 895,44	9 171,76	13,25	A	V	LIVRETA	2,918	V	LIVRETA	4,200	A-1		385,22	468,90
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	2018	P	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et Consignations	59 423,17	31 368,06	8,42	A	V	LIVRETA	2,790	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 129,29	3 024,55

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée (résiduelle)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Index (4)	Taux (3)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2018	P	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et Consignations	18 783,70	10 151,22	9,58	A	V	LIVRETA	2,619	V	LIVRETA	3,600	A-1		365,45	865,11
ANONYME D'HLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2018	P	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et Consignations	18 590,13	13 754,80	16,75	A	V	LIVRETA	3,018	V	LIVRETA	4,200	A-1		577,70	491,76
ANONYME D'HLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2018	P	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et Consignations	12 605,03	9 130,30	16,75	A	V	LIVRETA	3,008	V	LIVRETA	4,200	A-1		383,47	352,23
ANONYME D'HLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2018	P	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et Consignations	21 220,44	18 081,72	23,17	A	V	LIVRETA	3,119	V	LIVRETA	4,200	A-1		759,69	394,02
ANONYME D'HLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2018	P	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et Consignations	56 806,87	48 325,73	25,67	A	V	LIVRETA	3,158	V	LIVRETA	4,200	A-1		2 020,68	835,10
ANONYME D'HLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2018	P	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et Consignations	52 733,23	45 595,72	26,42	A	V	LIVRETA	2,652	V	LIVRETA	3,700	A-1		1 687,04	668,42
ANONYME D'HLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2018	P	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et Consignations	70 929,77	61 011,47	26,58	A	V	LIVRETA	3,085	V	LIVRETA	4,150	A-1		2 260,77	710,90
ANONYME D'HLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2018	P	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME D'HLM	Caisse des Dépôts et Consignations	47 634,77	38 875,75	13,33	A	V	LIVRETA	2,909	V	LIVRETA	4,200	A-1		1 422,95	1 732,08
ANONYME D'HLM INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE	2013	C	REHABILITATION EHPAD JALENQUE 15600 MAURS	Caisse des Dépôts et Consignations	750 000,00	454 496,97	14,17	A	V	LIVRETA	1,891	V	LIVRETA	3,600	A-1		16 361,89	30 299,80
MAISON DE RETRAITE	2004	P	TRAVAIL SECURITE INCENDIE M RETRAITE BRUNVERGEADE	Caisse des Dépôts et Consignations	75 000,00	21 433,14	5,00	A	V	LIVRETA	3,130	V	LIVRETA	4,200	A-1		900,19	3 144,64

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée (rési- duelle)	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis- réel (5)	Index (4)			En intérêts (8)	En capital
MAISON DE RETENUE DE PLEAUX	2017	C	REHABILITATION LOURDE ENPAU LE BOCAGE 1500 PLEAUX	Caisse des Dépôts et Consignations	325 000,00	268 125,00	32,42	A	V	LIVRETA	2,454	V	A-1		9 652,50	8 125,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	1996	P	CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS COMMUNE DE BESSE	Caisse des Dépôts et Consignations	24 659,36	4 112,83	3,58	A	V	LIVRETA	3,208	V	A-1		156,29	969,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	1980	P	CONSTRUCTION 10 LOGEMENTS FOYER AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	28 526,13	790,90	0,82	A	F	FIXE	1,076	F	A-1		9,62	790,90
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	1998	P	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS LOT, LES ECUREUILS A YDES	Caisse des Dépôts et Consignations	68 361,65	27 437,01	10,08	A	V	LIVRETA	3,469	V	A-1		1 152,35	2 019,43
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	1998	P	AMELIORATION DE 2 LOGEMENTS LE BOUG A ALLY	Caisse des Dépôts et Consignations	22 968,09	5 489,56	5,25	A	V	LIVRETA	3,090	V	A-1		208,98	820,52
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	1998	P	CONSTRUCTION 1 LOGEMENT A MONTBOGUF	Caisse des Dépôts et Consignations	8 765,82	2 375,50	6,00	A	V	LIVRETA	3,003	V	A-1		90,27	297,03
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	1999	P	CONSTRUCTION 1 LOGEMENT A GOU DE MAMOU-LES EAUX VIVES	Caisse des Dépôts et Consignations	34 964,18	9 430,15	6,33	A	V	LIVRETA	2,999	V	A-1		398,35	1 179,12
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	1999	P	AMELIORATION 2 LOGEMENTS A ST-BONNET DE CONDAT	Caisse des Dépôts et Consignations	42 120,14	11 497,44	6,58	A	V	LIVRETA	3,002	V	A-1		436,91	1 437,61
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	1999	P	CONSTRUCTION 1 LOGEMENT SANSAC /MARMIESSE - LA VIDALI	Caisse des Dépôts et Consignations	40 009,03	10 921,17	6,58	A	V	LIVRETA	2,979	V	A-1		415,01	1 385,56
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2000	P	EXTENSION FOYER VILLA STE MARIE AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations credit foncier de France	1 539 735,08	-34 848,35	0,08	T	V	TIOP12M	0,000	V	A-1		64 730,69	-34 848,35
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2000	P	AMENAGEMENT 3 LOGEMENTS CASSANOUZE COMPL.	ci sur massif central	31 861,84	1 422,40	0,58	A	F	FIXE	1,000	F	A-1		14,30	1 432,40
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2000	P	AMENAGEMENT 6 LOGEMENTS VICCERE COMPL.	ci sur massif central	19 293,88	822,47	0,58	A	F	FIXE	0,000	F	A-1		8,17	822,47

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée (rés. d'explo- dation)	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquisi- tionnel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2000	P	AMENAGEMENT 6 LOGEMENTS MAURS COMPL.	ci sud massif central	57 930.03	2 504.22	0,58	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	1,000	A-1		26,15	2 604,22
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2000	P	AMENAGEMENT 5 LOGEMENTS SANSAC DE MARMESSE COMPL.	ci sud massif central	23 629.60	1 062,35	0,58	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		10,56	1 062,35
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2000	P	AMENAGEMENT 6 LOGEMENTS ST PAUL DES LANDES COMPL.	ci sud massif central	23 629.60	1 062,35	0,58	A	F	FIXE	1,000	F	FIXE	1,000	A-1		10,56	1 062,35
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2001	P	CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS CHASTEL SUR MURAT	Caisse des Dépôts et Consignations	17 074,29	6 042,75	26,50	A	V	LIVRETA	1,213	V	LIVRETA	4,200	A-1		233,79	124,60
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2002	P	CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS COREN	Caisse des Dépôts et Consignations	2 920,53	2 121,65	27,75	A	V	LIVRETA	3,223	V	LIVRETA	4,200	A-1		89,11	41,17
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2002	P	CONSTRUCTION 1 LOGEMENT JALEYRAC	Caisse des Dépôts et Consignations	1 988,92	1 154,29	27,75	A	V	LIVRETA	3,232	V	LIVRETA	4,200	A-1		48,48	22,40
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2003	P	CONSTRUCTION 2 PAILLONS LOTCOM. 15320 FAVEROLLES	Caisse des Dépôts et Consignations	2 255,60	1 704,07	28,83	A	V	LIVRETA	3,179	V	LIVRETA	4,200	A-1		71,57	25,02
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2003	P	CONSTRUCTION 2 PAILLONS LOTLA GARDE 13550 CROS MONT.	Caisse des Dépôts et Consignations	3 526,60	1 332,14	28,83	A	V	LIVRETA	1,125	V	LIVRETA	4,200	A-1		55,95	17,99
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2004	P	AMENAGEMENT 1 LOGEMENT JALEYRAC	Caisse des Dépôts et Consignations	974,80	751,57	29,75	A	V	LIVRETA	3,121	V	LIVRETA	4,200	A-1		31,57	9,34
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2004	P	ACQUISITION 2 LOGEMENTS CHAVAGNAC	Caisse des Dépôts et Consignations	3 954,00	2 740,13	29,83	A	V	LIVRETA	3,154	V	LIVRETA	4,200	A-1		115,09	34,04
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2004	P	ACQUISITION 1 LOGEMENT NEUSSARGUES	Caisse des Dépôts et Consignations	15 713,70	8 473,44	14,83	A	V	LIVRETA	2,506	V	LIVRETA	3,700	A-1		313,52	398,86
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2004	P	TRAVAUX MISE AUX NORMES LOGEMENT FOYERS LE ROUGET IMMO.	caisse epargne lauregn immo.	979 900,00	238 860,70	3,99	A	F	FIXE	4,791	F	FIXE	4,790	A-1		11 441,43	55 591,60

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Désignation du beneficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée résé- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial						Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis- réel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital					
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2004	P	TRAVAUX MISE AUX NORMES LOGEMENT FOYERS SAINT FLOUR	caisse épargne aovergne limou.	546 520,00	133 215,38	3,98	A	F	FIXE	4,793	F	FIXE	4,790	A-1			6 381,21	31 005,15		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2005	P	CONSTRUCTION UN PAVILLON LACAPELLE DEPÔTS et DEL FRAISSE	Caisse des Consignations Dépôts et	2 425,40	1 877,50	30,33	A	V	LIVRETA	3,066	V	LIVRETA	4,150	A-1		77,92	21,72			
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2005	P	CONSTRUCTION 1 PAVILLON VERNIOLS NAUCELLES	Caisse des Consignations Dépôts et	18 639,00	10 592,25	15,58	A	V	LIVRETA	2,556	V	LIVRETA	3,700	A-1		391,91	454,24			
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2005	P	CONSTRUCTION 1 PAVILLON VERNIOLS NAUCELLES	Caisse des Consignations Dépôts et	3 374,60	2 571,32	30,58	A	V	LIVRETA	2,632	V	LIVRETA	3,700	A-1		95,14	33,50			
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2005	P	CONSTRUCTION 3 PAVILLONS LA CHAPELLE LAURENT	Caisse des Consignations Dépôts et	3 653,10	1 928,47	30,07	A	V	LIVRETA	1,898	V	LIVRETA	4,150	A-1		80,03	19,27			
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2005	P	CONSTRUCTION 1 PAILLON QUEZAC	Caisse des Consignations Dépôts et	31 328,70	17 962,57	15,75	A	V	LIVRETA	2,521	V	LIVRETA	3,700	A-1		664,25	746,00			
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2005	P	CONSTRUCTION 1 PAILLON QUEZAC	Caisse des Consignations Dépôts et	2 247,00	1 728,29	30,75	A	V	LIVRETA	2,609	V	LIVRETA	3,700	A-1		63,96	19,87			
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2006	P	TRAVAUX MISE AUX NORMES LOGEMENT FOYERS A ST-FLOUR	caisse épargne aovergne limou.	550 000,00	280 931,80	11,00	T	F	FIXE	3,855	F	FIXE	3,800	A-1		10 386,73	20 419,55			
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2006	P	TRAVAUX MISE AUX NORMES LOGEMENT FOYERS A LE ROUGET	caisse épargne aovergne limou.	840 000,00	429 060,08	11,00	T	F	FIXE	3,855	F	FIXE	3,800	A-1		15 883,39	31 184,65			
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2006	P	AMELIORATION 1 LOGEMENT MAURS	Caisse des Dépôts et Consignations	11 908,00	6 904,80	16,33	A	V	LIVRETA	2,242	V	LIVRETA	3,500	A-1		241,67	276,02			
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2006	P	CONSTRUCTION 2 PAVILLONS CRANBELLES	Caisse des Dépôts et Consignations	2 413,80	1 866,63	31,42	A	V	LIVRETA	2,824	V	LIVRETA	4,000	A-1		75,47	20,94			
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2007	P	CONSTRUCTION 1 PAVILLON ARNAC	Caisse des Dépôts et Consignations	38 720,00	22 600,64	17,83	A	V	LIVRETA	2,653	V	LIVRETA	3,800	A-1		858,83	897,58			

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée (rési- duelle)	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis réel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2007	P	CONSTRUCTION 1 PAVILLON ARNAC	Caisse des Dépôts et Consignations	1 655,10	1 291,93	32,83	A	V	LIVRETA	2,736	V	LIVRETA	3,800	A-1		49,09	20,25
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2007	P	CONSTRUCTION 4 PAVILLONS QUARTIER FRIDOU - ST-FOUR	Caisse des Dépôts et Consignations	205 135,50	117 705,99	17,92	A	V	LIVRETA	1,536	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 256,77	5 119,43
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2007	P	CONSTRUCTION 4 PAVILLONS LEYNHAC	Caisse des Dépôts et Consignations	117 676,50	72 427,02	17,92	A	V	LIVRETA	2,605	V	LIVRETA	3,800	A-1		2 752,23	2 876,41
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2007	P	AMELIORATION DE 2 LOGEMENTS CHALINARGUES	Caisse des Dépôts et Consignations	44 888,40	27 627,72	17,92	A	V	LIVRETA	2,621	V	LIVRETA	3,800	A-1		1 049,85	1 097,22
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2007	P	AMELIORATION DE 2 LOGEMENTS CHALINARGUES	Caisse des Dépôts et Consignations	13 643,70	10 650,01	32,92	A	V	LIVRETA	2,677	V	LIVRETA	3,800	A-1		404,70	196,97
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2007	P	CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS CHALINARGUES	Caisse des Dépôts et Consignations	72 896,10	44 865,77	17,92	A	V	LIVRETA	2,619	V	LIVRETA	3,800	A-1		1 704,80	1 761,83
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2007	P	CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS CHALINARGUES	Caisse des Dépôts et Consignations	6 712,50	5 239,65	32,92	A	V	LIVRETA	2,677	V	LIVRETA	3,800	A-1		199,11	82,15
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2007	P	CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS PAGEADE	Caisse des Dépôts et Consignations	160 304,80	98 663,69	17,92	A	V	LIVRETA	2,616	V	LIVRETA	3,800	A-1		3 749,22	3 919,39
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2007	P	AMELIORATION 1 LOGEMENT CAYROLS	Caisse des Dépôts et Consignations	16 683,90	10 661,41	18,00	A	V	LIVRETA	2,654	V	LIVRETA	3,800	A-1		405,14	392,88
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2008	P	CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS PALLHAC	Caisse des Dépôts et Consignations	68 100,60	43 162,43	18,33	A	V	LIVRETA	2,421	V	LIVRETA	3,800	A-1		1 640,17	1 590,57
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2008	P	CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS PALLHAC	Caisse des Dépôts et Consignations	5 346,00	4 200,44	33,33	A	V	LIVRETA	2,533	V	LIVRETA	3,800	A-1		159,62	62,50
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2008	P	CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS LOT LES CHAISSIGNES - ST-HONCY	Caisse des Dépôts et Consignations	117 698,00	48 760,65	18,33	A	V	LIVRETA	0,934	V	LIVRETA	3,800	A-1		1 852,90	1 799,87

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée (rés- p- delle)	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis- réel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2026	P	CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS LOT LES CHAISSONNES - ST-POINCY	Caisse des Dépôts et Consignations	11 654,40	6 144,44	33,33	A	V	LIVRETA	1,247	V	LIVRETA	3,800	A-1		233,49	91,42
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2026	P	CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS LOT LA PARRO MARCOLES	Caisse des Dépôts et Consignations	41 953,00	26 595,96	18,42	A	V	LIVRETA	2,458	V	LIVRETA	3,800	A-1		1 010,42	979,86
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2026	P	CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS LOT LA PARRO MARCOLES	Caisse des Dépôts et Consignations	2 771,60	2 177,68	33,42	A	V	LIVRETA	2,559	V	LIVRETA	3,800	A-1		82,75	32,40
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2026	P	ACQ AMELIORATION 8 LOGEMENTS AV DE L'HABITAT	Caisse des Dépôts et Consignations	27 982,10	16 601,27	18,50	A	V	LIVRETA	1,548	V	LIVRETA	2,800	A-1		464,84	673,74
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2026	P	ACQ AMELIORATION 8 LOGEMENTS AV DE L'HABITAT	Caisse des Dépôts et Consignations	12 054,90	8 915,03	33,30	A	V	LIVRETA	1,671	V	LIVRETA	2,800	A-1		249,71	190,35
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2026	P	BEIARD A ST-FLOR DE L'HABITAT	Caisse des Dépôts et Consignations	45 773,40	27 146,83	18,50	A	V	LIVRETA	1,478	V	LIVRETA	2,800	A-1		760,11	1 101,72
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2026	P	EMPRUNT FLEX CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS SAINT PAUL	Caisse des Dépôts et Consignations	41 352,60	27 485,28	19,67	A	V	LIVRETA	2,759	V	LIVRETA	3,800	A-1		1 044,48	942,35
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2026	P	CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS SAINT PAUL DES LANDES	Caisse des Dépôts et Consignations	48 325,40	21 700,31	19,67	A	V	LIVRETA	1,595	V	LIVRETA	3,800	A-1		824,61	749,99
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2026	P	CONSTRUCTION DE 1 LOGEMENT SAINT PAUL DES LANDES	Caisse des Dépôts et Consignations	14 441,80	9 023,55	19,67	A	V	LIVRETA	1,758	V	LIVRETA	2,800	A-1		252,63	342,67
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2026	P	CONSTRUCTION DE 1 LOGEMENT SAINT PAUL DES LANDES	Caisse des Dépôts et Consignations	911,20	694,41	34,67	A	V	LIVRETA	1,830	V	LIVRETA	2,800	A-1		19,44	11,94
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2026	P	CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS RIVIERES MIGNES	Caisse des Dépôts et Consignations	38 046,00	21 748,08	19,83	A	V	LIVRETA	0,877	V	LIVRETA	2,294	A-1		436,57	760,07
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2026	P	CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS RIVIERES MIGNES	Caisse des Dépôts et Consignations	3 450,00	2 542,72	34,63	A	V	LIVRETA	0,988	V	LIVRETA	2,294	A-1		51,04	42,07
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2026	P	CONSTRUCTION DE 6 PAVILLONS RIVIERES MIGNES	Caisse des Dépôts et Consignations	108 137,60	70 784,07	19,83	A	V	LIVRETA	2,538	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 220,91	2 167,71

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée (résiduelle)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice de l'emprunt	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Index (4)			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2026	P	CONSTRUCTION DE 6 PAVILLONS RIOM-ES-MONTAGNES	Caisse des Dépôts et Consignations	10 350,00	8 224,39	34,83	A	V	LIVRETA	2,254	V	A-1		236,05	105,62
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2028	P	CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS CHANDELLES	Caisse des Dépôts et Consignations	248 080,00	162 386,74	19,83	A	V	LIVRETA	2,556	V	A-1		5 845,92	5 685,41
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2028	P	CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS CHANDELLES	Caisse des Dépôts et Consignations	15 724,80	12 495,37	34,83	A	V	LIVRETA	2,628	V	A-1		448,83	183,74
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2028	P	CONSTRUCTION DE 1 PAVILLON ALLY	Caisse des Dépôts et Consignations	20 864,40	13 150,56	18,83	A	V	LIVRETA	2,382	V	A-1		473,42	494,12
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2028	P	CONSTRUCTION DE 1 PAVILLON ALLY	Caisse des Dépôts et Consignations	1 359,40	1 050,08	33,83	A	V	LIVRETA	2,474	V	A-1		38,09	16,36
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2029	P	CONSTRUCTION DE 1 PAVILLON JUNHAC	Caisse des Dépôts et Consignations	75 744,00	51 806,81	20,00	A	V	LIVRETA	2,239	V	A-1		1 866,05	1 186,12
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2029	P	CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS JUNHAC	Caisse des Dépôts et Consignations	18 726,50	15 314,20	35,00	A	V	LIVRETA	2,417	V	A-1		551,31	45,21
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS LES MAZETS	Caisse des Dépôts et Consignations	217 104,00	143 090,08	25,75	A	V	LIVRETA	1,902	V	A-1		5 151,25	2 356,75
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS LES MAZETS - RIOM-ES-MGNES	Caisse des Dépôts et Consignations	38 396,00	26 476,03	35,75	A	V	LIVRETA	2,048	V	A-1		933,16	158,29
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	ACQ AMELIORATION 4 LOGEMENTS LE BON ACCUEIL - LAVEISSENET	Caisse des Dépôts et Consignations	27 686,00	18 275,85	25,75	A	V	LIVRETA	1,579	V	A-1		435,73	275,31
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	ACQ AMELIORATION 3 LOGEMENTS LE BON ACCUEIL - LAVEISSENET	Caisse des Dépôts et Consignations	87 488,00	65 854,58	25,75	A	V	LIVRETA	2,354	V	A-1		2 370,77	899,04
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	142 600,00	107 350,11	25,00	A	V	LIVRETA	2,356	V	A-1		3 864,60	1 616,35

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée (rés. équi- valente)	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis réel (5)	Index (4)	Taux (3)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2011	P	CONSTRUCTION DEUX PAVILLONS SAGNES	Caisse des Dépôts et Consignations	94 800,00	72 683,12	27,00	A	V	LIVRETA	2,355	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 616,59	1 213,96
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2011	P	CONSTRUCTION DEUX PAVILLONS SAGNES	Caisse des Dépôts et Consignations	8 500,00	7 053,18	37,00	A	V	LIVRETA	2,441	V	LIVRETA	3,600	A-1		253,92	54,63
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2010	P	CONSTRUCTION 1 LOGEMENT 15320 FAVEROLLES	Caisse des Dépôts et Consignations	47 050,00	35 413,53	26,00	A	V	LIVRETA	2,359	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 275,11	539,30
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2010	P	CONSTRUCTION 1 LOGEMENT 15320 FAVEROLLES	Caisse des Dépôts et Consignations	3 650,00	3 002,92	36,00	A	V	LIVRETA	2,445	V	LIVRETA	3,600	A-1		108,11	15,78
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2012	P	CONSTRUCTION TROIS PAVILLONS LA REDONNETTE 15 ST-CERNIN	Caisse des Dépôts et Consignations	140 000,00	108 155,06	27,08	A	V	LIVRETA	2,319	V	LIVRETA	3,600	A-1		3 893,58	1 806,42
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2012	P	CONSTRUCTION TROIS PAVILLONS LA REDONNETTE 15 ST-CERNIN	Caisse des Dépôts et Consignations	11 500,00	9 615,42	37,08	A	V	LIVRETA	2,438	V	LIVRETA	3,600	A-1		346,16	74,47
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2012	P	CONSTRUCTION DEUX PAVILLONS LA REDONNETTE 15 ST-CERNIN	Caisse des Dépôts et Consignations	93 500,00	69 380,38	27,08	A	V	LIVRETA	1,573	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 942,65	1 362,79
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2011	P	CONSTRUCTION DE 5 PAVILLONS 15340 CASSANIOUZE	Caisse des Dépôts et Consignations	14 080,00	109 372,34	26,17	A	V	LIVRETA	2,345	V	LIVRETA	3,600	A-1		3 897,41	1 646,80
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2011	P	CONSTRUCTION DE 5 PAVILLONS 15340 CASSANIOUZE	Caisse des Dépôts et Consignations	3 120,00	2 588,21	36,17	A	V	LIVRETA	2,453	V	LIVRETA	3,600	A-1		93,18	13,60
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2011	P	CONSTRUCTION DE 5 PAVILLONS 15340 CASSANIOUZE	Caisse des Dépôts et Consignations	36 020,00	26 172,39	26,17	A	V	LIVRETA	1,585	V	LIVRETA	2,800	A-1		732,83	475,54
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2011	P	CONSTRUCTION DE 5 PAVILLONS 15340 CASSANIOUZE	Caisse des Dépôts et Consignations	780,00	620,67	36,17	A	V	LIVRETA	1,676	V	LIVRETA	2,800	A-1		17,38	5,07
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2011	P	CONSTRUCTION DE DEUX PAVILLONS 15140 BESSE	Caisse des Dépôts et Consignations	158 200,00	119 500,08	26,50	A	V	LIVRETA	2,360	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 303,08	1 979,80

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Désignation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résidu- elle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial					Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2011	P	CONSTRUCTION DEUX PAVILLONS LE CAROFFE 15250 ST-PAUL DES L	Caisse des Dépôts et Consignations	94 000,00	68 001,39	26,50	A	V	LIVRETA	1,580	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 504,04	1 329,54		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2011	P	CONSTRUCTION DEUX PAVILLONS LE CAROFFE 15250 ST-PAUL DES L	Caisse des Dépôts et Consignations	20 000,00	15 941,37	36,50	A	V	LIVRETA	1,670	V	LIVRETA	2,800	A-1		443,56	152,37		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2011	P	CONSTRUCTION DE 4 PAVILLONS LE CAROFFE 15250 ST-PAUL DES L	Caisse des Dépôts et Consignations	187 500,00	141 668,08	26,50	A	V	LIVRETA	2,243	V	LIVRETA	3,600	A-1		5 100,05	2 339,37		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2011	P	CONSTRUCTION DE 4 PAVILLONS LE CAROFFE 15250 ST PAUL DES L	Caisse des Dépôts et Consignations	40 000,00	33 018,26	36,50	A	V	LIVRETA	2,446	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 186,66	225,11		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2012	P	CONSTRUCTION EHPAD SAINT-ILUDE	CNRACL	415 000,00	215 800,00	12,42	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	0,000	A-1		0,00	16 600,00		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2012	P	EXTENSION EHPAD PIERRE VALADOU 15200 LE ROUGET	credit bncr de France	1 000 000,00	767 872,01	19,83	A	V	LIVRETA	3,320	V	LIVRET_A	3,320	A-1		25 493,35	27 659,74		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2012	P	CONSTRUCTION D'UN EHPAD 19800 VICÉRE	credit bncr de France	2 750 000,00	2 111 646,00	19,90	A	F	FIXE	0,000	F	FIXE	3,320	A-1		70 106,72	76 061,54		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2013	P	CONSTRUCTION 30 LOGEMENTS ZAC VALENC AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	255 357,00	217 401,93	38,17	A	V	LIVRETA	2,391	V	LIVRETA	3,600	A-1		7 826,47	852,89		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2013	P	CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS ZAC VALENC AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	458 881,50	350 955,53	28,17	A	V	LIVRETA	1,533	V	LIVRETA	2,800	A-1		9 815,56	5 469,99		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2013	P	CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS ZAC VALENC AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	102 143,00	83 891,61	38,17	A	V	LIVRETA	1,638	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 346,97	566,99		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2013	P	CONSTRUCTION 36 LOGEMENTS TRONQUIERES AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	239 708,50	174 718,36	28,25	A	V	LIVRETA	1,515	V	LIVRETA	2,800	A-1		4 892,12	2 726,27		

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée rés- ielle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis réel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2013	P	CONSTRUCTION 36 LOGEMENTS TRONQUIERES AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	54 633.50	45 035.61	38.25	A	V	LIVRETA	1.624	V	LIVRETA	2.800	A-1		1 261.00	305.45
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2013	P	CONSTRUCTION 36 LOGEMENTS TRONQUIERES AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	274 166.50	233 415.67	38.25	A	V	LIVRETA	2.598	V	LIVRETA	3.600	A-1		8 402.97	915.71
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2013	P	ACQ AMELIORATION 3 LOGEMENTS 15400 MENET	Caisse des Dépôts et Consignations	159 212.50	114 752.57	28.33	A	V	LIVRETA	1.564	V	LIVRETA	2.800	A-1		3 213.07	1 790.57
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2013	P	ACQ AMELIORATION 3 LOGEMENTS 15400 MENET	Caisse des Dépôts et Consignations	37 787.50	31 035.46	38.33	A	V	LIVRETA	1.669	V	LIVRETA	2.800	A-1		869.00	210.50
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2013	P	TRAVAUX DE REHABILITATION CITE MONTPLAIN SAINT-FLOUR	Caisse des Dépôts et Consignations	125 000.00	44 970.26	4.00	A	V	LIVRETA	1.669	V	LIVRETA	3.600	A-1		1 618.93	8 045.61
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2014	P	CONSTRUCTION UN LOGEMENT 15320 LOUBRESSE	Caisse des Dépôts et Consignations	79 500.00	57 438.58	29.25	A	V	LIVRETA	2.390	V	LIVRETA	3.600	A-1		2 067.79	487.41
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2014	P	ACQ AMELIORATION 10 LOGEMENTS AV DES PUPILLES A AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	86 000.00	67 680.56	25.50	A	V	LIVRETA	1.594	V	LIVRETA	2.800	A-1		1 895.06	792.39
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2014	P	ACQ AMELIORATION 10 LOGEMENTS AV DES PUPILLES A AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	40 800.00	34 235.80	39.50	A	V	LIVRETA	1.695	V	LIVRETA	2.800	A-1		998.60	112.23
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2014	P	ACQ AMELIORATION 10 LOGEMENTS AV DES PUPILLES A AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	163 200.00	141 526.68	39.50	A	V	LIVRETA	2.466	V	LIVRETA	3.600	A-1		5 127.03	0.00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2014	P	RENOVATION ENERGETIQUE CITE MASSICOUX AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	324 000.00	113 472.41	4.67	A	V	LIVRETA	0.777	V	LIVRETA	2.250	A-1		2 553.13	20 884.03
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2014	P	ACQ AMELIORATION 11 LOGEMENTS A ST PAUL DES LANDES	Caisse des Dépôts et Consignations	144 170.00	114 465.38	29.83	A	V	LIVRETA	1.633	V	LIVRETA	2.800	A-1		3 205.59	1 187.47
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2014	P	ACQ AMELIORATION 11 LOGEMENTS A ST PAUL DES LANDES	Caisse des Dépôts et Consignations	298 340.00	237 105.86	29.83	A	V	LIVRETA	2.598	V	LIVRETA	3.600	A-1		8 545.92	1 674.74

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée rés. d'exti- nue	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis réel (5)	Index (4)			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2014	P	CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS A REIHAC	Caisse des Dépôts et Consignations	49 900,50	39 625,97	29,83	A	V	LIVRETA	1,613	V	A-1		1 108,53	411,01
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2014	P	CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS A REIHAC	Caisse des Dépôts et Consignations	149 701,50	123 103,12	29,83	A	V	LIVRETA	2,582	V	A-1		4 431,71	869,50
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2014	P	CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS A LA FEUILLE EN VEZIE	Caisse des Dépôts et Consignations	55 250,00	43 874,01	29,83	A	V	LIVRETA	1,613	V	A-1		1 228,47	455,07
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2014	P	CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS A LA FEUILLE EN VEZIE	Caisse des Dépôts et Consignations	165 750,00	136 300,17	29,83	A	V	LIVRETA	2,354	V	A-1		4 906,81	962,71
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2014	P	CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS A SAINT-FLOUR	Caisse des Dépôts et Consignations	194 540,00	159 974,88	29,83	A	V	LIVRETA	2,369	V	A-1		5 759,10	1 129,93
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2014	P	CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS A SAINT-FLOUR	Caisse des Dépôts et Consignations	158 905,90	137 067,99	30,83	A	V	LIVRETA	2,475	V	A-1		4 766,72	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2014	P	AMELIORATION ENERGETIQUE CTE LA JORDANNE AURIILAC	Caisse des Dépôts et Consignations	251 000,00	120 057,53	5,00	A	V	LIVRETA	0,787	V	A-1		2 701,30	17 886,44
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2014	P	REHABILITATION 1 LOGEMENT A 15170 CHALINARGUES	Caisse des Dépôts et Consignations	47 400,00	37 303,00	29,08	A	V	LIVRETA	1,593	V	A-1		1 044,48	436,73
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2014	P	CONSTRUCTION 2 PAILLONS AU ROUGET	Caisse des Dépôts et Consignations	64 551,00	51 739,91	30,00	A	V	LIVRETA	1,582	V	A-1		1 148,72	479,98
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2014	P	CONSTRUCTION 2 PAILLONS AU ROUGET	Caisse des Dépôts et Consignations	64 551,00	53 401,13	30,00	A	V	LIVRETA	2,384	V	A-1		1 922,44	319,31
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2014	P	CONSTRUCTION 15 LOGEMENTS CHAMPE DE	Caisse des Dépôts et Consignations	172 723,00	138 443,59	30,00	A	V	LIVRETA	1,596	V	A-1		3 976,42	1 284,30
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2015	P	BARRAL ST-FLOUR	Caisse des Dépôts et Consignations	179 500,00	150 095,55	30,33	A	V	LIVRETA	2,385	V	A-1		5 403,59	897,50
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2015	P	REHABILITATION DE 24 LOGEMENTS RUE P MARTY AURIILAC	Caisse des Dépôts et Consignations	162 000,00	66 915,44	5,67	A	V	LIVRETA	0,529	V	A-1		1 506,67	9 969,66

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée (rés- delle)	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2015	P	REHABILITATION DE 24 LOGEMENTS RUE P MARTY AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	116 000,00	50 675,20	5,67	A	V	LIVRETA	1,781	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 824,45	7 277,05
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2015	P	REHABILITATION DE 11 LOGEMENTS RUE L DEBRONS AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	82 500,00	34 078,84	5,67	A	V	LIVRETA	0,529	V	LIVRETA	2,250	A-1		766,78	5 077,14
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2015	P	REHABILITATION DE 11 LOGEMENTS RUE L DEBRONS AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	52 500,00	16 716,74	5,67	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	3,600	A-1		601,81	2 400,37
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2015	P	REHABILITATION 26 LOGEMENTS LA PONTET 15000 AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	131 500,00	48 503,95	6,00	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	2,250	A-1		1 091,34	5 995,70
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS TRONQUIERES LOTS 2 ET 3 AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	119 953,50	99 056,07	31,08	A	V	LIVRETA	1,683	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 773,57	686,54
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS TRONQUIERES LOTS 2	Caisse des Dépôts et Consignations	237 106,50	203 772,84	31,08	A	V	LIVRETA	2,429	V	LIVRETA	3,600	A-1		7 335,82	729,54
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2015	P	CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS VERNIOLS 15250 NAUCELLES	Caisse des Dépôts et Consignations	113 000,00	95 958,88	31,00	A	V	LIVRETA	2,424	V	LIVRETA	3,600	A-1		3 453,80	340,65
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	CONSTRUCTION 9 LOGEMENTS HAMEAU DE CANTAGREL 15250 NAUCELLES	Caisse des Dépôts et Consignations	137 974,00	115 282,05	31,25	A	V	LIVRETA	1,681	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 227,92	799,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	CONSTRUCTION 9 LOGEMENTS HAMEAU DE CANTAGREL 15250 NAUCELLES	Caisse des Dépôts et Consignations	256 808,50	220 705,03	31,25	A	V	LIVRETA	2,425	V	LIVRETA	3,600	A-1		7 945,38	789,66
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	CONSTRUCTION 3 LOGEMENTS CENTRE BOURG 15130 PRUNET	Caisse des Dépôts et Consignations	45 750,00	38 225,92	31,08	A	V	LIVRETA	1,687	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 070,33	264,94
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	CONSTRUCTION 3 LOGEMENTS CENTRE BOURG 15130 PRUNET	Caisse des Dépôts et Consignations	91 489,00	78 635,59	31,08	A	V	LIVRETA	2,448	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 830,88	279,22

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée (révisibilité)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS HAMEAU DE CANTAGREL 15/250 NAUCELLES	Caisse des Dépôts et Consignations	124 678,00	104 173,33	31,25	A	V	LIVRETA	1,682	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 916,86	722,01
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS HAMEAU DE CANTAGREL 15/250 NAUCELLES	Caisse des Dépôts et Consignations	361 702,00	310 852,05	31,25	A	V	LIVRETA	2,425	V	LIVRETA	3,600	A-1		11 190,68	1 103,75
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	REHABILITATION 76 LOGEMENTS 22 24 ET 26 RUE PIERRE MARTY 15000 AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	309 000,00	147 813,11	6,25	A	V	LIVRETA	0,586	V	LIVRETA	2,250	A-1		3 325,80	18 266,48
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	AMELIORATION 11 LOGEMENTS RUE J DUCLAUX AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	35 705,00	30 128,88	31,67	A	V	LIVRETA	1,736	V	LIVRETA	2,800	A-1		843,61	208,82
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	AMELIORATION 11 LOGEMENTS RUE J DUCLAUX AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	85 000,00	50 767,07	31,67	A	V	LIVRETA	2,534	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 827,62	180,26
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	CONSTRUCTION DE QUATRE LOGEMENTS LES TERRASSES DE TRONQUIERES AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	52 707,50	44 476,06	31,67	A	V	LIVRETA	1,736	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 245,33	309,26
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	CONSTRUCTION DE QUATRE LOGEMENTS LES TERRASSES DE TRONQUIERES AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	158 122,50	137 220,35	31,67	A	V	LIVRETA	2,499	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 940,30	487,27
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LES TRAVERSIERES 15120 LADINHAC	Caisse des Dépôts et Consignations	55 115,00	46 507,58	31,92	A	V	LIVRETA	1,737	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 302,21	322,34
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LES TRAVERSIERES 15120 LADINHAC	Caisse des Dépôts et Consignations	55 115,00	47 832,87	31,92	A	V	LIVRETA	2,490	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 721,59	169,84
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS AV HENRI MONDOR 15200 NAUCELLES	Caisse des Dépôts et Consignations	85 250,00	74 175,46	32,00	A	V	LIVRETA	2,485	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 670,43	192,23

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée (résiduelle)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice de l'emprunt	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	CONSTRUCTION 8 LOGEMENTS 11 ET 13 FB NOTRE DAME 15300 MURAT	Caisse des Dépôts et Consignations	108 142,50	91 253,69	31,92	A	V	LIVRETA	1,722	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 555,11	632,46
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	CONSTRUCTION 8 LOGEMENTS 11 ET 13 FB NOTRE DAME 15300 MURAT	Caisse des Dépôts et Consignations	180 227,50	156 423,38	31,92	A	V	LIVRETA	2,466	V	LIVRETA	3,600	A-1		5 631,24	555,42
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	REHABILITATION 98 LOGEMENTS CITE DE LIMAGNE 15000 AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	661 500,00	319 591,32	6,92	A	V	LIVRETA	0,662	V	LIVRETA	2,250	A-1		7 190,81	39 492,36
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	REHABILITATION 25 LOGEMENTS AV CHARLES PERRIE 15200 MAURAC	Caisse des Dépôts et Consignations	297 000,00	167 455,26	7,00	A	V	LIVRETA	1,870	V	LIVRETA	3,600	A-1		6 026,54	16 686,79
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	REHABILITATION 25 LOGEMENTS AV CHARLES PERRIE 15200 MAURAC	Caisse des Dépôts et Consignations	125 000,00	67 469,99	7,00	A	V	LIVRETA	0,660	V	LIVRETA	2,250	A-1		1 518,75	7 106,59
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	REHABILITATION 40 LOGEMENTS RUE MEALLET DE COURS 15000 AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	240 000,00	115 951,50	6,92	A	V	LIVRETA	0,665	V	LIVRETA	2,250	A-1		2 608,91	14 329,30
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LOTISSEMENT LES NOISSETIERS 15120 LABESSERETTE	Caisse des Dépôts et Consignations	51 543,00	43 493,44	31,92	A	V	LIVRETA	1,736	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 217,82	301,45
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LOTISSEMENT LES NOISSETIERS 15120 LABESSERETTE	Caisse des Dépôts et Consignations	51 543,00	44 732,81	31,92	A	V	LIVRETA	2,482	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 610,38	158,84
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	CONSTRUCTION 8 LOGEMENTS ET 8 PLACES/UTS FAM DE 15130 SAINT-ILDOE	Caisse des Dépôts et Consignations	221 000,00	168 061,32	17,00	A	V	LIVRETA	2,283	V	LIVRETA	3,600	A-1		6 050,21	4 764,30

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée (rés- delle)	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devis pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis- réel (5)	Taux (6)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2016	P	CONSTRUCTION 8 LOGEMENTS ET 8 PLACES/OUTS-FAM DE 15130 SAINT-ILDE	Caisse des Dépôts et Consignations	240 000,00	205 603,67	27,00	A	V	LIVRETA	2,598	V	LIVRETA	4,110	8 450,31	1 245,15
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2017	P	CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LOTISSEMENT LA REDONNETTE 15310	Caisse des Dépôts et Consignations	58 415,00	50 199,67	32,25	A	V	LIVRETA	1,757	V	LIVRETA	2,800	1 405,59	299,32
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2017	P	CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LOTISSEMENT LA REDONNETTE 15310	Caisse des Dépôts et Consignations	58 415,00	51 461,08	32,25	A	V	LIVRETA	2,500	V	LIVRETA	3,600	1 882,24	133,34
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2017	P	REHABILITATION THERMIQUE EHPAD FOYER DE L'IMAGNE AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	483 000,00	266 688,45	7,75	A	V	LIVRETA	0,802	V	LIVRETA	2,250	6 000,49	28 085,63
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2017	P	CONSTRUCTION DEUX LOGEMENTS LIEU DIT LUSTRANDE 15230	Caisse des Dépôts et Consignations	128 000,00	114 739,61	32,67	A	V	LIVRETA	2,549	V	LIVRETA	3,600	4 130,63	297,35
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2017	P	CONSTRUCTION SIX LOGEMENTS ECO QUARTIER LES VERGONES 15220	Caisse des Dépôts et Consignations	269 133,50	239 361,97	32,67	A	V	LIVRETA	2,547	V	LIVRETA	3,600	8 617,75	630,35
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2017	P	CONSTRUCTION SIX LOGEMENTS ECO QUARTIER LES VERGONES 15220	Caisse des Dépôts et Consignations	53 826,50	46 715,39	32,67	A	V	LIVRETA	1,797	V	LIVRETA	2,800	1 308,03	278,55
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2017	P	CONSTRUCTION 44 LOGEMENTS MEDICO SOCIAL CHATEAU ESPINAASSOL YTRAC	Caisse des Dépôts et Consignations	830 250,00	651 954,00	18,00	T	F	FIXE	2,382	F	FIXE	2,390	15 188,37	28 915,87
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2017	P	CONSTRUCTION 44 LOGEMENTS MEDICO SOCIAL CHATEAU ESPINAASSOL YTRAC	Caisse des Dépôts et Consignations	1 014 750,00	892 835,59	28,00	A	V	LIVRETA	2,949	V	LIVRETA	4,110	36 695,55	4 302,87

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée résé- duelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis réel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2017	P	REHABILITATION 48 LOGEMENTS CITE DU COIN TRANQUILLE VICIERE	Caisse des Dépôts et Consignations	262 000,00	165 107,75	9,00	A	V	LIVRETA	1,941	V	LIVRETA	3,600	A-1		5 943,70	14 095,70
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2017	P	CONSTRUCTION DEUX LOGEMENTS LOTISSEMENT BENAGUET FREIX ANGARDES	Caisse des Dépôts et Consignations	126 500,00	112 706,41	33,00	A	V	LIVRETA	2,531	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 057,43	190,43
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2018	P	CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS A BESSE	Caisse des Dépôts et Consignations	68 826,00	56 772,20	33,83	A	V	LIVRETA	1,867	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 589,62	286,78
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2018	P	CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS A BESSE	Caisse des Dépôts et Consignations	69 073,50	62 730,28	33,83	A	V	LIVRETA	2,615	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 298,29	105,99
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2018	C	CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS A BESSE	Caisse des Dépôts et Consignations	7 000,00	7 000,00	33,83	A	V	LIVRETA	2,239	V	LIVRETA	2,070	A-1		144,90	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2018	P	CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS A CHAMPAGNAC	Caisse des Dépôts et Consignations	51 006,90	46 170,00	33,83	A	V	LIVRETA	1,867	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 262,76	233,23
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2018	P	CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS A CHAMPAGNAC	Caisse des Dépôts et Consignations	123 709,00	112 345,45	33,83	A	V	LIVRETA	2,615	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 044,55	189,82
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2018	C	CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS A CHAMPAGNAC	Caisse des Dépôts et Consignations	10 500,00	10 500,00	33,83	A	V	LIVRETA	2,239	V	LIVRETA	2,070	A-1		217,35	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2010	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	195 725,67	106 645,51	23,38	T		LIVRETA	1,353	V	LIVRETA	3,800	A-1		3 493,69	3 011,20
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2010	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	16 253,02	10 412,97	18,42	T		LIVRETA	2,559	V	LIVRETA	3,700	A-1		329,63	419,48
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2010	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	59 291,60	24 063,05	10,67	T		LIVRETA	1,829	V	LIVRETA	4,200	A-1		865,51	1 859,85
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2010	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	317 628,97	119 950,03	7,58	T		LIVRETA	1,843	V	LIVRETA	4,200	A-1		4 257,16	13 625,53

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée rés. d'exti- nue	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis- riel (5)	Index (4)			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2010	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	257 208,69	157 846,10	26,17	T	V	LIVRETA	1,652	V	A-1		5 177,94	3 848,46
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2010	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	34 880,79	20 903,64	26,08	T	V	LIVRETA	1,671	V	A-1		665,92	509,80
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2010	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	163 366,64	124 245,20	28,83	T	V	LIVRETA	2,573	V	A-1		4 080,69	2 603,22
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2019	P	CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - 1 LE ROUGET PERS	Caisse des Dépôts et Consignations	60 109,50	55 037,16	34,67	A	V	LIVRETA	1,953	V	A-1		1 541,04	230,74
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2019	P	CONSTRUCTION DE 4 PAVILLONS - LE POUILLET PERS	Caisse des Dépôts et Consignations	180 328,00	168 022,23	34,67	A	V	LIVRETA	2,722	V	A-1		6 048,80	141,15
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2019	P	CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS - ANGELARDS DE SALERS	Caisse des Dépôts et Consignations	59 250,00	52 810,65	34,50	A	V	LIVRETA	1,909	V	A-1		1 478,70	221,41
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2019	P	CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS - ANGELARDS DE SALERS	Caisse des Dépôts et Consignations	126 770,50	118 965,29	34,50	A	V	LIVRETA	2,877	V	A-1		4 210,86	98,26
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2019	C	CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS - ANGELARDS DE SALERS	Caisse des Dépôts et Consignations	22 900,00	22 900,00	34,50	A	V	LIVRETA	1,935	V	A-1		393,25	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2019	P	CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS - ROUMEGOUX	Caisse des Dépôts et Consignations	69 560,00	63 523,33	34,67	A	V	LIVRETA	1,954	V	A-1		1 778,66	266,32
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2019	P	CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS - ROUMEGOUX	Caisse des Dépôts et Consignations	72 216,00	67 095,56	34,67	A	V	LIVRETA	2,727	V	A-1		2 415,48	56,37
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2019	P	CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS - 16 RUE DU BAC MAURS	Caisse des Dépôts et Consignations	244 435,00	223 808,33	34,75	A	V	LIVRETA	1,956	V	A-1		6 266,64	938,31
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2019	P	CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS - 16 RUE DU BAC MAURS	Caisse des Dépôts et Consignations	532 788,50	496 430,46	34,75	A	V	LIVRETA	2,730	V	A-1		17 871,50	417,02
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2019	P	CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS - 16 RUE DU BAC MAURS	Caisse des Dépôts et Consignations	530 221,50	503 791,01	34,83	A	V	LIVRETA	1,944	V	A-1		14 106,15	2 112,13

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée rés- delle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis- rien réel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - VEZAC	Caisse des Dépôts et Consignations	71 938,00	68 843,95	35,08	A	V	LIVRETA	2,083	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 927,63	90,05
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - VEZAC	Caisse des Dépôts et Consignations	171 561,00	165 462,30	35,08	A	V	LIVRETA	2,868	V	LIVRETA	3,600	A-1		5 619,01	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	CONSTRUCTION 5 LOGEMENTS CANTAGREL - NAUCELLES	Caisse des Dépôts et Consignations	108 923,50	100 694,84	35,67	A	V	LIVRETA	2,042	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 819,46	209,23
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	CONSTRUCTION 5 LOGEMENTS CANTAGREL - NAUCELLES	Caisse des Dépôts et Consignations	36 138,50	34 623,72	45,67	A	V	LIVRETA	2,072	V	LIVRETA	2,800	A-1		831,00	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS CANTAGREL - NAUCELLES	Caisse des Dépôts et Consignations	170 410,50	162 428,49	35,67	A	V	LIVRETA	2,824	V	LIVRETA	3,600	A-1		5 636,26	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS CANTAGREL - NAUCELLES	Caisse des Dépôts et Consignations	57 597,00	55 772,92	45,67	A	V	LIVRETA	2,856	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 602,51	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	ACQUISITION EN VEFA DE 6 LOGEMENTS PRE CANTUEL - POLMINHAC	Caisse des Dépôts et Consignations	95 383,00	89 826,62	35,75	A	V	LIVRETA	2,040	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 515,15	186,65
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	ACQUISITION EN VEFA DE 6 LOGEMENTS PRE CANTUEL - POLMINHAC	Caisse des Dépôts et Consignations	29 845,50	28 595,46	45,75	A	V	LIVRETA	2,071	V	LIVRETA	2,800	A-1		686,29	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	ACQUISITION EN VEFA DE 6 LOGEMENTS PRE CANTUEL - POLMINHAC	Caisse des Dépôts et Consignations	190 766,00	181 830,35	35,75	A	V	LIVRETA	2,821	V	LIVRETA	3,600	A-1		6 308,51	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	ACQUISITION EN VEFA DE 6 LOGEMENTS PRE CANTUEL - POLMINHAC	Caisse des Dépôts et Consignations	59 691,50	57 801,09	45,75	A	V	LIVRETA	2,854	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 660,78	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	ACQUISITION EN VEFA DE 6 LOGEMENTS LOTISSEMENT LES GENTIANES - LANOIRE	Caisse des Dépôts et Consignations	71 084,00	66 943,11	35,67	A	V	LIVRETA	2,040	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 874,41	139,10

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée (résiduelle)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	ACQUISITION EN VEFA 2 LOGEMENTS GENTIANES - L'ANDRE	Caisse des Dépôts et Consignations	71 084,00	67 754,44	35,07	A	V	LIVRETA	2,517	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 351,08	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	CONSTRUCTION 5 PAVILLONS SENIORS ENCLOSE MAURY - CONDAT	Caisse des Dépôts et Consignations	117 634,00	110 781,41	35,75	A	V	LIVRETA	2,044	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 101,88	230,19
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	CONSTRUCTION 5 PAVILLONS SENIORS ENCLOSE MAURY - CONDAT	Caisse des Dépôts et Consignations	174 215,00	166 054,79	35,75	A	V	LIVRETA	2,826	V	LIVRETA	3,600	A-1		5 762,09	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	ACQUISITION 6 LOGEMENTS LE COURPOU - AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	104 939,00	100 573,47	35,83	A	V	LIVRETA	3,252	V	LIVRETA	4,050	A-1		3 771,24	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	ACQUISITION 6 LOGEMENTS LE COURPOU - AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	108 247,00	101 827,07	35,83	A	V	LIVRETA	3,252	V	LIVRETA	4,050	A-1		3 818,25	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	ACQUISITION 6 LOGEMENTS LE COURPOU - AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	68 546,50	66 695,84	45,83	A	V	LIVRETA	3,236	V	LIVRETA	4,050	A-1		2 100,60	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	CONSTRUCTION 5 PAVILLONS TRONQUIERES - AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	99 183,50	93 386,89	35,75	A	V	LIVRETA	2,043	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 614,84	194,05
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	CONSTRUCTION 5 PAVILLONS TRONQUIERES - AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	38 821,50	32 409,46	45,75	A	V	LIVRETA	2,073	V	LIVRETA	2,800	A-1		777,72	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	CONSTRUCTION 5 PAVILLONS TRONQUIERES - AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	133 005,50	145 838,74	35,75	A	V	LIVRETA	2,823	V	LIVRETA	3,600	A-1		5 060,60	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	CONSTRUCTION 5 PAVILLONS TRONQUIERES - AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	52 186,00	50 533,29	45,75	A	V	LIVRETA	2,855	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 451,96	0,00

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée (résiduelle)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt		Annuité garantie au cours de l'exercice de l'emprunt
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux		En intérêts (8)	En capital	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2020	P	ACQUISITION D AMELIORATION D UN LOGEMENT SOCIAL - ONPS	Caisse des Dépôts et Consignations	57 003,50	54 333,46	35,75	A	V	LIVRETA	2,796	V	LIVRETA	3,600	A-1	1 865,37	0,00	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS - LAFEUILLADE EN VEZIE	Caisse des Consignations	66 185,00	64 814,43	36,83	T	V	LIVRETA	2,182	V	LIVRETA	2,800	A-1	1 507,08	368,36	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS - LAFEUILLADE EN VEZIE	Caisse des Consignations	126 106,50	124 158,23	36,83	T	V	LIVRETA	2,276	V	LIVRETA	3,600	A-1	4 162,57	0,00	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS - LAJONHAC	Caisse des Consignations	56 399,00	55 251,18	36,83	T	V	LIVRETA	2,183	V	LIVRETA	2,800	A-1	1 285,14	313,99	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS - LAJONHAC	Caisse des Consignations	8 674,00	8 566,08	46,83	T	V	LIVRETA	2,186	V	LIVRETA	2,800	A-1	190,67	0,00	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS - LAJONHAC	Caisse des Consignations	55 876,00	55 012,74	36,83	T	V	LIVRETA	2,977	V	LIVRETA	3,600	A-1	1 844,38	0,00	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS - LAJONHAC	Caisse des Consignations	8 993,50	8 514,27	46,83	T	V	LIVRETA	2,981	V	LIVRETA	3,600	A-1	236,62	0,00	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	ACQUISITION EN VEFA 2 LOGEMENTS - ANTIGNAC	Caisse des Consignations	53 227,00	52 143,74	36,83	T	V	LIVRETA	2,183	V	LIVRETA	2,800	A-1	1 212,87	298,33	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	ACQUISITION EN VEFA 2 LOGEMENTS - ANTIGNAC	Caisse des Consignations	16 457,00	16 234,98	46,83	T	V	LIVRETA	2,186	V	LIVRETA	2,800	A-1	378,81	0,00	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	ACQUISITION EN VEFA 2 LOGEMENTS - ANTIGNAC	Caisse des Consignations	48 150,00	47 406,11	36,83	T	V	LIVRETA	2,977	V	LIVRETA	3,600	A-1	1 588,36	0,00	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	ACQUISITION EN VEFA 2 LOGEMENTS - ANTIGNAC	Caisse des Consignations	14 887,50	14 750,26	46,83	T	V	LIVRETA	2,981	V	LIVRETA	3,600	A-1	413,40	0,00	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	ACQUISITION UN LOGEMENT MAISON CHERAT - ARPALON SUR CERRE	Caisse des Consignations	48 252,50	48 250,15	36,83	T	V	LIVRETA	2,183	V	LIVRETA	2,800	A-1	1 122,30	274,21	

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée rés. d'exploit. d'entretien	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquisi- tionnel (5)	Index (4)	Taux (3)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	ACQUISITION UN LOGEMENT - PLEAUX	Caisse des Dépôts et Consignations	37 885,00	37 125,90	37,08	A	V	LIVRETA	2,947	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 234,71	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - YDES	Caisse des Dépôts et Consignations	64 505,00	63 192,23	36,83	T	V	LIVRETA	2,183	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 469,86	359,13
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - YDES	Caisse des Dépôts et Consignations	10 000,00	9 865,08	46,83	T	V	LIVRETA	2,186	V	LIVRETA	2,800	A-1		230,18	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - YDES	Caisse des Dépôts et Consignations	64 744,00	63 743,74	36,83	T	V	LIVRETA	2,977	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 137,09	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - YDES	Caisse des Dépôts et Consignations	10 037,00	9 844,47	46,83	T	V	LIVRETA	2,981	V	LIVRETA	3,600	A-1		278,70	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	ACQUISITION DE 4 LOGEMENTS ALLEE DES DEUX MONT'S - CERRE	Caisse des Dépôts et Consignations	14 751,00	14 460,78	36,83	T	V	LIVRETA	2,183	V	LIVRETA	2,800	A-1		336,12	82,14
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	ACQUISITION DE 4 LOGEMENTS ALLEE DES DEUX MONT'S - CERRE	Caisse des Dépôts et Consignations	102 845,50	101 256,60	36,83	T	V	LIVRETA	2,977	V	LIVRETA	3,600	A-1		3 394,76	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT - LABESSETTE	Caisse des Dépôts et Consignations	61 517,00	60 566,60	36,83	T	V	LIVRETA	2,976	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 030,58	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT - LABESSETTE	Caisse des Dépôts et Consignations	20 236,50	20 049,03	46,83	T	V	LIVRETA	2,981	V	LIVRETA	3,600	A-1		561,91	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT - JALEYRAC	Caisse des Dépôts et Consignations	66 398,50	64 083,11	37,08	A	V	LIVRETA	2,946	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 131,41	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT - JALEYRAC	Caisse des Dépôts et Consignations	11 972,00	11 791,12	47,08	A	V	LIVRETA	2,956	V	LIVRETA	3,600	A-1		328,23	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	ACQUISITION EN VEFA 11 LOGEMENTS RUE DU RIEU AUJILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	107 621,00	104 013,98	36,83	A	V	LIVRETA	2,132	V	LIVRETA	2,800	A-1		2 912,39	136,05

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée résé- quielte	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis réel (5)	Taux (3)	Index (4)			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	ACQUISITION EN VEFA 11 LOGEMENTS RUE DE RIEU AUILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	37 907,00	37 043,04	46,83	A	V	LIVRETA	2,146	V	LIVRETA	A-1		871,67	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	ACQUISITION EN VEFA 11 LOGEMENTS RUE DU RIEU AUILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	276 159,00	268 963,50	36,83	A	V	LIVRETA	2,914	V	LIVRETA	A-1		9 133,85	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2021	P	ACQUISITION EN VEFA 11 LOGEMENTS RUE DU RIEU AUILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	97 788,00	96 223,63	46,83	A	V	LIVRETA	2,930	V	LIVRETA	A-1		2 720,73	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	ACQUISITION EN VEFA 12 LOGEMENTS YTRAC	Caisse des Dépôts et Consignations	194 947,00	190 352,60	37,08	A	V	LIVRETA	2,151	V	LIVRETA	A-1		5 932,02	88,63
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	ACQUISITION EN VEFA 12 LOGEMENTS YTRAC	Caisse des Dépôts et Consignations	61 066,00	59 932,17	47,08	A	V	LIVRETA	2,162	V	LIVRETA	A-1		1 383,51	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	ACQUISITION EN VEFA 12 LOGEMENTS YTRAC	Caisse des Dépôts et Consignations	398 685,00	390 668,51	37,08	A	V	LIVRETA	2,945	V	LIVRETA	A-1		12 993,57	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	ACQUISITION EN VEFA 12 LOGEMENTS YTRAC	Caisse des Dépôts et Consignations	127 341,50	125 417,53	47,08	A	V	LIVRETA	2,955	V	LIVRETA	A-1		3 491,19	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	ACQUISITION 10 LOGEMENTS RUE DE MONAC	Caisse des Dépôts et Consignations	186 551,50	181 178,53	37,08	A	V	LIVRETA	2,153	V	LIVRETA	A-1		5 094,08	84,36
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	CONSTRUCTION 10 LOGEMENTS RUE DE MONAC ST-PAUL-DES LANDES	Caisse des Dépôts et Consignations	20 785,50	20 381,09	46,08	A	V	LIVRETA	2,163	V	LIVRETA	A-1		479,83	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	CONSTRUCTION 10 LOGEMENTS RUE DE MONAC	Caisse des Dépôts et Consignations	321 276,50	314 839,05	37,08	A	V	LIVRETA	2,942	V	LIVRETA	A-1		10 470,74	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	CONSTRUCTION 10 LOGEMENTS RUE DE MONAC	Caisse des Dépôts et Consignations	35 989,50	35 431,33	46,08	A	V	LIVRETA	2,952	V	LIVRETA	A-1		1 001,82	0,00

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée (rési- duelle)	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis réel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS PIERROUTY ROANNEST-ST-MARY	Caisse des Dépôts et Consignations	66 785,00	65 211,05	37,08	A	V	LIVRETA	2,154	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 833,50	30,36
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS PIERROUTY ROANNEST ST-MARY	Caisse des Dépôts et Consignations	194 596,00	186 777,01	37,08	A	V	LIVRETA	2,843	V	LIVRETA	3,600	A-1		6 211,73	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS HARAS - AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	127 960,50	125 597,66	37,17	A	V	LIVRETA	2,174	V	LIVRETA	2,800	A-1		3 530,50	58,47
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS HARAS - AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	139 262,00	137 146,53	37,17	A	V	LIVRETA	2,864	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 561,14	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT - YOLET	Caisse des Dépôts et Consignations	50 313,00	49 381,75	37,42	A	V	LIVRETA	2,882	V	LIVRETA	3,530	A-1		1 758,32	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT - YOLET	Caisse des Dépôts et Consignations	20 987,00	20 687,65	45,42	A	V	LIVRETA	2,889	V	LIVRETA	3,530	A-1		645,14	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - DRUGEAC	Caisse des Dépôts et Consignations	64 996,00	63 448,95	37,42	A	V	LIVRETA	2,165	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 776,57	204,95
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - DRUGEAC	Caisse des Dépôts et Consignations	10 971,00	10 787,25	46,42	A	V	LIVRETA	2,171	V	LIVRETA	2,800	A-1		282,41	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - DRUGEAC	Caisse des Dépôts et Consignations	61 871,00	60 738,12	37,42	A	V	LIVRETA	2,876	V	LIVRETA	3,530	A-1		2 162,25	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - DRUGEAC	Caisse des Dépôts et Consignations	10 971,00	10 810,01	46,42	A	V	LIVRETA	2,884	V	LIVRETA	3,530	A-1		332,57	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - DRUGEAC	Caisse des Dépôts et Consignations	59 751,00	58 907,45	37,67	A	V	LIVRETA	2,211	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 646,41	190,28
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - ST-ETIENNE-CANTALES	Caisse des Dépôts et Consignations	18 718,50	18 595,22	47,67	A	V	LIVRETA	2,209	V	LIVRETA	2,800	A-1		478,67	0,00

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - ST-ETIENNE-CANTALES	Caisse des Dépôts et Consignations	64 507,00	63 945,56	37,67	A	V	LIVRETA	2,29	V	LIVRETA	3,530	A-1		2 276,57	0,00	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - ST-ETIENNE-CANTALES	Caisse des Dépôts et Consignations	19 542,00	19 468,83	47,67	A	V	LIVRETA	2,930	V	LIVRETA	3,530	A-1		590,18	0,00	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	ACQUISITION UN LOGEMENT RUE DES PRADELS - ARPADON SUR CERRE	Caisse des Dépôts et Consignations	24 092,50	23 651,36	37,58	A	V	LIVRETA	2,894	V	LIVRETA	3,530	A-1		841,98	0,00	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	REHABILITATION DE 156 LOGEMENTS CITE DE CANTELOURE - AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	752 500,00	700 174,49	17,88	A	V	LIVRETA	3,016	V	LIVRETA	3,600	A-1		25 206,28	24 476,07	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	REHABILITATION / RESTRUCTURATION 96 LOGEMENTS CITE PIERRE TERRISSE - AURILLAC	Caisse des Dépôts et Consignations	288 000,00	256 651,79	12,75	A	F	FIXE	2,940	F	FIXE	3,040	A-1		7 802,22	16 392,41	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2023	P	Acquisition - Amélioration 5 logements Les Fraizes à Saint-Flour	Caisse des Dépôts et Consignations	17 527,50	17 284,31	38,50	A	V	LIVRETA	2,235	V	LIVRETA	2,800	A-1		483,96	250,00	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2023	P	Acquisition - Amélioration 5 logements Les Fraizes à Saint-Flour	Caisse des Dépôts et Consignations	5 062,00	5 014,41	48,50	A	V	LIVRETA	2,229	V	LIVRETA	2,800	A-1		140,41	48,93	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2023	P	Acquisition - Amélioration 5 logements Les Fraizes à Saint-Flour	Caisse des Dépôts et Consignations	175 659,00	173 629,04	38,50	A	V	LIVRETA	3,026	V	LIVRETA	3,600	A-1		6 250,65	2 103,04	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2023	P	Acquisition - Amélioration 5 logements Les Fraizes à Saint-Flour	Caisse des Dépôts et Consignations	56 734,50	56 314,35	48,50	A	V	LIVRETA	3,022	V	LIVRETA	3,600	A-1		2 027,32	435,28	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2023	P	Acquisition - Amélioration 6 logements Hôtel de Lyon à Aurillac	Caisse des Dépôts et Consignations	45 147,00	44 520,59	38,50	A	V	LIVRETA	2,200	V	LIVRETA	2,800	A-1		1 246,58	645,95	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2023	P	Acquisition - Amélioration 6 logements Hôtel de Lyon à Aurillac	Caisse des Dépôts et Consignations	16 569,50	16 413,71	48,50	A	V	LIVRETA	2,200	V	LIVRETA	2,800	A-1		459,59	160,16	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2023	P	Acquisition - Amélioration 6 logements Hôtel de Lyon à Aurillac	Caisse des Dépôts et Consignations	45 809,00	45 279,62	38,50	A	V	LIVRETA	2,979	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 630,07	546,44	

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2023	P	Acquisition - Amélioration 6 logements HLM de Lyon à Aurillac	Caisse des Dépôts et Consignations	33 138,50	32 893,09	48,50	A	V	LIVRETA	2,982	V	LIVRETA	3,600	A-1	1 184,15	254,25	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2023	P	Acquisition en VEFA 2 logements IOT PRE CANTUEL à Poinhiac	Caisse des Dépôts et Consignations	63 346,50	62 467,59	38,50	A	V	LIVRETA	2,244	V	LIVRETA	2,800	A-1	1 749,09	903,54	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2023	P	Acquisition en VEFA 2 logements IOT PRE CANTUEL à Poinhiac	Caisse des Dépôts et Consignations	18 399,00	18 226,01	48,50	A	V	LIVRETA	2,237	V	LIVRETA	2,800	A-1	510,33	177,84	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2023	P	Acquisition en VEFA 2 logements IOT PRE CANTUEL à Poinhiac	Caisse des Dépôts et Consignations	65 846,50	65 085,56	38,50	A	V	LIVRETA	3,038	V	LIVRETA	3,600	A-1	2 343,08	788,34	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2023	P	Acquisition en VEFA 2 logements IOT PRE CANTUEL à Poinhiac	Caisse des Dépôts et Consignations	18 399,00	18 262,75	48,50	A	V	LIVRETA	3,033	V	LIVRETA	3,600	A-1	657,46	141,16	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2023	P	Acquisition en VEFA 3 logements Tandooire à Jusac	Caisse des Dépôts et Consignations	49 546,50	48 853,05	38,50	A	V	LIVRETA	2,244	V	LIVRETA	2,800	A-1	1 368,06	706,70	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2023	P	Acquisition en VEFA 3 logements Tandooire à Jusac	Caisse des Dépôts et Consignations	15 788,00	15 639,55	48,50	A	V	LIVRETA	2,237	V	LIVRETA	2,800	A-1	437,91	152,61	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2023	P	Acquisition en VEFA 3 logements Tandooire à Jusac	Caisse des Dépôts et Consignations	111 963,50	110 869,62	38,50	A	V	LIVRETA	3,038	V	LIVRETA	3,600	A-1	3 984,11	1 340,46	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2023	P	Acquisition en VEFA 3 logements Tandooire à Jusac	Caisse des Dépôts et Consignations	38 964,50	38 712,98	48,50	A	V	LIVRETA	3,033	V	LIVRETA	3,600	A-1	1 213,67	260,58	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	Acquisition - Amélioration Parc social public 10 logements Village des Haies à Aurillac	Caisse des Dépôts et Consignations	230 111,50	225 523,72	37,83	A	V	LIVRETA	2,971	V	LIVRETA	3,600	A-1	8 118,86	1 385,57	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	Construction Parc social public 12 logements rue de Marmesse à Aurillac	Caisse des Dépôts et Consignations	221 830,50	216 195,54	37,83	A	V	LIVRETA	2,192	V	LIVRETA	2,800	A-1	6 053,48	1 928,52	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	Construction Parc social public 12 logements rue de Marmesse à Aurillac	Caisse des Dépôts et Consignations	58 980,00	58 056,98	47,83	A	V	LIVRETA	2,194	V	LIVRETA	2,800	A-1	1 625,60	208,81	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	Construction Parc social public 12 logements rue de Marmesse à Aurillac	Caisse des Dépôts et Consignations	312 184,50	305 960,41	37,83	A	V	LIVRETA	2,969	V	LIVRETA	3,600	A-1	11 014,58	1 879,75	

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée rés- ielle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devis pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis réel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	Construction Parc social public 12 logements rue de Marmesse à Aurillac Consignations	Caisse des Dépôts et Consignations	81.992,50	81.115,98	4,783	A	V	LIVRETA	2,974	V	LIVRETA	3,600	A-1		2.920,32	86,40
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	Rehabilitation / Reconstruction Parc social public 02 logements Cité du Champ de Foire à Aurillac	Caisse des Dépôts et Consignations	438.500,00	370.727,30	12,883	A	V	LIVRETA	1,688	V	LIVRETA	2,250	A-1		8.341,37	23.040,28
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	Rehabilitation / Reconstruction Parc social public 02 logements Cité du Champ de Foire à Aurillac	Caisse des Dépôts et Consignations	429.141,50	399.300,90	17,883	A	V	LIVRETA	2,991	V	LIVRETA	3,600	A-1		14.374,83	13.959,40
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	Acquisition - Amélioration Parc social public 10 logements Village des Genières à Aurillac	Caisse des Dépôts et Consignations	125.973,00	122.773,03	37,883	A	V	LIVRETA	2,194	V	LIVRETA	2,800	A-1		3.437,65	1.095,17
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction Parc social public 4 logements rue des Genières à Sigales Consignations	Caisse des Dépôts et Consignations	43.175,00	43.175,00	39,08	A	V	LIVRETA	2,011	V	LIVRETA	3,000	A-1		996,06	626,47
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction Parc social public 4 logements rue des Genières à Sigales Consignations	Caisse des Dépôts et Consignations	131.979,90	131.979,50	39,08	A	V	LIVRETA	3,002	V	LIVRETA	3,000	A-1		4.094,64	1.525,19
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction Parc social public 2 logement Cité du Puy Marot à Laroquebrou Consignations	Caisse des Dépôts et Consignations	57.407,50	57.407,50	39,08	A	V	LIVRETA	2,012	V	LIVRETA	3,000	A-1		1.296,55	832,99
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction Parc social public 2 logements Cité du Puy Marot à Laroquebrou Consignations	Caisse des Dépôts et Consignations	12.716,00	12.716,00	49,08	A	V	LIVRETA	3,003	V	LIVRETA	3,000	A-1		397,09	94,17
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction Parc social public 2 logements Cité du Puy Marot à Laroquebrou Consignations	Caisse des Dépôts et Consignations	54.282,00	54.282,00	39,08	A	V	LIVRETA	3,003	V	LIVRETA	3,000	A-1		1.695,09	627,30
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction Parc social public 2 logements Cité du Puy Marot à Laroquebrou Consignations	Caisse des Dépôts et Consignations	12.716,00	12.716,00	49,08	A	V	LIVRETA	2,010	V	LIVRETA	3,000	A-1		298,97	126,73
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction Parc social public 2 logements allée Le Baron à Naucelles Consignations	Caisse des Dépôts et Consignations	59.522,00	59.522,00	39,08	A	V	LIVRETA	2,013	V	LIVRETA	3,000	A-1		1.154,90	739,08

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée rés. d'exti- nue	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis réel (5)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction Parc social public 2 logements situés Le Baron à Naucelles	Caisse des Dépôts et Consignations	23 983,00	23 983,00	49,08	A	V	LIVRETA	2,011	V	LIVRETA	A-1		548,24	239,02
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction Parc social public 2 logements situés Le Baron à Naucelles	Caisse des Dépôts et Consignations	54 824,00	54 824,00	39,08	A	V	LIVRETA	3,005	V	LIVRETA	A-1		1 734,24	639,56
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction Parc social public 2 logements situés Le Baron à Naucelles	Caisse des Dépôts et Consignations	28 626,50	28 626,50	49,08	A	V	LIVRETA	3,005	V	LIVRETA	A-1		905,54	212,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction Parc social public 2 logements situés Le Baron à Naucelles	Caisse des Dépôts et Consignations	396 029,50	396 029,50	24,08	A	V	LIVRETA	2,952	V	LIVRETA	A-1		10 006,65	10 039,16
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Réhabilitation Parc social public avenue Lambert à Vic-Sur-Cère	Caisse des Dépôts et Consignations	407 451,00	0,00	39,42	A	V	LIVRETA	1,977	V	LIVRETA	A-1		1 746,79	5912,13
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Construction 15 logements situés rue de la Gare à Arpajon-Sur-Cère	Caisse des Dépôts et Consignations	95 706,00	0,00	49,42	A	V	LIVRETA	1,981	V	LIVRETA	A-1		440,31	959,92
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Construction 15 logements situés rue de la Gare à Arpajon-Sur-Cère	Caisse des Dépôts et Consignations	201 667,00	0,00	39,42	A	V	LIVRETA	2,961	V	LIVRETA	A-1		1 192,24	2 330,52
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Construction 15 logements situés rue de la Gare à Arpajon-Sur-Cère	Caisse des Dépôts et Consignations	47 369,50	0,00	49,42	A	V	LIVRETA	2,967	V	LIVRETA	A-1		280,05	350,89
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction 4 logements situés route de Cantagrel à Naucelles	Caisse des Dépôts et Consignations	46 939,50	46 939,50	39,42	A	V	LIVRETA	2,007	V	LIVRETA	A-1		1 021,68	681,10
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction 4 logements situés route de Cantagrel à Naucelles	Caisse des Dépôts et Consignations	11 675,00	11 675,00	49,42	A	V	LIVRETA	2,006	V	LIVRETA	A-1		254,12	116,36
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction 4 logements situés route de Cantagrel à Naucelles	Caisse des Dépôts et Consignations	116 829,50	116 829,50	39,42	A	V	LIVRETA	2,996	V	LIVRETA	A-1		3 518,16	1 350,12
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction 4 logements situés route de Cantagrel à Naucelles	Caisse des Dépôts et Consignations	29 056,50	29 056,50	49,42	A	V	LIVRETA	2,996	V	LIVRETA	A-1		875,06	215,20
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Acquisition en VEFA 3 logements (dossiers des Pagnies à Aly)	Caisse des Dépôts et Consignations	72 633,50	0,00	39,67	A	V	LIVRETA	2,073	V	LIVRETA	A-1		1 888,47	1 059,92

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial					Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Acquisition en VEFA 3 logements (dossiers des Plaignes à All'y)	Caisse des Dépôts et Consignations	21 001,00	0,00	49,67	A	V	LIVRETA	2,001	V	LIVRETA	2,600	A-1		546,03	209,30	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Acquisition en VEFA 3 logements (dossiers des Plaignes à All'y)	Caisse des Dépôts et Consignations	138 667,50	0,00	39,67	A	V	LIVRETA	3,100	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 992,03	1 602,48	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Acquisition en VEFA 3 logements (dossiers des Plaignes à All'y)	Caisse des Dépôts et Consignations	39 449,50	0,00	49,67	A	V	LIVRETA	3,085	V	LIVRETA	3,600	A-1		1 420,18	282,15	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction de 4 logements avenue de Julien à Aurillac	Caisse des Dépôts et Consignations	62 080,00	62 080,00	39,67	A	V	LIVRETA	1,998	V	LIVRETA	3,000	A-1		1 287,94	900,78	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction de 4 logements avenue de Julien à Aurillac	Caisse des Dépôts et Consignations	14 808,00	14 808,00	49,67	A	V	LIVRETA	1,999	V	LIVRETA	3,000	A-1		307,22	147,58	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction de 4 logements avenue de Julien à Aurillac	Caisse des Dépôts et Consignations	193 739,50	193 739,50	39,67	A	V	LIVRETA	2,983	V	LIVRETA	3,000	A-1		5 559,90	2 238,91	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction de 4 logements avenue de Julien à Aurillac	Caisse des Dépôts et Consignations	44 424,00	44 424,00	49,67	A	V	LIVRETA	2,984	V	LIVRETA	3,000	A-1		1 265,89	329,99	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction de 14 logements boulevard du Valenc à Aurillac	Caisse des Dépôts et Consignations	101 224,00	101 224,00	39,67	A	V	LIVRETA	1,998	V	LIVRETA	3,000	A-1		2 100,04	1 468,76	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction de 14 logements boulevard du Valenc à Aurillac	Caisse des Dépôts et Consignations	77 352,50	77 352,50	49,67	A	V	LIVRETA	1,999	V	LIVRETA	3,000	A-1		1 604,79	770,91	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction de 14 logements boulevard du Valenc à Aurillac	Caisse des Dépôts et Consignations	254 089,00	254 089,00	39,67	A	V	LIVRETA	2,983	V	LIVRETA	3,000	A-1		7 291,79	2 936,32	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Construction de 14 logements boulevard du Valenc à Aurillac	Caisse des Dépôts et Consignations	194 167,50	194 167,50	49,67	A	V	LIVRETA	2,985	V	LIVRETA	3,000	A-1		5 572,18	1 437,92	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 2 logements (dossiers Jean-Léon Renaux à Ayrens)	Caisse des Dépôts et Consignations	59 468,00	59 468,00	39,67	A	V	LIVRETA	1,974	V	LIVRETA	3,000	A-1		966,34	863,17	

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Désignation du beneficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (2)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rés- delle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)			En capital	
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 2 logements impasse Jean-Léon Renac à Ayers	Caisse des Dépôts et Consignations	18 119,50	18 119,50	49,67	A	V	LIVRETA	1,978	V	LIVRETA	3,000	A-1	294,34	180,58		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 2 logements impasse Jean-Léon Renac à Ayers	Caisse des Dépôts et Consignations	73 315,00	73 315,00	39,67	A	V	LIVRETA	2,946	V	LIVRETA	3,000	A-1	1 646,00	847,25		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 2 logements impasse Jean-Léon Renac à Ayers	Caisse des Dépôts et Consignations	22 331,50	22 331,50	49,67	A	V	LIVRETA	2,954	V	LIVRETA	3,000	A-1	501,37	165,38		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 2 logements rue de Peyre Aire à Lavessière	Caisse des Dépôts et Consignations	52 639,00	52 639,00	39,67	A	V	LIVRETA	1,966	V	LIVRETA	3,000	A-1	778,85	763,80		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 2 logements rue de Peyre Aire à Lavessière	Caisse des Dépôts et Consignations	16 067,50	16 067,50	49,67	A	V	LIVRETA	1,971	V	LIVRETA	3,000	A-1	237,59	160,03		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 2 logements rue de Peyre Aire à Lavessière	Caisse des Dépôts et Consignations	74 523,00	74 523,00	39,67	A	V	LIVRETA	2,934	V	LIVRETA	3,000	A-1	1 523,55	861,21		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 2 logements rue de Peyre Aire à Lavessière	Caisse des Dépôts et Consignations	22 733,00	22 733,00	49,67	A	V	LIVRETA	2,944	V	LIVRETA	3,000	A-1	464,76	168,35		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 2 logements idossement communal à Moussages	Caisse des Dépôts et Consignations	54 239,50	54 239,50	39,76	A	V	LIVRETA	1,994	V	LIVRETA	3,000	A-1	1 034,56	787,02		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 2 logements idossement communal à Moussages	Caisse des Dépôts et Consignations	16 077,00	16 077,00	49,76	A	V	LIVRETA	1,995	V	LIVRETA	3,000	A-1	306,65	160,23		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 2 logements idossement communal à Moussages	Caisse des Dépôts et Consignations	69 667,50	69 667,50	39,76	A	V	LIVRETA	2,977	V	LIVRETA	3,000	A-1	1 837,55	805,10		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 2 logements idossement communal à Moussages	Caisse des Dépôts et Consignations	20 649,50	20 649,50	49,76	A	V	LIVRETA	2,980	V	LIVRETA	3,000	A-1	544,65	152,92		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 3 logements idossement les châtagnes à Prunet	Caisse des Dépôts et Consignations	57 178,00	57 178,00	39,67	A	V	LIVRETA	1,996	V	LIVRETA	3,000	A-1	1 165,44	829,66		

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée rés- iduelle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial						Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devis pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital				
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 3 logements (dossiers) les châtillignes à Prunet	Caisse des Dépôts et Consignations	17 175,00	17 175,00	49,67	A	V	LIVRETA	1,597	V	LIVRETA	3,000	A-1		350,07	171,17		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 3 logements (dossiers) les châtillignes à Prunet	Caisse des Dépôts et Consignations	143 800,00	143 800,00	39,67	A	V	LIVRETA	2,980	V	LIVRETA	3,000	A-1		4 054,10	1 661,79		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 3 logements (dossiers) les châtillignes à Prunet	Caisse des Dépôts et Consignations	43 194,50	43 194,50	49,67	A	V	LIVRETA	2,983	V	LIVRETA	3,000	A-1		1 217,77	319,88		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 1 logement hameau du Pré Pérol & Saint-Pourç	Caisse des Dépôts et Consignations	66 403,00	66 403,00	39,67	A	V	LIVRETA	2,953	V	LIVRETA	3,000	A-1		1 570,91	767,37		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 1 logement hameau du Pré Pérol & Saint-Pourç	Caisse des Dépôts et Consignations	20 976,00	20 976,00	49,67	A	V	LIVRETA	2,960	V	LIVRETA	3,000	A-1		496,23	195,34		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Acquisition en VEFA 3 logements (dossiers) les châtillignes à Prunet	Caisse des Dépôts et Consignations	118 320,90	0,00	39,67	A	V	LIVRETA	2,973	V	LIVRETA	2,600	A-1		3 076,34	1 716,83		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Acquisition en VEFA 3 logements (dossiers) les châtillignes à Prunet	Caisse des Dépôts et Consignations	33 602,50	0,00	49,67	A	V	LIVRETA	2,961	V	LIVRETA	2,600	A-1		873,67	334,89		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Acquisition en VEFA 3 logements (dossiers) les châtillignes à Prunet	Caisse des Dépôts et Consignations	104 794,00	0,00	39,67	A	V	LIVRETA	3,100	V	LIVRETA	3,600	A-1		3 771,51	1 210,68		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Acquisition en VEFA 3 logements (dossiers) les châtillignes à Prunet	Caisse des Dépôts et Consignations	31 543,50	0,00	1,50	A	V	LIVRETA	5,000	V	LIVRETA	3,000	A-1		0,00	31 543,50		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 3 logements (dossiers) les châtillignes à Prunet	Caisse des Dépôts et Consignations	50 815,50	50 815,50	39,67	A	V	LIVRETA	1,989	V	LIVRETA	3,000	A-1		969,25	737,34		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 3 logements (dossiers) les châtillignes à Prunet	Caisse des Dépôts et Consignations	15 579,00	15 579,00	49,67	A	V	LIVRETA	1,991	V	LIVRETA	3,000	A-1		297,16	159,26		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 3 logements (dossiers) les châtillignes à Prunet	Caisse des Dépôts et Consignations	101 631,00	101 631,00	39,67	A	V	LIVRETA	2,969	V	LIVRETA	3,000	A-1		2 680,62	1 174,48		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2024	P	Acquisition en VEFA 3 logements (dossiers) les châtillignes à Prunet	Caisse des Dépôts et Consignations	31 157,50	31 157,50	49,67	A	V	LIVRETA	2,974	V	LIVRETA	3,000	A-1		821,81	230,74		

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée rés. d'alle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devis pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Construction 7 logements sités 37 avenue du Général Lederc à Arpajon-Sur-Cère	Caisse des Dépôts et Consignations	47 071,50	0,00	40,00	A	V	LIVRETA	2,034	V	LIVRETA	2,600	A-1		0,00	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Construction 7 logements sités 37 avenue du Général Lederc à Arpajon-Sur-Cère	Caisse des Dépôts et Consignations	47 341,50	0,00	50,00	A	V	LIVRETA	2,028	V	LIVRETA	2,600	A-1		0,00	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Construction 7 logements sités 37 avenue du Général Lederc à Arpajon-Sur-Cère	Caisse des Dépôts et Consignations	111 225,50	0,00	40,00	A	V	LIVRETA	3,036	V	LIVRETA	3,600	A-1		0,00	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Construction 7 logements sités 37 avenue du Général Lederc à Arpajon-Sur-Cère	Caisse des Dépôts et Consignations	111 863,00	0,00	50,00	A	V	LIVRETA	3,031	V	LIVRETA	3,600	A-1		0,00	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Construction 5 logements sités Rue de Verdun à Arpajon-Sur-Cère	Caisse des Dépôts et Consignations	78 906,50	0,00	39,83	A	V	LIVRETA	3,541	V	LIVRETA	4,110	A-1		0,00	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Construction 5 logements sités Rue de Verdun à Arpajon-Sur-Cère	Caisse des Dépôts et Consignations	92 624,00	0,00	39,83	A	V	LIVRETA	3,541	V	LIVRETA	4,110	A-1		0,00	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Construction 5 logements sités Rue de Verdun à Arpajon-Sur-Cère	Caisse des Dépôts et Consignations	55 821,50	0,00	49,83	A	V	LIVRETA	3,556	V	LIVRETA	4,110	A-1		0,00	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Construction 6 logements sités Le Bourg, Siers à Neuvéglise-sur-Troyère	Caisse des Dépôts et Consignations	53 071,50	0,00	40,00	A	V	LIVRETA	2,002	V	LIVRETA	2,600	A-1		0,00	0,00
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Construction 6 logements sités Le Bourg, Siers à Neuvéglise-sur-Troyère	Caisse des Dépôts et Consignations	9 023,00	0,00	49,75	A	V	LIVRETA	2,025	V	LIVRETA	2,600	A-1		183,92	89,93
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Construction 6 logements sités Le Bourg, Siers à Neuvéglise-sur-Troyère	Caisse des Dépôts et Consignations	170 016,00	0,00	39,75	A	V	LIVRETA	3,035	V	LIVRETA	3,600	A-1		4 783,20	1 964,75
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Construction 6 logements sités Le Bourg, Siers à Neuvéglise-sur-Troyère	Caisse des Dépôts et Consignations	28 906,50	0,00	49,75	A	V	LIVRETA	3,030	V	LIVRETA	3,600	A-1		84,95	214,07
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Construction 2 logements sités Rue du Terrou à Naudales	Caisse des Dépôts et Consignations	67 165,00	0,00	39,75	A	V	LIVRETA	2,025	V	LIVRETA	2,600	A-1		1 305,51	974,57

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée (résiduelle)	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actualisé (5)	Taux (6)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2025	P	Construction 2 logements situés Rue du Terrou à Naussales	Caisse des Dépôts et Consignations	67 165,00	0,00	33,92	A	V	LIVRETA	3,052	V	LIVRETA	3,000	A-1		2 417,34	776,18
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2013	P	REHABILITATION EHPAD LA VIGIERE 15100 SAINT-FLOUR	Caisse des Dépôts et Consignations	375 000,00	114 617,20	3,92	T	F	FIXE	2,351	F	FIXE	2,620	A-1		2 707,28	27 552,46
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	944 197,17	889 876,48	27,17	A	F	FIXE	1,030	F	FIXE	1,030	A-1		9 166,73	27 580,69
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	966 547,13	910 940,03	27,17	A	F	FIXE	1,030	F	FIXE	1,030	A-1		9 382,69	28 235,55
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	437 460,21	396 596,95	17,17	A	F	FIXE	0,750	F	FIXE	0,750	A-1		2 974,48	20 661,78
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	10 574,18	6 475,41	2,17	A	V	LIVRETA	3,197	V	LIVRETA	4,000	A-1		259,18	2 070,78
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	8 264,88	4 824,52	3,25	A	V	LIVRETA	3,208	V	LIVRETA	4,000	A-1		192,98	1 131,98
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	9 395,79	2 995,13	4,25	A	V	LIVRETA	0,000	V	LIVRETA	4,000	A-1		119,97	550,76
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	7 588,58	4 892,04	4,75	A	V	LIVRETA	3,303	V	LIVRETA	4,000	A-1		196,68	898,38
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	4 939,89	3 781,65	5,17	A	V	LIVRETA	3,292	V	LIVRETA	4,000	A-1		151,27	566,20
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	11 645,80	7 927,62	5,25	A	V	LIVRETA	3,264	V	LIVRETA	4,000	A-1		317,10	1 189,94
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	29 270,16	19 925,00	5,25	A	V	LIVRETA	3,264	V	LIVRETA	4,000	A-1		797,00	2 983,22
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	11 126,88	7 574,37	5,25	A	V	LIVRETA	3,264	V	LIVRETA	4,000	A-1		302,97	1 134,05

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée (rés- i- delle)	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis- réel (5)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	8 177,59	5 565,36	5,25	A	V	LIVRETA	3,254	V	LIVRETA	A-1		222,68	833,50
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	3 283,10	2 564,54	6,00	A	V	LIVRETA	3,247	V	LIVRETA	A-1		102,58	322,14
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	28 104,02	20 074,91	6,33	A	V	LIVRETA	3,258	V	LIVRETA	A-1		803,00	2 521,67
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	36 616,48	26 411,86	6,58	A	V	LIVRETA	3,382	V	LIVRETA	A-1		1 056,48	3 317,67
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	71 785,61	51 778,72	6,58	A	V	LIVRETA	3,382	V	LIVRETA	A-1		2 071,19	6 504,21
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	39 206,20	28 460,30	7,50	A	V	LIVRETA	3,233	V	LIVRETA	A-1		1 136,01	3 027,51
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	38 226,05	31 683,33	11,50	A	V	LIVRETA	3,183	V	LIVRETA	A-1		1 235,88	2 121,12
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	18 347,39	15 276,47	11,58	A	V	LIVRETA	3,302	V	LIVRETA	A-1		595,78	1 022,53
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	2 599,06	2 423,33	26,58	A	V	LIVRETA	3,407	V	LIVRETA	A-1		97,17	51,60
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	18 118,78	15 086,13	11,67	A	V	LIVRETA	3,284	V	LIVRETA	A-1		598,36	1 009,79
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	3 318,45	3 101,73	26,67	A	V	LIVRETA	3,397	V	LIVRETA	A-1		124,07	66,88
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	19 963,81	16 891,17	12,75	A	V	LIVRETA	3,371	V	LIVRETA	A-1		675,65	1 015,90
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	27 894,17	23 562,00	12,75	A	V	LIVRETA	3,371	V	LIVRETA	A-1		942,48	1 417,11

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée (rés. équi- valente)	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis réel (5)	Index (4)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	28 637,70	14 253,34	12,75	A	V	LIVRETA	3,371	V	LIVRETA	4,000	A-1		570,14	857,25
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	9 689,49	8 337,05	13,83	A	V	LIVRETA	3,359	V	LIVRETA	4,000	A-1		333,51	431,47
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	27 503,45	19 363,84	13,83	A	V	LIVRETA	3,359	V	LIVRETA	4,000	A-1		774,55	1 002,06
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	20 347,13	18 371,39	14,00	A	V	LIVRETA	3,330	V	LIVRETA	4,000	A-1		734,86	869,03
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	2 790,19	2 672,56	29,00	A	V	LIVRETA	3,364	V	LIVRETA	4,000	A-1		106,90	38,27
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	22 683,68	19 747,36	14,75	A	V	LIVRETA	3,376	V	LIVRETA	4,000	A-1		769,89	927,66
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	2 090,76	1 975,76	29,75	A	V	LIVRETA	3,390	V	LIVRETA	4,000	A-1		79,19	26,35
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	59 924,70	44 332,69	14,83	A	V	LIVRETA	3,362	V	LIVRETA	4,000	A-1		1 773,31	2 082,60
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	20 840,66	18 142,91	14,75	A	V	LIVRETA	3,376	V	LIVRETA	4,000	A-1		725,72	852,29
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	23 298,74	20 282,80	14,83	A	V	LIVRETA	3,362	V	LIVRETA	4,000	A-1		811,31	952,82
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	2 114,03	2 001,78	29,83	A	V	LIVRETA	3,381	V	LIVRETA	4,000	A-1		80,07	26,66
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	15 783,04	13 793,98	14,75	A	V	LIVRETA	3,376	V	LIVRETA	4,000	A-1		546,60	646,46
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	2 215,33	2 097,71	29,75	A	V	LIVRETA	3,390	V	LIVRETA	4,000	A-1		83,91	30,04

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée (rés- i- delle)	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devis pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis- riel (5)	Taux (3)	Index (4)			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	38 175,08	31 492,87	14,83	A	V	LIVRETA	3,382	V	LIVRETA	A-1		1 258,72	1 479,43
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	20 266,86	17 756,28	15,25	A	V	LIVRETA	3,348	V	LIVRETA	A-1		710,25	755,38
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	2 295,44	2 172,40	30,25	A	V	LIVRETA	3,371	V	LIVRETA	A-1		86,90	28,23
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	23 278,86	20 395,17	15,33	A	V	LIVRETA	3,335	V	LIVRETA	A-1		815,81	867,64
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	2 531,70	2 386,00	30,33	A	V	LIVRETA	3,383	V	LIVRETA	A-1		95,84	31,13
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	18 082,59	15 842,59	15,33	A	V	LIVRETA	3,335	V	LIVRETA	A-1		633,70	673,96
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	4 989,02	4 721,60	30,33	A	V	LIVRETA	3,383	V	LIVRETA	A-1		188,86	61,36
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	11 675,68	10 225,34	15,33	A	V	LIVRETA	3,335	V	LIVRETA	A-1		408,17	435,17
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	18 082,59	15 842,59	15,30	A	V	LIVRETA	3,309	V	LIVRETA	A-1		633,70	673,96
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	4 989,02	4 721,60	30,50	A	V	LIVRETA	3,346	V	LIVRETA	A-1		188,86	61,36
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	26 039,82	22 905,68	15,58	A	V	LIVRETA	3,405	V	LIVRETA	A-1		935,39	974,61
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	8 302,46	7 865,80	30,58	A	V	LIVRETA	3,407	V	LIVRETA	A-1		315,43	102,47
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	22 525,27	19 845,82	15,83	A	V	LIVRETA	3,365	V	LIVRETA	A-1		793,83	817,45

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée rés. lequel	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devis pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis réel (5)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	2 102,16	1 995,87	30,83	A	V	LIVRETA	3,382	V	LIVRETA	A-1		79,59	22,84
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	62 211,34	54 811,10	15,75	A	V	LIVRETA	3,278	V	LIVRETA	A-1		2 192,45	2 257,68
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	6 609,19	6 287,60	30,75	A	V	LIVRETA	3,390	V	LIVRETA	A-1		251,51	71,80
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	38 579,93	29 585,49	15,67	A	V	LIVRETA	3,392	V	LIVRETA	A-1		1 183,42	1 218,63
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	58 894,36	51 888,69	15,75	A	V	LIVRETA	3,278	V	LIVRETA	A-1		2 075,55	2 137,30
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	8 747,21	8 321,59	30,75	A	V	LIVRETA	3,390	V	LIVRETA	A-1		332,87	96,03
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	44 708,86	39 390,60	15,75	A	V	LIVRETA	3,278	V	LIVRETA	A-1		1 575,63	1 622,51
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	10 611,44	10 095,11	30,75	A	V	LIVRETA	3,390	V	LIVRETA	A-1		403,81	115,28
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	46 883,17	40 425,22	15,75	A	V	LIVRETA	3,278	V	LIVRETA	A-1		1 617,01	1 666,12
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	10 599,36	10 083,63	30,75	A	V	LIVRETA	3,390	V	LIVRETA	A-1		403,35	115,15
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	10 855,05	9 926,18	16,00	A	V	LIVRETA	3,240	V	LIVRETA	A-1		387,20	379,46
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	19 169,25	16 046,81	16,33	A	V	LIVRETA	3,238	V	LIVRETA	A-1		625,94	625,58
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	23 349,86	20 626,11	16,50	A	V	LIVRETA	3,213	V	LIVRETA	A-1		804,42	809,95

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée rés- i- duelle	Périodi- cité des bour- sements (2)	Taux initial					Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Index (4)	Taux acquis- riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital					
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	1 654,20	1 565,43	31,50	A	V	LIVRETA	3,249	V	LIVRETA	3,900	A-1		61,17	10,90		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	24 361,09	21 513,38	16,42	A	V	LIVRETA	3,226	V	LIVRETA	3,900	A-1		839,26	838,77		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	1 961,58	1 859,88	31,50	A	V	LIVRETA	3,249	V	LIVRETA	3,900	A-1		72,54	22,41		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	22 921,16	20 241,41	16,42	A	V	LIVRETA	3,226	V	LIVRETA	3,900	A-1		789,65	789,19		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	4 100,01	3 885,01	31,42	A	V	LIVRETA	3,256	V	LIVRETA	3,900	A-1		151,63	46,85		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	24 091,47	21 291,21	16,42	A	V	LIVRETA	3,226	V	LIVRETA	3,900	A-1		829,97	829,49		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	24 410,62	21 563,13	16,50	A	V	LIVRETA	3,213	V	LIVRETA	3,900	A-1		840,96	840,48		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	2 980,71	2 826,17	31,50	A	V	LIVRETA	3,249	V	LIVRETA	3,900	A-1		110,22	34,05		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	57 316,62	50 842,60	16,67	A	V	LIVRETA	3,293	V	LIVRETA	3,900	A-1		1 982,86	1 981,72		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	5 007,61	4 765,19	31,67	A	V	LIVRETA	3,299	V	LIVRETA	3,900	A-1		186,84	57,42		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	61 633,93	54 672,07	16,67	A	V	LIVRETA	3,293	V	LIVRETA	3,900	A-1		2 132,21	2 130,98		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	6 158,61	5 860,48	31,67	A	V	LIVRETA	3,299	V	LIVRETA	3,900	A-1		228,56	70,62		
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	104 788,92	92 952,48	16,67	A	V	LIVRETA	3,293	V	LIVRETA	3,900	A-1		3 625,14	3 623,06		

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Designation du beneficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (D)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme préteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2025	Durée rés. d'origine	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devis pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux acquis réel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	9 889,75	9 410,99	31,67	A	V	LIVRETA	3,29	V	LIVRETA	3,90	A-1		387,03	113,39
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	59 564,30	54 040,83	18,42	T	V	LIVRETA	3,417	V	LIVRETA	4,00	A-1		1 867,22	2 116,61
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	40 340,29	24 918,60	22,08	T	V	LIVRETA	0,046	V	LIVRETA	4,00	A-1		883,75	754,41
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	97 140,89	90 022,60	22,33	T	V	LIVRETA	3,328	V	LIVRETA	3,90	A-1		3 033,82	2 713,69
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	246 414,32	161 169,41	41,17	T	V	LIVRETA	2,928	V	LIVRETA	3,60	A-1		2 783,60	20 651,73
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	258 865,30	234 176,83	30,17	T	V	LIVRETA	3,014	V	LIVRETA	3,60	A-1		8 795,01	4 873,09
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	138 402,12	89 360,57	5,17	T	V	LIVRETA	3,007	V	LIVRETA	3,60	A-1		2 618,94	14 966,40
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	409 103,14	391 617,45	30,17	T	V	LIVRETA	3,014	V	LIVRETA	3,60	A-1		12 120,21	6 715,50
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	499 320,95	466 628,35	17,17	T	V	LIVRETA	3,318	V	LIVRETA	3,90	A-1		15 700,27	13 929,81
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	90 119,64	70 383,79	7,17	T	V	LIVRETA	3,016	V	LIVRETA	3,60	A-1		2 104,63	7 984,27
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	316 460,83	247 143,18	7,17	T	V	LIVRETA	3,016	V	LIVRETA	3,60	A-1		7 930,26	26 036,35
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	2022	P	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	679 681,81	626 165,13	16,17	T	V	LIVRETA	3,019	V	LIVRETA	3,60	A-1		19 264,70	21 854,18

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU CANTAL - BUDGET PRINCIPAL CD15 - DM (projet de budget) - 2025

Désignation du beneficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/21	Durée résidu- elle	Périodi- cité des rem- bour- sements (2)	Taux initial				Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice				
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actua- riels (5)	V	LIVRETA	2,196	V			LIVRETA	4,200	Niveau de taux	En intérêts (8)	En capital
SAUVEGARDE DE L'ENFANT A L'ADULTE DESCEN	2016	P	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L' ADOLESCENCE DU CANTAL	Caisse des Dépôts et Consignations	292 261,64	80 565,94	2,50	A	V	LIVRETA	2,196	V	LIVRETA		4,200	A-1		3 383,81	25 569,47			
TOTAL GENERAL					110 385 292,34	77 682 364,96												2 073 154,89	3 883 899,75			

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour à fin, X pour autres (à préciser).
(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
(4) Indiquer le type d'index (ex : EURIBOR 3 mois ...).
(5) Taux annuel (sans frais compris).
(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts) savent la typologie de la circulaire ICCB1015077C du 25 jan 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'exercice 60111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	5 975 735,17
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	19 739 757,55
Provisions pour garanties d'emprunts	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	25 715 492,72
Recettes réelles de fonctionnement	242 261 234,97
	II
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II
	10,61

(1) Ratio défini aux articles L. 4253.1 ou L. 3231.4 ou L. 2252.1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253.2 ou L. 3231.4-4 ou L. 2252.2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.
(3) Cf. définition d'un article D. 3511-30 du CGCT.
(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4		
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	
IV	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)					TOTAL I + II + III
								Amortissement	Part totale (4)	Dont part nette (5)	Part fonctionnement II	Part financement III	
Marchés de partenariat (1)													
CONTRAT DE PARTENARIAT RD 120 BEA JULES FERRY	2013	SOCIETE CONNECT 120 EXTERIMMO	TRAVAUX ROUTIERS RD 120 RESTRUCTURATION COLLEGE JULES FERRY	240	12/07/2033	01/01/2016	34 853 633,00	9 905 362,00	9 905 362,00	2 039 247,00	1 068 915,00	13 011 544,00	
	2015							5 021 500,00	5 021 500,00	1 078 856,00	940 336,00	7 040 692,00	
CONTRAT DE PARTENARIAT RD 926	2017	LA PLANEZE RD 926	CONTOURNEMENT ROUTIER DE LA VILLE DE ST FLOUR	240	05/01/2037	06/01/2020	36 355 845,05	11 679 463,00	11 679 463,00	3 588 868,00	755 305,00	16 023 636,00	
SOUS-TOTAL								26 006 345,00	26 006 345,00	6 706 971,00	2 762 196,00	36 075 872,00	
Marchés globaux de performances énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL								87 378 278,05	3 858 967,00	6 706 971,00	2 762 196,00	36 075 872,00	

(1) Article L. 112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE					
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale					
Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N	
Total	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité soumette un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES						
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N
						Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL						
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie à la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN			B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS						
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N
		TOTAL				Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES			B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET					
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
		INVESTISSEMENT (total)			3 028 308,75
204142	Fonds Cantal Innovation 2016-2021	redéploiement - reconstruction du parking de l'EHPAD pour desserte de l'hypercentre et de l'école -	COMMUNE ARPAJON SUR CERE	Commune	150 000,00
2041482	Fonds Cantal Ville 2022-2027	restructuration du centre-ville - tranchée 1 bis - reconstruction de la salle polyvalente de Carbonat	COMMUNE ARPAJON SUR CERE	Commune	150 000,00
2041482	Fonds Cantal Développement 2022-2027	réhabilitation et extension de l'auberge communale de la Sumène	COMMUNE ANTIGNAC	Commune	80 000,00
2041482	Fonds Cantal Ville 2022-2027	restructuration et rénovation thermique de la gendarmerie - 2ème phase	COMMUNE DE MAURIAC	Commune	51 000,00
2041482	Fonds Cantal Développement 2022-2027	Extension, modernisation et mise aux normes de l'école primaire	COMMUNE MAURS	Commune	130 000,00
2041482	Fonds Cantal Développement 2022-2027	rénovation de l'école de Saint-Poncy	COMMUNE SAINT PONCY	Commune	60 000,00
2041482	Fonds Cantal Développement 2022-2027	construction d'une salle socio-culturelle avec espace de vie sociale à Freix-Anglards	COMMUNE FREIX ANGLARDS	Commune	127 426,00
2041482	Monuments historiques - Aide à la conservation et restauration	Restauration du retable du maître-autel et de son vitrail de l'église	COMMUNE SAINT MAMET LA SALVETAT	Commune	10 603,00
2041482	Objets mobiliers non protégés au titre des monuments historiques - Aide à la con	Restauration de la statue Saint-Roch de l'église Saint-Martin du Bourd de Pers	COMMUNE LE ROUGET PERS	Commune	3 967,00
2041482	Monuments historiques - Aide à la conservation et restauration	Travaux de restauration du tableau Ex-voto à St Roch et son cadre de la chapelle du Puy Soudo	COMMUNE ALLY	Commune	2 103,00
2041482	Monuments historiques - Aide à la conservation et restauration	Etude préalable à la restauration du retable du maître-autel de l'église Saint Jean-Baptiste	COMMUNE VERNOLS	Commune	2 426,00
2041482	Objets mobiliers non protégés au titre des monuments historiques - Aide à la con	Restauration des cloches de l'église Saint-Martin de Siran et de l'église Saint-Joseph de La Balbani	COMMUNE SIRAN	Commune	16 361,00
2041482	Monuments historiques - Aide à la conservation et restauration	Etude diagnostic préalable à la restauration des toitures du Château de Val (Lanobre)	COMMUNE BORT LES ORGUES	Commune	6 551,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
2041482	Monuments historiques - Aide à la conservation et restauration	Travaux d'entretien d'urgence des toitures du bâtiment des communs et la chapelle du Château de Val	COMMUNE BORT LES ORGUES	Commune	2 711,00
2041482	Monuments historiques - Aide à la conservation et restauration	Travaux d'entretien de la toiture de l'église	COMMUNE SAINT CERNIN	Commune	2 367,00
2041482	Monuments historiques - Aide à la conservation et restauration	Travaux de restauration des deux portes de l'ancienne église Saint-Vincent	COMMUNE SAINT FLOUR	Commune	3 150,00
2041482	Monuments historiques - Aide à la conservation et restauration	Maîtrise d'oeuvre et SPS à la restauration de l'église Saint-Vincent et pose de grilles de protection	COMMUNE SAINT VINCENT DE SALERS	Commune	8 615,00
2041482	Monuments historiques - Aide à la conservation et restauration	Travaux d'entretien concernant le porche d'entrée de l'Hôtel de ville	COMMUNE SAINT FLOUR	Commune	1 643,00
2041482	Monuments historiques - Aide à la conservation et restauration	Etude préalable de délimitation d'un site patrimonial remarquable (SPR) à Saint-Urize	COMMUNAUTE COMMUNES SAINT FLOUR COMMUNAUTE	Etablissement de droit public	9 393,00
2041482	Objets mobiliers non protégés au titre des monuments historiques - Aide à la conservation et restauration	Travaux de restauration du bâtiment de l'église Sainte-Marie	COMMUNE MONTMURAT	Commune	5 250,00
2041482	Monuments historiques - Aide à la conservation et restauration	Travaux de consolidation et de restauration extérieure avec couverture-zinguerie de l'église Saint-C	COMMUNE SAINT CIRGUES DE MALBERT	Commune	30 000,00
2041482	Objets mobiliers non protégés au titre des monuments historiques - Aide à la conservation et restauration	Restauration du retable Aux armes des Rochemontex-Nasrat et de ses statues de l'église Saint-Léger	COMMUNE CHEYLADE	Commune	15 800,00
2041482	Monuments historiques - Aide à la conservation et restauration	Entretien du plancher du clocher, travaux de rejointement et démaillage du versant Nord et du toit de l'église	COMMUNE SAINT PAUL DE SALERS	Commune	8 062,00
2041482	PRNP - Aide à la conservation et restauration du patrimoine non protégé au titre	Travaux de restauration des couvertures du clocher et de la nef de l'église Sainte-Anne du Bourguet	COMMUNE BREZONS	Commune	30 000,00
2041482	PRNP - Aide à la conservation et restauration du patrimoine non protégé au titre	Travaux de restauration du clocher de l'église Saint-Laurent	COMMUNE LA CHAPELLE D'ALAGNON	Commune	11 823,00
2041482	Objets mobiliers non protégés au titre des monuments historiques - Aide à la conservation et restauration	Restauration des deux retables latéraux, d'une paire de statues, de la statue en plâtre de Site Jeanin	COMMUNE LA CHAPELLE D'ALAGNON	Commune	34 183,00
2041482	Aide à la valorisation du patrimoine	Mise en valeur patrimoniale du mobilier de l'église et des croix	COMMUNE FRIDEFONT	Commune	1 155,00
2041482	PRNP - Aide à la conservation et restauration du patrimoine non protégé au titre	Restauration du four de Ruzelles	COMMUNE SAINT BONNET DE SALERS	Commune	7 466,00
2041482	Monuments historiques - Aide à la conservation et restauration	Etude préalable à la restauration de l'église Saint-Perreot de Saignac	COMMUNE ANTIGNAC	Commune	3 968,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
2041482	PRNP - Aide à la conservation et restauration du patrimoine non protégé au titre	Complément à l'étude préalable pour la restauration de la Chapelle de la Fort Sainte	COMMUNE SAINT HIPPOLYTE	Commune	2 800,00
2041482	PRNP - Aide à la conservation et restauration du patrimoine non protégé au titre	Restauration des deux cloches de l'église Saint-Julien	COMMUNE USSEL	Commune	3 448,00
2041482	Fonds Cantal Innovation 2022-2027	Réhabilitation d'un logement familial et restructuration d'un appartement en logement de 5 chambres	COMMUNE MASSIAC	Commune	87 500,00
2041482	Fonds Cantal Innovation 2022-2027	Réhabilitation de 2 appartements dans l'ancienne école	COMMUNE TRIZAC	Commune	36 600,00
2041482	Fonds Cantal Innovation 2022-2027	renovation d'un logement T4 dans l'ancienne poste	COMMUNE ANTIGNAC	Commune	25 000,00
2041482	Fonds Cantal Innovation 2022-2027	Réhabilitation de la Maison Peuch pour la création de 3 logements	COMMUNE CONDAT	Commune	75 000,00
2041482	Fonds Cantal Innovation 2022-2027	renovation de la Maison Peuch pour la création de 3 logements	COMMUNE SAINT SANTIN DE MAURS	Commune	75 000,00
2041482	Fonds Cantal Innovation 2022-2027	création de 4 logements Les Clercs du Cantal dans l'ancienne école privée	COMMUNE MARCOLES	Commune	100 000,00
2041482	Fonds Cantal Innovation 2022-2027	création d'un logement de type duplex pour les nouveaux arrivants à l'étage du bâtiment de l'Office	COMMUNAUTE COMMUNES SAINT FLOUR COMMUNAUTE	Etablissement de droit public	25 000,00
2041482	Fonds Cantal Innovation 2022-2027	création d'un logement de type duplex pour les nouveaux arrivants à l'étage du bâtiment de l'Office	COMMUNE NEUVEGLISE SUR TRUYERE	Commune	25 000,00
2041482	Fonds Cantal Innovation 2022-2027	transformation de l'ancienne école de Couchat en espaces multi-usages : création de 3 logements modu	COMMUNE VEBRET	Commune	75 000,00
2041482	Objets mobiliers non protégés au titre des monuments historiques - Aide à la con	Travaux de restauration des objets mobiliers (Christ en croix bois sculpté et Ange, statuette de Saint	COMMUNE APCHON	Commune	2 504,00
2041482	Monuments historiques - Aide à la conservation et restauration	Travaux de restauration du retable dit de Saint Jean-Baptiste de l'église Saint-Vincent	COMMUNE FONTANGES	Commune	11 674,00
2041482	Aide à la valorisation du patrimoine	Création de circuits d'interprétation du patrimoine sur le territoire Sumène Artense communauté	SUMENE ARTEENSE COMMUNAUTE	Etablissement de droit public	44 360,00
2041482	Aide à la valorisation du patrimoine	Réalisation d'un livret Les trésors de la commune de Coren-les-Eaux et d'une exposition	COMMUNE COREN	Commune	4 772,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
2041482	Objets mobiliers non protégés au titre des monuments historiques - Aide à la con	Restauration des statues de l'église Saint-Louis et de leurs sœurs	COMMUNE LAVEISSIERE	Commune	4 592,00
2041482	PRNP - Aide à la conservation et restauration du patrimoine non protégé au titre	Travaux de restauration des vitraux de l'église Saint-Anré (verrière ouest et verrières n° 9 et 11)	COMMUNE MASSIAC	Commune	4 354,00
2041482	PRNP - Aide à la conservation et restauration du patrimoine non protégé au titre	Travaux de restauration des vitraux de l'église Saint-Augustin	COMMUNE VALETTE	Commune	3 575,00
20415332	Fonds Cantal Développement 2022-2027	réfection et agrandissement du bâtiment communautaire	AURILLAC AGGLOMERATION	Etablissement de droit public	350 000,00
20415332	Fonds Cantal Développement 2022-2027	police intercommunale de services et de la tranquillité	COMMUNAUTE COMMUNES PAYS GENTIANE	Etablissement de droit public	619 226,00
20415332	Fonds Cantal Développement 2022-2027	3ème tranche voie verte	COMMUNAUTE COMMUNES PAYS DE MAIRIAC	Etablissement de droit public	136 575,00
20415332	Fonds Cantal Développement 2022-2027	suppression des eaux claires parasites du réseau de collecte de Salers	COMMUNAUTE COMMUNES PAYS DE SALERS	Etablissement de droit public	35 000,00
20415332	Fonds Cantal Développement 2022-2027	suppression des eaux claires parasites du réseau de collecte de Saint-Cernin	COMMUNAUTE COMMUNES PAYS DE SALERS	Etablissement de droit public	40 000,00
2041582	Participation SM préfiguration GSF Conques	Maison du Parc Naturel Régional de l'Aubrac	SM PARC NATUREL REGIONAL AUBRAC	Etablissement de droit public	50 000,00
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Herbomètre connecté	GAEC MEYNIEL	Entreprise	465,75
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC RISPAL	Entreprise	1 489,20
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	ROLLAND JEAN BAPTISTE	Personne physique	1 489,20
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GENDRE CHRISTIAN	Personne physique	1 489,20
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	BARRIE GERAUD	Personne physique	1 861,50
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	LADEVIE CINDY	Personne physique	1 564,68
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	LESCURE BENJAMIN	Personne physique	1 861,50
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC BIRON	Entreprise	1 489,20
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC MANHES DE LABRO	Entreprise	2 064,48
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	MANHES SEBASTIEN	Personne physique	1 985,08
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	GAEC ROUQUET VIGNES	Entreprise	3 994,07
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC BRIAL FRERES	Entreprise	2 543,88
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Sonde connectée pour fourrage	GAEC COCURAL	Entreprise	481,05

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de guidage pour travaux de précision	GAEC DES DELUX MONTAGNES	Entreprise	1 350,00
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	RASTOUL MARINE	Personne physique	546,15
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	PETONNET AXEL	Personne physique	1 861,50
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	GAEC RAYNAL PHILIPPE ET FLORENCE	Entreprise	910,00
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	DELPUUECH VICTORIEN	Personne physique	1 929,50
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de guidage pour travaux de précision	GAEC DE BARGUES	Entreprise	4 000,00
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	EARL RODIER DANIEL	Entreprise	999,60
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	FONTANEL NICOLAS	Personne physique	2 101,40
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	CHARMES PATRICK	Personne physique	3 137,40
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	GAEC RECONNU PELISSIER LA VEDRINE	Entreprise	3 716,55
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	GAEC PARSOIRE	Entreprise	1 810,00
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	EARL DU BERTHOT	Entreprise	1 616,00
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC DU SABATIER	Entreprise	4 000,00
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	EARL ROUSSILHE	Entreprise	1 489,20
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC DES PRADERES	Entreprise	1 181,16
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC DE L ESTRADIE	Entreprise	1 489,20
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	FERRIERES BENOIT	Personne physique	3 635,20
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de guidage pour travaux de précision	DELCHER ADRIEN	Personne physique	3 016,50
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	ROCHER DAVID	Personne physique	1 489,20
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	LACROIX GERARD	Personne physique	1 105,68
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	GAEC VIDALENC AJALBERT BONNET LOIC	Entreprise	3 640,00
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	EARL LASTIGLOHEN PECHAIRE	Personne physique	1 861,50
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC D ALBUSSAC	Entreprise	1 105,68
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de guidage pour travaux de précision	GAEC COUVE ET FILS	Entreprise	4 000,00
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de guidage pour travaux de précision	BOYER THIERRY	Entreprise	3 668,50
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	ROUDIL CATHERINE	Personne physique	3 392,40
20421	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo		Personne physique	872,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de guidage pour travaux de précision	GAEC COMBE ALB	Entreprise	3 980,00
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC TEULADE DE BESSE	Entreprise	1 872,72
204.21	Reconquête de la châtaigneraie	Plantation de châtaigniers	BONIS FLORIAN	Personne physique	1 250,00
204.21	Reconquête de la châtaigneraie	Acquisition d'un piège photographique pour lutter contre la prédation	LEFEBURE ARIANE	Personne physique	900,00
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	SERRE FABEN	Personne physique	800,00
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC DE L'INQUERADE	Entreprise	3 325,20
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de guidage pour travaux de précision	GAEC DE L'AUTHRE	Entreprise	4 666,00
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	EARL DE L'EPIE	Entreprise	3 048,00
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	MERCIER MANON	Personne physique	1 731,96
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	SCEA DE LA PLAINE DE BESSE	Entreprise	2 200,00
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC GUIBAL FRERES	Entreprise	1 489,20
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de guidage pour travaux de précision	GARDES CYRIL	Personne physique	4 000,00
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	SERRE BENOIT	Personne physique	2 468,40
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de guidage pour travaux de précision	GAEC DE LA VAYASSE	Entreprise	4 000,00
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de guidage pour travaux de précision	GAEC DE DROM	Entreprise	4 455,00
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	DUVAL GUILLAUME	Personne physique	800,00
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de guidage pour travaux de précision	EARL LOUDIERES	Entreprise	1 960,00
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	COURTIGEOL LUCIENNE	Personne physique	920,00
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	GAEC AG GALVANG	Entreprise	1 490,00
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	EARL DUCLAUX	Entreprise	740,00
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	GAEC DU PLATEAU BLANC	Entreprise	640,00
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	EARL JAULHAC DE LA DEVEZE	Entreprise	3 960,00
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de guidage pour travaux de précision	GAEC DE L'EMERAUDE	Entreprise	3 980,00
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	GAEC DUMAS DE GIOUX	Entreprise	709,67
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC CLAVEL SERRE	Entreprise	4 000,00
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	ALARY ERIC	Personne physique	1 094,50
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	COUVE NELLY	Personne physique	1 105,68
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	SADOUL DENIS	Personne physique	1 105,68
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GUILLAUME GILLES	Personne physique	1 105,68

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	EARL CHARBONNELL LOIC	Entreprise	1 986,50
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	CHAPUIS JONATHAN	Personne physique	1 489,20
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	PORTAL ROMAIN	Personne physique	2 817,50
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	TOURLAN GERAUD	Personne physique	1 489,20
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC DE TRAVADE	Entreprise	1 534,90
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC PELIGRY A CHAMBARON	Entreprise	1 564,68
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	GAEC DE LACOMBE	Entreprise	2 394,60
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAILLARD HERVE	Personne physique	781,32
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Logiciel de gestion commerciale	LAPORTE THIBAUT	Personne physique	1 069,00
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC RIGAL	Entreprise	1 489,20
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	EARL JOEL TOURNADRE	Entreprise	853,33
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC ELEVEGE ALBARET	Entreprise	479,40
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de guidage pour travaux de précision	GAEC VINCENT	Entreprise	4 246,34
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC MALBO	Entreprise	1 680,96
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC MALBO BASTIDE	Entreprise	1 972,72
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC DU RUISSEAU	Entreprise	4 424,40
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC JUGIEU RAYNAL	Entreprise	1 489,20
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	GAEC DU ROCHER DE LAQUEUILLE	Entreprise	1 595,25
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	MAZEL JEREMY	Personne physique	1 105,88
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC ANDRIEU	Entreprise	1 974,72
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC DES GENTIANES	Entreprise	1 013,18
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	JULIEN DOMINIQUE	Personne physique	1 378,00
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de guidage pour travaux de précision	GAEC JFG BETAIL	Entreprise	4 116,35
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC CALAMITY ELEVEGE	Entreprise	3 288,32
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	GAEC DE FERRAND	Entreprise	4 200,00
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de pilotage du troupeau en continu	TUZET JEAN PIERRE	Personne physique	1 489,20
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	GAEC RECONNU CAMBON	Entreprise	4 228,75
204.21	Soutenir les équipements connectés des élevages	Dispositif de surveillance vidéo	GAEC BOS CHARRADE	Entreprise	1 800,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
20422	Aide exceptionnelle FCO8	Aide exceptionnelle pour soutenir l'investissement des élevages ovins touchés par la FCO8	BOULARD LAURENCE	Personne physique	1 250,00
20422	Aide exceptionnelle FCO8	Aide exceptionnelle pour soutenir l'investissement des élevages ovins touchés par la FCO8	LAFON PIERRE	Personne physique	1 176,85
20422	Aide exceptionnelle FCO8	Aide exceptionnelle pour soutenir l'investissement des élevages ovins touchés par la FCO8	LAFARGE ANTOINE	Personne physique	850,00
20422	Investissement des collèges Privés	Installation d'un PPMS, pose de portes anti panique	COLLEGE SAINT JOSEPH SAINT FLOUR	Association	17 686,00
FONCTIONNEMENT (total)					
657348	Etudes pré-opérationnelles PVD	Etude de faisabilité et AMO pour l'extension de la zone d'habitat de la commune de Naucelles	COMMUNE NAUCELLES	Commune	1 458 678,65
657348	Etudes pré-opérationnelles PVD	Etudes relatives au projet de rénovation et de reconstruction de l'ilot Oustahinhal	COMMUNE SAINT PAUL DES LANDES	Commune	5 380,00
657348	Etudes pré-opérationnelles PVD	Etude pré-opérationnelle de requalification du quartier Sports-Jeunesse de la Croix-Jolle	COMMUNE MURAT	Commune	37 488,00
657348	Etudes pré-opérationnelles PVD	Etude de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation du parking du Foiral (entrée de ville)	COMMUNE MURAT	Commune	2 550,00
657348	Fonds Cantal Animation	Salon du Polar 2025	COMMUNE MURAT	Commune	2 040,00
657348	ENS Etudes, plans de gestion, animation	Contrat territorial Alagnon 2024-2029 - animation 2025	COMMUNE SAINT CERNIN	Commune	300,00
657348	ENS Etudes, plans de gestion, animation	Contrat Programme pluri-annuel de gestion Cère aval et Contrat territorial - Année 2025	SI GESTION ALAGNON ET AFFILIÉS SM DOROGNE MOYENNE CERE AVAL	Etablissement de droit public	8 105,00
657348	ENS Etudes, plans de gestion, animation	Animation Bassin versant de la Rhue (PPG) et élaboration du Contrat territorial 2026-2030 - Année 20	COMMUNAUTE COMMUNES PAYS GENTIANE	Etablissement de droit public	2 879,00
657348	ENS Etudes, plans de gestion, animation	Mission animation du SM Bassin Cèze Lot-Médian - Année 2025	SYNDICAT MIXTE CELE LOT MEDIAN	Etablissement de droit public	7 088,00
657348	ENS Etudes, plans de gestion, animation	Animation Plan pluriannuel de gestion Lot-Dourdou - Année 2025	SYNDICAT MIXTE LOT DOURDOU	Etablissement de droit public	10 429,00
657348	ENS Etudes, plans de gestion, animation	Programme Pluriannuel de Coopération Entre les agents de la Truivère en treize gaudes en aval de Gra	SM PARC NATUREL REGIONAL AUBRAC	Etablissement de droit public	750,00
657348	ENS Etudes, plans de gestion, animation	Mise en oeuvre du Contrat de Progrès Territorial des affluents de la Truivère - Année 2025	COMMUNAUTE COMMUNES SAINT FLOUR COMMUNAUTE	Etablissement de droit public	3 018,00
657348	ENS Etudes, plans de gestion, animation				7 651,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
657348	ENS Etudes, plans de gestion, animation	Animation poste technicien rivière source Dordogne- Sancy-Artense - Année 2025	SUMENE ARTEENSE COMMUNAUTE	Etablissement de droit public	1 224,00
657348	ENS Etudes, plans de gestion, animation	Elaboration Programme pluri-annuel de Gestion Bromme - Siniq - Goudi- Année 2025	COMMUNAUTE COMMUNES CERE ET GOUL EN CARLADES	Etablissement de droit public	2 387,00
657348	ENS Etudes, plans de gestion, animation	Mise en oeuvre Contrat de Progrès Territorial et Plan de Gestion Cere Amont- Année 2025	AURILLAC AGGLOMERATION	Etablissement de droit public	14 238,00
657348	ENS Etudes, plans de gestion, animation	Animation Entente Auze-Sumène- Année 2025	SUMENE ARTEENSE COMMUNAUTE	Etablissement de droit public	3 719,00
657348	ENS Etudes, plans de gestion, animation	Animation Programme Pluriannuel de Gestion de la Maronne- Année 2025	COMMUNAUTE COMMUNES PAYS DE SALERS	Etablissement de droit public	3 106,00
657348	ENS Etudes, plans de gestion, animation	détermination indice poisson et rivière sur les stations de l'observatoire départemental des eaux su	FEDERATION DE PECHE DU CANTAL	Association	4 000,00
657348	ENS Etudes, plans de gestion, animation	suivi du réseau thermique - année 2025	FEDERATION DE PECHE DU CANTAL	Association	3 884,00
657348	Fonds Cantal Animation	organisation de la Foire agricole de Maurs	COMMUNE MAURS	Commune	500,00
657348	Fonds Cantal Animation	programmation culturelle de la médiathèque municipale de Valjeuols pour la saison estivale 2025	COMMUNE VALJEUOLS	Commune	550,00
657348	Soutien à l'action permanente des musées de France et de pays d art et d histor	ACTIONS 2025 DU PAYS D ART ET D HISTOIRE	COMMUNAUTE COMMUNES SAINT FLOUR COMMUNAUTE	Etablissement de droit public	15 000,00
657348	Fonds Cantal Animation	Organisation de la chasse au livre Le Mystère de la Reine Ranavalona III	COMMUNE VIC SUR CERE	Commune	300,00
657348	Fonds Cantal Animation	le soutien pour l'organisation de la finale du Tour de France Cadet le 22 juin 2025	COMMUNE VEZELS ROUSSY	Commune	500,00
657348	Etudes pré-opérationnelles PVD	Etude de faisabilité et de conception du projet Ecopôle : redonner place à la nature dans le centre	COMMUNE PIERREFORT	Commune	13 200,00
657358	Aide à la programmation culturelle	Aide à la programmation culturelle - Saison 2024/2025	COMMUNAUTE COMMUNES HAUTES TERRES COMMUNAUTE	Etablissement de droit public	10 000,00
657358	Aide à la programmation culturelle	Aide à la programmation culturelle - Saison 2024/2025	COMMUNAUTE COMMUNES PAYS DE MAURIAC	Etablissement de droit public	7 800,00
657358	Aide à la programmation culturelle	Aide à la programmation culturelle - Saison 2024/2025	COMMUNAUTE COMMUNES PAYS DE SALERS	Etablissement de droit public	10 000,00
657358	Aide à la programmation culturelle	Aide à la programmation culturelle - Saison 2024/2025	COMMUNAUTE COMMUNES PAYS GENTIANE	Etablissement de droit public	8 471,00
657358	Aide à la programmation culturelle	Aide à la programmation culturelle - Saison 2024/2025	COMMUNAUTE COMMUNES SAINT FLOUR COMMUNAUTE	Etablissement de droit public	10 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
657358	Aide à la programmation culturelle	Aide à la programmation culturelle - Saison 2024/2025	SUMENE ARTEENSE COMMUNAUTE	Etablissement de droit public	6 210,00
657358	Aide à la programmation culturelle	Aide à un programme d'actions d'éducation artistique et culturelle - Saison 2024/2025	COMMUNE D AURILLAC	Commune	20 000,00
657358	Etudes pré-opérationnelles PVD	Etude sur les différents modes de consommation d'énergies du Centre Aquatique du Pays de Mauriac	COMMUNAUTE COMMUNES PAYS DE MAURIAC	Etablissement de droit public	9 360,00
657358	Etudes pré-opérationnelles PVD	Etude de faisabilité sur les différents modes de garde d'enfants pour les enfants de 0 à 11 ans	SUMENE ARTEENSE COMMUNAUTE	Etablissement de droit public	7 000,00
657358	Aide aux écoles de musique et de danse	Aide au fonctionnement de l'école de musique de la Châtaigneraie cantalienne - Année 2024/2025	COMMUNAUTE COMMUNES CHATAIGNERAIE CANTALLENNE	Etablissement de droit public	20 359,00
657358	Aide aux écoles de musique et de danse	Aide au fonctionnement de l'école de musique et de danse intercommunale du Carladès - Année 2024/2025	COMMUNAUTE COMMUNES CERE ET GOULEN CARLADES	Etablissement de droit public	14 944,00
657358	Aide aux écoles de musique et de danse	Aide au fonctionnement de l'école de musique intercommunale Hautes Terres communale - Année 2024/2025	COMMUNAUTE COMMUNES HAUTES TERRES COMMUNAUTE	Etablissement de droit public	21 067,00
657358	Aide aux écoles de musique et de danse	Aide au fonctionnement du Conservatoire Saint-Flour communale - Année 2024/2025	COMMUNAUTE COMMUNES SAINT FLOUR COMMUNAUTE	Etablissement de droit public	39 628,00
657358	Aide aux écoles de musique et de danse	Aide au fonctionnement de l'école de musique intercommunale Hautes Terres communale - Année 2024/2025	COMMUNAUTE COMMUNES PAYS DE MAURIAC	Etablissement de droit public	5 835,00
657358	Aide aux écoles de musique et de danse	Aide au fonctionnement du Conservatoire de musique et de danse d'Aurillac - Année 2024/2025	COMMUNE D AURILLAC	Commune	80 000,00
657381	Fonds Cantal Animation	organisation d'une classe culturelle autour du thème ANIMAL" du 7 au 11 avril 2025, musique, théâtre projet artistique L essai crée le lien"	COLLEGE LA PONETIE	Etat	450,00
657381	Fonds Cantal Animation	organisation du concours de poésie Graines de Poètes"	CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE	Etablissement de droit public	1 000,00
657381	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage scolaire à Chamonix BELBEX	LYCEE EMILE DUCLAUX	Etat	200,00
657381	Fonds Cantal Animation	organisation du concours de poésie Graines de Poètes"	ECOLE OUVERTE DE BELBEX	Etat	1 000,00
657381	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage à Paris	LYCEE EMILE DUCLAUX	Etat	300,00
657381	Fonds Cantal Animation		COMMUNE D AURILLAC	Commune	1 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
657381	Fonds Cantal Animation	fonctionnement de la section BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique)	COLLEGE JEAN DAUZIE	Etat	300,00
657381	Fonds Cantal Animation	organisation d'un projet de classe culturelle	COLLEGE LA PONETIE	Etat	300,00
657381	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage en Allemagne en 2025	COLLEGE LA JORDANNE AURILLAC	Etat	800,00
657381	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage scolaire au Grau d'Aigle du 23 au 27 juin 2025	OCCE15 - ECOLE LE PALAIS	Association	800,00
657381	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage à Paris	COMMUNE D AURILLAC	Commune	1 000,00
657381	Fonds Cantal Animation	organisation d'une classe de mer pour 78 enfants et 10 accompagnants	OCCE 15 MAURS ECOLE PUBLIQUE	Association	1 245,00
657381	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage scolaire au Grand Etang de la Grande de 5ème du 13 au 18 avril pour 56 élèves de 5ème	COLLEGE LA PONETIE	Etat	1 400,00
657381	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage scolaire aux Gets	COLLEGE JEAN DAUZIE	Etat	840,00
657381	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage scolaire au Loran du 20 au 21 mars 2025	APE ET AMIS RPI OMPS ET PERS ECOLE PUBLIQUE	Association	360,00
657381	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage scolaire aux Gets	COLLEGE JEAN DAUZIE	Etat	360,00
657381	ENS Etudes, plans de gestion, animation	Cantal ENS scolaires 2024-2025 - Collège Murat	COLLEGE GEORGES POMPIDOU	Etat	1 310,00
657381	ENS Etudes, plans de gestion, animation	Cantal ENS scolaires 2024-2025 - Collège Massiac	COLLEGE PIERRE GALERY	Etat	882,00
657381	Fonds Cantal Animation	projet artistique L essai créer le lien*	CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE	Etablissement de droit public	500,00
657381	Fonds Cantal Animation	organisation d'un projet de classe culturelle	COLLEGE LA PONETIE	Etat	300,00
657381	Fonds Cantal Animation	organisation du voyage à Cork en Irlande	COLLEGE MAURICE PESCHAUD	Etat	1 550,00
657381	Fonds Cantal Animation	participation aux déplacements à Bruxelles et à Saint-Etienne	OCCE15 ERASMUS COOP RIOM ES MONTAGNES	Association	400,00
657381	Fonds Cantal Animation +	Festival Aurillac en Scène - Tremplins du Cantal	AURILLAC DEVELOPEMENT SEM	Entreprise	25 000,00
657381	Fonds Cantal Animation	soutien à la section sportive	COLLEGE GEORGES POMPIDOU	Etat	6 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	RACING CLUB SAINT CERNIN	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	UNION SPORTIVE VALLEE DE L'AUTRE	Association	1 500,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ABC ASSOCIATION BELOTE CANTAL	Association	150,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	L ARABESSE	Association	400,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	FNACA DE LA BERTRANDE	Association	150,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	PECHEURS PLAN D'EAU DE GRANDDELLES	Association	280,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ASS SPRINTER CLUB AURILLACOIS	Association	150,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	JUSSAC TENNIS CLUB	Association	220,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	CLUB DE LA VALLEE DE LA DOIRE	Association	200,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	HANDBALL CLUB NAUCELLES REILHAC	Association	200,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	JUSSAC CASSAN	Association	200,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ASSOCIATION DU TRAIL DE L'AUTRE TOUR	Association	250,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	LE CHAUDRON DE FREIX	Association	150,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ATHLETIC CLUB VELOCIPEDIQUE AURILLACOIS	Association	150,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	COMITE DEPARTEMENTAL CYCLISTE	Association	150,00
657 48	Fonds Cantal Animation	acquisition de vêtements de bain	ACCA DE NAUCELLES	Association	500,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation des manifestations	ASS NAUCELLES TEAM CYCLISME	Association	300,00
657 48	Fonds Cantal Animation	renouvellement d une partie de l équipement pour la section ski	APE JUSSAC	Association	300,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation de la Fête de village le 26 juillet 2025	LA VALLEE DU BES	Association	300,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation des animations locales et de la foire traditionnelle en 2025	LES FALAGEOIS	Association	300,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation du Concours départemental Aurac du 22 septembre 2024	SYNDICAT ELEVEURS AUBRAC CANTALIENS	Association	1 000,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation du comice le 15 septembre 2024 à Saint-Genès	COMICE AGRICOLE DE LA CITE DES VENTS	Entreprise	800,00
657 48	Fonds Cantal Animation	acquisition d'un ordinateur et d une imprimante	LES ROSEAUX DU LANDER CLUB DES AINES	Association	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation de l anniversaire de l association et des animations le 19 juillet 2025	LE SOUFFLE DU PAR	Association	300,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation du Rallye du Pays de Gentiane en mai 2025	AUTOMOBILE ARVERNE	Association	500,00
657 48	Fonds Cantal Animation	projets 2025	GYM RIOM ES MONTAGNES	Association	300,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation d un séjour au Loran en mai 2025	ASSOCIATION AU PROFIT DES ENFANTS DES ECOLES	Association	300,00
657 48	Fonds Cantal Animation	équipement en matériel	DANSES ET LOISIRS	Association	250,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation d animations pour l année 2024/2025	FOYER RURAL SOCIO CULTUREL DE COLTINES	Association	300,00
657 48	Fonds Cantal Animation	participation à l'organisation du festival des Arts de la Marionnette	SANPONCHE	Association	300,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	DONNEURS DE SANG BENEVOLES DU PAYS DE ST FLOUR	Association	500,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation des Championnats de France de Natation UFOLEP les 6, 7 et 8 juin 2025 à Saint-Flour	AMICALE LAIQUE DE SAINT FLOUR	Association	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	représentation du Collège La Vigilière au tournoi international de la judo à Casablanca du 7 au 11 mai 2025	LA GENTIANE ASSO SPORTIVE COLLEGE LA VIGIERE	Association	500,00
657 48	Fonds Cantal Animation	acquisition de bonnets et de casquettes aux couleurs du Cantal pour les musiciens	ASSOCIATION BANDA POLYSONS	Association	500,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation d'un concours de meute sur lièvre le 22 février 2025	ACCA DE TALZAT	Association	300,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation de concours en 2025	EQUI CLUB	Association	500,00
657 48	Fonds Cantal Animation	participation au Trophée International de l'Enseignement Agricole 2025	LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE LOUIS MALLET EPLEA	Etat	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation de la 3e édition du festival 3F - Fondue à Font d'Al au Lloran en 2025	AMICALE JOUEURS RUGBY DE ST FLOUR	Association	1 000,00
657 48	Fonds Cantal Animation	Football Club des 4 Vallées	UNION SPORTIVE SAINT ILLIDOISE	Association	500,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage scolaire au Pays Basque espagnol du 18 au 25 mai 2025	FSE COLLEGE DE PIERREFORT	Association	550,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation des Championnats de France de Natation UFOLEP les 6, 7 et 8 juin 2025 à Saint-Flour	AMICALE LAIQUE DE SAINT FLOUR	Association	500,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES CERE ET BENEVOLES	Association	150,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES	Association	100,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation de la course nature et de la randonnée pédestre en 2025	LA PARLANAISE	Association	300,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation de la 12e édition de la course nature Laroquepattes le 29 mars 2025 à Laroquebrou	ASSOCIATION LA ROQUAILLE	Association	300,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation d'une exposition d'Art hors normes en 2025	COMPAGNIE CASSYPOEE	Association	200,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage à Leucate, Le Perthus du 29 mai au 1er juin 2025	CLUB DE LOISIRS BROUZAC	Association	350,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	projet de participation à un match professionnel et le développement des outils de communication	AURILLAC VOLLEY BALL	Association	400,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un tournoi le 6 avril 2025	ASSOCIATION BASTISSEM A ORLHAC	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	LA CANTALIENNE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Festival Veau de Ville en avril 2025	LES AMIS DU LYCEE EMILE DUCLAUX	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	réalisation d'actions autour de la médiation par l'animal	COS PAYS VERT COS ARTS	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'activités diverses	ASSOCIATION PATTE BLANCHE 15	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'une exposition d'art lors nommes en 2025	BENEVOLES EN SOINS PALLIATIFS	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la phase finale du championnat de France scolaire de volley ball en mars 2025	COMPAGNIE CASSYPOEE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement	UNSS AURILLAC	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement	ASSOCIATION BASTISSEM A ORLHAC	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 4e année de Roller Dance	SWING IN AURILLAC	Association	200,00
65748	Encourager l'agriculture en collectif	réalisation des actions 2025 visant à encourager l'agriculture en collectif	ASSO ATELIER DES PINTADES - THE PINTADES KILLERS	Association	150,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la Journée internationale de la danse dans le Pays de Salers	ADASEA	Association	27 000,00
65748	Favoriser l'installation en agriculture	programme 2025 en faveur de l'installation	JUSTI DANCE	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du rallye motocycliste du Cantal le 25 mai 2025	CENTRE DES JEUNES AGRICULTEURS DU CANTAL AMICALE LES ELFES BLEUS	Association	70 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage pour les Jeunes"	LOUIS BOUSCAS	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement	ASSOCIATION GYM DETENTE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 28e édition du Raid des Gabariers" en février 2025	LES GABARIERS DE CHALVIGNAC	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Salon du livre	ASSO LA MUSIQUE DES MOTS D'ANGLARDS DE SALERS	Association	500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage scolaire pour assister au Jeux Paralympiques en septembre 2024	COLLEGE NOTRE DAME DES MIRACLES	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement	ECOUTE MALTRAITANCE PAPH	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement	ENTENTE ANGLAIS ET ST BONNET DE SALERS	Entreprise	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Festival d'improvisation 2025	Y A L FEU AUX PLANCHES	Association	700,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des pièces de théâtre	FLASH BALL SPORT	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	SPORT FOOTBALL CLUB ALLY MAURIAC	Association	1 500,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	RACING CLUB DE MAURIAC	Association	1 500,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ASSOCIATION LES AMIS DE FANTOU D ALLY	Association	1 500,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	PONEY AND CO	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	APE D ALLY	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	AMICALE CYCLOTOURISTE MAURIACOISE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ASSOC AMIS ECOLE PUBLIQUE ANGLARDS DE SALERS	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	PETANQUE MAURIACOISE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES MAURIAC	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ASSOCIATION ALLYKAT	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ASSOCIATION REVES FELINS	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	LES AMIS DES BETES	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ASSOCIATION LE CHAT PERCHE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition d'un drapeau mortuaire	COMITE DES ANCIENS COMBATTANTS AEN	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	CANTON DE MAURI	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	Audits/plans de redressement, suivis des exploitations et coordination et animation du dispositif ag	AMICALE DES ANCIENS SAPEURS POMPIERS MAURIAC	Association	32 000,00
65748	Soutenir les exploitations en difficulté	organisation du Tournoi de l'école de rugby du stade maurais le 17 mai 2025	CHAMBRE D AGRICULTURE CANTAL	Etat	
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'une exposition à Boisserie le 6 avril et la Fête du battage à Marcolès le 10 août 2025	STADE MAURS CHATAIGNERAIE OLYMPIQUE CULTURE LES VIEILLES MECANIQUES DE LA HAUTE CHATAIGNERAIE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation			Association	200,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la Fête patronale les 2 et 3 août 2025	COMITE DES FETES DE SAINT ETIENNE DE MAURS	Association	350,00
65748	Fonds Cantal Animation	participation aux manifestations programmées en 2025	COMITE DES FETES DE MOURJOU	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	les expositions pour la saison 2025	TOUSZARTZIMUT	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Marché d'Art et d'Artisanat de Marcolès en 2025	TALENTS D'ICI ET D'AILLEURS	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement	ARTS ET METIERS	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition de polos pour les coachs du Club	HAND BALL MAURSOIS	Association	170,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du concours national des chevaux de trait du secteur de Murs le 26 juillet 2025	AECTC	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement	COMITE DES FETES DE QUEZAC	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	réalisation d'actions du devoir de mémoire sur le canton de Murs	LE SOUVENIR FRANCAIS DELEGATION GENERALE DU CANTAL	Association	150,00
65748	Fonds Cantal Animation	en l'honneur de la ballade des écrivains dans la Caisse Locale de Leynhac pour la prise en charge	COMITE DES FETES DE LEYNHAC	Association	150,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	4X4 ALBEPIERRE BREDONS	Association	1 500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Festival Lumières d'Été en 2025	VIRADE DE L'ESPOIR ASSOCIATION LUMIERES D'ETE	Association	2 500,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ALBEPIERRE BREDONS CLUB DU 3EME AGE	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du voyage scolaire de fin d'année	ALBEPIERRE BREDONS CLUB DU PLOMB	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement	APEL ECOLE NOTRE DAME DES OLIVIERES MURAT	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Congrès Régional le 15 mars 2025 à Chaudes Aigues	LA BOULE DU LEMMET UDFA POUR DON SANG BENEVOLE CANTAL	Association	100,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la course en ligne Souvenir Antonin Magne" le 11 mai 2025	ASS SPRINTER CLUB AURILLACOIS	Association	150,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Congrès Régional le 15 mars 2025 à Chaudes Aigues	UDFA POUR DON SANG BENEVOLE CANTAL	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	projet pédagogique sur la Seconde Guerre Mondiale	APE ET AMIS RUYNES EN MARGERIDE ECOLE PUBLIQUE	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	mise en place de Sarflor Ensemble le 6 avril 2025	COMITE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de concours et d'animations en 2025	PETANQUE CHAUDES AIGUES	Association	300,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage scolaire à Mescher sur Gironde du 14 au 18 avril 2025	APE ET AMIS RUYNES EN MARGERIDE ECOLE PUBLIQUE	Association	840,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Grand Parcours le 7 juin 2025	LE GRAND PARCOURS	Association	1 500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'une soirée irlandaise le 15 mars 2025	AMICALE LAIQUE DE RIOM ES MONTAGNES	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	réalisation des actions en 2025	LES TOURNESOLS	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition de plaques	ASSOCIATION LES VIEUX VOLANTS DE LA SUMENE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Trail Hivernal en 2025	CONDAT SPORTS ET LOISIRS	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des manifestations en 2025	ASSOCIATION LES CHEMINS DE CONDAT	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un concours de meute sur la voie du lièvre en mars 2025	ACCA CONDAT	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des actions sur le territoire Geritane	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS COMITE DE MAURIAC	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des manifestations en 2025	TAMALOU	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	réalisation des actions en 2025	ASSOCIATION DETENTE ESCALE ETHIQUE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du 11e Festival Montagne de livres" le 19 juillet 2025 à Riom-ès-Montagnes	ASSOCIATION DETENTE ESCALE ETHIQUE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des manifestations en 2025	COMITE DES FETES DE MOUSSAGES	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2024 - 2025	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE SANSAC	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des manifestations en 2025	ASSOCIATION VIE ET ENVALENT COM COM DU PAYS DE GE	Association	600,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des manifestations en 2025	MOUSSAGES DEFI NATURE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un concours de chiens d'arrêt en 2025	ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DU CANTAL	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Compis Régional le 15 mars 2025 à Chaudes Aigues	UDFA POUR DON SANG BENEVOLE CANTAL	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Trail des deux Chapelles	MASSAC ALAGNON TRAIL AMT	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	participation au plein de chasse	ACCA DE LAURIE	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la Traversée Blanche en 2025	SPORT NATURE PAYS DE SAINT FLOUR	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la Fête patronale les 19 et 20 juillet 2025	COMITE DES FETES DE LASTIC	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG LAROCHEBROU	Association	300,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition d'un aspirateur pour l'église de Yolet	YOLET PATRIMOINE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la Dériv Chaines 2024	DERIV CHAINES	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fête de l'école et une journée au PAL	APE ET AMIS RPI CHAMPAGNAC	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	création d'un plan de communication pour faire connaître le Lac de la Créput	SAUVEGARDE DU LAC DE LA CREGUT	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition de matériel pour organiser des concours de fléchettes à portes d'acier	ASSOCIATION BORT ARTENSE DARTS CLUB	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de cours de cuisine à l'atelier Brûit de K sarriès à Aulnat	LES GOURMETS	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de rencontres avec des artisans du territoire	ASSOCIATION LES PONGISTES MONSELEIENS	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	arrondissement de Madiac	APE ECOLE YDES	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'une classe découverte dans le Val de Loire du 7 au 11 avril 2025	COMITE D ANIMATION DE MADIC	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition d'une tonnelle plantée pour les animations d'été	AMICALE LAIQUE YDES	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'une sortie ski à Super Besse le 5 mars 2025	GRUPE D ENTRAIDE GENEALOGIQUE CANTALIEN	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un Salon de la généalogie à Saignes le 5 juillet 2025	TERRE ENTRAIDE CANTAL	Association	15 000,00
65748	Favoriser le remplacement des agriculteurs	Accompagnement des familles et organisation du travail en cas de décès du chef d'exploitation - année	SYNDICAT DES ELEVEURS CHAROLAIS	Association	1 000,00
65748	Soutenir les syndicats d'élevage	Organisation du concours départemental le 30 août 2025 à Faverties. Présentation et vente de reprod	COMITE ORGANISATION JOURNEES DE L'ELEVAGE	Association	5 000,00
65748	Soutenir les syndicats d'élevage	Organisation du concours Miss Moutons départementales à St Martin le 5 avril 2025.	TEAM CANTAL ISDE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	participation aux frais des courses dans le cadre du championnat d'enduro 2025	RETRAITE SPORTIVE DU PAYS DE MONTLSALVY	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition de matériels pour les activités sportives et l'organisation d'une journée tir à l'arc	CLUB DE LOISIRS BROUZAC	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage pour 30 personnes à Leucate, Le Perthus du 29 mai au 1er juin 2025			

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la Dînée Occitane au Collège de Montsalvy	COORDINATION ET D ESCAMBIS OCCITANS	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'actions pour la semaine nationale du Rein du 11 au 15 mars 2025	ASSOCIATION DES INSUFFISANTS RENAUX CANTAL	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la fête du B?uf de Plagues du Pays de Montsalvy le 30 mars 2025	LA FEUILLE D'ANIMATION	Association	900,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 23ème foire de la Cerise 2025	COMITE D ANIMATION FOIRE A LA CERISE	Association	350,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement	L ETOILES DU PEINTRE SAINT MAMET AUTO RADIO COMMANDEE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	réalisation des actions 2025	DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE MAURS	Association	350,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la Fête du Sarrazin 2025	ASSOCIATION SARRAZIN	Association	150,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du festival folklorique le 14 septembre 2025	L ESCAUFETO	Association	350,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	CHEMINS EN CHATAIGNERAIE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	réalisation d'un projet de classe de mer en mai 2025	APE NAUCELLES ECOLE PUBLIQUE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition de polos pour les éducateurs	ENTENTE VALLEE DE L AUTRE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition de jeux et d'une armoire sécurisée	ASSOCIATION JAM - JOUER A MASSIAC	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'une animation le 26 juillet 2025	LE VOLANT DE L'ALAGON	Association	750,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un concours de meutes sur lievre les 8 et 9 mars 2025	BADMINTON LOISIRS ASSOCIATION EN MEUTE SIANNE ALAGON	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du 11e Tournoi Jeunes les 21 et 22 juin 2025	FOOTBALL CLUB MASSIAC	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la journée nationale des Sapeurs-Pompiers et le congrès départemental de l'UDSP le 2	MOLOMPRIZE AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE CHAPELLE LAURENT	Association	800,00
65748	Fonds Cantal Animation	soutien à l'équipe du Péanque Péanque les 27 et 28 mai 2025	PETANQUE DE LA HAUTE AUVERGNE	Association	750,00
65748	Fonds Cantal Animation	formation de 2 jeunes professeurs	CERCLE JUDO BUDO 15	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	relance du Comité de Foire de Vieillespesse	COMITE FOIRE DE VIEILLESPESE	Association	750,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Comice agricole au Bru de Charmensac le 6 septembre 2025	COMICE AGRICOLE DE MASSIAC	Entreprise	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement	GVA MASSIAC	Association	300,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la Régionale d'élevage canine à Saint-Flour le 29 juin 2025	CLUB DU BLEU DE GASCOGNE GASCON SAINTONGEOIS	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	soutien au projet littéraire	APE ROUMEGOUX	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	réalisation d'actions autour de la médiation par l'animal	ASSOCIATION PATTE BLANCHE 15	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un concours de chiens de meutes les 1er et 2 mars 2025	LES RAPPROCHEURS DE LA MARONNE	Association	150,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la compétition sportive équestre "TREC les 11, 12 et 13 avril 2025"	SCEA FERME EQUESTRE CHEVAL DECOUVERTE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 28e édition de la Foire du Livre à Laroquebrou le 16 novembre 2025	ASSOCIATION ROQUE CULTURE EVASION	Association	400,00
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition d'équipements pour la saison 2025-2026	ACCA DE VIC SUR CERRE	Association	400,00
65748	Fonds Cantal Animation	soutien aux actions organisation de la Rando Bleue®	GYM CLUB DE LA CERRE	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Concours Départemental Aubrac, les 20 et 21 septembre 2025 à Saint-Flour	JORDANNE RANDO LOISIRS	Association	500,00
65748	Soutenir les races emblématiques salers et aubrac	programme 2025 pour favoriser les pratiques agricoles vertueuses	SYNDICAT ELEVEURS AUBRAC CANTALIENS	Association	5 000,00
65748	Favoriser les pratiques agricoles vertueuses	programme 2025 pour favoriser la promotion des circuits courts et des produits du Cantal	CHAMBRE D AGRICULTURE CANTAL	Etat	50 000,00
65748	Favoriser les circuits courts	Aide aux écoles de musique et de danse	BIENVENUE A LA FERME DANS LE CANTAL	Association	5 000,00
65748	Aide aux écoles de musique et de danse	Aide au fonctionnement de l'école de musique du Haut Cantal - Année 2023/2024	ECOLE DE MUSIQUE DU HAUT CANTAL	Association	26 097,00
65748	Aide aux écoles de musique et de danse	Aide au fonctionnement de l'association des parents d'élèves de l'école de musique d'Arpajon-sur-Cère	ECOLE DE MUSIQUE D ARPAGON SUR CERRE	Association	6 908,00
65748	Fonds Cantal Animation	Congrès de la Section Nationale Fermiers et Métayers les 4 et 5 février 2025	FDSEA	Association	7 500,00
65748	SAOS Stade Aurillacois	STADE AURILLACOIS	STADE AURILLACOIS	Association	42 000,00
65748	SAOS Stade Aurillacois	PARTENARIAT 2024/2025	STADE AURILLACOIS	Association	42 000,00
65748	SASP Stade Aurillacois	PARTENARIAT SAISON 2024/2025	STADE AURILLACOIS SASP	Entreprise	145 000,00
65748	ENS Etudes, plans de gestion, animation	Capital ENS scolaires 2024/2025 - MFR Mauriac	MAISON FAMILIALE RURALE MAURIAC	Association	454,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	ENS Etudes, plans de gestion, animation	Cantal ENS scolaires 2024-2025 - Collège Notre Dame des Oliviers	COLLEGE NOTRE DAME DES OLIVIER	Association	1 500,00
65748	Favoriser l'emploi en agriculture	création et suivi des groupements d'employeurs agricoles - année 2025	FEDERATION DEPARTEMENTALE DES GE	Association	20 000,00
65748	Lutter contre les campagnols terrestres	programme 2025 du plan de lutte contre les populations du campagnol terrestre	FDGDON CANTAL	Association	4 500,00
65748	Favoriser les circuits courts	programme 2025	CHAMBRE D AGRICULTURE CANTAL	Etat	25 000,00
65748	Favoriser les circuits courts	Developper l'Agriculture Biologique (Programme de Promotion 2025 de BIO15	ASSOCIATION BIO 15	Association	3 000,00
65748	Developper l'agriculture biologique	technique en Agriculture Biologique	CHAMBRE D AGRICULTURE CANTAL	Etat	7 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un défilé le 13 juillet et le 10 Août à Ladrinhac le 29 et 29 juin 2025	LES VIEILLES MECANQUES DE LA HAUTE CHATAIGNERAIE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	Marcolles pour les 10 ans de l'asso	CANTAL COMEDIE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'une comédie musicale à Saint-Géraud d'Aurillac	COMITE DES FETES D'ARPAJON SUR CERE	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fête de la Truffade les 11, 12 et 13 juillet 2025	COMITE DES FETES DE LADINHAC	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 2ème édition de la course de caisses à savon à Ladrinhac le 29 et 29 juin 2025	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES RADIOAMATEURS DU CA	Association	100,00
65748	Fonds Cantal Animation	participation à l'entretien du matériel et aux activités de secours de la sécurité civile	CROQUEURS DE POMMES	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de plusieurs manifestations	SPA 15 STE PROTECTRICE DES ANIMAUX	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	participation aux soins et aux stérilisations des nouveaux animaux recueillis	SPA 15 STE PROTECTRICE DES ANIMAUX	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un spectacle musical intitulé Double Jeu qui aura lieu le vendredi 4 juillet 2025	APRE ET AMIS DES ECOLES PUBLIQUES DE MONTSALVY	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement	ASSOCIATION ECOLE D'ART DU BASSIN D'AURILLAC	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	LES AMIS DU LYCEE EMILE DUCLAUX	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	réalisation d'actions autour de la médiation par l'animal	ASSOCIATION PATTE BLANCHE 15	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'activités diverses	BENEVOLES EN SOINS PALLIATIFS	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ASSOCIATION CIMADE	Association	400,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage à Paris en avril 2025	APE SAINT CONSTANT SAINT SANTIN	Association	480,00
65748	Favoriser le remplacement des agriculteurs	Prise en charge d'agents de remplacement pour décès	GEA REMPLACEMENT AGRICULTEURS CANTAL	Association	6 101,60
65748	Soutenir les races emblématiques salers et aubrac	Participation au Salon International de l'Agriculture du 22 février au 2 mars 2025	GROUPE SALERS EVOLUTION	Association	5 000,00
65748	Soutenir les races emblématiques salers et aubrac	Organisation du Concours National Salers du 26 au 28 septembre 2025 à Issore	GROUPE SALERS EVOLUTION	Association	7 500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Comice Salers du Pays d'Aurillac le 18 octobre 2025 à Arlempdes-sur-Cère	COMICE AGRICOLE CANTONS AURILLAC	Entreprise	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage à Paris les 18 et 19 mars 2025 au 21 février 2025	APE JUNHAC LABESSERETTE SANSAC	Association	645,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'animations scolaires pour 31 élevés	C.T.A CARNAVAL POUR TOUS D'AURILLAC	Association	100,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement pour l'amée scolaire 2024 - 2025	APE ET AMIS AURILLAC ECOLE PRIMAIRE LA JORDANNE	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'animations	COMMUNE LIBRE D'AURILLAC	Association	400,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 2e édition des 10 km d'Aurillac	AURILLAC ATHLETISME	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des activités	CALVINET PETANQUE	Association	600,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'une classe de découverte avec des séances de piscine à Ardes-Sur-Couze	APE SAINT MAMET	Association	420,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement	PRELUDE ET FUGUE	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement	SOCIETE DE PETANQUE ALLANCHE	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	saison sportive 2025 de VTT de descente	ASSOCIATION LIORAN DH TEAM	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 3e édition du festival 3F - Fondue à Font d'Al au Loran en 2025	AMICALE JOUEURS RUGBY DE ST FLOUR	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	renouvellement des tenues vestimentaires	UNION SPORTIVE VALLEE DE L'AUTRE	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition de mini buts pour les tournois U7, U8 et U9	STADE RIOMOIS NORD CANTAL FOOTBALL	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	réparation de la chambre froide	ACCA AURIAC L'EGLISE	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	conception de gilets à l'effigie du Syndicat Aubrac Cantalien	SYNDICAT ELEVEURS AUBRAC CANTALIENS	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	avec le logo du Conseil départemental			
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un concours du département	MAISON FAMILIALE RURALE	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	26 au 30 juin 2025			

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement de l'association	UNION SPORTIVE SANFLORAINE SECTION BOULES	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 3e édition du festival 3F - Fondue à Font d'Al au Lioran en 2025	AMICALE JOUEURS RUGBY DE ST FLOUR	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des activités	LE CLUB DES AÎNÉS DE LA CASCADE - ANDELAT	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage en Charente-Meritime en 2025	LES COLCHIKES	Association	350,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 12e édition du Festival Spring Festiv en mai 2025	SPRING FESTIV	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des manifestations 2025	ASSOCIATION LES TROIS SUCS DES CHAPELOUX	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la finale du Trophée de la Jeunesse de l'Adopt' sur Côte les 5 et 6 juillet 2025	SPORT CYNOPHILE ARPJONNAIS	Association	400,00
65748	Fonds Cantal Animation	soutien aux frais de déplacement	PETANQUE ARPJONNAISE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du tournoi national U15 Daniel CASTANIER le 29 mai 2025	ENTENTE FOOTBALL CHATAIGNERAIE VEINAZES	Association	750,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de l'édition 2025 du salon de la photographie d'Aurillac aux Ecuries du 1er février au	CANTAL PHOTO CLUB	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 6ème journée de l'ultra rando le 18 mai 2025 à Cassaniouze	COMITE DES FETES DE CASSANIOUZE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Salon des Collectionneurs le 29 septembre 2024	CERCLE DES COLLECTIONNEURS DU CANTAL	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Marché de Noël 2024	ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Congrès Régional le 15 mars 2025 à Chaudes Aigues	UDFA POUR DOW SANG BENEVOLE CANTAL	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	participation au rallye Trophée Roses des Sabots en 2025	ASSOCIATION SHAMS WARDYA SOLEIL ROSE	Association	800,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement	CLUB DE LOISIRS BROUZAC	Association	600,00
65748	Fonds Cantal Animation	participation au concours interrégional à Gap	MILL ET UNE DANSES	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	participation aux championnats de France tula à Foix en février 2025	SYNDE ELEVEURS LIMOUSINS	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ADFSP15	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	LATINO DANCE	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	AMICALE DES EX DE L'AS BELBEX	Association	1 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	CLUB DU 3EME AGE LA VALLEE DE L'AUTRE BELBEYOISE	Association	450,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du tournoi de Plâques des jeunes sur la Plaine des Jeux de la Ponette le 20 avril 2025	ASSOCIATION PEUPLE ET CULTURE CANTAL	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	mise en place d'un projet de collecte d'histoires vraies en 2025	MONTAGNE ET RANDONNEE CANTAL PHOTO CLUB	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement	COS PAYS VERT COS ARTS	Association	150,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de l'édition 2025 du salon de la photographie d'Aurillac aux Ecuries du 1er février au	COORDINATION ET D'ESCAMBIS OCCITANS	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Festival Vseau de Ville en avril 2025	SWING IN AURILLAC	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'une Dictée départementale	ASSO ATELIER DES PINTADES - THE PINTADES KILLERS	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un festival le 12 avril 2025	ASSOCIATION AMIDA	Association	150,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du tournoi de Plâques des jeunes sur la Plaine des Jeux de la Ponette le 20 avril 2025	AMICALE SPORTIVE BELBEYOISE	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	mise en place d'un projet de collecte d'histoires vraies en 2025	ASSOCIATION PEUPLE ET CULTURE CANTAL	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement	MONTAGNE ET RANDONNEE CANTAL PHOTO CLUB	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de l'édition 2025 du salon de la photographie d'Aurillac aux Ecuries du 1er février au	COORDINATION ET D'ESCAMBIS OCCITANS	Association	150,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'une Dictée Occitane	ALLIANCE JUDO CLUB	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	participation au grand Slam Paris 2025	ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES	Association	375,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES CERE ET ASSO DES DONNEURS DE SANG DE MAURS ET SA REGION	Association	100,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	CLUB CANIN CANTALIEN	Association	150,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement		Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement		Association	400,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	COMITE D ANIMATION FOIRE DU 1ER MAI	Association	250,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	LES RAPPROCHEURS DE LA MARONNE	Association	150,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	CYCLOS JUSSACOIS ET RANDONNEES	Association	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	COMITE DES FETES DE REILHAC	Association	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	COMITE DES FETES DE ST ILLIDE	Association	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	COMITE DES FETES DE TEISSIERES DE CORNET	Association	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	COMITE ANIMATION ESTIVALE	Association	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	COMITE DES FETES ST PROJET DE SALERS	Association	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	COMITE DES FETES ET D ANIMATION DE LAROQUEVIELLE	Association	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	COMITE DES FETES DE FOURNEMIRE	Association	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	COMITE DES FETES DE GARGOLS	Association	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	COMITE DES FETES DE BURDET	Association	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	COMITE DES FETES DE L HOPITAL DE SAINT CIRQUES DE	Association	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	CRANDELLES EN FETE	Association	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	COMITE DES FETES DE JUSSAC	Association	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	COMITE DES FETES DE SAINT CHAMANT	Association	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	COMITE DES FETES ET ANIMATIONS DE MARMANHAC	Association	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	COMITE DES FETES DE FREIX ANGLARDS	Association	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	COMICE AGRICOLE JUSSAC	Entreprise	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ASSOCIATION SPORTIVE BESSOISE	Association	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	RACING CLUB SAINT CERNIN	Association	500,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	FOOTBALL CLUB DES 4 VALLEES	Association	500,00
657 48	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	COMITE DES FETES DE LABESSERETTE	Association	300,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation de la Fête des Patrimons le dimanche 12 octobre l'organisation du National de Petanque d Ytrac en juillet 2025	PETANQUE YTRAC CLUB	Association	800,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'une soirée culturelle au Château de la Moissette	SCARLETTE MAGAZINE	Entreprise	350,00
65748	Fonds Cantal Animation	création de l'association Latino Groove	ASSOCIATION LATINO GROOVE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation de sorties scolaires au Lioran - Ecole Belbex	APE DE L'ECOLE DE BELBEX	Association	340,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement de l'association ACMA 15	ACMA 15	Association	400,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement ADAF asso des anciens Flauraud	ASSOCIATION DES ANCIENS FLAURAUD	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des festivités du Bex - Asso Feeling	ASSOCIATION AURILLAC FEELING	Association	900,00
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition de mallois Asso Yrac Club Trail Nature	YTRAC CLUB NATURE	Association	400,00
65748	Fonds Cantal Animation	soutien à la section des Jeunes Femminines pour le tournoi à Sussaugues	ASSOCIATION AURILLAC FOOTBALL CLUB	Association	400,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement Asso Dance 15	DYNAMIC DANCE 15	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement Asso ACEOC	COORDINATION ET D ESCAMBIS OCCITANS	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	48ème Edition du Tournoi de football le 1er mai 2025	DISTRICT DU CANTAL DE FOOTBALL	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de l'exposition canine les 19 et 20 juillet 2025 à Aurillac	ASSOCIATION CANINE TERRITORIALE DU CANTAL	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'activités sur le département	COMITE DEPARTEMENT VOLLEY BALL CANTAL	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 3e édition de la Nuit du 21 juin 2025	ASSOCIATION SPLASH	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement Asso Les Pitits chats Perches	ASSOCIATION LES P TITS CHATS PERCHES	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	48ème Edition du Tournoi de football le 1er mai 2025	DISTRICT DU CANTAL DE FOOTBALL	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 2e édition de la Virade de l'Espoir le 28 septembre 2025	ASSOCIATION VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la manifestation Le Cantal invite du 6 au 10 octobre 2025	ASSOCIATION CANTALIENNE DES AMIS DE LA LECTURE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de diverses activités et d'un séjour à Saint-Pierre d'Oleron durant l'année scolaire 20	APE ECOLE APPLICATION AURILLAC	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement Asso Domneurs Sang Aurillac	ASSOCIATION DOMNEURS DE SANG AURILLAC	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 12e édition Aurillac pour Elles	CDOS COMITE DEPARTEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF DU 15	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 3e édition de La Haut La Nuit le 21 juin 2025	ASSOCIATION SPLASH	Association	500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	les échanges européens Comité départemental de Volley-Ball	COMITE DEPARTEMENT VOLLEY BALL CANTAL	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement Comité des Fêtes de Fontanges	COMITE DES FETES DE FONTANGES	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement Comité des fêtes d Anglards de Salers	COMITE DES FETES ANGLARDS DE SALERS	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement JUDO CLUB MAURIACOIS	JUDO MAURIAC	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement Comité d animation de Châlvignac	COMITE D ANIMATION DE CHALVIGNAC	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement Association Vivre	VIVRE A ANGLARDS	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement Association Dériv Bike	ASSOCIATION DERIV BIKE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement APEL Saint Joseph	APEL ECOLE SAINT JOSEPH	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement Asso Mise en valeur du Patrimoine de Ruzables	ASSO POUR LA MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE RUZABLES	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement Amicale Sapeurs Pompiers de Mauriac	AMICALES SAPEURS POMPIERS DE MAURIAC	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	Complément exceptionnel de subvention pour les Amis de Fantou d Ally	ASSOCIATION LES AMIS DE FANTOU D ALLY	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement Comité des fêtes de Saint-Martin Cantalès	COMITE DES FETES DE ST MARTIN CANTALES	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement Secours Populaire de Mauriac	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS COMITE DE MAURIAC	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation voyage fin d année 2024-2025 Entente de la Maronne	ENTENTE DE LA MARONNE SECTION FOOTBALL	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	Participation Championnat de France Supermotard 2025	ASSOCIATION TEAM ADELIO - FLORIAN PELLETIER	Association	150,00
65748	Fonds Cantal Animation	Participation au Championnat de France UNSS Rugby en juin 2025	ASSOCIATION SPORTIVE COLLE JEAN DAUZIE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition d une machine à hot-dog pour les événements organisés par l'APE	APE ECOLE PUBLIQUE DE GIOU DE MAMOU	Association	350,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation de diverses manifestations en 2025	COMITE DES FETES DE VELZIC	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 20e édition du "Tournoi national U10/U11 et U12/U13 les 14 et 15 juin 2025	UNION SPORTIVE DE LA CERRE	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	Acquisition de tenues de sport	LA BOULE DU PUY MARY	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation d un voyage scolaire au Pal en juin 2025	APE CARLAT CROS ET BADILHAC	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	Saison culturelle 2025	CARLADES ABANS	Association	500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation d'un voyage scolaire 2024-2025	AMICALE LAIQUE	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du concours d'élégance et des manifestations en 2025	ASSOCIATION CERE AUTO RETRO	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	Acquisition de matériel	SPECTACLE EN CARLADES	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	Acquisition de matériel afin de diversifier les activités	VIVEMENT MARDI	Association	150,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement Association Bouge et Danse en ligne	BOUGE ET DANSE EN LIGNE	Association	150,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation des manifestations pour les adhérents et les sorties	CLUB DU 3EME AGE DE CHAMPAGNAC SAINT PIERRE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation de soirées à thème pour les adhérents	ASSOCIATION ELLES CREA	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la manifestation Le Cantal Invité du 6 au 10 octobre 2025	ASSOCIATION CANTALIENNE DES AMIS DE LA LECTURE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de l'Open float tube Volcan Cantal sur trois lacs du département en 2025	FEDERATION DE PECHE DU CANTAL	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation de quatre collectes annuelles	ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG DE YDES	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation d'un tournoi adultes et jeunes	TENNIS CLUB YDES	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	Balaise de chemins ouverts pour les randonnées à cheval	CAVAL CANTAL	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de sorties et d'animations pour les aînés	CLUB GENERATIONS MOUVEMENT YDES	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fête de la moto le 24 juin 2025	MOTO CLUB DE LARGNAC LES PILLAROTS	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des représentations théâtrales dans les communes du canton	LE BASTRINGUE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement	ASSOCIATION PHOT AUBRAC	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 3e édition de la Fête de la Cerise	COMITE DES FETES DE BESSE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement	COMITE DES FETES DE SAINT-REMY DE SALERS	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement	COMITE DES FETES DE LOUPIAC	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	production et diffusion d'un documentaire sur l'équithérapie et l'éthologie équine	ASSOCIATION TELE AUBRAC	Association	1 500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Salon du Livre et du Prix Littéraire du Château de Sédailles	LE LIVRE AU CHATEAU	Association	1 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Favoriser le remplacement des agriculteurs	prise en charge des aggrts pour le remplacement des agriculteurs - année 2025	GEA REMPLACEMENT AGRICULTEURS CANTAL	Association	65 000,00
65748	Soutenir les races emblématiques salers et aubrac	Outils de communication pour manifestations et salons	TRADITION SALERS	Association	1 644,00
65748	Sport scolaire	USEP FONCTIONNEMENT 2025	COMITE DEPARTEMENTAL DE L'USEP	Association	14 000,00
65748	Sport scolaire	UNSS FONCTIONNEMENT 2025	UNSS AURILLAC	Association	14 000,00
65748	Sport scolaire	DISTRICT DE FOOT TOURNOI DU 1ER MAI	DISTRICT DU CANTAL DE FOOTBALL	Association	2 500,00
65748	Fonds Cantal Animation +	Edition du Criférium de Marcolès	CRITERIUM CYCLISTE MARCOLÈS	Association	9 000,00
65748	Fonds Cantal Animation +	Festival Bike Show au Lloran	CANTAL ROCK	Association	4 000,00
65748	Fonds Cantal Animation +	Là Haut la Nuit	ASSOCIATION SPLASH	Association	2 500,00
65748	Fonds Cantal Animation +	Salon des sites remarquables du golf en Châtaigneraie cantalienne	SITE REMARQUABLE DU GOUT MOURJOU	Association	2 000,00
65748	Fonds Cantal Animation +	Grand Défi Biodiversité 2025	CHATAIGNERAIE CAN	Association	3 500,00
65748	Fonds Cantal Animation	animation du Virage Dorien durant le Tour de France	CPPE DE HAUTE AUVERGNE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	participation aux Championnats de France de tir sportif à la carabine à 10 m de Noa Chanut	ASSO VIRAGE DORIEEN	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation +	35e finale du Championnat de France des chiens de troupeaux sur bovins le 10 août 2025	ASSOCIATION CANTALIENNE UTILISATEURS CHIENS DE TR	Association	3 000,00
65748	Fonds Cantal Animation +	Festival Calhou Costaud	ANIMATION PAYS DE PIERREFORT	Association	5 000,00
65748	Fonds Cantal Animation +	Programme d'activités de l'année	UNIVERSITE INTER AGES AURILLAC ET CANTAL	Association	9 000,00
65748	Fonds Cantal Animation +	Furios Fest 2025	CANTAL CROSBONES	Association	5 000,00
65748	Soutenir les exploitations en difficulté	Audits/plans de redressement, suivis des exploitations	CHAMBRE D AGRICULTURE CANTAL	Etat	13 600,00
65748	Soutenir les syndicats d'élevage	Organisation du concours départemental de chevaux d'attelage	SYNDICAT ELEVEURS CHEVAUX RACES LOURDES	Association	2 500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de tournois	PETANQUE JOYEUSE DE LA SUMENE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	participation à différents rallyes	ECURIE DES VOLCANS	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	réalisation de travaux de désimperméabilisation de la cour de la Maison des cultures occitanes « La	ASSOCIATION BASTISSEM A ORLHAC	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 4e édition des Joutes Coutumières le 14 juin 2025	ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'une sortie à Bort Les Orgues	CLUB DES ANINES DE MAISON NEUVE	Association	300,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un séjour en Corse du Sud du 27 septembre au 3 octobre 2025	L'ENTRAIDE SANSACOISE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Tour du Cantal Cadets 2025	COMITE DEPARTEMENTAL CYCLISTE	Association	150,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement 2025	DYNAMIC SENIORS	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement 2025	TENNIS CLUB DE LA CHATAIGNERAIE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 36ème semaine cantalienne et de la 5ème semaine cantalienne des Jeunes	COMITE DEPARTEMENTAL CYCLISTE	Association	125,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des 10 ans d'existence de la section Raid	LES AMIS DE LA SECTION RAID MULTISPORTS DE NATURE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage scolaire vers les Salles d'Audoubert et d'une journée au Puy du Fou	APE JUSSAC	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 5ème semaine cantalienne des Jeunes	COMITE DEPARTEMENTAL CYCLISTE	Association	150,00
65748	Fonds Cantal Animation	soutien aux actions en 2025	APCHON PATRIMOINE AU COEUR	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des manifestations en 2025	ASSOCIATION TRIZACOISE DU PATIMOINE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des marchés de pays 2025 à Condat	MARCHE DE PAYS DE CONDAT	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la Fête de la chasse	ACCA DU VAULMIER	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des manifestations 2025	COMITE DES FETES DE COLLANDRES	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	réalisation des actions 2025	BOXING CLUB RIOMOIS	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	réalisation des actions 2025	ALBERT MONIER	Association	800,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des animations 2025	ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE RIOM	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	réalisation des actions 2025	ASSOCIATION ACCUEIL NORD CANTAL ALIMENTATION	Association	150,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des manifestations 2025	CANTAL LUGARDE BOULES	Association	150,00
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition de cochers	COMICE AGRICOLE RIOM ES MONTAGNES	Entreprise	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'animations culturelles et ludiques	COMITE DES FETES DE LA MONSIE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des ateliers danses Trad et des rencontres autour des Plantes 2025	L OASIS D A COTE	Association	200,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du cortège race Salignes le 18 octobre 2025 à Salignes	COMICE AGRICOLE SAIGNES	Entreprise	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des sorties pour les adhérents	CLUB DES AINES RURAUX DE SAIGNES	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la Fête patronale 2025	COMITE D ANIMATION DU MONTEIL	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Forum du bien vieillir le 9 octobre 2025 à Salignes	ATELIER MATERIEL MEDICAL - ATELIER MAD O	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 5e édition du Festival de Jazz à Saint-Flour	MUSIQUE ET CIE	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Festival d'Harmonie en 2025	LES AMIS DU FESTIVAL HIRONDELLE	Association	600,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Concours départemental amitié de France de trait du Cantal à Saint-Flour	SYNDICAT ELEVEURS CHEVAUX RACES LOURDES	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	aménagement du local de chasse	ACCA LES TERNES	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ASSOC LE REFUGE DE LA VALLEE DE BREZONS	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition d une chambre froide	ACCA DE PIERREFORT	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Festival de musique métal FurosFest 2025	CANTAL CROSBONES	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025 - Sapeurs pompiers de Saint-Flour	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE SAINT FLOUR	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la Traversée Blanche en 2025	SPORT NATURE PAYS DE SAINT FLOUR	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la Fête patronale le 12 juillet 2025	COMITE DES FETES DE SAINT VICTOR	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	soutien aux sorties scolaires	APE LACAPELLE VIESCAMP ECOLE PUBLIQUE	Association	735,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Gala de fin d année en 2025	HISTOIRE DE DANSER	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de Rénac en Rose" 2025	MAISON DE SANTE PLURIPROFESSIONNELLE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	participation au Championnat de France UNSS Rugby en juin 2025	ASSOCIATION SPORTIVE COLLE JEAN DAUZIE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	soutien au projet Cantaloop 15"	ASSOCIATION OMNISPORT ET CULTURELLE ROQUAISE CANTAL ELEMENTS	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du triathlon Volcan7X autour du lac pour les 80 ans du barrage de Saint-Etienne Cantal		Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d un concours de labour à Saint-Sauiry	CENTRE DES JEUNES AGRICULTEURS DU CANTAL	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	aménagement du local de chasse	ACCA DE LA SEGALA LE ROUGET PERS	Association	4 500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement - FOOTBALL	FOOTBALL EN CHATAIGNERAIE ET PAYS DE RANCE	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement - Football	UNION SPORTIVE CERRE ET LANDES	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement - AYRENS FOOT	AYRENS SPORT	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement - US SIRAN	UNION SPORTIVE SIRANAISE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 1ère édition des Claines montée du Puy Mary	COMITE DEPARTEMENTAL CYCLOTOURISME	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des animations estivales	COMITE DES FETES DE SAINES	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	réalisation de travaux de désimperméabilisation de la cour du bâtiment de la Maison des cultures occ	ASSOCIATION BASTISSEM A ORLHAC	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	championnats cyclistes de l'avenir région AURA à Aurillac	ATHLETIC CLUB AURILLACOIS	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation + Soutien les syndicats d'élevage	Saison culturelle	MUSIK ART	Association	2 000,00
65748		Organisation du concours interdépartemental Inroussin les 16 et 17 août 2025 à SAINT SALURY	SYNDELEVEURS LIMOUSINS	Association	1 500,00
65748	Favoriser le remplacement des agriculteurs	Prise en charge d'agents de remplacement pour décès	GEA REMPLACEMENT AGRICUL TEURS CANTAL	Association	24 637,05
65748	Fonds Cantal Animation +	Foire à la Brocante	BUREAU DE TOURISME	Association	2 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation de la fête de la Saint-Roch en août 2025	COMITE DES FETES DE BROSSET	Association	350,00
65748	Fonds Cantal Animation	Réalisation de projets en 2025	VIA LIGURE	Association	400,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation des 100 ans de la Saboterie du Tustalou les 13 et 14 septembre 2025	ASSOCIATION LES ESCLOPS	Association	450,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement Association Mekecup Nation	ASSOCIATION MEKECUP	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation de la fête de la Saint-Césaire en 2025	COMITE DES FETES DE MURS	Association	600,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation des manifestations	ALLANCHE ANIMATION	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	Animation cantonale - Vêlo club Pays de Saint-Flour	VELO CLUB DU PAYS DE SAINT FLOUR	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement Association sportive du Collège Maurice Feschaud à Allanche	SPORT COLLEGE ALLANCHE	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement Association Loisirs GV Cantal	LOISIR GV CANTAL	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement Comités des Filles d'Allanche	COMITE DES FETES ALLANCHEOIS	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	Soutien au projet Et si la nature nous aidait à bien vieillir	ASSOCIATION MOMENTS NATURE	Association	500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement ADMIR de Murat	ADMIR DE MURAT	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation de la 40ème édition de la Ronde du Puy Mary	ASSOCIATION LOISIRS ET FESTIVITES	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	Soutien au projet Art en Cantal 2025	ASSOCIATION LES PINCEAUX D'EMILIE	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation du Tour du Cantal cadets 2025	COMITE DEPARTEMENTAL CYCLISTE	Association	150,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation des Olympiades 2025	ASSOCIATION LE COLLECTIF	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation de la 6ème édition de Fesibois en septembre 2025	COMITE D ANIMATION DE NAUCELLES	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	Sponsoring association Vallée de l'Aulher	ENTENTE VALLEE DE L AULHER	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	Acquisition d'équipement pour les prochaines manifestations	APE DE LOUBARESE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation des 50 ans du club	CLUB DU 3EME AGE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation de la Fête du Folklore 2025	AUTONOME DE LA MARCHERIE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation de la course à pied pour le tour du Nipalour à Lorcières	LA LOURREE DU CLUB DES COURSEURS	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	Soutien à la course cycliste du 27.07.2025	HORIZON NIPALOU	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation d'activités culturelles de loisirs et sportives pour les enfants de 0 à 18 ans	VELO CLUB DU PAYS DE SAINT FLOUR	Association	850,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation des activités socio-culturelles et sportives en 2025	LES ENFANTS EN AUBRAC	Association	850,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement Association Intergénération Cadaguès-Aubrac	ANIMATION ENTRE BES ET TRUYERE	Association	850,00
65748	Fonds Cantal Animation	Acquisition de fleurs et participation aux frais de déplacement	ASSO INTERGENERATION CALDAGUES AUBRAC	Association	850,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation du Festival des Orgues de Barbarie les 13 et 14 juillet 2025	UNION DES ACVG 39 45 CVR	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation des manifestations en 2025	CADETS RESISTANCE DU CANT	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation des manifestations en 2025	CLUB DU 3E AGE LES QUATRE VENTS	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation de l'Open float tube Volcan Cantal sur trois lacs du département en 2025	ASSO BUREAU CHEVAUX LOURDS	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement Hardi Aulher	COMITE DES FETES DE MARCHASTEL	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation		FEDERATION DE PECHE DU CANTAL	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation		FOYER VIE L OSTALET	Etablissement de droit public	200,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	Création de association	ASSOCIATION LA BOULE SIRANAISE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la manifestation Le Cantal invite' du 6 au 10 octobre 2025	ASSOCIATION CANTALIENNE DES AMIS DE LA LECTURE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d une sortie de l Ecole de Rugby au Parc Fenestre de la Bourboule le 21 juin 2025	RUGBY CLUB DES LANDES	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement Association Moto Club	LE MX AVENIR DE ROUMEGOUX	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du triathlon Jean X autour du lac pour les 80 ans du barreau de Saint Etienne C	CANTAL ELEMENTS	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	Soutien aux frais de déplacement de l'animatrice	ASSOCIATION GYMNASTIQUE VOLONTAIRE VEZAC	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation de collecte de sang	ASSOCIATION DON DE SANG DE VEZAC ET SES ENVIRONS	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation de manifestation autour du four à pain	ASSOCIATION LES AMIS DU FOUR A PAIN	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	Création de association Du vent sur les Planches"	ASSOCIATION DU VENT SUR LES PLANCHES	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation des animations à l EHPAD	ANIMATION BENEVOLE ET AMIS DE L EHPAD	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d un voyage scolaire en Angleterre pour les élèves de troisième	COLLEGE SAINT JOSEPH SAINT FLOUR	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	mise en place de Sanflor Ensemble le 6 avril 2025	COMITE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d un concours de pêche le 4 mai 2025 à Bevezet	ACCA DE TIVIERS	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement organisation des animations culturelles 2024 - 2025	VTT PASSION MASSIAC	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	conception de gilets à l effigie du Syndicat Aubrac Cantalien avec le logo du Conseil départemental	CLUB 3EME AGE SOLEIL D AUTOMNE	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Congrès Régional le 15 mars 2025 à Chaudes Agues	SYNDICAT ELEVEURS AUBRAC CANTALIENS	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des finales régionales de pétanque à Pierrefort du 29 mai au 1er juin 2025	UDFA POUR DON SANG BENEVOLE CANTAL	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du festival Caillou Costaud 2025	PETITE BOULE MONTAGNARDE	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation		ANIMATION PAYS DE PIERREFORT	Association	1 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage à Montignac sur Lascaux en avril 2025	APE GROUPE SCOLAIRE HUGO VIALATTE	Association	380,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage scolaire dans l'Hérault en juin 2025	APEL INSTITUTION NOTRE DAME DE SAINT FLOUR	Association	650,00
65748	Fonds Cantal Animation	projet de forêt urbaine et l'organisation des manifestations culturelles du 21 au 26 juillet 2025	SAVALAURE	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'une classe de découverte à Palavas les Flots en mai 2025	APE ROUMIEGOUX	Association	570,00
65748	Fonds Cantal Animation	réalisation du projet Femmes d'exception, botanistes remarquables	COUPS DE POUSSES AU JARDIN	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'une Dîcélé Occitane	COORDINATION ET D ESCAMBIS OCCITANS	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'une journée à Garabit et au Musée de l'Agriculture de Collines	LES GENETS D'OR LA MONSIE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage scolaire aux Châteaux de la Loire du 2 au 4 avril 2025	APE SAUVAT	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition de bouquets pour les monuments aux morts	FNACA COMITE CANTON YDES	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition de matériel d'entraînement	JALEYRAC PETANQUE LA SAPINIERE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'une sortie culturelle à Albi du 19 au 21 mai 2025	AMICALE LAIQUE JALEYRAC	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la Fête du Radji et de la Fête du village en 2025	COMITE DES FETES D EMBORT	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Carrefour du Blues en 2025	ASSOCIATION ENTRE AUTRES	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Sumbèhe Atense VTT Tourle 29 mai 2025 à Vétret	ASSOCIATION LES CYCLOS REUNIS	Association	1 500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un stage national de judo du 21 à 25 juillet 2025 à Champs-sur-arentaine	YOKAI JUDO	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	restauration du monument aux morts de Ydes	LE SOUVENIR FRANCAIS DELEGATION GENERALE DU CANTAL	Association	150,00
65748	Fonds Cantal Animation	réfection de l'escalier extérieur de l'Eglise de Ydes	ASSOCIATION DIOCESAINE DE SAINT FLOUR	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition de bracelets pour la chasse aux cerfids	ACCA VEBRET	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition de bracelets imposés dans le plan de chasse	ACCA DE SAUVAT	Association	200,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage en Crête	AMICALE DES SAPEURS POMPIERS CHAMPS SUR TARENTAINE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	participation de l'école à la finale régionale des petits champions de la lecture à Saint-Etienne	LES GALOPINS DE VENDES	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des 10 ans de la fête de la truffade les 11, 12 et 13 juillet 2025	COMITE DES FETES D ARPAJON SUR CERRE	Association	2 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Congrès Pyrénéen du 24 mars 2025 à Chaudes Aigues	UDFA POUR DON SANG BENEVOLE CANTAL	Association	1 500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un semi-marathon de pétanque au profit de la Ligue contre le cancer	LE COCHONNET MARMAHACOIS	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des compétitions de golf 2025, notamment pour les enfants de l'école de golf	GOLF CLUB VEZAC AURILLAC	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	participation aux championnats de France futsal à Fox les 8 et 9 février 2025	ADFSP15	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition de maillots pour la sélection départementale masculine	COMITE DEPARTEMENTAL DE HANDBALL	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	développement d'activités de vulgarisation scientifique à travers un tiers lieu pluridisciplinaire à Montboudif	THE SPRING INSTITUTE FOR FORESTS ON THE MOON	Association	2 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du tour du Cantal à vélo afin de sensibiliser à la préservation de l'environnement et de ré	ASSOCIATION SPONDI VENTURE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	réalisation de diverses animations organisées dans le cadre des 80 ans de la libération des camps de	ARMD DELEGATION TERRITORIALE	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition des droits auprès de l'INA pour la diffusion de films au sein du musée de Montboudif	ASS CANTALIENNE GEORGES POMPIDOU	Association	750,00
65748	Fonds Cantal Animation	réalisation de travaux de rénovation thermique et le changement des volets bois	COMMUNE LIBRE QUARTIER BELBEX	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	acquisition de matériel de sport	ASSOC SPORTIVE POLICE NATIONALE AURILLAC	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des manifestations 2025	GRAMAC	Association	400,00
65748	Fonds Cantal Animation	participation aux cérémonies 2025	LE SOUVENIR FRANCAIS DELEGATION GENERALE DU CANTAL	Association	250,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES RADIOAMATEURS DU CA CANTAL COMEDIE	Association	100,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des représentations en 2025		Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des actions pour les adhérents du Club en 2025	AUTOMNE DU PUY DE L ARBRE CLUB DES AINES	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	soutien aux projets de l association	CHORALE SI CA VOUS CHANTE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 23e édition des "Rascaloux" en 2025	SEN NOIX	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation de la Fête de Pâques 2025	AMICALE DE TREMOUILLE	Association	300,00
65748	Ecoles de sport et tournois	COMITE DE RUGBY TOURNOI 8 MAI 2025	COMITE DEPARTEMENTAL DE RUGBY	Association	2 500,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation de plusieurs marchés mensuels et des animations à Latreuilade en Vézère	ASSOCIATION MARCHE DE LAFEUILLE EN VEZIE	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation de la finale du Tournoi par équipe d agilité les 5 et 6 juillet 2025	SPORT CYNOPHILE ARPAJONNAIS	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 1e édition des Terrasses Musicales de Montsalvy	ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS MONTSALVY	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	Organisation du tournoi de Plâques des jeunes sur la Plaine des Jeux de la Ponétie le 20 avril 2025	AMICALE SPORTIVE BELBEXOISE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du tournoi de Plâques des jeunes sur la Plaine des Jeux de la Ponétie le 20 avril 2025	AMICALE SPORTIVE BELBEXOISE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ASSOC DE JUMELAGE YTRAC	Association	800,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	LES DIGITALES YTRACOISES	Association	800,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	AURILLAC VOLLEY BALL	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	ASSO SPORTIVE ESPINAT FOOTBALL	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d un voyage scolaire à Sète en 2025	OGEC SAINT GERAUD ENFANT JESUS	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 3e édition de la Marche des Fiertés d Aurillac	ASSOCIATION HYPRA CANTAL	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement	ASSOCIATION D'ONNEURS DE SANG AURILLAC	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d un spectacle chorale avec des élèves de primaire au Théâtre d Aurillac	JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE DELEGATION AURILLAC	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	Aurillac pour Elles" édition 2025	CDOS COMITE DEPARTEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF DU 15	Association	500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un spectacle de danse en juin 2025	CHOREGE CENTRE DE DANSE	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de diverses manifestations	LA CALENDRETA DEL VERNHAT	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 3e édition de la Marche des Piertés d'Aurillac	ASSOCIATION HYPRA CANTAL	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de diverses manifestations	LA CALENDRETA DEL VERNHAT	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un spectacle chorale avec des élèves de primaire au Théâtre d'Aurillac	JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE DELEGATION AURILLAC	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des manifestations et de La Nuit du Drac 2025	COMITE DES FETES DE VITRAC	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du criterium de Marcolds 2025	CRITERIUM CYCLISTE MARCOLES	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation des 60 ans de la MFR de Marcolds	MAISON FAMILIALE RURALE D'EDUCATION ET D'ORIENTATI	Association	400,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un ball-trap en 2025	ACCA SPASAC DE MARCOLES	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	fonctionnement 2025	CLUB DES FEMMES RURAUX DE MARCOLES SAINT ANTOINE	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la fête patronale et des festivités 2025	COMITE DES FETES DE LEYNHAC	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Festival Lez arts de la Rue 2025	COMITE ANIMATION CULTURELLE DE MARCOLES	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage en péniche sur le Canal du Midi en 2025	APE SAINT ILLIDE ECOLE PUBLIQUE	Association	400,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'un voyage scolaire à Leucate	APE FAVEROLLES	Association	220,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de l'Etape Sanfloraine 2025	ETAPE SANFLORAINE	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la Fête de la Transhumance 2025	ASSOCIATION TRADITIONS EN AUBRAC	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	réalisation d'un film documentaire sur la cadasserie à Chaudes-Agües	ASSOCIATION DES RIVERAINS DU BES	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'une exposition de céramiques contemporaines dans la Chapelle des Péntents et d'une e	CLAC CULTURE ET LOISIRS ARTISTIQUES EN CALDAGUES	Association	800,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Festival de musique électrique les 16 et 17 mai 2025	SPRING FESTIV	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	installation d'une chambre froide	ACCA DE CHAZELLES	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 30e Foulée du Cézalier	ASSOCIATION SPORTIVE DU CEZALLIER	Association	300,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
657 48	Fonds Cantal Animation	financement de l'option Rugby	FSE DU COLLEGE GEORGES	Association	300,00
657 48	Fonds Cantal Animation	soutien aux actions 2025	BATAILLE	Association	300,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation du Tour du Cantal Cadets 2025	LES GAZELLES COMITE DEPARTEMENTAL CYCLISTE	Association	200,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation de la 6e fête de la pêche le 18 mai 2025	AAAPMA DE L'ARQUEBROU	Association	400,00
657 48	Fonds Cantal Animation	assister au match de ligue 1 Toulouse-Rennes les 3, 4 et 5 mai pour les enfants de l'école de foot	UNION SPORTIVE CERÉ ET LANDES	Association	300,00
657 48	Fonds Cantal Animation	acquisition de tapis de sol et de matériel de musculation	ASSOCIATION MARCHAL AISE	Association	200,00
657 48	Fonds Cantal Animation	acquisition de matériel d'art pour les expositions de peinture	ATELIER DES PEINTRES DE CHAMPS	Association	200,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation de la journée Les Défis Rando du Pays de Mauriac le 18 mai 2025	MAURIAC CANTAL RANDO	Association	200,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation du Tour du Cantal Cadets 2025	COMITE DEPARTEMENTAL CYCLISTE	Association	200,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation des animations en lien avec la nature	SYMBIOS	Association	200,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation de la Fête d'été et du concours de pétanque le 26 juillet 2025	COMITE DES FÊTES DU BOIS DE L'EMPRE	Association	200,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation du Festival VTT le 14 juin 2025	AUVIER BIKE RESEAU JUNIOR ASSOCIATION	Association	200,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation des secours d'urgence aux familles en difficultés	SECOURS POPULAIRE FRANCAIS COMITE DE MAURIAC	Association	200,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation d'une sortie à Marcolès et à Sansac-Vennazès en juin 2025	LES COLCHICIQUES DE L'AGUIROU CLUB DU 3EME AGE	Association	200,00
657 48	Fonds Cantal Animation	renouvellement de matériel	PROTECTION CIVILE DU CANTAL	Association	300,00
657 48	Fonds Cantal Animation	participation aux championnats de France les 23 et 24 août 2025	YDES PETANQUE	Association	300,00
657 48	Aide à la valorisation du patrimoine - organismes privés	PROGRAMME 2025 DES RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES	FEDER ASSO ARCHEOLOGIQUES CANTAL	Association	5 000,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation de la compétition de crossfit le 11 octobre 2025	ASSOCIATION AURILLAC FIREFIGHTER CONTEST	Association	750,00
657 48	Fonds Cantal Animation	Fonctionnement	ASSOCIATION LES P TITS CHATS PERCHES	Association	200,00
657 48	Fonds Cantal Animation	projet d'initiative de communication pour la valorisation du Cantal	CANTAL COMEDIE	Association	200,00
657 48	Fonds Cantal Animation	organisation de la Regionale d'élevage canine à Saint-Flour le 29 juin 2025	CLUB DU BLEU DE GASCONNE GASCON SAINTONGEOIS	Association	300,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Fonds Cantal Animation	réalisation de la fête patronale de Lavastrie les 27, 28 et 29 juin 2025	COMITE DES FETES DE LAVASTRIE	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation du Festival Poudesbock les 6 et 7 juin à Lanobre	ASSOCIATION POULE PASTEL	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la Fête du Village en 2025	COMITE D ANIMATION ET DE LOISIRS DE VEBRET	Association	200,00
65748	Fonds Cantal Animation	construction d'une stèle en hommage aux anciens Sapeurs-Pompiers	ASSOCIATION AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Association	300,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation d'une manche du Swimman 2025	WELL COMM ORGANISATION	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la randonnée des cyclo touristes "Vallée d'Auvergne" les 21 et 22 juin 2025	FOYER RURAL DE BLANZAT	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	formation de 7 jeunes au BAFA	SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE DU CANTAL	Association	250,00
65748	Fonds Cantal Animation	réalisation des activités de l'année	SECTION LOCALE DE LA MEILLEUR MILITAIRE AURILLAC	Association	100,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 5e session SNU	ASSO CADETS DE LA GENDARMERIE NATIONALE 15	Association	1 000,00
65748	Fonds Cantal Animation	projet d'initiative de communication pour la valorisation du Cantal	ASSOCIATION PIC ASSO	Association	100,00
65748	Fonds Cantal Animation	production et diffusion d'un documentaire sur l'équithérapie et l'éthologie équine	ASSOCIATION TELE AUBRAC	Association	500,00
65748	Fonds Cantal Animation	organisation de la 2e édition de la Virade de l'Espoir le 28 septembre 2025	ASSOCIATION VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	Association	300,00

(1) Indiquer l'indice d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N						
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPTP (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		5,00	1,00	6,00	1,00	5,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
Directeur général adjoint des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	A	3,00	1,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		251,00	2,00	253,00	204,00	48,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	38,00	0,00	38,00	38,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	60,00	1,00	61,00	61,00	0,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	15,00	1,00	16,00	15,00	1,00
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00
ASSISTANT DE GROUPE POLITIQUE	C	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00
ATTACHE	A	37,00	0,00	37,00	14,00	23,00
ATTACHE HORS CLASSE	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00
ATTACHE HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00
ATTACHE PRINCIPAL	A	17,00	0,00	17,00	13,00	4,00
DIRECTEUR	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00
REDACTEUR	B	23,00	0,00	23,00	10,00	13,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	39,00	0,00	39,00	39,00	0,00
REDACTEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		609,00	14,00	623,00	598,00	25,00
ADJOINT TECHN. PRINCIPAL 1ERE CLASSE ET'S D'ENSEIGNEMENT	C	17,00	0,00	17,00	17,00	0,00
ADJOINT TECHN. PRINCIPAL 2EME CLASSE ET'S D'ENSEIGNEMENT	C	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	143,00	13,00	156,00	148,00	8,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	158,00	0,00	158,00	158,00	0,00	158,00	
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	50,00	0,00	50,00	50,00	0,00	50,00	
AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	C	33,00	0,00	33,00	33,00	0,00	33,00	
INGENIEUR	A	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00	
INGENIEUR EN CHEF	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	
INGENIEUR HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
INGENIEUR PRINCIPAL	A	14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00	
TECHNICIEN	B	39,00	0,00	39,00	39,00	17,00	39,00	
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	B	39,00	0,00	39,00	39,00	0,00	39,00	
TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	B	11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00	
FILIERE SOCIALE (d)		101,00	0,00	101,00	83,00	18,00	101,00	
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	51,00	0,00	51,00	33,00	18,00	51,00	
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF CLASSE EXCEPTIONNELLE	A	48,00	0,00	48,00	48,00	0,00	48,00	
CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		36,00	2,00	38,00	33,00	5,00	38,00	
CADRE DE SANTE	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	
INFIRMIERE EN SOINS GENERAUX	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
INFIRMIERE EN SOINS GENERAUX HORS CLASSE	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	
MEDICIN	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
MEDICIN 1ERE CLASSE	A	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	
MEDICIN HORS CLASSE	A	2,00	1,00	3,00	1,00	2,00	3,00	
PEDIATRE PODOLOGUE	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	
ORTHOPEDISTE ERGO PSYCHO MANIP ELECTRO	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00	
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	
PSYCHOLOGUE HORS CLASSE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
PUERICULTRICE CLASSE NORMALE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	
PUERICULTRICE CLASSE SUPERIEURE	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00	
PUERICULTRICE DE CLASSE NORMALE	A	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00	
PUERICULTRICE HORS CLASSE	A							

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
SAGE-FEMME HORS CLASSE	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		15,00	0,00	15,00	15,00	0,00	15,00
PEDICURE PODOLOGUE	A	14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00
ORTHOPHTE ERGO PSYCHO							
MANIP ELECTRO HC							
VETERINAIRE CLASSE EXCEPTIONNELLE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		30,00	0,00	30,00	27,00	3,00	30,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ERE CLASSE	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ASSISTANT DE CONSERV. DU PATRIM. PRINC. DE 1ERE CLASSE	B	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
ASSISTANT DE CONSERV. DU PATRIM. PRINC. DE 2EME CLASSE	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ASSISTANT DE CONSERV. DU PATRIMOINE	B	5,00	0,00	5,00	4,00	1,00	5,00
ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
BIBLIOTHECAIRE PRINCIPAL	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
CONSERVATEUR EN CHEF DU PATRIMOINE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ANIMATEUR	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		72,00	0,00	72,00	0,00	72,00	72,00
ASSISTANTE FAMILIALE		72,00	0,00	72,00	0,00	72,00	72,00
TOTAL GENERAL (0 + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		1 116,00	18,00	1 134,00	962,00	171,00	1 133,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)						
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2EME CLASSE	C	ADM		0,00	332-10	CDI
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	332-8-2°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	332-8-2°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	332-8-2°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	332-8-2°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	332-8-2°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	332-8-2°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	332-23-2°	CDD
ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	A	ADM		0,00	332-10	CDI
ASSISTANT DE CONSERV. DU PATRIMOINE	B	CULT		0,00	332-8-2°	CDD
ASSISTANT DE GROUPE POLITIQUE	C	ADM		0,00	333-12	CDD
ASSISTANT DE GROUPE POLITIQUE	C	ADM		0,00	333-12	CDD
ASSISTANT DE GROUPE POLITIQUE	C	ADM		0,00	333-12	CDI
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S		0,00	332-10	CDD
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S		0,00	332-8-2°	CDD
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S		0,00	332-8-2°	CDD
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S		0,00	332-8-2°	CDD
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S		0,00	332-10	CDI
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S		0,00	332-8-2°	CDD
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S		0,00	332-8-2°	CDD
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S		0,00	332-8-2°	CDD
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S		0,00	332-8-2°	CDD
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S		0,00	332-8-2°	CDD
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S		0,00	332-8-2°	CDD
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S		0,00	332-8-2°	CDD
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S		0,00	332-8-2°	CDD
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S		0,00	332-8-2°	CDD
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S		0,00	332-8-2°	CDD
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S		0,00	332-8-2°	CDD
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S		0,00	332-8-2°	CDD
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S		0,00	332-8-2°	CDD
ASSISTANTE FAMILIALE	A	OTR		0,00	A non défini	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/21	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
ATTACHE ATTACHE ATTACHE ATTACHE ATTACHE ATTACHE ATTACHE ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ATTACHE HORS CLASSE ATTACHE PRINCIPAL ATTACHE PRINCIPAL ATTACHE PRINCIPAL COLLABORATEUR DE CABINET COLLABORATEUR DE CABINET COLLABORATEUR DE CABINET COLLABORATEUR EN CHEF DU PATRIMOINE MEDECIN 1ERE CLASSE MEDECIN HORS CLASSE MEDECIN HORS CLASSE PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE PUERICULTRICE CLASSE NORMALE REDACTEUR REDACTEUR REDACTEUR REDACTEUR REDACTEUR REDACTEUR REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CLASSE TECHNICIEN TECHNICIEN TECHNICIEN	A	ADM		0,00	332-6-2°	CDD
	A	ADM		0,00	332-6-2°	CDD
	A	ADM		0,00	332-6-2°	CDD
	A	ADM		0,00	332-6-2°	CDD
	A	ADM		0,00	332-6-2°	CDD
	A	ADM		0,00	332-6-2°	CDD
	A	ADM		0,00	332-6-2°	CDD
	A	CULT		0,00	332-10	CDI
	A	ADM		0,00	332-6-2°	CDD
	A	ADM		0,00	332-10	CDI
	A	ADM		0,00	332-10	CDI
	A	ADM		0,00	332-10	CDI
	A	OTR		0,00	333-1_333-10	CDD
	A	OTR		0,00	333-1_333-10	CDD
	A	OTR		0,00	333-1_333-10	CDD
	A	CULT		0,00	332-10	CDI
	A	MS		0,00	332-6-2°	CDD
	A	MS		0,00	332-6-2°	CDD
	A	MS		0,00	332-6-2°	CDD
	A	MS		0,00	332-6-2°	CDD
	B	ADM		0,00	332-10	CDI
	B	ADM		0,00	332-6-2°	CDD
	B	ADM		0,00	332-6-2°	CDD
	B	ADM		0,00	332-6-2°	CDD
	B	ADM		0,00	332-6-2°	CDD
	B	ADM		0,00	332-10	CDI
B	ADM		0,00	332-10	CDI	
B	ADM		0,00	332-10	CDI	
B	ADM		0,00	332-14	CDD	
B	ADM		0,00	332-10	CDI	
B	ADM		0,00	332-10	CDI	
B	TECH		0,00	332-6-2°	CDD	
B	TECH		0,00	332-6-2°	CDD	
B	TECH		0,00	332-6-2°	CDD	
B	TECH		0,00	332-6-2°	CDD	

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/21			SECTEUR (2)		REMUNERATION (3)		CONTRAT	
CATEGORIES (1)					Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
TECHNICIEN	B	TECH	0,00	332-6-2°	CDD			
TECHNICIEN	B	TECH	0,00	332-6-2°	CDD			
TECHNICIEN	B	TECH	0,00	332-6-2°	CDD			
TECHNICIEN	B	TECH	0,00	332-6-2°	CDD			
TECHNICIEN	B	TECH	0,00	332-6-2°	CDD			
TECHNICIEN	B	TECH	0,00	332-6-2°	CDD			
TECHNICIEN	B	TECH	0,00	332-6-2°	CDD			
TECHNICIEN	B	TECH	0,00	332-6-2°	CDD			
TECHNICIEN	B	TECH	0,00	332-6-2°	CDD			
TECHNICIEN	B	TECH	0,00	332-6-2°	CDD			
TECHNICIEN	B	TECH	0,00	332-6-2°	CDD			
TECHNICIEN	B	TECH	0,00	332-6-2°	CDD			
TECHNICIEN	B	TECH	0,00	332-6-2°	CDD			
Agents occupant un emploi non permanent (7)			0,00					
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	0,00	A Contrat de projet	CDD			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	0,00	A Contrat de projet	CDD			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	0,00	332-23-1°	CDD			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	0,00	332-23-1°	CDD			
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	0,00	A PEC	CDD			
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	0,00	A PEC	CDD			
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	0,00	A PEC	CDD			
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	0,00	A PEC	CDD			
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	0,00	A PEC	CDD			
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	0,00	A PEC	CDD			
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	0,00	A PEC	CDD			
ANIMATEUR	B	ANIM	0,00	A PEC	CDD			
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S	0,00	332-23-1°	CDD			
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S	0,00	A Contrat de projet	CDD			
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S	0,00	A Contrat de projet	CDD			
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S	0,00	A Contrat de projet	CDD			
ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF	A	S	0,00	A Contrat de projet	CDD			
ATTACHE	A	MS	0,00	A Contrat de projet	CDD			
ATTACHE	A	ADM	0,00	A Contrat de projet	CDD			
ATTACHE	A	ADM	0,00	A Contrat de projet	CDD			
ATTACHE	A	ADM	0,00	A Contrat de projet	CDD			
ATTACHE	A	ADM	0,00	A Contrat de projet	CDD			
ATTACHE	A	ADM	0,00	A Contrat de projet	CDD			
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX CLASSE NORMALE	A	MS	0,00	A Contrat de projet	CDD			
INFIRMIER EN SOINS GENERAUX CLASSE NORMALE	A	MS	0,00	A Contrat de projet	CDD			
PSYCHOLOGUE CLASSE NORMALE	A	MS	0,00	332-23-1°	CDD			
PUERICULTRICE	A	MS	0,00	A Contrat de projet	CDD			
PUERICULTRICE CLASSE NORMALE	A	MS	0,00	A Contrat de projet	CDD			

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/21			SECTEUR (2)		REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			CATEGORIES (1)		Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
REDACTEUR			B	ADM		0,00	A Contrat de projet	CDD
REDACTEUR			B	ADM		0,00	A Contrat de projet	CDD
SAGE FEMME CLASSE NORMALE			A	MS		0,00	A Contrat de projet	CDD
TECHNICIEN			B	TECH		0,00	A Contrat de projet	CDD
TECHNICIEN			B	TECH		0,00	A Contrat de projet	CDD
TECHNICIEN			B	TECH		0,00	A Contrat de projet	CDD
TECHNICIEN			B	TECH		0,00	A Contrat de projet	CDD
TOTAL GENERAL						0,00	332-23-1*	CDD

(1) CATEGORIES: A, B et C.
TECH : Technique.
ADM : Administratif.
S : Social.
MS : Médico-social.
MF : Médico-fortifique.
SP : Sportif.
AN : Artistique.
ANM : Animation.
POM : Prévention.
POM : Prévention.
X : Emplois non catés.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.
TECH : Technique.
S : Social.
MS : Médico-social.
MF : Médico-fortifique.
SP : Sportif.
AN : Artistique.
ANM : Animation.
POM : Prévention.
POM : Prévention.
X : Emplois non catés.

(3) REMUNERATION : Référence à un index brut (indiquer le niveau de l'index brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Meff du contrat (cette durée de la fonction publique - CGFP).
332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée maximale d'un an et une durée maximale liée par les parties dans la limite de six ans.
332-31 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-32 : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-33 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-34 : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-35 : Emplois des communes (2 000 hab) et des groupements de communes (10 000 hab) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
332-36 : Contrat à durée indéterminée à l'application de l'article L. 332-9 avec un agent contractuel territorial ou justifié d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-37 : Contrat à durée indéterminée à l'application de l'article L. 332-9 avec un agent contractuel territorial ou justifié d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-38 : Contrat à durée indéterminée à l'application de l'article L. 332-9 avec un agent contractuel territorial ou justifié d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-39 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-40 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-41 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-42 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-43 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-44 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-45 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-46 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-47 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-48 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-49 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-50 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-51 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-52 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-53 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-54 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-55 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-56 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-57 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-58 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-59 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-60 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-61 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-62 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-63 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-64 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-65 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-66 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-67 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-68 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-69 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-70 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-71 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-72 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-73 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-74 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-75 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-76 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-77 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-78 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-79 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-80 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-81 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-82 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-83 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-84 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-85 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-86 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-87 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-88 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-89 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-90 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-91 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-92 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-93 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-94 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-95 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-96 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-97 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-98 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
332-99 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

(5) Indique si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être libellés « A / autres » et seront obligés d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 362 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 332-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 du décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)	SEM SUPER LIORAN CHALAIR			676 575,00 1 426 640,00
Détention d'une part du capital				
- DPC	PROCVIS SUD MASSIF CENTRAL		SA	15 200,00
- DPC	SAEM LIORAN	CALEDEN	SAEM	676 575,00
- DPC	SOCIETE THERMALE DE CHAUDES AIGUES	SAFER	SAEM	4 161 214,22
- DPC	SOCIETE D'AMENAGEMENT FONCIER ET D'ETS RURAL D'Auvergne			84 000,00
- DPC	CREDIT AGRICOLE DU CANTAL		ETS PRIVE	1 982,00
- DPC	VULCANIA		SAEM	63 913,00
- DPC	PARTS SOCIALES CAISSE LOCALE CRCA		ETS PRIVE	750,00
- DPC	SEINEL 15		SEM	765,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
25/10/1980 - CONSTRUCTION 10 LOGEMENTS FOYER AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	26 526,13
01/03/1995 - AMELIORATION 5 LOGEMENTS MURAT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	47 250,05
01/10/1995 - AMELIORATION D UN LOGEMENT A MENET	INTERREGIONALE POLYGONE	INTERREGIONALE POLYGONE	SA	12 318,72
05/03/1996 - CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS CRANDELLES	SOCIETE ANONTME DHLM	SOCIETE ANONTME DHLM	OFFICE PUBLIC	27 339,60
12/07/1996 - CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS COMMUNE DE BESSE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	24 659,36
26/12/1996 - EXTENSION DE LA MAISON DE RETRAITE SPECIALISEE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	ASSOCIATION	182 938,82
24/03/1997 - CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS BESSE	CENTRE LES BRUYERES LA DEVEZE	CENTRE LES BRUYERES LA DEVEZE	OFFICE PUBLIC	27 898,17
04/09/1997 - ACQUISITION AMELIORATION 2 LOGEMENTS A MONTMURAT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	22 919,06
12/01/1998 - CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS LOT. LES EUREULS A YDES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	68 361,65

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
17/02/1998 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS LOT. LA MAISON NEUVE SAIGNES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	75 161,48
02/03/1998 - CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS LOT. LES CHASSAGNES A COLTINES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	79 403,07
12/03/1998 - CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS LOT. LA SOURCE A OMPS	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	30 184,60
12/03/1998 - CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS LE BOURG A TANAUVELLE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	31 592,31
12/03/1998 - AMELIORATION DE 2 LOGEMENTS LE BOUG A ALLY	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	22 184,96
12/03/1998 - AMELIORATION DE 2 LOGEMENTS LE BOUG A ALLY	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	22 988,09
01/04/1998 - CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS A MURAT - LOTISSEMENT BONNEVIE	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	145 131,46
01/08/1998 - CONSTRUCTION DE 4 PAVILLONS A YTRAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	46 463,58
01/09/1998 - AMELIORATION DE 6 LOGEMENTS IMMEUBLE L EVEL A MAURIAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	55 354,85
01/07/1998 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS A SAINT-CONSTANT	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	23 873,52
18/01/1998 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS A LOUBARESSE	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	24 727,23
01/11/1998 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS A RUYNES EN MARGERIE	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	58 311,75
22/12/1998 - CONSTRUCTION 1 LOGEMENT A MONTBOUDIF	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	9 027,36
22/12/1998 - CONSTRUCTION 1 LOGEMENT A MONTBOUDIF	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	8 765,82
18/01/1999 - CONSTRUCTION 1 LOGEMENT A ST-JACQUES DES BLATS	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	11 193,68
18/01/1999 - CONSTRUCTION 1 LOGEMENT A ST-JACQUES DES BLATS	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	10 944,10
08/04/1999 - CONSTRUCTION 1 LOGEMENT A GIOU DE MAMOU-LES EAUX VIVES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	34 964,18
08/04/1999 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS A GIOU DE MAMOU-LES EAUX VIVES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	71 207,41
07/07/1999 - AMELIORATION 2 LOGEMENTS A ST-BONNET DE CONDAT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	42 120,14
07/07/1999 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS A REILHAC - LES VIOLETTES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	92 569,33
07/07/1999 - CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS SANSAC /MARMIESSE - LA VIDALI	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	181 479,66
07/07/1999 - CONSTRUCTION 1 LOGEMENT SANSAC /MARMIESSE - LA VIDALI	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	40 009,03
22/10/1999 - EXTENSION FOYER VILLA STE MARIE AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	1 539 735,08

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
12/11/1999 - CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS RIOM-ES MONTAGNES	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	114 402,26
12/11/1999 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS RIOM-ES MONTAGNES	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	45 912,20
22/11/1999 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS SOURNIAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	24 777,26
26/06/2000 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS LOT. LES VIOLETTES 2-REILHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	87 392,85
15/09/2000 - AMENAGEMENT 3 LOGEMENTS CASSANOUIZE COMPL.	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	31 861,84
15/09/2000 - AMENAGEMENT 6 LOGEMENTS VICERRE COMPL.	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	18 293,88
15/09/2000 - AMENAGEMENT 6 LOGEMENTS MAURS COMPL.	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	57 930,63
15/09/2000 - AMENAGEMENT 5 LOGEMENTS SANSAC DE MARMIESSE COMPL.	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	23 629,60
15/09/2000 - AMENAGEMENT 6 LOGEMENTS ST-PAUL DES LANDES COMPL.	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	23 629,60
13/02/2001 - EXTENSION MAPAD MONTISALVY	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	130 486,36
27/04/2001 - FOYER A SAINT ILLIDE	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE DU CANTAL	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE DU CANTAL	ASSOCIATION	1 317 559,51
25/06/2001 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS CHASTEL SUR MURAT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	137 789,52
25/06/2001 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS CHASTEL SUR MURAT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	17 074,29
23/07/2001 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LOT. DU BOUX A SALINS	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	3 414,86
23/07/2001 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS LOT. DU BOUX A SALINS	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	33 035,70
23/08/2001 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS VEZELS ROUSSY	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	32 624,09
23/08/2001 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS VEZELS ROUSSY	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	4 360,04
06/12/2001 - RENOVATION TOITURE CAT OLMET VICI/ CERRE	ASSOCIATION DU FOYER D'OLMET	ASSOCIATION DU FOYER D'OLMET	ASSOCIATION	68 602,06
28/01/2002 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS VELZIC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	2 428,59
28/01/2002 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS VELZIC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	40 501,21
21/02/2002 - AMELIORATION 1 LOGEMENT ST SANTI DE MAURS	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	1 154,65

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
21/02/2022 - AMELIORATION 1 LOGEMENT ST SANTIN DE MAURS	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	36 914,24
09/07/2022 - CONSTRUCTION 5 LOGEMENTS SANSAC DE MARMIESSE	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	130 688,89
09/07/2022 - CONSTRUCTION 5 LOGEMENTS SANSAC DE MARMIESSE	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	45 464,49
26/07/2022 - CONSTRUCTION D'UNE MAPAD A MASSIAC	CCAS DE MASSIAC	CCAS DE MASSIAC	PUBLIC	879 443,74
25/09/2022 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS VIEILLESSESSE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	68 533,76
25/09/2022 - CONSTRUCTION 1 LOGEMENT JALEYRAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	28 915,54
25/09/2022 - CONSTRUCTION 1 LOGEMENT JALEYRAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	1 643,71
30/09/2022 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS COREN	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	2 920,53
30/09/2022 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS VIEILLESSESSE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	47 799,90
18/10/2022 - FOYER DE TRONQUIERES A AURILLAC CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES AMIS ET PARENTS D'ENFANTS INADAPTES LES PAVILLONS BLANCS	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES AMIS ET PARENTS D'ENFANTS INADAPTES LES PAVILLONS BLANCS	ASSOCIATION	500 000,00
04/07/2023 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LOT LE PUECH LA DEVEZE CALVINE	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	38 578,80
04/07/2023 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LOT LE PUECH LA DEVEZE CALVINE	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	4 988,00
06/08/2023 - CONSTRUCTION 3 PAVILLONS LOT LA TROUSSEYRIE PERS	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	96 996,00
06/08/2023 - CONSTRUCTION 3 PAVILLONS LOT LA TROUSSEYRIE PERS	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	10 578,50
17/10/2023 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LOT COM. 15320 FAVEROLLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	36 516,00
17/10/2023 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LOTCOM. 15320 FAVEROLLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	2 255,60
17/10/2023 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LOT LA GARDE 15150 CROS MONT.	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	3 526,60
18/10/2023 - CONSTRUCTION EHPAD NEUSSARGES-MOISSAC	CCAS DE NEUSSARGUES	CCAS DE NEUSSARGUES	PUBLIC	645 163,00
23/10/2023 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LOT COM. 15150 CROS/MONTVERT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	31 446,00
29/12/2023 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS TANAVELLE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	3 491,80
29/12/2023 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS TANAVELLE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	33 017,00
06/02/2024 - TRAVAUX MISE AUX NORMES LOGEMENT FOYERS LE ROUGET	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	979 900,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
06/02/2004 - TRAVAUX MISE AUX NORMES LOGEMENT FOYERS SAINT-FLOUR	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	546 520,00
10/09/2004 - AMENAGEMENT 1 LOGEMENT JALEYRAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	24 547,00
10/09/2004 - AMENAGEMENT 1 LOGEMENT JALEYRAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	2 724,60
10/09/2004 - AMENAGEMENT 3 LOGEMENTS MENET	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	32 413,00
10/09/2004 - AMENAGEMENT 1 LOGEMENT JALEYRAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	974,80
10/09/2004 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS PAULHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	35 279,40
10/09/2004 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS PAULHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	2 571,40
08/10/2004 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON BASSIGNAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	13 356,80
08/10/2004 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON BASSIGNAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	2 167,60
15/10/2004 - ACQUISITION 2 LOGEMENTS CHAVAGNAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	79 202,00
15/10/2004 - ACQUISITION 2 LOGEMENTS CHAVAGNAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	3 554,00
15/10/2004 - ACQUISITION 2 LOGEMENTS NEUSSARGUES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	56 263,20
15/10/2004 - ACQUISITION 1 LOGEMENT NEUSSARGUES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	15 713,70
15/10/2004 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS SAINT-SANTIN CANTALES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	36 236,00
15/10/2004 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS SAINT-SANTIN CANTALES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	2 600,00
22/10/2004 - 2 LOGEMENTS AU THERON SAINT-SANTIN DE MAURS	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	49 503,50
05/11/2004 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LE COUNIT - VALUEJOIS	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	28 010,40
05/11/2004 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LE COUNIT - VALUEJOIS	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	3 519,20
29/11/2004 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS LE THERON JARDIN DES AINES	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	101 650,50
29/11/2004 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS LE THERON JARDIN DES AINES	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	12 145,50
01/12/2004 - TRAVAUX SECURITE INCENDIE M RETRAITE BRUN VERGEADE	MAISON DE RETRAITE BRUN VERGEADE	MAISON DE RETRAITE BRUN VERGEADE	PUBLIC	75 000,00
28/02/2005 - TRAVAUX MISE AUX NORMES LOGEMENT FOYERS A ST-FLOUR	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	550 000,00
28/02/2005 - TRAVAUX MISE AUX NORMES LOGEMENT FOYERS A LE ROUGET	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	840 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
31/03/2005 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS DRUGEAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	30 516,80
31/03/2005 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS DRUGEAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	2 797,60
18/04/2005 - CONSTRUCTION UN PAVILLON L'ACAPELLE DEL FRAISSE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	17 662,80
18/04/2005 - CONSTRUCTION UN PAVILLON L'ACAPELLE DEL FRAISSE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	2 425,40
25/04/2005 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS SAINT-POINCY	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	35 196,00
26/04/2005 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS PAULHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	3 097,20
28/04/2005 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LAFEUILLADE EN VEZIE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	27 339,60
28/04/2005 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LAFEUILLADE EN VEZIE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	6 103,40
27/05/2005 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS LE THERON - ST SANTIEN DE MAURS	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	15 500,00
20/06/2005 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LAFEUILLADE EN VEZIE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	27 339,60
20/06/2005 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LAFEUILLADE EN VEZIE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	6 103,40
11/07/2005 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON LE VIGEAN	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	14 762,67
11/07/2005 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON LE VIGEAN	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	2 096,32
25/07/2005 - CONSTRUCTION 3 PAVILLONS VERNIOLS NAUCELLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	39 019,00
25/07/2005 - CONSTRUCTION 3 PAVILLONS VERNIOLS NAUCELLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	10 062,60
25/07/2005 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON VERNIOLS NAUCELLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	18 639,00
25/07/2005 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON VERNIOLS NAUCELLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	3 374,60
29/07/2005 - CONSTRUCTION 9 PAVILLONS YTRAC - LA GARE - LA MILLIERE	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	116 180,25
29/07/2005 - CONSTRUCTION 9 PAVILLONS YTRAC LA GARE - LA MILLIERE	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	19 081,92
26/08/2005 - CONSTRUCTION 3 PAVILLONS LA CHAPELLE LAURENT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	74 934,30
26/08/2005 - CONSTRUCTION 3 PAVILLONS LA CHAPELLE LAURENT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	3 663,10
12/09/2005 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS ALLANCHÉ	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	66 512,50
12/09/2005 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS ALLANCHÉ	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	12 756,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
12/09/2005 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LADINHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	87 616,00
12/09/2005 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LADINHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	10 515,00
12/09/2005 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS COLTINES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	68 259,50
12/09/2005 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS COLTINES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	12 741,50
26/09/2005 - CONSTRUCTION 3 PAVILLONS QUEZAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	92 550,60
26/09/2005 - CONSTRUCTION 3 PAVILLONS COLTINES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	7 944,90
26/09/2005 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON QUEZAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	31 328,70
26/09/2005 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON QUEZAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	2 247,00
30/09/2005 - UNITE ALZHEIMER DE 16 LITS M RETRAITE BRUN VERGEADE	MAISON DE RETRAITE BRUN VERGEADE	MAISON DE RETRAITE BRUN VERGEADE	PUBLIC	433 000,00
05/10/2005 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS GLENAT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	33 510,40
05/10/2005 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS GLENAT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	2 527,00
21/10/2005 - EXTENSION MAISON ACCUEIL LA FEUILLERIE A CRANDELLES	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES AMIS ET PARENTS D'ENFANTS INADAPTES LES PAPILLONS BLANCS	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES AMIS ET PARENTS D'ENFANTS INADAPTES LES PAPILLONS BLANCS	ASSOCIATION	275 000,00
19/12/2005 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON CAYROLS	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	16 296,60
06/04/2006 - AMELIORATION 3 LOGEMENTS MAURS	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	26 700,00
06/04/2006 - AMELIORATION 1 LOGEMENT MAURS	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	11 908,00
31/05/2006 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS naucelles	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	33 883,00
31/05/2006 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS NAUCELLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	4 973,20
31/05/2006 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS CRANDELLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	35 402,80
31/05/2006 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS CRANDELLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	2 413,80
31/05/2006 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS NEUSSARGUES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	35 799,00
02/06/2006 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS NEUSSARGUES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	2 379,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
14/06/2006 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LAVAURS JALEYRAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	34 313,00
14/06/2006 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LAVAURS JALEYRAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	2 006,20
15/06/2006 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LE PUECH CALVINET	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	35 871,80
15/06/2006 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LE PUECH CALVINET	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	3 615,00
28/07/2006 - CONSTRUCTION 4 PAVILLONS LA MONTAGNE DU CLAUD NAUCELLES	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	48 166,20
28/07/2006 - CONSTRUCTION 4 PAVILLONS LA MONTAGNE DU CLAUD NAUCELLES	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	20 046,60
04/08/2006 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS ST-ILLIDE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	83 477,00
04/08/2006 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS ST-ETIENNE DE CARLAT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	89 764,50
04/08/2006 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS ST-ETIENNE DE CARLAT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	7 400,00
04/08/2006 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS CLAVIERES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	152 616,00
04/08/2006 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS CLAVIERES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	11 883,20
08/08/2006 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS ST-ILLIDE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	6 017,00
28/09/2006 - RECONSTRUCTION BAT IMPRO CHAUFFERIE IME LA SAPINIERE	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES AMIS ET PARENTS D'ENFANTS INADAPTES LES PAPILLONS BLANCS	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES AMIS ET PARENTS D'ENFANTS INADAPTES LES PAPILLONS BLANCS	ASSOCIATION	265 000,00
09/01/2007 - CONSTRUCTION 10 PAVILLONS VIERS HAUT NAUCELLES	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	137 506,00
09/01/2007 - CONSTRUCTION 4 PAVILLONS VIERS HAUT NAUCELLES	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	60 882,40
21/05/2007 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS HAMEAU DES POETES MARMANHAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	22 961,00
21/05/2007 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS HAMEAU DES POETES MARMANHAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	14 901,00
30/05/2007 - ACQ. AMENAGEMENT 1 LOGEMENT LASCELLES	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	24 140,70
22/06/2007 - CONSTRUCTION 6 PAVILLONS ESPINAT 15000 YTRAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	86 717,40
22/06/2007 - CONSTRUCTION 6 PAVILLONS ESPINAT 15000 YTRAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	32 683,80
23/07/2007 - AMELIORATION 2 LOGEMENTS RUE DE MARION 15250 JUSSAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	41 233,60

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
23/07/2017 - AMELIORATION DE 2 LOGEMENTS RUE DE MARION 15250 JUS-SAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	1 162,00
31/08/2017 - CONSTRUCTION DE 4 PAVILLONS 15220 VITRAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	104 008,20
31/08/2017 - CONSTRUCTION DE 4 PAVILLONS 15220 VITRAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	13 561,50
18/10/2017 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON ARNAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	36 720,60
18/10/2017 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON ARNAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	1 655,10
09/11/2017 - CONSTRUCTION 4 PAVILLONS QUARTIER FRIDOU - ST-FLOUR	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	205 135,50
09/11/2017 - CONSTRUCTION 4 PAVILLONS LEYNHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	117 676,50
13/11/2017 - AMELIORATION DE 2 LOGEMENTS CHALINARGUES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	44 888,40
13/11/2017 - AMELIORATION DE 2 LOGEMENTS CHALINARGUES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	13 643,70
13/11/2017 - CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS CHALINARGUES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	72 886,10
13/11/2017 - CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS CHALINARGUES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	6 712,50
30/11/2017 - CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS RAGEADE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	160 304,80
12/12/2017 - AMELIORATION 1 LOGEMENT CAYROLS	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	16 683,90
11/04/2018 - CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS PAULHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	68 100,60
11/04/2018 - CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS PAULHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	5 346,00
28/04/2018 - CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS LOT LES CHASSAGNES - ST-PONCY	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	117 688,00
28/04/2018 - CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS LOT LES CHASSAGNES - ST-PONCY	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	11 854,40
14/05/2018 - CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS LOT LA PARRO MARCOLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	41 953,00
14/05/2018 - CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS LOT LA PARRO MARCOLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	2 771,60
13/06/2018 - CONSTRUCTION DE 1 PAVILLON 15590 VELZIC -	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	63 184,80
13/06/2018 - CONSTRUCTION DE 1 PAVILLON 15590 VELZIC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	20 679,20
13/06/2018 - CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS 15590 VELZIC -	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	83 359,20
13/06/2018 - CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS 15590 VELZIC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	42 837,60

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
19/06/2008 - ACQ. AMELIORATION 8 LOGEMENTS AV BELARD A ST-FLOUR	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	27 992,10
19/06/2008 - ACQ. AMELIORATION DE 8 LOGEMENTS AV BELARD A ST FLOUR	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	12 064,90
30/06/2008 - CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS LOT. EMIPRADEL PLEAUX	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	45 773,40
25/07/2008 - RESTRUCTURATION ETS THERMAL CHAUDES-AIGUES LANDES	SAEM CALEDEN	SAEM CALEDEN	SA	246 524,74
11/08/2008 - CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS SAINT PAUL DES LANDES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	41 352,60
11/08/2008 - CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS SAINT PAUL DES LANDES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	43 325,40
11/08/2008 - CONSTRUCTION DE 1 LOGEMENT SAINT PAUL DES LANDES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	14 441,80
11/08/2008 - CONSTRUCTION DE 1 LOGEMENT SAINT PAUL DES LANDES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	911,20
23/10/2008 - CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS RION ES MGNIES MONTAGNES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	36 046,00
23/10/2008 - CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS RIOM ES MONTAGNES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	3 450,00
23/10/2008 - CONSTRUCTION DE 6 PAVILLONS RIOM ES MONTAGNES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	108 137,60
23/10/2008 - CONSTRUCTION DE 6 PAVILLONS RIOM ES MONTAGNES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	10 350,00
23/10/2008 - CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS CRANDELLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	248 080,00
23/10/2008 - CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS CRANDELLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	15 724,80
23/10/2008 - CONSTRUCTION DE 1 PAVILLON ALLY	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	20 964,40
23/10/2008 - CONSTRUCTION DE 1 PAVILLON ALLY	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	1 359,40
19/12/2008 - CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS 15300 USSEL	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	34 128,40
19/12/2008 - CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS 15300 USSEL	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	5 549,20
19/12/2008 - CONSTRUCTION DE 1 PAVILLON 15300 USSEL	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	17 215,00
19/12/2008 - CONSTRUCTION DE 1 PAVILLON 15300 USSEL	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	2 665,40
29/05/2009 - ADABEI TRAVAUX FOYER HEBERGEMENT TRONQUIERES AURILLAC	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES AMIS ET PARENTS D'ENFANTS INADAPTES LES PAPILLONS BLANCS	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES AMIS ET PARENTS D'ENFANTS INADAPTES LES PAPILLONS BLANCS	ASSOCIATION	750 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
29/05/2009 - ADAPEI TRAVAUX EXTENSION MAS D ARON AURILLAC	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES AMIS ET PARENTS D'ENFANTS INADAPTES LES PAPILLONS BLANCS	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES AMIS ET PARENTS D'ENFANTS INADAPTES LES PAPILLONS BLANCS	ASSOCIATION	514 500,00
29/05/2009 - CONSTRUCTION EHPAD LA MAISONNEE AURILLAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	4 188 772,00
29/05/2009 - CONSTRUCTION EHPAD LA MAISONNEE AURILLAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	657 478,00
26/06/2009 - CONSTRUCTION FAM CEREBROLESES PIERREFORT	ASSOCIATION DE VILLEBOUVET	ASSOCIATION DE VILLEBOUVET	ASSOCIATION	1 246 420,00
24/07/2009 - EXTENSION FOYER DE L ARCH AURILLAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	961 097,00
24/07/2009 - EXTENSION FOYER DE L ARCH AURILLAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	157 832,00
05/08/2009 - CONSTRUCTION DE 8 PAVILLONS 15 REILHAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	143 502,30
05/08/2009 - CONSTRUCTION DE 8 PAVILLONS 15 REILHAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	60 174,30
05/08/2009 - CONSTRUCTION DE 8 PAVILLONS 15 REILHAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	19 665,00
27/08/2009 - CONSTRUCTION DE 8 PAVILLONS 15 REILHAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	53 818,10
30/09/2009 - CONSTRUCTION FAM CEREBROLESES PIERREFORT	ASSOCIATION DE VILLEBOUVET	ASSOCIATION DE VILLEBOUVET	ASSOCIATION	1 710 436,00
05/10/2009 - CONSTRUCTION ESAT FOYER OLMET VIC SUR CERE	ASSOCIATION DU FOYER D'OLMET	ASSOCIATION DU FOYER D'OLMET	ASSOCIATION	375 000,00
15/12/2009 - CONSTRUCTION DE 1 PAVILLON JUNHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	75 744,00
15/12/2009 - CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS JUNHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	18 736,50
01/07/2010 - OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	195 725,67
01/07/2010 - OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	16 253,02
01/07/2010 - OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	58 281,60
01/07/2010 - OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	317 628,87
01/07/2010 - OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	257 208,69
01/07/2010 - OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	82 128,59
01/07/2010 - OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	52 878,22

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/07/2010 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	127 771,16
01/07/2010 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	34 880,79
01/07/2010 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	163 166,64
06/09/2010 - ACQ. AMELIORATION 4 LOGEMENTS LE BON ACCUEIL - LAVEISSENET	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	22 686,00
06/09/2010 - ACQ. AMELIORATION 3 LOGEMENTS LE BON ACCUEIL - LAVEISSENET	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	87 488,00
07/09/2010 - CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS LES MAZETS RIOM-ES-MGNES	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	217 104,00
07/09/2010 - CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS LES MAZETS - RIOM-ES-MGNES	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	36 396,00
01/12/2010 - OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	142 600,00
08/12/2010 - CONSTRUCTION 1 LOGEMENT 15320 FAVEROLLES	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	47 050,00
08/12/2010 - CONSTRUCTION 1 LOGEMENT 15320 FAVEROLLES	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	3 650,00
09/02/2011 - CONSTRUCTION DE 5 PAVILLONS 15340 CASSANIOUZE	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	144 080,00
09/02/2011 - CONSTRUCTION DE 5 PAVILLONS 15340 CASSANIOUZE	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	3 120,00
09/02/2011 - CONSTRUCTION DE 5 PAVILLONS 15340 CASSANIOUZE	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	36 020,00
09/02/2011 - CONSTRUCTION DE 5 PAVILLONS 15340 CASSANIOUZE	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	780,00
01/06/2011 - CONSTRUCTION DEUX PAVILLONS LE CAROFFE 15250 ST-PAUL DES L	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	94 000,00
01/06/2011 - CONSTRUCTION DEUX PAVILLONS LE CAROFFE 15250 ST-PAUL DES L	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	20 000,00
01/06/2011 - CONSTRUCTION DE 4 PAVILLONS LE CAROFFE 15250 ST PAUL DES L	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	187 500,00
01/06/2011 - CONSTRUCTION DE 4 PAVILLONS LE CAROFFE 15250 ST PAUL DES L	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	40 000,00
17/06/2011 - REALISATION UNITE ALZHEIMER 15 PLACES MONT-SALVY	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	697 311,00
17/06/2011 - REALISATION UNITE ALZHEIMER 15 PLACES MONT-SALVY	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	742 601,00
17/06/2011 - REALISATION UNITE ALZHEIMER 15 PLACES MONT-SALVY	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	107 399,00
30/06/2011 - CONSTRUCTION DE DEUX PAVILLONS 15140 BESSE	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	158 200,00
30/06/2011 - AMELIORATION 1 LOGEMENT 15 PARLAN	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	18 411,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
30/08/2011 - AMELIORATION 1 LOGEMENT 15 PARLAN	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	2 880,30
30/08/2011 - AMELIORATION 1 LOGEMENT 15 PARLAN	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	18 153,00
30/08/2011 - AMELIORATION 1 LOGEMENT 15 PARLAN	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	2 769,00
30/08/2011 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LES HORTS 15 PARLAN	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	55 488,30
30/08/2011 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LES HORTS 15 PARLAN	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	8 036,10
09/09/2011 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 ANTIGNAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	16 646,80
09/09/2011 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 ANTIGNAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	3 028,80
09/09/2011 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS 15 VALETTE	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	48 859,30
09/09/2011 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS 15 VALETTE	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	8 022,90
09/09/2011 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 VALETTE	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	25 452,60
09/09/2011 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 VALETTE	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	3 945,60
09/09/2011 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 GLENAT	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	19 502,80
09/09/2011 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 GLENAT	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	2 605,20
09/09/2011 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 GLENAT	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	14 460,00
09/09/2011 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 GLENAT	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	2 825,00
09/09/2011 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 ANTIGNAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	19 773,20
09/09/2011 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 ANTIGNAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	2 790,20
19/09/2011 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 MOUSSAGES	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	28 337,40
19/09/2011 - CONSTRUCTION 1 PAVILLON 15 MOUSSAGES	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	4 284,00
21/12/2011 - CONSTRUCTION DEUX PAVILLONS SAGNES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	SOCIETE ANONYME DHLM OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	94 800,00
21/12/2011 - CONSTRUCTION DEUX PAVILLONS SAGNES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	8 500,00
11/01/2012 - CONSTRUCTION TROIS PAVILLONS LA REDONDETTE 15 ST-CERNIN	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	140 000,00
11/01/2012 - CONSTRUCTION TROIS PAVILLONS LA REDONDETTE 15 ST-CERNIN	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	11 500,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
11/01/2012 - CONSTRUCTION DEUX PAVILLONS LA REDONDETTE 15 ST-CERIN	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	93 500,00
02/03/2012 - CONSTRUCTION EHPAD SAINT-ILLIDE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	415 000,00
20/04/2012 - EXTENSION EHPAD PIERRE VALADOU 15290 LE ROUGET	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	1 000 000,00
20/04/2012 - CONSTRUCTION D'UN EHPAD 15800 VICERERE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	2 750 000,00
01/06/2012 - CONSTRUCTION DE 2 LOGEMENTS A MENET	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	20 006,15
01/06/2012 - CONSTRUCTION DE 4 PAVILLONS A SAINT-FLOUR - LE ROUYRE	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	73 901,19
27/07/2012 - FOYER POUR DEFICIENTS VISUELS 15150 LAROCQUEBROU	ASSOCIATION HANDI AIDE	ASSOCIATION HANDI AIDE	ASSOCIATION	2 536 086,22
27/07/2012 - FOYER POUR DEFICIENTS VISUELS 15150 LAROCQUEBROU	ASSOCIATION HANDI AIDE	ASSOCIATION HANDI AIDE	ASSOCIATION	2 750 000,00
21/12/2012 - REHABILITATION EHPAD A JOHANNEL 15500 MASSIAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	625 000,00
06/02/2013 - CONSTRUCTION 30 LOGEMENTS ZAC VIALENC AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	1 147 203,50
06/02/2013 - CONSTRUCTION 30 LOGEMENTS ZAC VIALENC AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	255 357,00
06/02/2013 - CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS ZAC VIALENC AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	458 881,50
06/02/2013 - CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS ZAC VIALENC AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	102 143,00
07/02/2013 - REHABILITATION EHPAD LA VIGIERE 15100 SAINT-FLOUR	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	375 000,00
14/02/2013 - REHABILITATION EHPAD JALENQUE 15600 MAURS	EHPAD ROGER JALENQUES	EHPAD ROGER JALENQUES	PUBLIC	750 000,00
08/03/2013 - CONSTRUCTION 36 LOGEMENTS TRONQUIERES AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	228 708,50
08/03/2013 - CONSTRUCTION 36 LOGEMENTS TRONQUIERES AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	54 833,50
08/03/2013 - CONSTRUCTION 36 LOGEMENTS TRONQUIERES AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	1 143 541,50
08/03/2013 - CONSTRUCTION 36 LOGEMENTS TRONQUIERES AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	274 166,50
03/04/2013 - ACQ. AMELIORATION 3 LOGEMENTS 15400 MENET	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	150 212,50
03/04/2013 - ACQ. AMELIORATION 3 LOGEMENTS 15400 MENET	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	37 787,50
17/12/2013 - TRAVAUX DE REHABILITATION CITE MONTPLAIN SAINT-FLOUR	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	125 000,00
17/12/2013 - TRAVAUX DE REHABILITATION TROIS CITES AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	500 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
15/01/2014 - REHABILITATION 1 LOGEMENT A 15170 CHALINARGUES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	47 400,00
24/03/2014 - CONSTRUCTION UN LOGEMENT 15320 LOUBARESSE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	70 500,00
23/05/2014 - REMPLACEMENT DU TELESIEGE DU BAGUET	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SA	1 000 000,00
23/05/2014 - REMPLACEMENT DU TELESIEGE DU BAGUET	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SA	750 000,00
23/05/2014 - REMPLACEMENT DU TELESIEGE DU BAGUET	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SA	1 000 000,00
23/05/2014 - REMPLACEMENT DU TELESIEGE DU BAGUET	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SA	500 000,00
26/06/2014 - ACQ. AMELIORATION 10 LOGEMENTS AV DES PUPILLES A AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	86 000,00
26/06/2014 - ACQ. AMELIORATION 10 LOGEMENTS AV DES PUPILLES A AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	40 800,00
26/06/2014 - ACQ. AMELIORATION 10 LOGEMENTS AV DES PUPILLES A AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	344 000,00
26/06/2014 - ACQ. AMELIORATION 10 LOGEMENTS AV DES PUPILLES A AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	163 200,00
04/08/2014 - RENOVATION ENERGETIQUE CITE MASSIGOUX - AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	324 000,00
04/08/2014 - RENOVATION ENERGETIQUE CITE MASSIGOUX - AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	252 000,00
28/10/2014 - CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS A REILHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	49 900,50
28/10/2014 - CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS A REILHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	149 701,50
28/10/2014 - CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS A SAINT-FLOUR	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	194 540,00
28/10/2014 - CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS A SAINT-FLOUR	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	156 805,50
29/10/2014 - ACQ. AMELIORATION 11 LOGEMENTS A ST PAUL DES LANDES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	144 170,00
29/10/2014 - ACQ. AMELIORATION 11 LOGEMENTS A ST PAUL DES LANDES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	288 340,00
29/10/2014 - CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS A LAFEUILLE EN VEZIE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	55 250,00
29/10/2014 - CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS A LAFEUILLE EN VEZIE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	165 750,00
05/12/2014 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS AU ROUGET	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	64 551,00
05/12/2014 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS AU ROUGET	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	64 551,00
08/12/2014 - AMELIORATION ENERGETIQUE CITE LA JORDANNE AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	291 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
22/12/2014 - CONSTRUCTION 15 LOGEMENTS CHAMP DE BARRAL ST-FLOUR	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	172 723,00
22/12/2014 - CONSTRUCTION 15 LOGEMENTS CHAMP DE BARRAL ST-FLOUR	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	474 988,00
23/04/2015 - CONSTRUCTION 3 PAVILLONS A SAINT-PONCY	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	179 500,00
19/06/2015 - CONSTRUCTION TELESIEGE DE MASSEBOEUF	SUPER LIORAN DEVELOPEMENT	SUPER LIORAN DEVELOPEMENT	SA	230 000,00
19/06/2015 - CONSTRUCTION TELESIEGE DE MASSEBOEUF	SUPER LIORAN DEVELOPEMENT	SUPER LIORAN DEVELOPEMENT	SA	230 000,00
19/06/2015 - RACHAT DU PRET CEPAL CENTRE G CHAMPSAUR RIOM ES MGNES	CENTRE GENEVIEVE CHAMPSAUR	CENTRE GENEVIEVE CHAMPSAUR	ASSOCIATION	1 225 819,00
19/06/2015 - CONSTRUCTION TELESIEGE DE MASSEBOEUF	SUPER LIORAN DEVELOPEMENT	SUPER LIORAN DEVELOPEMENT	SA	230 000,00
19/06/2015 - CONSTRUCTION TELESIEGE DE MASSEBOEUF	SUPER LIORAN DEVELOPEMENT	SUPER LIORAN DEVELOPEMENT	SA	230 000,00
03/09/2015 - REHABILITATION DE 24 LOGEMENTS RUE P MARTY AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	162 000,00
03/09/2015 - REHABILITATION DE 24 LOGEMENTS RUE P MARTY AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	116 000,00
03/08/2015 - REHABILITATION DE 11 LOGEMENTS RUE L DEBRONS AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	82 500,00
03/08/2015 - REHABILITATION DE 11 LOGEMENTS RUE L DEBRONS AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	52 500,00
18/09/2015 - FOYER ACCUEIL MEDICALISE 42 PLACES RESTRUCTURATION CENTRE LES BRUYERES PAULHENC	CENTRE LES BRUYERES LA DEVEZE	CENTRE LES BRUYERES LA DEVEZE	ASSOCIATION	1 500 000,00
09/12/2015 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS VERNIOLS 15250 NAUCEILLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	113 000,00
29/12/2015 - REHABILITATION 26 LOGEMENTS LA POMETIE 15000 AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	131 500,00
01/01/2016 - ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE DU CANTAL	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE DU CANTAL	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE DU CANTAL	ASSOCIATION	292 281,64
04/01/2016 - CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS TRONQUIERES ILOTS 2 ET 3 AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	118 553,50
04/01/2016 - CONSTRUCTION 6 LOGEMENTS TRONQUIERES ILOTS 2 ET 3 AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	237 106,50
04/01/2016 - CONSTRUCTION 3 LOGEMENTS CENTRE BOURG 15130 PRUNET	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	45 750,00
04/01/2016 - CONSTRUCTION 3 LOGEMENTS CENTRE BOURG 15130 PRUNET	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	91 498,00
29/01/2016 - FOYER ACCUEIL MEDICALISE 42 PLACES RESTRUCTURATION CENTRE LES BRUYERES PAULHENC	CENTRE LES BRUYERES LA DEVEZE	CENTRE LES BRUYERES LA DEVEZE	ASSOCIATION	800 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
10/03/2016 - REHABILITATION 76 LOGEMENTS 22 24 ET 26 RUE PIERRE WARTY 15000 AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	309 000,00
29/03/2016 - CONSTRUCTION 9 LOGEMENTS HAMEAU DE CANTAGREL 15250 NAUCELLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	137 974,00
29/03/2016 - CONSTRUCTION 9 LOGEMENTS HAMEAU DE CANTAGREL 15250 NAUCELLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	256 808,50
31/03/2016 - CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS HAMEAU DE CANTAGREL 15250 NAUCELLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	124 678,00
31/03/2016 - CONSTRUCTION 12 LOGEMENTS HAMEAU DE CANTAGREL 15250 NAUCELLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	361 702,00
11/05/2016 - AMELIORATION GENDARMERIE DE MURAT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	600 000,00
02/06/2016 - REHABILITATION 88 LOGEMENTS CITES DE BESSERETTE 15100 SAINT FLOUR	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	592 000,00
04/08/2016 - AMELIORATION 11 LOGEMENTS RUE J DUCLAUX AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	35 705,00
04/09/2016 - AMELIORATION 11 LOGEMENTS RUE J DUCLAUX AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	85 000,00
22/08/2016 - CONSTRUCTION DE QUATRE LOGEMENTS LES TERRASSES DE TRONQUIERES AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	52 707,50
22/08/2016 - CONSTRUCTION DE QUATRE LOGEMENTS LES TERRASSES DE TRONQUIERES AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	158 122,50
23/09/2016 - FOYER D OLMET-CONSTRUCTION NOUVEAU BATIMENT	ASSOCIATION DU FOYER D'OLMET	ASSOCIATION DU FOYER D'OLMET	ASSOCIATION	725 000,00
18/11/2016 - REHABILITATION 98 LOGEMENTS CITE DE LIMAGNE 15000 AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	661 500,00
18/11/2016 - REHABILITATION 98 LOGEMENTS CITE DE LIMAGNE 15000 AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	131 000,00
23/11/2016 - CONSTRUCTION 8 LOGEMENTS 11 ET 13 FB NOTRE DAME 15300 MURAT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	108 142,50
23/11/2016 - CONSTRUCTION 8 LOGEMENTS 11 ET 13 FB NOTRE DAME 15300 MURAT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	180 237,50
28/11/2016 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LES TRAVERSIERES 15120 LADINHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	55 115,00
28/11/2016 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LES TRAVERSIERES 15120 LADINHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	55 115,00
28/11/2016 - REHABILITATION 40 LOGEMENTS RUE MEALLET DE COURS 15000 AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	460 000,00
28/11/2016 - REHABILITATION 40 LOGEMENTS RUE MEALLET DE COURS 15000 AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	240 000,00
28/11/2016 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LOTISSEMENT LES NOISETIERS 15120 LABESSETTE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	51 543,00
28/11/2016 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LOTISSEMENT LES NOISETIERS 15120 LABESSETTE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	51 543,00
02/12/2016 - CONSTRUCTION 2 LOGEMENTS AV HENRI MONDOR 15230 NAUCELLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	85 250,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
09/12/2016 - REHABILITATION 25 LOGEMENTS AV CHARLES PERRIE 15200 MAURIAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	297 000,00
09/12/2016 - REHABILITATION 25 LOGEMENTS AV CHARLES PERRIE 15200 MAURIAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	125 000,00
22/12/2016 - CONSTRUCTION 8 LOGEMENTS ET 8 PLACES/LITS FAM DE 15130 SAINT-ILLUDE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	221 000,00
22/12/2016 - CONSTRUCTION 8 LOGEMENTS ET 8 PLACES/LITS FAM DE 15130 SAINT-ILLUDE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	240 000,00
06/03/2017 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LOTISSEMENT LA REDONDETTE 15310 SAINT-CERNIN	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	58 415,00
06/03/2017 - CONSTRUCTION 2 PAVILLONS LOTISSEMENT LA REDONDETTE 15310 SAINT-CERNIN	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	58 415,00
29/05/2017 - REHABILITATION LOURDE EHPAD LE BOCAAGE 15700 PLEAUX	MAISON DE RETRAITE DE PLEAUX	MAISON DE RETRAITE DE PLEAUX	PUBLIC	325 000,00
12/06/2017 - TRAVAUX DU TELESIEGE DE LA COMBE ET ENNEIGEMENT	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SA	370 000,00
12/06/2017 - TRAVAUX DU TELESIEGE DE LA COMBE	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SA	312 500,00
12/06/2017 - TRAVAUX D ENNEIGEMENT ARTIFICIEL	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SA	57 500,00
29/07/2017 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS CANTAGREL - NAUCELLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	57 597,00
29/07/2017 - ACQUISITION EN VEFA DE 6 LOGEMENTS PRE CANTUEL - POL MINHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	29 845,50
29/07/2017 - ACQUISITION EN VEFA DE 6 LOGEMENTS PRE CANTUEL - POL MINHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	59 691,50
29/07/2017 - ACQUISITION EN VEFA 2 LOGEMENTS LOTISSEMENT LES GENTIANES - LANORE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	71 084,00
31/08/2017 - CONSTRUCTION DEUX LOGEMENTS LIEU DIT LUSTRAUDE 15230 BREZONS	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	129 000,00
31/08/2017 - CONSTRUCTION SIX LOGEMENTS ECO QUARTIER LES VERGNES 15220 ST-MAMET	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	269 133,50
31/08/2017 - CONSTRUCTION SIX LOGEMENTS ECO QUARTIER LES VERGNES 15220 ST-MAMET	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	53 826,50
05/09/2017 - REHABILITATION THERMIQUE EHPAD FOYER DE LIMAGNE AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	483 000,00
29/09/2017 - TRAVAUX DU TELESIEGE DE LA COMBE	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SA	625 000,00
29/09/2017 - CONSTRUCTION DE 4 LOGEMENTS - LE ROUGET PERS	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	60 109,50
29/09/2017 - CONSTRUCTION DE 4 PAVILLONS - LE ROUGET-PERS	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	180 328,00
29/09/2017 - CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS -ANGLARDS DE SALERS	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	58 250,00
29/09/2017 - CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS - ANGLARDS DE SALERS	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	22 500,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
29/09/2017 - CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS - ROUMEGOUX	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	69 560,00
29/09/2017 - CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS - ROUMEGOUX	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	72 216,00
29/09/2017 - CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS - 16 RUE DU BAC MAURS	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	244 435,00
29/09/2017 - CONSTRUCTION DE 16 LOGEMENTS - 16 RUE DU BAC MAURS	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	532 788,50
29/09/2017 - CONSTRUCTION RÉSIDENCE EMMÀÜS - RUE DE LA SOMME AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	550 221,50
29/09/2017 - TRAVAUX BÂTIMENT A USAGE PROFESSIONNEL - PAULHENC LA DEVEZE	CENTRE LES BRUYERES LA DEVEZE	CENTRE LES BRUYERES LA DEVEZE	ASSOCIATION	1 350 000,00
29/09/2017 - CONSTRUCTION A USAGE PROFESSIONNEL	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE DU CANTAL	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE DU CANTAL	ASSOCIATION	924 450,00
29/09/2017 - TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT ET DIVERS AMÉNAGEMENTS - EHPAD LA LOUVIERE AURILLAC	ASSOCIATION LA LOUVIERE	ASSOCIATION LA LOUVIERE	ASSOCIATION	800 000,00
29/09/2017 - CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - VEZAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	71 938,00
29/09/2017 - CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS - VEZAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	171 561,00
29/09/2017 - CONSTRUCTION 5 LOGEMENTS CANTAGREL - NAUCELLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	106 923,50
29/09/2017 - CONSTRUCTION 5 LOGEMENTS CANTAGREL - NAUCELLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	36 138,50
29/09/2017 - CONSTRUCTION DE 5 LOGEMENTS CANTAGREL - NAUCELLES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	170 410,50
29/09/2017 - ACQUISITION EN VEFA DE 6 LOGEMENTS PRE CANTUEL - POLMINHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	95 383,00
29/09/2017 - CONSTRUCTION 5 PAVILLONS SENIORS ENCLOSE MAURY - CONDAT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	117 634,00
29/09/2017 - ACQUISITION 6 LOGEMENTS LE COURPOU - AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	104 939,00
29/09/2017 - ACQUISITION 6 LOGEMENTS LE COURPOU - AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	68 546,50
29/09/2017 - CONSTRUCTION 5 PAVILLONS TRONQUIERES - AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	99 163,50
29/09/2017 - CONSTRUCTION 5 PAVILLONS TRONQUIERES - AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	33 821,50
29/09/2017 - CONSTRUCTION 5 PAVILLONS TRONQUIERES - AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	153 005,50
29/09/2017 - CONSTRUCTION 5 PAVILLONS TRONQUIERES - AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	52 186,00
29/09/2017 - ACHAT BATIMENT	UNION DPTL ASS. FAMILIALES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	100 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
29/09/2017 - ACHAT BATIMENT	UNION DPTL ASS. FAMILIALES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT	OFFICE PUBLIC	500 000,00
29/09/2017 - ACQUISITION AMELIORATION D'UN LOGEMENT SOCIAL - OMPS	CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT	CANTAL	57 003,50
29/10/2017 - CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS - ANGLARDS DE SALERS	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT	OFFICE PUBLIC	126 770,50
29/10/2017 - CONSTRUCTION 5 PAVILLONS SENIORS ENCLOS MAURY - CONDAT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT	OFFICE PUBLIC	174 215,00
04/12/2017 - CONSTRUCTION DEUX LOGEMENTS LOTISSEMENT BEYNAQUET FREIX ANGLARDS	CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT	OFFICE PUBLIC	126 500,00
15/12/2017 - CONSTRUCTION 44 LOGEMENTS MEDICO SOCIAL CHATEAU ESPINASSOL YTRAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT	OFFICE PUBLIC	830 250,00
15/12/2017 - CONSTRUCTION 44 LOGEMENTS MEDICO SOCIAL CHATEAU ESPINASSOL YTRAC	CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT	OFFICE PUBLIC	1 014 750,00
15/12/2017 - REHABILITATION 48 LOGEMENTS CITE DU COIN TRANQUILE VICIERE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT	OFFICE PUBLIC	262 000,00
06/07/2018 - LE LORAN ENNEIGEMENT ARTIFICIEL	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	CANTAL	SA	57 500,00
06/07/2018 - SEAM LE LORAN ENNEIGEMENT ARTIFICIEL SECTION INVESTISSEMENT	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SA	60 000,00
06/07/2018 - SAEM LE LORAN TRAVAUX D'ENNEIGEMENT ARTIFICIEL SECTION D'INVESTISSEMENT	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SA	57 500,00
06/07/2018 - SAEM LE LORAN TRAVAUX ENNEIGEMENT ARTIFICIEL	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SA	57 500,00
11/07/2018 - FOYER DE VIE 40 PLACES A BOISSET - ASSOCIATION RESIDENCE SAINT-NICOLAS	ASSOCIATION RESIDENCE ST NICOLAS	ASSOCIATION RESIDENCE ST NICOLAS	ASSOCIATION	1 300 000,00
11/07/2018 - FOYER DE VIE 40 PLACES A BOISSET - ASSOCIATION RESIDENCE SAINT-NICOLAS	ASSOCIATION RESIDENCE ST NICOLAS	ASSOCIATION RESIDENCE ST NICOLAS	ASSOCIATION	1 400 000,00
29/10/2018 - CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS A BESSE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT	OFFICE PUBLIC	63 826,00
29/10/2018 - CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS A BESSE	CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT	OFFICE PUBLIC	69 073,50
29/10/2018 - CONSTRUCTION DE 2 PAVILLONS A BESSE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT	OFFICE PUBLIC	7 000,00
29/10/2018 - CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS A CHAMPAGNAC	CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT	OFFICE PUBLIC	51 906,50
29/10/2018 - CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS A CHAMPAGNAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT	OFFICE PUBLIC	123 709,00
29/10/2018 - CONSTRUCTION DE 3 PAVILLONS A CHAMPAGNAC	CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT	OFFICE PUBLIC	10 500,00
21/12/2018 - FOYER DE VIE POUR ADULTES CONSTRUCTION 40 PLACES LE ROUGET-PERS	ASSOCIATION HANDI AIDE	ASSOCIATION HANDI AIDE	ASSOCIATION	1 650 000,00
18/02/2019 - CONSTRUCTION FOYER DE VIE 40 PLACES PERSONNES HANDICAPEES POLYGONE VEZAC	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	INTERREGIONALE POLYGONE SOCIETE ANONYME DHLM	SA	946 155,00
22/02/2019 - CONSTRUCTION FOYER DE VIE ADULTES LE ROUGET PERS ASSOCIATION ANDI-AIDE	ASSOCIATION HANDI AIDE	ASSOCIATION HANDI AIDE	ASSOCIATION	1 550 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
22/11/2019 - TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN NEIGE DE CULTURE 2019	SUPER L'ORAN DEVELOPPEMENT	SA	SA	138 000,00
29/11/2019 - ACHAT EHPAD	les ciés cantaliennes autonome			3 608 000,00
29/11/2019 - ACHAT EHPAD	les ciés cantaliennes autonome			3 607 500,00
29/11/2019 - TRAVAUX SUITE ACHAT EHPAD	les ciés cantaliennes autonome			1 964 500,00
29/11/2019 - TRAVAUX SUITE ACHAT EHPAD	les ciés cantaliennes autonome			1 966 000,00
29/11/2019 - Acquisition de l'immobilier des EHPAD	les ciés cantaliennes autonome			1 964 614,50
27/07/2020 - RÉHABILITATION DE 421 LOGEMENTS CITE DE LA MONTADE - AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	711 690,00
25/09/2020 - ACHAT EHPAD	les ciés cantaliennes autonome			3 607 666,50
29/09/2020 - ACQUISITION 6 LOGEMENTS LE COURPOU - AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	106 247,00
14/01/2020 - ACQUISITION EN VEFA DE 6 LOGEMENTS PRE CANTUEL - POLMINHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	190 766,00
13/11/2020 - ACQUISITION EN VEFA 2 LOGEMENTS LOTISSEMENT LES GENTIANES - L'ANOBRE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	71 084,00
25/02/2021 - CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT - JALEYRAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	65 398,50
01/07/2021 - CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS - LAFEUILLADE EN VEZIE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	66 165,00
01/07/2021 - CONSTRUCTION DE 3 LOGEMENTS - LAFEUILLADE EN VEZIE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	126 106,50
01/07/2021 - CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - LADINHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	56 399,00
01/07/2021 - CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - LADINHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	8 674,00
01/07/2021 - CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - LADINHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	55 876,00
01/07/2021 - CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - LADINHAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	8 593,50
01/07/2021 - ACQUISITION EN VEFA 2 LOGEMENTS - ANTIGNAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	53 227,00
01/07/2021 - ACQUISITION EN VEFA 2 LOGEMENTS - ANTIGNAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	16 457,00
01/07/2021 - ACQUISITION EN VEFA 2 LOGEMENTS - ANTIGNAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	48 150,00
01/07/2021 - ACQUISITION EN VEFA 2 LOGEMENTS - ANTIGNAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	14 887,50
01/07/2021 - ACQUISITION UN LOGEMENT MAISON CAREYRAT - ARPAGON SUR CERE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	49 252,50
01/07/2021 - CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - YDES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	64 505,00
01/07/2021 - CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - YDES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	10 000,00
01/07/2021 - CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - YDES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	64 744,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/07/2021 - CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - YDES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	10 037,00
01/07/2021 - ACQUISITION DE 4 LOGEMENTS ALLEE DES DEUX MONTs - APPAJON-SUR-CERE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	14 751,00
01/07/2021 - ACQUISITION DE 4 LOGEMENTS ALLEE DES DEUX MONTs - APPAJON SUR CERE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	102 845,50
01/07/2021 - CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT - LABESSERETTE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	61 517,00
01/07/2021 - CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT - LABESSERETTE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	20 236,50
26/11/2021 - RACHAT IMMOBILIER EHPAD REILHAC	les ciées cantaliennes automne	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	1 282 500,00
28/01/2022 - ACQUISITION EN VEFA 12 LOGEMENTS YTRAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	61 066,00
28/01/2022 - ACQUISITION EN VEFA 12 LOGEMENTS YTRAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	398 685,00
28/01/2022 - ACQUISITION EN VEFA 12 LOGEMENTS YTRAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	127 341,50
25/02/2022 - ACQUISITION UN LOGEMENT - PLEAUX	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	37 885,00
25/02/2022 - ACQUISITION 10 LOGEMENTS RUE DE MOINAC ST-PAUL-DES-LANDES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	185 551,50
25/02/2022 - CONSTRUCTION 10 LOGEMENTS RUE DE MOINAC ST-PAUL-DES LANDES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	20 785,50
25/02/2022 - CONSTRUCTION 10 LOGEMENTS RUE DE MOINAC ST-PAUL-DES-LANDES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	321 276,50
25/02/2022 - CONSTRUCTION 10 LOGEMENTS RUE DE MOINAC ST-PAUL-DES-LANDES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	35 989,50
25/02/2022 - CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS PIERROUTY ROANNES ST-MARY	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	66 785,00
25/02/2022 - CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS PIERROUTY ROANNES ST-MARY	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	190 596,00
25/03/2022 - CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS LES HARAS - AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	127 960,50
25/03/2022 - CONSTRUCTION 4 LOGEMENTS LES HARAS - AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	139 262,00
25/03/2022 - TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE MISE EN CONFORMITE	MSON DE RETRAITE PIERREFORT			150 000,00
13/04/2022 - ACQUISITION EN VEFA 11 LOGEMENTS RUE DU RIEU AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	107 621,00
13/04/2022 - ACQUISITION EN VEFA 11 LOGEMENTS RUE DE RIEU AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	37 907,00
13/04/2022 - ACQUISITION EN VEFAF 11 LOGEMENTS RUE DU RIEU AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	276 159,00
14/04/2022 - ACQUISITION EN VEFA 11 LOGEMENTS RUE DU RIEU AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	97 788,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
14/04/2022 - ACQUISITION EN VEFA 12 LOGEMENTS YTRAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	194 947,00
29/04/2022 - CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT - JALEYRAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	11 972,00
01/07/2022 - CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT - YOLET	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	20 987,00
01/07/2022 - CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - DRUGEAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	64 996,00
01/07/2022 - CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - DRUGEAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	10 971,00
01/07/2022 - CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - DRUGEAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	61 871,00
01/07/2022 - CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - DRUGEAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	10 971,00
01/07/2022 - CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - ST-ETIENNE-CANTALES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	59 751,00
01/07/2022 - CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - ST-ETIENNE-CANTALES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	18 718,50
01/07/2022 - CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - ST-ETIENNE-CANTALES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	64 507,00
01/07/2022 - CONSTRUCTION DE DEUX LOGEMENTS - ST-ETIENNE-CANTALES	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	19 542,00
16/08/2022 - CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT - YOLET	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	50 313,00
30/09/2022 - ACQUISITION UN LOGEMENT RUE DES PRADELS - ARPAGON SUR CERE	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	24 092,50
28/10/2022 - REHABILITATION DE 156 LOGEMENTS CITE DE CANTELOURE - AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	752 500,00
26/11/2022 - REHABILITATION / RESTRUCTURATION 96 LOGEMENTS CITE PIERRE TERRISSE - AURILLAC	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	288 000,00
25/11/2022 - Neige de culture 2022	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SA	15 000,00
25/11/2022 - Neige de culture 2022	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SA	75 000,00
25/11/2022 - Neige de culture 2022	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SA	75 000,00
25/11/2022 - Renouvellement d'un engin de damage 2022	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SA	75 000,00
25/11/2022 - Renouvellement d'un engin de damage 2022	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SA	245 925,00
25/11/2022 - Acquisition - Amélioration Parc social public 10 logements Village des Haras à Aurillac	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	230 111,50
25/11/2022 - Construction Parc social public 12 logements rue de Marmiesse à Aurillac	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	58 980,00
25/11/2022 - Construction Parc social public 12 logements rue de Marmiesse à Aurillac	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	312 184,50

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
25/11/2022 - Construction Parc social public 12 logements rue de Marmiesse à Aurillac	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	81 992,50
25/11/2022 - Réhabilitation / Restructuration Parc social public 62 logements Cité du Champ de Foire à Arpajon	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	418 500,00
25/11/2022 - Réhabilitation / Restructuration Parc social public 62 logements Cité du Champ de Foire à Arpajon	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	429 141,50
25/11/2022 - Acquisition - Amélioration Parc social public 10 logements Village des Haras à Aurillac	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	125 973,00
25/11/2022 - Neige de culture 2022	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SUPER LORAN DEVELOPPEMENT	SA	60 000,00
24/02/2023 - Construction Foyer Olselet à Mauriac	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES AMIS ET PARENTS D'ENFANTS INADAPTES LES PAPILLONS BLANCS	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DES AMIS ET PARENTS D'ENFANTS INADAPTES LES PAPILLONS BLANCS	ASSOCIATION	1 250 000,00
07/07/2023 - Acquisition - Amélioration 5 logements Les Frauzes à Saint-Flour	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	17 527,50
07/07/2023 - Acquisition - Amélioration 5 logements Les Frauzes à Saint-Flour	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	5 062,00
07/07/2023 - Acquisition - Amélioration 5 logements Les Frauzes à Saint-Flour	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	175 669,00
07/07/2023 - Acquisition - Amélioration 5 logements Les Frauzes à Saint-Flour	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	56 734,50
07/07/2023 - Acquisition - Amélioration 6 logements Hôtel de Lyon à Aurillac	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	45 147,00
07/07/2023 - Acquisition - Amélioration 6 logements Hôtel de Lyon à Aurillac	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	16 569,50
07/07/2023 - Acquisition - Amélioration 6 logements Hôtel de Lyon à Aurillac	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	45 809,00
07/07/2023 - Acquisition - Amélioration 6 logements Hôtel de Lyon à Aurillac	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	33 138,50
07/07/2023 - Acquisition en VEFA 2 logements IOT PRE CANTUEL à Poinin'hac	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	63 346,50
07/07/2023 - Acquisition en VEFA 2 logements IOT PRE CANTUEL à Poinin'hac	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	18 399,00
07/07/2023 - Acquisition en VEFA 2 logements IOT PRE CANTUEL à Poinin'hac	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	65 846,50
07/07/2023 - Acquisition en VEFA 2 logements IOT PRE CANTUEL à Poinin'hac	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	18 399,00
07/07/2023 - Acquisition en VEFA 3 logements Tandouire à Jussac	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	49 546,50
07/07/2023 - Acquisition en VEFA 3 logements Tandouire à Jussac	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	15 788,00
07/07/2023 - Acquisition en VEFA 3 logements Tandouire à Jussac	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	111 963,50

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
07/07/2023 - Acquisition en VEFA 3 logements Tandouire à Jussac	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	33 964,50
29/09/2023 - Co-financement Tyrolenne au Lioran 2023	SUPER LIORAN DEVELOPPEMENT	SUPER LIORAN DEVELOPPEMENT	SA	125 000,00
24/11/2023 - Financement partiel d'une tyrolenne 2023	SUPER LIORAN DEVELOPPEMENT	SUPER LIORAN DEVELOPPEMENT	SA	100 000,00
24/11/2023 - Financement partiel d'une tyrolenne 2023	SUPER LIORAN DEVELOPPEMENT	SUPER LIORAN DEVELOPPEMENT	SA	100 000,00
25/11/2023 - Construction Parc social public 12 logements rue de Marmiesse à Aurillac	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	221 830,50
23/02/2024 - Construction Parc social public 4 logements rue des Gentianes à Salgues	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	43 175,00
23/02/2024 - Construction Parc social public 4 logements rue des Gentianes à Salgues	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	131 979,50
23/02/2024 - Construction Parc social public 2 logement Cité du Puy	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	57 407,50
23/02/2024 - Construction Parc social public 2 logements Cité du Puy	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	12 716,00
23/02/2024 - Construction Parc social public 2 logements Cité du Puy	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	54 282,00
23/02/2024 - Construction Parc social public 2 logements Cité du Puy	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	12 716,00
23/02/2024 - Construction Parc social public 2 logements Cité du Puy	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	50 522,00
23/02/2024 - Construction Parc social public 2 logements situés Le Buron à Naucelles	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	23 983,00
23/02/2024 - Construction Parc social public 2 logements situés Le Buron à Naucelles	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	54 824,00
23/02/2024 - Construction Parc social public 2 logements situés Le Buron à Naucelles	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	28 626,50
23/02/2024 - Construction Parc social public 2 logements situés Le Buron à Naucelles	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	396 029,50
05/07/2024 - Construction 15 logements situés rue de la Gare à Arpajon-Sur-Cère	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	407 451,00
05/07/2024 - Construction 15 logements situés rue de la Gare à Arpajon-Sur-Cère	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	95 706,00
05/07/2024 - Construction 15 logements situés rue de la Gare à Arpajon-Sur-Cère	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	201 667,00
05/07/2024 - Construction 15 logements situés rue de la Gare à Arpajon-Sur-Cère	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	47 389,50
05/07/2024 - Construction 4 logements situés route de Cantagrel à Naucelles	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	46 939,50
05/07/2024 - Construction 4 logements situés route de Cantagrel à Naucelles	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	11 675,00
05/07/2024 - Construction 4 logements situés route de Cantagrel à Naucelles	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	116 829,50

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
05/07/2024 - Construction 4 logements situés route de Cantagrel à Naucelles	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC DE L HABITAT CANTAL	OFFICE PUBLIC	29 058,50
29/09/2024 - Financement partiel du matériel de neige de culture et d'une tyrolienne 2023	SUPER LIORAN DEVELOPPEMENT	SUPER LIORAN DEVELOPPEMENT	SA	125 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
31/01/2025 -	COMMUNAUTE COMMUNES PAYS GENTIANE		COLLECTIVITE TERRITORIALE 09	619 526,00
31/01/2025 -	COMMUNE DE MAURIAC		COLLECTIVITE TERRITORIALE 09	251 085,00
31/01/2025 -	COMMUNE MARCOLES		COLLECTIVITE TERRITORIALE 09	100 000,00
31/01/2025 -	COMMUNE MASSIAC		COLLECTIVITE TERRITORIALE 09	87 500,00
Autres				
-	SYNDICAT MIXTE AUTOROUTE NUMERIQUE A75		ETS PUBLIC	0,00
-	SYNDICAT MIXTE LE LIORAN		ETS PUBLIC	277 000,00
-	SYNDICAT MIXTE AERODROME DE ST FLOUR-COILTINES		ETS PUBLIC	12 000,00
-	SYNDICAT MIXTE DU LAC DE GARABIT-GRANDVAL		ETS PUBLIC	110 000,00
-	SYNDICAT MIXTE DU LAC DE GARABIT-GRANDVAL		ETS PUBLIC	55 000,00
-	SYNDICAT MIXTE PARC NATUREL REGIONAL VOLCANS D'AUVERGNE		ETS PUBLIC	145 500,00
-	SYNDICAT MIXTE GRAND SITE PUY MARY		ETS PUBLIC	321 300,00
-	SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU LOT SM EPIDOR		ETS PUBLIC	45 100,00
-	SYNDICAT MIXTE MARCHÉ AU CADRAN DE REDINES		ETS PUBLIC	66 569,00
-	SYNDICAT MIXTE PARC REGIONAL DE L'AUBRAC		ETS PUBLIC	0,00
-	SYNDICAT MIXTE DE PREFIGURATION DU GSF CONQUES		ETS PUBLIC	18 000,00
-			ETS PUBLIC	5 000,00

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.
(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de réexautil).
(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie indirecte, ...).
(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE			
DESIGNATION DES ORGANISMES		Date d'adhésion	Mode de participation (1)
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			Montant du financement
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TP2, TP4, TP4 + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.
Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-14 906 659,09	0,00	0,00	-14 906 659,09
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-3 824 698,43	0,00	0,00	-3 824 698,43
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-18 731 357,52	0,00	0,00	-18 731 357,52

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Affectation au 1068 (C)	18 731 357,52	0,00	0,00	18 731 357,52
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-18 731 357,52	0,00	0,00	-18 731 357,52
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Pour mémoire, budget précédent (BP+BS+DM)	Propositions nouvelles	Vote	Total (2)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	18 700 000,00	75 000,00	0,00	18 775 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	48 259 318,32	0,00	0,00	48 259 318,32
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	29 559 318,32	-75 000,00	0,00	29 484 318,32

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique, lors de cette séance ou lors d'une séance précédente.

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Seuls les crédits de l'exercice sont pris en compte donc hors RAR. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		I 18 700 000,00	75 000,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		13 700 000,00	75 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	13 700 000,00	75 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		5 000 000,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	5 000 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 48 259 318,32	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		4 898 860,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	4 600 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
2745	Avances remboursables	200 000,00	0,00	0,00
2748	Autres prêts	98 860,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		43 360 458,32	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
281838	Autre matériel informatique	20 000 000,00	0,00	0,00
29...	Dépréciations des immobilisations			
31...	Matières premières (et fournitures) (5)			
33...	En-cours de production de biens (5)			
35...	Stocks de produits (5)			
39...	Dépréciation des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Dépréciation des comptes de tiers			
59...	Dépréciation des comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	240 000,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	23 120 458,32	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	IV D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION		
SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET		D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B03/10082/C du 11 décembre 2003)					
DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement	(B)	0,00
INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)	(C)	0,00
TOTAL DEPENSES	(A)	0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBI/BI/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors PAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00

Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

	Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)		0,00
Contributions aux ECE		0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)		0,00
Dotations aux amortissements		0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation		0,00
Variation des provisions/transfert de charges		0,00
Autres produits et charges de gestion courante		0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres		0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)		0,00
Résultat financier		0,00
RESULTAT COURANT (5)		0,00
Résultat spécifique		0,00
RESULTAT NET (6)		0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE + total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES							IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D3
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	1,80	0,00	700 000,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	5,00	0,00	13 500 000,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	4,25	0,00	2 350 000,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	2,00	0,00	100 000,00	0,00	
Part communale des ressources							
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TFPMB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.
(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES		
DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES		
RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, affectées à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CCCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement affectées à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM		D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES		
DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES		
RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		
Dotations et participations reçues		
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, affectées à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement affectées à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2025

DELIBERATION N°25CD04-20

Orientations Budgétaires 2026

L'an deux mille vingt-cinq, le sept novembre à neuf heures et trente minutes, le Conseil départemental, régulièrement convoqué le 17 octobre 2025, s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Bruno FAURE, Président du Conseil départemental.

Présents : M. Didier ACHALME, Mme Dominique BEAUDREY, Mme Sophie BENEZIT, Mme Marina BESSE, Mme Aurélie BRESSON, Mme Valérie CABECAS, M. Gilles CHABRIER, Mme Céline CHARRIAUD, Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Gilles COMBELLE, M. Alain DELAGE, Mme Annie DELRIEU, M. Philippe FABRE, M. Bruno FAURE, Mme Sylvie LACHAIZE, Mme Isabelle LANTUEJOL, Mme Mireille LEYMONIE, M. Jean MAGE, M. Pierre MATHONIER, Mme Magali MAUREL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, Mme Marie-Hélène ROQUETTE, Mme Valérie RUEDA.

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir : M. Jamal BELAÏDI donne pouvoir à Mme Sylvie LACHAIZE, M. Jean-Yves BONY donne pouvoir à Mme Marie-Hélène CHASTRE, M. Vincent DESCOEUR donne pouvoir à Mme Isabelle LANTUEJOL, M. Stéphane FRECHOU donne pouvoir à Mme Magali MAUREL, M. Florian MORELLE donne pouvoir à Mme Dominique BEAUDREY, Mme Valérie SEMETEYS donne pouvoir à M. Gilles COMBELLE, M. Christophe VIDAL donne pouvoir à Mme Sophie BENEZIT.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène ROQUETTE

Rapporteur : Bruno FAURE

Le Conseil départemental,

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et des avis émis par les Commissions et après en avoir délibéré,

Par 30 voix pour.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

- **PREND ACTE** de la tenue du débat sur les Orientations Budgétaires pour l'année 2026.

Publication : 12-11-2025

Transmission Préfecture : 12-11-2025

Pour extrait certifié conforme au registre des
délibérations du Conseil départemental
Le Président du Conseil départemental

Bruno FAURE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Rapport d'Orientations Budgétaires 2026

Département du Cantal

Des budgets maîtrisés, guidés par la recherche d'efficience

En application de l'article L.3312-1 du Code général des collectivités territoriales, il appartient au Président du Conseil départemental de soumettre, dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif, un rapport exhaustif relatif aux orientations budgétaires de l'exercice à venir. **Ce rapport constitue le support du débat d'orientations budgétaires, étape essentielle du processus budgétaire départemental, qui vise à garantir la transparence, la responsabilité et la qualité de l'information à destination des élus et des citoyens.**

Ce rapport présente de manière détaillée :

- **Les hypothèses d'évolution prévisionnelle des dépenses et des recettes**, tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, élaborées à partir d'une analyse des tendances nationales, des réformes en cours et des projections économiques disponibles ;
- **La présentation des engagements pluriannuels**, notamment en matière de programmation des investissements, en cohérence avec les priorités stratégiques du Département et les besoins identifiés sur le territoire ;
- **Les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette contractée**, ainsi que les perspectives envisagées pour le projet de budget, en intégrant les indicateurs de soutenabilité financière et les risques potentiels ;
- **Les éléments relatifs à la structure des effectifs, aux dépenses de personnel et à la durée effective du temps de travail**, permettant d'apprécier l'évolution des ressources humaines et leur adéquation avec les missions confiées au Département.

La présentation de ces éléments vise à établir le contexte préalable à la proposition de budget qui sera soumise en décembre, dans le but d'alimenter les débats portant sur les perspectives et les stratégies à adopter pour la période 2026-2028. Ce rapport s'appuie sur des indicateurs financiers et sociaux clés, tels que la capacité d'autofinancement, l'épargne nette, le taux d'endettement, l'évolution des dépenses sociales et la dynamique des recettes, afin d'éclairer les choix stratégiques et d'anticiper les évolutions à venir.

L'exercice budgétaire à venir s'inscrit dans un environnement international caractérisé par une instabilité persistante, un ralentissement de la croissance mondiale, des tensions géopolitiques durables et une augmentation des taux d'intérêt. **Ces facteurs exercent une influence significative sur les finances publiques nationales et locales, et imposent une vigilance accrue dans la gestion des ressources départementales.**

Le déficit public, fixé à 5,4 % du PIB pour l'année 2025, devrait être ramené à 4,7 % en 2026, dans un objectif cible inférieur à 3 % à l'horizon 2029. Cette trajectoire impose une **rigueur renforcée dans la gestion budgétaire, orientée vers la réduction du déficit pour préserver la soutenabilité financière.**

La dette publique française est susceptible de dépasser 115 % du PIB en 2026, soit un montant avoisinant 3 400 milliards d'euros. Les frais financiers, estimés à 55 milliards d'euros en 2025, pourraient atteindre 65 milliards d'euros en 2026, avec un taux d'intérêt des obligations passé de 0 % il y a cinq ans à 3,5 % aujourd'hui avec une dépendance croissante à l'égard de créanciers non-résidents, ce qui met en exergue les défis politiques liés au financement de l'État.

À ce jour, aucune mesure d'austérité n'est imposée à l'État ; toutefois, dans ce contexte, chaque loi de finances revêt une importance institutionnelle et financière majeure. Le projet de budget pour 2026 devra donc intégrer des mesures de redressement des comptes publics nationaux, qui concerneront également les collectivités pour la deuxième année consécutive. **Les Départements, déjà fragilisés par les mesures successives imposées par le gouvernement sans compensation financière, ont vu leurs marges budgétaires se réduire à tel point qu'un tiers d'entre eux est désormais éligible au fonds de sauvegarde, lequel ne sera pas reconduit en 2025 faute de crédits disponibles.**

Par ailleurs, malgré le constat que l'État ne peut plus imposer de nouvelles charges non financées aux collectivités, la loi a néanmoins acté le financement des « oubliés du Ségur » en 2025. Cette mesure, estimée à 170 millions d'euros, impose aux Départements de prendre en charge la moitié de la dépense, soit 500 000 euros pour le Cantal.

En dépit de ces difficultés, le Département du Cantal maintiendra ses efforts de gestion afin de préserver les équilibres financiers nécessaires à la réalisation de projets ambitieux conformément à ses engagements. Cette capacité de résilience, acquise dans un contexte contraint, témoigne de la constance de la gestion et de l'adaptation qui permettra de garantir la soutenabilité d'un plan d'investissements ambitieux pour le territoire.

En effet, la définition d'une trajectoire budgétaire exigeante s'impose pour répondre aux besoins de modernisation des collèges, des bâtiments techniques, et pour assurer l'entretien des ouvrages routiers. Le débat d'orientations budgétaires constitue un temps fort de la vie démocratique départementale : il permet de mettre en perspective les priorités, les choix stratégiques et les moyens à mobiliser pour poursuivre, avec ambition et responsabilité, le projet pour le Cantal.

Sommaire

1 Contexte macro-économique et national

1-1 L'économie mondiale soumise aux tensions géopolitiques et commerciales

1-2 La France face au défi de la dette et au redressement des comptes publics

- a) Une croissance atone
- b) Une dérive incontrôlée de la dette
- c) Les collectivités contraintes à contribuer au redressement des comptes publics
- d) Perspectives pour 2026

1-3 Les départements au bord de l'impasse budgétaire

- a) L'effet ciseau
- b) Perspectives pour 2025

2 La situation du Cantal

2-1 La dette

2-2 La dette garantie

3 A mi-mandat : des investissements record et des excédents capitalisés pour poursuivre

3-1 Évolution des dépenses

- a) Fonctionnement
- b) Investissement

3-2 Evolution des recettes

- a) Fonctionnement
- b) Investissement

4 Des projections budgétaires favorables, adossées à des données constantes

4-1 Fonctionnement

- a) Dépenses
- b) Recettes

4-2 Projection des équilibres budgétaires et de la capacité à investir 2026-2028

- a) Recettes d'investissement
- b) Les équilibres budgétaires

4-3 Une capacité à investir proche du besoin

5 Une capacité à investir boostée par des résultats de saine gestion malgré des incertitudes en perspective

5-1 Les excédents des exercices passés optimisent la capacité à investir

5-2 Les recettes incertaines

- a) La redevance de délai glissant
- b) La volatilité des DMTO
- c) Les modalités de compensation APA et PCH

Conclusion

1 - Contexte macro-économique et national

1.1. L'économie mondiale soumise aux tensions géopolitiques et commerciales

L'économie mondiale a démarré 2025 sur un rythme de croissance plus soutenu qu'attendu, portée par une hausse de la consommation et de l'investissement, notamment en anticipation de l'augmentation des droits de douane voulus par Donald Trump.

Le FMI a ainsi revu à la hausse ses prévisions de croissance mondiale de +0,2 % soit 3 % en 2025 et de 0,1 % soit 3,1 % en 2026. Une croissance qui se poursuit à un rythme quasi normal, en somme, comme si rien ou presque ne s'était passé.

Cela s'explique principalement, selon le FMI, par des « *droits de douane aux Etats-Unis en moyenne plus bas que ceux annoncés en avril* », un rebond des importations outre-Atlantique, où les entreprises regarnissent leurs stocks au plus vite avant de subir les nouvelles taxes douanières, un « *affaiblissement du dollar américain* », qui permet aux pays émergents d'assouplir leur politique monétaire, et une « *expansion budgétaire* » dans plusieurs pays, dont les Etats-Unis, ce qui dope l'activité.

Mais c'est surtout la Chine qui dépasse les attentes avec une croissance annuelle de 6 % au premier trimestre 2025 grâce à une dépréciation de sa monnaie ce qui a renforcé sa compétitivité et, dans une moindre mesure, à la meilleure santé de sa consommation intérieure soutenue par une relance budgétaire.

Pour autant l'économie mondiale reste aujourd'hui confrontée à une convergence de risques majeurs :

- **Les tensions géopolitiques et commerciales**

La montée du protectionnisme, les conflits régionaux et la désorganisation des échanges internationaux perturbent les chaînes de production, freinent les investissements et ralentissent la croissance.

- **Des besoins budgétaires structurels croissants**

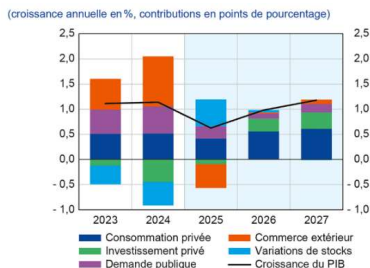
Les États doivent faire face à des dépenses liées à la défense, aux transitions technologiques et énergétiques, ainsi qu'au vieillissement démographique. Ces besoins sont majoritairement financés par l'emprunt, ce qui aggrave des niveaux de dette publique déjà élevés dans de nombreux pays.

Dans ce contexte, les marchés financiers deviennent plus vigilants et questionnent la soutenabilité de la dette publique, c'est-à-dire la capacité des États à stabiliser leur dette sans compromettre leur croissance ni leur solvabilité.

C'est d'ailleurs ainsi qu'avec un niveau de dette élevé, une croissance modérée et une trajectoire budgétaire incertaine, la France voit sa position fragilisée.

1.2. La France face au défi de la dette et au redressement des comptes publics

a) Une croissance atone



Sources : Insee jusqu'en 2024, projections Banque de France sur fond bleuté.

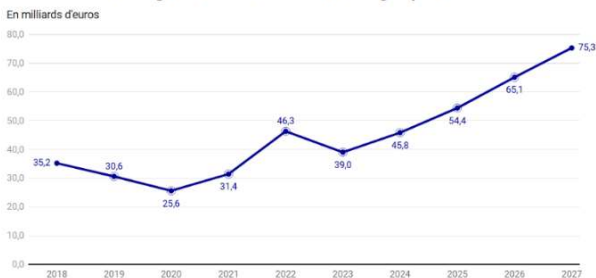
La **prévision de croissance en France n'est plus que de 0,6 %** au lieu de 0,9 % retenu pour la construction du budget 2025. Les tensions commerciales pénalisent le commerce extérieur, un des moteurs de la croissance de 2024 et l'investissement est freiné par les incertitudes politiques et économiques, ainsi que par le durcissement des conditions de financement.

b) Une dérive incontrôlée de la dette

La dette publique française dépasse désormais 3 400 milliards d'euros, soit 115 % du PIB, contre 98 % avant la pandémie et seulement 60 % en 2000. Cette évolution sur 25 ans reflète une accumulation progressive des déficits et une réponse budgétaire massive aux crises successives.

Alors que plusieurs pays européens (Italie, Espagne, Portugal) ont amorcé une réduction significative de leur endettement, **la France s'est éloignée de la trajectoire commune, affichant désormais le troisième niveau d'endettement le plus élevé de l'Union européenne**, derrière la Grèce et l'Italie. La charge de la dette devient un enjeu budgétaire majeur.

Évolution de la charge de la dette de l'État sur longue période



Estimation pour les années 2025, 2026 et 2027.

Graphique : Vie publique.fr / DILA - Sources : AFT (comptabilité générale) - Télécharger les données - Créé avec Datawrapper

Le problème ne vient pas du remboursement du capital de la dette mais du poids croissant des intérêts. En 2025, ils représentent environ 55 Md€, soit 9,5 % du budget de l'État, devant le budget de la Défense Nationale. Ce montant a doublé depuis 2020. **Ce montant pourrait encore doubler d'ici 5 ans. Ainsi la dette sera le premier poste de dépense de l'Etat dès 2027, devant l'Éducation Nationale.**

La période des taux nuls ou négatifs est révolue. L'Etat se finance désormais au-dessus de 3,5 %, contre 0 % il y a 5 ans. Ces taux reflètent l'évolution des taux de la banque centrale, mais aussi une érosion de la confiance des investisseurs dans la capacité de la France à redresser ses comptes publics.

Ainsi la dégradation de la note souveraine de la France par les agences de notation est un signal préoccupant. Aussi face à une perte de confiance des marchés, **la France pourrait se retrouver contrainte d'emprunter à des taux de 5 ou 6 %**, comme le Royaume Uni confronté à une hausse de cet ordre à l'automne 2022 dans un contexte de crise politique et de confiance.

Une hausse brutale des conditions de financement pourrait conduire à une impasse budgétaire. **Le gouvernement serait alors contraint de recourir à des mesures d'urgence, voire de solliciter l'intervention du Fonds monétaire international (FMI)** pour obtenir des prêts à des conditions soutenables, comme en 2010-2011 en Grèce, au Portugal ou en Irlande. Ce choc s'accompagnerait de contraintes fortes sur la souveraineté budgétaire et aurait des effets sociaux et économiques désastreux.

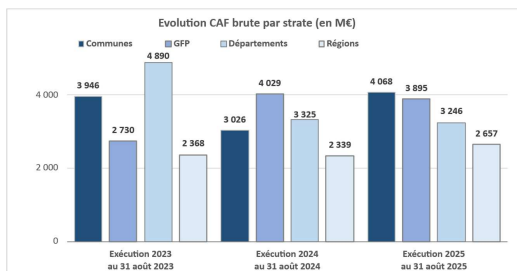
c) Les collectivités contraintes de contribuer au redressement des comptes publics : mise en place du DILICO (Dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités) en 2025

Pour 2025, le Gouvernement a engagé un effort de redressement à hauteur de 50 Md€ en Loi de Finances pour ramener le déficit à 5,4 % du PIB. Cet objectif reposait avant tout sur une maîtrise de la dépense publique (-34 Md€) : modération des dépenses de l'État et de ses opérateurs (24 Md€), maîtrise des dépenses de santé (7 Md€) et contribution des collectivités.

Cette dernière est évaluée à **5,4 Md€** par la Cour des comptes, soit bien au-delà des 2,2 Md€ affichés qui se transforment en 4,7 Md€ au PLF 2026. Cette estimation intègre non seulement les mesures budgétaires explicites, mais aussi des charges indirectes souvent ignorées dans le chiffrage officiel. La Cour des Comptes détaille ainsi une baisse de capacité de financement entre dépenses supplémentaires et recettes réduites détaillée comme suit :

- 1,2 Md€ liés au gel de la TVA,
- 1 Md€ prélevé via le Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales (DILICO),
- 1,4 Md€ résultant de la hausse du taux de cotisation à la CNRACL,
- 500 M€ de majoration des variables d'ajustement,
- et 1,3 Md€ de réductions de crédits budgétaires.

Parmi ces mesures **le DILICO**, introduit en cours de débat parlementaire concerne plus de 2 000 collectivités parmi lesquelles les Départements, qui semblent les plus en difficultés au regard de l'évolution de leur épargne brute.



La part départementale du DILICO : 220 M€ concerne 50 Départements sélectionnés sur la base d'un indice de fragilité sociale inférieur à la médiane nationale, et leur contribution est répartie en fonction de leur population et de l'écart relatif à cet indice. Les montants prélevés sont mis en réserve : 90 % du montant pour être redistribué les trois années suivantes 2026 à 2028, 10 % affecté aux fonds de péréquation nationaux : le Fonds National de Péréquation des DMTO pour les départements. Son objectif est de lisser les variations de recettes et de soutenir les collectivités en difficulté, mais il réduit immédiatement les marges de manœuvre des Départements concernés.

d) Perspectives pour 2026 : une année blanche sur les dotations, une baisse de la TVA ?

Pour 2026, l'ambition pourrait être de ramener le déficit public autour de 5 % du PIB (au lieu de 4,7 %). La perspective de ramener le déficit à **3 % du PIB d'ici 2029**, telle que prévue dans la trajectoire des finances publiques, apparaît ainsi de plus en plus **fragile**.

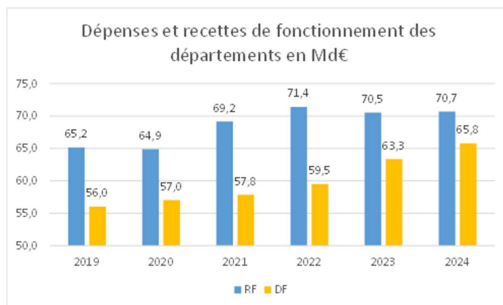
Dans ce contexte, le principe d'une mise à contribution des collectivités territoriales ne sera sans doute pas remis en cause dans la future Loi de Finances 2026. Seules les questions de l'intensité de l'effort pourraient faire l'objet de nouveaux arbitrages.

Ainsi le DILICO instauré par la loi de finances pour 2025 sans limitation de durée explicite, devrait être reconduit en 2026. La ponction initialement envisagée sur le FCTVA l'an passé lors de la préparation du budget pourrait être remise à l'ordre du jour.

1.3. Les Départements au bord de l'impasse budgétaire

a) L'effet ciseau

Les finances départementales sont aujourd'hui confrontées à un effet de ciseau de plus en plus difficile à contenir : d'un côté, une hausse imposée des charges, notamment sociales ; de l'autre, une limitation croissante des recettes. En 2024, cette double contrainte a plongé de nombreux départements dans une zone critique.



La baisse des droits de mutation à titre onéreux (DMTO) confirme une vulnérabilité profonde dénoncée par les Départements expliquée par l'inadéquation entre recettes volatiles et charges rigides notamment liées à leur compétence sociale.

Après une baisse de -22 % en 2023 et -13 % en 2024, les DMTO ont diminué de 5,5 Md€ en deux ans, revenant à un niveau comparable à celui de 2017.

Sans recettes exceptionnelles, les produits de fonctionnement auraient eux-mêmes diminué. Trois mécanismes non pérennes ont permis d'éviter cette baisse :

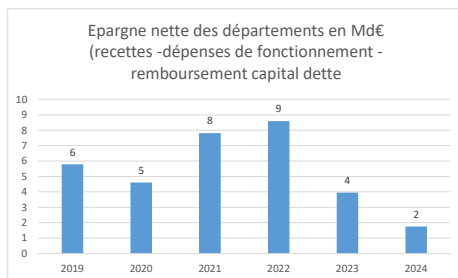
- la reprise de provisions de DMTO (mises en réserve en 2022) par 24 Départements, représentant 384 M€ ;
- le versement de 248 M€ issus des DMTO mis en réserve au niveau national, via le fonds de péréquation ;
- le déblocage du fonds de sauvegarde pour un montant de 106 M€.

Grâce à ces apports ponctuels, les recettes de fonctionnement ont pu progresser légèrement (+0,2 %).

Toutefois, cette hausse reste très en deçà de la dynamique des charges qui continuent de croître fortement (+3,7 %). Plusieurs facteurs expliquent cette évolution :

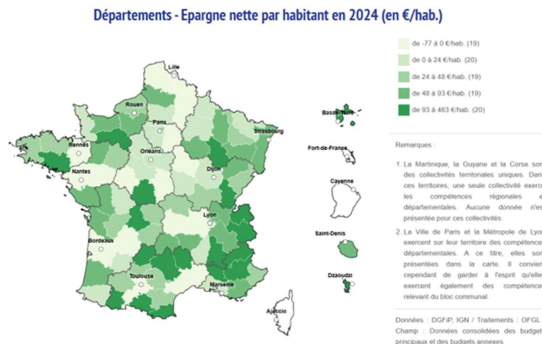
- les frais de personnel augmentent de +3,3 %, traduisant en année pleine les décisions de l'État sur l'évolution de l'indice et la réforme des grilles indiciaires ;
- les aides à la personne (AIS) progressent de +3,9 %, tandis que les frais de séjour enregistrent une hausse notable de +6,5 %, reflet de la hausse des prises en charge de l'aide sociale à l'enfance et des mesures de revalorisation salariale ;
- les charges financières bondissent de +12 % du fait de la hausse des taux et du recours accru à l'emprunt.

Cette pression sur les dépenses compromet sérieusement la capacité d'autofinancement des Départements qui ont perdu 7 Md€ d'épargne nette entre 2022 et 2024

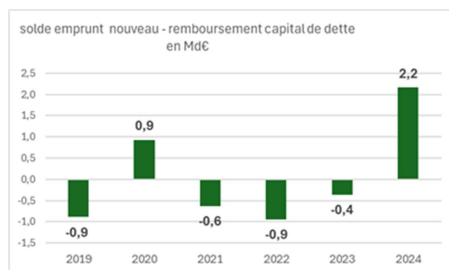


En 2024, 35 Départements dégagent une épargne brute inférieure au seuil d'alerte de 7 % des produits de fonctionnement. Deux, la Gironde et l'Hérault, présentent même une épargne brute négative, les empêchant de voter un budget à l'équilibre.

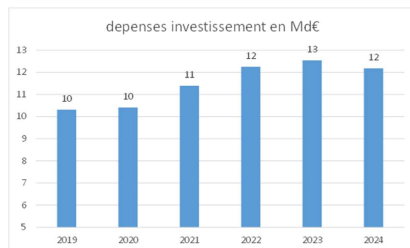
Par ailleurs, **15 Départements affichent une épargne nette négative**, ce qui signifie qu'ils ne dégagent plus suffisamment d'épargne pour couvrir le remboursement du capital de leur dette.



Face à cette chute de l'autofinancement, le recours à l'emprunt a fortement progressé : +2,2 Md€ d'encours traduisant la volonté des Départements de préserver leurs projets malgré l'effondrement de leur épargne.



En effet, malgré la mobilisation des résultats antérieurs et la stratégie de ré-endettement, **pour la première fois depuis 2019, le niveau d'investissement départemental s'est replié en 2024.**



b) Perspectives pour 2025

Sur le premier semestre 2025, la progression des DMTO atteint environ 20 % par rapport à la même période de l'année précédente.

Sur le volet social, les dépenses continuent d'afficher une forte dynamique. Entre août 2024 et août 2025 :

- les aides à la personne ont augmenté de 2 %, soit +0,3 Md€ (+1,2 % pour le RSA et +8 % pour la PCH) ;
- les frais de séjour ont progressé de 4 %, représentant également une hausse de 0,3 Md€ ;
- en parallèle, des dépenses ont été arbitrées à la baisse ;
- les participations ont diminué de 3,4 % (-28 M€) ;
- les subventions ont enregistré une contraction plus marquée de 11 % (-106 M€).

Enfin fin août, les dépenses d'investissement ont chuté de 7 % par rapport à la même période en 2024, illustrant les difficultés croissantes à maintenir le niveau d'engagement face à la dégradation confirmée de l'autofinancement.

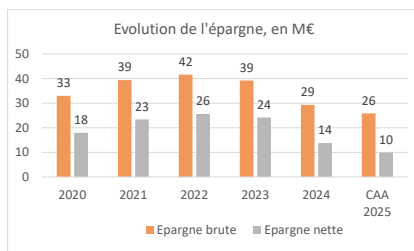
Pour autant, il n'y aura pas de fonds de sauvegarde destiné aux Départements les plus en difficulté en 2025 puisque les réserves ont été entièrement distribuées en 2024. Le nombre de Départements à servir a pourtant augmenté : de 14 en 2024, 39 seraient éligibles en 2025. Ce fonds devrait être rétabli en 2026 grâce à l'abondement du DILICO et à la hausse des droits de mutation qui semble se dessiner.

2 - La situation du Cantal

Depuis 2022 le Cantal est également confronté à une dynamique budgétaire défavorable, marquée par une croissance des dépenses plus rapide que celle des recettes. Ce déséquilibre résulte notamment de transferts de charges non compensés financièrement, du retournement du marché immobilier et des mesures de redressement des comptes publics de la Nation.

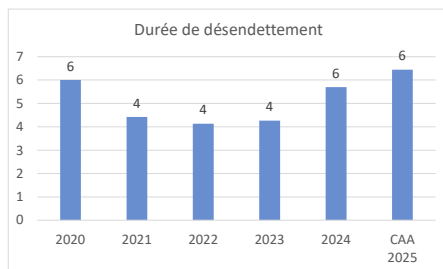
Pour autant, la capacité d'investissement a pu être préservée jusqu'alors notamment par l'effet des reports générés par les recettes « exceptionnelles » de DMT0 dans les années passées.

L'épargne nette, le solde résiduel entre recettes, dépenses de fonctionnement et remboursement de dette, soit l'excédent destiné à l'investissement, a baissé de 26 M€ en 2022 à 10 M€ estimé pour 2025 soit une baisse de ressources de 16 M€. Cet indicateur dessine une trajectoire de réduction de moyens en perspective.



Que les moyens pour investir s'amenuisent est un indicateur, mais la capacité à rembourser la dette en est un autre, difficulté à laquelle, pour le rappeler, la moitié des Départements sont aujourd'hui confrontés.

Le Cantal reste dans une situation maîtrisée sur ce point, avec une durée de désendettement portée de 4 ans en 2022 à 6 ans en 2024, bien inférieure au seuil d'alerte de 10 ans.

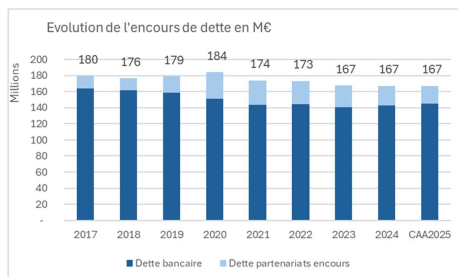


Aussi, bien qu'étant le Département le plus endetté de France avec 1 160 €/habitants, cette dette reste une opportunité tant que la capacité à la rembourser résiste.

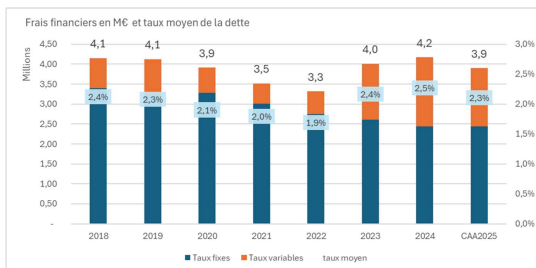
2.1. La dette

L'encours de dette de 184 M€ en 2020 a été ramené à 167 M€ en 2023, stabilisé depuis, dans une stratégie d'opportunité avec des taux d'intérêts bas d'une part, et une capacité de remboursement solide dans la période, capacité qu'il faudra préserver par la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Au-delà, la poursuite du désendettement sera étudiée à la lumière d'éventuelles recettes exceptionnelles à venir.

La stratégie d'emprunt privilégie les taux fixes, avec une exposition maîtrisée aux taux variables. Les emprunts sont souscrits auprès de plusieurs organismes, selon la performance des offres au moment des souscriptions.



En effet, malgré un rebond des taux en 2023, une baisse est à nouveau constatée en 2025 avec un impact de -300 k€ par rapport à 2024 et un taux moyen pondéré porté de 2,5 % en 2024 à 2,3 % en 2025. Cette évolution s'explique par 38 M€ d'encours à taux variable en baisse de 0,8 % en 2025.

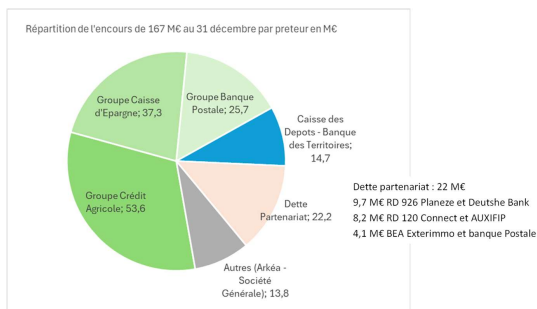


Les emprunts du Département ont été souscrits pour 70 % à taux fixe moyen pondéré de 2 %. 32 % de l'encours à taux variable ou 10 % de la dette totale est indexé sur le livret A, dont la variation suit l'inflation avec un effet retard, donc à faible risque de dépense non maîtrisable. L'Etat a porté ce taux de 3 % en 2024 à 1,7 % en 2025 et 1,5 % annoncés pour 2026. Enfin 20 % de la dette a été souscrite à taux variable, avec une sensibilité à l'évolution des marchés financiers et un taux moyen pondéré porté de 3,2 % en 2025 à 4 % projetés pour 2026. Pour repère 0,5 % d'augmentation des taux variables induit une augmentation de 165 k€ des frais financiers.

Aussi, si cette dette a été une vraie opportunité en période de taux très bas et de solide capacité de financement, **la stratégie désormais retenue consiste à préférer les taux fixes, voire les contrats variables encadrés, donc indexés sur le livret A**. En effet, le coût d'un emprunt est à analyser sur la durée totale de remboursement et l'opportunité des taux variables est souvent performante sur le long terme, à condition d'avoir la capacité de financement en cas d'envolée ponctuelle. Or dans l'instabilité en perspective une forte augmentation des frais financiers viendrait contraindre les équilibres budgétaires.

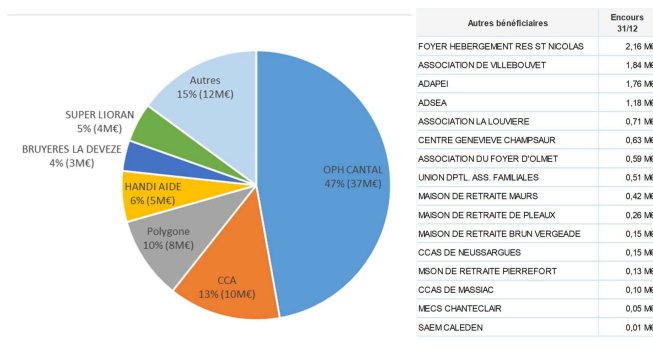
Intérêts	2025			2026		
	Encours	Taux	Intérêts	Encours	Taux	Intérêts
Taux fixes	122 M€	2,0 %	2,4 M€	117 M€	2,0 %	2,5 M€
Livret A	7 M€	2,1 %	0,2 M€	16 M€	2,0 %	0,3 M€
Taux variables	38 M€	3,2 %	1,2 M€	34 M€	4,0 %	1,3 M€
Total	167 M€		3,8 M€	167 M€		4,1 M€

L'encours est acquis auprès de plusieurs organismes de prêt, conséquence de la performance des offres au moment des souscriptions.



2.2. La dette garantie

Par ailleurs en termes de dette, il est utile de rappeler que le Département intervient en garanties d'emprunts auprès d'organismes sociaux ou médico sociaux comme décliné ci-après, pour un montant global de 78 M€ d'encours qui se traduisent par une annuité garantie en 2025 d'environ 6 M€ (dont 2 M€ d'intérêts).



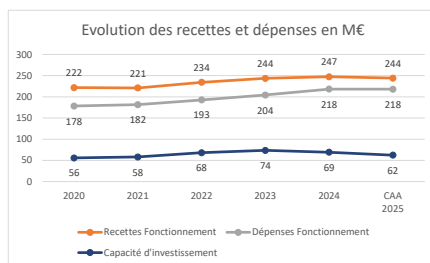
3 - A mi-mandat : des investissements record et des excédents capitalisés pour poursuivre

Les données 2025 s'entendent « anticipées ». Ainsi en fonctionnement les recettes sont envisagées à la baisse et les dépenses en stabilité par rapport à 2024, expliquée par le transfert de l'APA en établissement à titre expérimental à l'ARS dans le cadre de la fusion des sections soin et dépendance.

Ce transfert est effectif depuis juillet dernier, en année pleine ce sont 12 M€ de dépenses qui seront transférées et 11 M€ de recettes. Un gain est envisagé pour la collectivité en lien avec un financement de cette prestation supérieur à la moyenne nationale : la valeur du point GIR votée chaque année s'établit à 7,5 pour le Cantal quand la moyenne nationale est à 7,47.

Ainsi le mécanisme de compensation du transfert de charge dispose que le Département doit financer la dépense « au niveau de la moyenne nationale » ce qui induit pour le Département un montant de compensation inférieur à la dépense constatée au moment du transfert.

De fait cette expérimentation, au-delà de la simplification de gestion pour les établissements génère une économie substantielle de 1,4 M€ pour la collectivité.



3.1. Evolution des dépenses 2021-2025

a) Fonctionnement

Sur la période 2021-2025, les dépenses de fonctionnement ont été portées de 182 M€ à 218 M€ (anticipé 2025), soit +36 M€ ou +20 %. Les augmentations se résument pour l'essentiel à la réponse aux besoins des personnes âgées, handicapées ainsi qu'à la protection des enfants, mais également aux mesures gouvernementales dont les dispositifs Ségur pour 4 M€.

Parmi les augmentations majeures, les dépenses de viabilisation des bâtiments ont évolué de +30 %.

Evolution des dépenses de fonctionnement 2021-2025 (en M€)			
	2025 anticipé	2025-2021	% d'augmentation
Autonomie	79	13,6	21
Enfance Famille	26	10,8	71
Ressources Humaines	54,1	6,1	13
Bâtiments	3	1,2	67
Total	159,1	31,8	24

Au-delà en 5 ans les dépenses relatives aux ressources humaines ont également augmenté de façon significative avec +6 M€, ce qui s'explique par les déroulements de carrière mais également par les mesures prises par le gouvernement concernant le Ségur pour 920 k€, les évolutions statutaires dont le point d'indice pour 3 M€, la création du point d'indice majoré pour 585 k€, revalorisation du RIFSEEP à hauteur de 880 k€...

La masse salariale rémunère 886 agents titulaires, 107 agents contractuels emplois permanents et 145 agents non permanents La répartition par catégorie de poste s'établit comme suit au 31/12/2024 :

Catégorie A : 248 agents soit 23,87 % (en 2023, 247 soit 24,32 %)	} = 1 140
Catégorie B : 163 agents soit 15,69 % (en 2023, 163 soit 15,79 %)	
Catégorie C : 628 agents soit 60,44 % (en 2023, 618 soit 59,88 %)	
Autres : 101 (assistants familiaux 74 et apprentis et autres)	

Le montant total des rémunérations brutes annuelles s'élève à

- 30 M€, dont 6 M€ de primes et indemnités et dont 148 k€ de nouvelle bonification indiciaire pour les titulaires,
- 4 M€ dont 1 M€ de primes et indemnités pour les contractuels sur emplois permanents,
- 1 M€ pour les autres agents contractuels sur emplois non permanents,
- 3 M€ pour les assistants familiaux.

Ces rémunérations sont en adéquation avec le temps de travail, à savoir sur les 886 agents titulaires, 94 agents sont à temps partiels, et 10 agents occupent un emploi permanent à temps non complet. Concernant les 107 contractuels sur emplois permanents, 102 agents sont à temps complet.

Par ailleurs en 2024, une augmentation du nombre de jours d'absences de 1 590 jours (soit +6 %) est observée par rapport à 2023 tous motifs confondus, portant la moyenne par agent en poste de 23 jours en 2023 à 25 jours en 2024.

Il est notamment observée une augmentation du nombre de jours :

- de maladie ordinaire de 1 883 jours, soit +17,23 %. La maladie ordinaire représente le premier facteur d'absence pour raison de santé. Au niveau de la collectivité cela représente 48 % du total des absences en 2024 en augmentation par rapport aux 44 % de 2023 ;
- d'arrêt pour Congé Longue Maladie, Congé Longue Durée, Grave Maladie. Ce sont +964 jours d'arrêt qui ont été observés en 2024.

Les arrêts pour maladie professionnelle ont par ailleurs baissé de 876 jours, également les congés exceptionnels ont diminué, dont congés accordés au titre de la garde d'enfant (384 jours en 2024).

b) Investissement

Par ailleurs les dépenses d'investissement 2021 de 34 M€ ont été portées à 49 M€ (anticipé 2025), soit +15 M€ sur la période ou +44 %. Ces évolutions ont permis la modernisation du patrimoine bâti départemental avec une ressource doublée portée de 9 M€ à 17 M€. Le Pôle routier de St-Flour a par exemple pu être réalisé pour 10 M€.

En effet derrière les chiffres une réalité de besoins de rénovation s'affiche d'une part pour respecter le décret tertiaire qui oblige les propriétaires et exploitants de bâtiments de plus de 1 000 m² à atteindre des objectifs ambitieux d'économie d'énergie (-40 % d'ici 2030, -50 % en 2040 et -60 % en 2050 par rapport à une consommation de référence), et d'autre part pour moderniser des infrastructures vétustes.

Les investissements routiers ont également bénéficié de ces augmentations de ressources, avec un effet levier conséquent de cofinancements, ainsi les aménagements routiers de la RD 922 (St-Chamand, St-Cernin, Reilhac) RD 678 (Moussages, Le Vigeon), RD 16 (St-Saturnin glissement de la Sarrie) ou RD 42 (accès carrière Arnac) ont pu être réalisés, offrant au quotidien confort et sécurité aux usagers. Il est également à souligner que le matériel roulant a pu être modernisé, indispensable pour rendre attractifs les métiers d'entretien de la route, indispensable également pour les utilisateurs et leur implication dans la qualité des travaux réalisés.

Evolution des dépenses 2021-2025 (en M€)		Comparaison 2017-2020	
	2025 anticipé	2025-2021	Montant moyen annuel
Routes	16	5	11
Atelier	3	1	1
Patrimoine bâti	17	8,5	6
Total	36	4,5	18

Au-delà de la dynamique 2021 à 2025, il est important d'illustrer que dans la période 2017-2020, le montant moyen des investissements était très réduit, venant sans doute expliquer les besoins de rénovation constatés aujourd'hui. Ainsi 5 M€ supplémentaires ont été dédiés aux routes, avec +2 M€ en moyenne sur la flotte.

3.2 Evolution des recettes 2021-2025

a) Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement 2021 de 221 M€ sont estimées à 244 M€ (anticipé 2025) soit +23 M€ ou +10 %, dont l'impact transfert APA en établissement -11 M€ en année pleine, soit -5,5 M€ en 2025.

Parmi les recettes les plus dynamiques, la taxe sur les conventions d'assurance a augmenté de +9 M€ entre 2021 et 2025, s'expliquant par l'augmentation des assurances du fait des incidents météorologiques.

La TVA a également augmenté de 5 M€ entre 2021 et 2025, plutôt d'ailleurs entre 2021 et 2024 puisque figée depuis 2024. Ainsi donc, +5 M€ en 3 ans affiche le niveau de perte annuelle de ressources décidée par le gouvernement dans le cadre du redressement des comptes publics de la nation. Il convient également de rappeler que, conformément à la loi lors du transfert du foncier bâti aux communes, le montant de TVA dû au Département correspond à celui de 2021. Ainsi, si la collecte nationale de TVA devait diminuer, la recette du Département pourrait être ramenée à ce niveau plancher, soit une baisse de 5 M€ par rapport à la recette anticipée pour 2025, équivalente à celle de 2024.

La recette CNSA a également augmenté de façon significative en lien avec le financement de nouveaux dispositifs au rang desquels le Ségur pour 1,7 M€ annuels, que le Département reverse à l'euro près aux établissements, comme d'ailleurs la dotation qualité prévue à 2,1 M€ pour 2025.

Les recettes de barrages, dites redevances de délais glissants ont également augmenté en lien avec le nombre de concessions non renouvelées. Cette recette a par ailleurs vocation à évoluer avec la réglementation qui reste à « mettre au point ».

Enfin les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) ont baissé de 4 M€, malgré une augmentation du taux de 4,5 à 5 % en 2025. Ces recettes incertaines ont néanmoins connu un rebond au 1^{er} semestre 2025 avec +20 % par rapport à 2024 au plan national, ce qui s'est également vérifié pour le Cantal.

Les recettes de péréquation, prélevées en 2024 et reversées en 2025 ont diminué, conformément à la tendance observée entre 2023 et 2024, avec une perte limitée à 1 M€.

Evolution des recettes de fonctionnement 2021-2025 (en M€)		
	2025 anticipé	2025-2021
TSCA	44 M€	9 M€
TVA	49 M€	5 M€
CNSA	19 M€	7 M€
Barrages	8 M€	7 M€
Droits de mutation – taxe	15 M€	-4 M€
Droits de mutation - péréquation	10 M€	-1 M€
Total	145 M€	23 M€

b) Investissement

Les recettes d'investissement ont quasiment doublé entre 2021 et 2025, étant portées à 16 M€ en 2025 dont +7 M€ sur le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (FCTVA) et les cofinancements.

Le FCTVA correspond à la restitution de la TVA acquittée sur les investissements réalisés l'année précédente. Ainsi, lorsque les dépenses d'investissement augmentent, le montant récupéré au titre de la TVA progresse également. Ce lien est le même entre volume d'investissements et volume de cofinancements. Au-delà, les investissements sont priorisés en fonction des opportunités de cofinancement pour optimiser les ressources.

Evolution des recettes d'investissement 2021-2025 (en M€)		
	2025 anticipé	2025-2021
FCTVA	6,4 M€	3,6 M€
Cofinancements	6,6 M€	3,5 M€
Total	13 M€	7 M€

4 - Des projections budgétaires favorables, adossées à des données constantes

4.1 Fonctionnement 2026-2028

a) Dépenses

en M€	CAA 2025	2026	2027	2028
Total Dépenses fonctionnement	218	217	222	227
dont				
Pôle Appui Territorial	19	21	20	20
Pôle Ressources	75	79	79	80
dont Direction des Ressources Humaines	54	56	58	59
Pôle de la solidarité Départementale	120	114	118	123
dont Direction Maison Départementale de l'Autonomie	79	72	77	79
dont Direction Enfance Famille	26	28	29	30
dont Direction Action Sociale Emploi Insertion Logement	16	14	14	14
Impact du transfert APA établissement ARS	-6	-12	-12	-12
<i>Impact total rattachement</i>	5	-	-	-
évolution avec transfert APA E		1,3	5,5	5,0

Pour 2025 le montant des dépenses de fonctionnement est anticipé à 218 M€ dont 5 M€ de dépenses 2024 non rattachées et - 6 M€ de dépenses APA établissement en lien avec le transfert de cette dépense à l'ARS à partir de juillet dernier soit **219 M€** hors ces 2 dépenses exceptionnelles.

Pour 2026, une augmentation de **+10 M€ par rapport au compte administratif anticipé 2025** est prévue. Ce montant correspond à 219 M€ diminués de 5 M€ de rattachement, auxquels s'ajoute un nouvel impact de -6 M€ lié au transfert intégral de la dépense APA établissement (effet année pleine en 2026). Au final, cette progression représente une hausse de 5 M€ par rapport au budget prévisionnel 2025.

Ce besoin de crédits supplémentaires s'établit comme suit :

- **Pôle Appui Territorial** : +1,2 M€ dont +0,5 M€ pour l'entretien des routes +0,5 M€ pour la viabilisation des bâtiments et +0,2 M€ pour le Tour De France,
- **Pôle Ressources** : +6 M€ dont +2 M€ pour l'évolution de la masse salariale, +0,5 M€ d'augmentation de la prime d'assurance qui pourrait doubler au vu des offres reçues dans le cadre de la prochaine consultation et +2 M€ pour les augmentations de contributions prévisionnelle du SDIS et provisions pour risques, +1 M€ pour les systèmes d'information avec des licences de logiciel désormais financées en prestations de service, donc en fonctionnement.
- **Pôle solidarité** : +2 M€ d'augmentation envisagée pour l'aide sociale à l'enfance, 2,5 M€ pour l'autonomie dont 1,5 M€ liés à l'augmentation des frais d'hébergement et +0,8 M€ pour les dépenses APA à domicile, là aussi en lien avec l'évolution des tarifs, également du volume d'heures à financer, enfin les dépenses de RSA sont projetées en baisse de 1,5 M€.

Les besoins en fonctionnement pour les exercices 2027 et 2028 sont également projetés en progression, avec +5 M€ par an sur la base du budget prévisionnel 2026.

b) Recettes

Les recettes de fonctionnement 2026-2028 sont projetées à données constantes, afin de figer une prospective « théorique » à partir de laquelle les volumes d'incertitudes permettront une analyse simplifiée.

Depuis 2021, le Département ne bénéficie plus de recettes fiscales avec pouvoir de taux, la taxe sur le foncier bâti ayant été transférée aux communes. La compensation par la TVA, qui avait progressé entre 2021 et 2023 grâce à la croissance et à l'inflation post-COVID, est désormais figée à 49 M€ suite à la décision gouvernementale de ne plus en faire une ressource dynamique pour les Départements. À l'avenir, une baisse de la collecte nationale de TVA pourrait ramener la recette départementale au minimum au niveau de 2021, soit une diminution maximum de 5 M€ par rapport à la prévision pour 2025.

Ainsi le montant des recettes figées s'établit à environ 135 M€ comprenant notamment la TVA pour donc 49 M€, la Dotation globale de fonctionnement pour 48 M€, la Taxe intérieure sur la consommation des produits pétroliers (11 M€), la dotation de compensation péréquée (6 M€), les compensations fiscales (6 M€). Ces recettes comprennent également la récupération de ressources des bénéficiaires de l'aide sociale à l'hébergement (environ 10 M€), les remboursements de personnels mis à disposition de satellites comme Terana, la MDPH, etc... (plus de 3 M€), le Fonds de Solidarité Européen qui transite par le budget du Département, ainsi que diverses recettes telles que les cessions, ventes Pass Cantal, redevances d'occupation du domaine public, etc.

La taxe sur les conventions d'assurance demeure la seule recette projetée en croissance, avec une progression estimée à près de 5 % par an, soit +2 M€.

La redevance de délais glissants a permis d'atteindre 8 M€ en 2025, grâce à la fin de concessions et aux nouvelles taxations.

Les recettes de DMTO sont anticipées stables au niveau de 2025, composées de la taxe sur les transactions du Département (15 M€, en hausse de +15 % par rapport à 2024) et de la part de péréquation (10 M€), correspondant aux versements projetés.

Les fonds CNSA sont également projetés en stabilité par rapport au montant anticipé 2025, après une forte augmentation entre 2021 et 2025 liée à de nouveaux financements (prime Ségur, dotation qualité pour les SAAD). De plus, le mode de compensation des dépenses APA et PCH reste en cours de révision, sans information précise sur les résultats par Département.

En résumé, à données constantes, les recettes réelles de fonctionnement sont attendues en hausse de seulement 2 à 3 M€ par an entre 2025 et 2028, principalement grâce à la dynamique de la TSCA.

Les ressources qui ne sont plus attribuées représentent une perte de 3,5 M€ en cumul 2024 et 2025 pour la TVA (1,5 M€ en 2024 et 1 M€ en 2025) et de 1M€ pour la taxe d'aménagement (500 k€ en 2024 et 500 k€ en 2025).

Evolution des recettes (en M€)					
	2024	2025	2026	2027	2028
Recettes globalement figées	135	135	135	135	135
Recettes dynamiques TSCA	41	44	46	49	51
Recettes incertaines / redevance barrages	7	8	8	8	8
Recettes incertaines / DMTO	25	25	25	25	25
Fonds CNSA	20	19	19	19	19
Autres recettes	20	19	19	19	19
TOTAL	247	250	252	254	256
Dont transfert APA E = - 11 M€/année pleine		244	241	243	245

4.2 Projection des équilibres budgétaires et de la capacité à investir 2026-2028

a) Recettes d'investissement

Le montant de FCTVA projeté entre 2025 et 2028 est figé au montant anticipé pour 2025 de 6 M€, montant corrélé aux dépenses 2024 qui semblent être un maximum de capacité à faire par an.

Les cofinancements sont alignés sur le plan pluriannuel d'investissement et plafonnés à hauteur de 7 M€ en perspective 2025-2028. Ces recettes comprennent la Dotation de soutien à l'investissement des départements projetée autour de 1 M€ par an, mais également le Pacte Cantal, le Contrat de Plan Etat Région ou encore le Fonds Vert.

Le produit des amendes radar est également projeté à 1 M€ par an, comme la Dotation d'Equipement des collèges, fixée au moment des transferts de compétences.

	En M€	2024	CAA 2025	2026	2027	2028
FCTVA		5	6	6	6	6
co-financement		5	7	7	7	7
Amende radars		1	1	1	1	1
DDEC		1	1	1	1	1
Autres recettes		0,6	0,7	0,5	0,5	0,5
Total		13	16	16	16	16

Les autres recettes d'investissement comprennent les opérations d'inventaire ainsi que le remboursement des avances allouées aux EHPAD, via une reprise de provision au vu de la situation financière de ces structures.

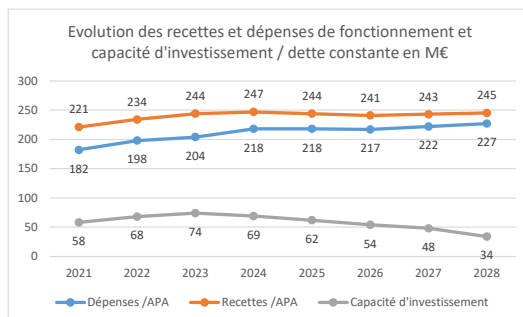
Au global les recettes d'investissement sont projetées à 16 M€ jusqu'en 2028.

b) Les équilibres budgétaires

La mise en perspective des recettes et dépenses de fonctionnement affiche une capacité à investir en baisse.

Les ressources et dépenses de fonctionnement projetées ci-après, associées à une stabilisation de l'encours de dette (avec des emprunts équivalents aux remboursements), permettent d'envisager une capacité d'investissement de 136 M€ sur les trois prochains exercices : 54 M€ en 2026, 48 M€ en 2027 et 34 M€ en 2028, incluant 5 M€ issus de la reprise de provisions DMTO (constituées en 2022 avec une recette DMTO de 19 M€). Cette projection met en exergue la conséquence de l'effet de ciseau entre recettes et dépenses de fonctionnement, sur la capacité à investir.

Selon le Plan Pluriannuel d'Investissements élaboré par les services, le besoin de crédits s'élève à 155 M€ pour couvrir l'ensemble des besoins techniques. Ainsi, à données constantes, les moyens apparaissent inférieurs aux besoins : si la capacité d'investissement se maintient en 2026 et 2027, elle deviendrait insuffisante dès 2028, compromettant la poursuite du plan de modernisation du Département. Néanmoins, la prospective affiche un budget à l'équilibre, avec une durée de désendettement qui reste inférieure à 10 ans.



Il convient de rappeler que cette projection repose sur l'hypothèse de stabilité des paramètres, sans prise en compte d'éventuels nouveaux impacts liés au redressement des comptes publics. Dans ce cadre, l'analyse des risques se concentre principalement sur leurs effets potentiels sur les investissements. Néanmoins l'exercice 2028 tel que projeté dans la prospective présente une épargne nette à 0, ainsi toute baisse de recette viendrait mettre à mal l'équilibre budgétaire.

en M€	CAA 2025	2026	2027	2028
Recettes Fonctionnement	244	241	243	245
Dépenses Fonctionnement	218	217	222	227
report de résultat	20	14	6	0
Reprise de provision			5	
Recettes investissement	16	16	16	16
Emprunt	16	17	18	18
Dette	16	17	18	18
Capacité d'investissement	62	54	48	34
<i>Besoins de crédits</i>		51	53	52
Dépenses Investissement	49	49	48	34
Epargne brute	26	24	21	18
Epargne nette	10	7	3	0
Encours de dette	167	167	167	167
Durée de désendettement	6	7	8	9

L'évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement met en évidence un effet de ciseau qui réduit les marges d'investissement. Il est toutefois essentiel de rappeler que le niveau actuel des dépenses, autour de 50 M€, résulte principalement des excédents accumulés entre 2021 et 2023, notamment grâce à la dynamique des DMTO. D'après ces projections, si cette capacité moyenne restait maintenue autour de 50 M€ entre 2026 et 2028, les reports étant projetés consommés en totalité en 2027, la capacité à investir s'affiche à 34 M€ en 2028, en décalage avec les besoins.

4.3 Une capacité à investir proche du besoin

Les besoins d'investissement sont conséquents, qu'il s'agisse de moderniser les infrastructures, les outils de la collectivité, comme d'accompagner les territoires :

- **autour de 5 M€/an pour les systèmes d'information : le Département ne dispose pas d'outils** permettant une traçabilité satisfaisante des dossiers concernant les enfants pris en charge au titre de l'aide sociale à l'enfance et par ailleurs le logiciel utilisé pour l'autonomie est vétuste. Il est envisagé le développement d'un logiciel par le Syndicat Mixte AGEDI dans un objectif de pallier au manque de qualité des 3 grands outils aujourd'hui sur le marché qui ne donnent pas satisfaction aux utilisateurs. Au-delà, le système d'information routier ne prévoit pas l'enregistrement des données avec des outils mobiles, aussi ce sont 4 à 5 ETP qui se chargent du retraitement des données. L'efficience sera ainsi recherchée à travers la performance de nouveaux outils à déployer.
- **autour de 6 M€/an** pour impulser des stratégies de développement durable du territoire en apportant un effet levier avec des cofinancements pour des aménagements spécifiques notamment dans le domaine de l'eau et de l'assainissement ainsi que de la biodiversité (650 k€), l'aménagement foncier (120 k€), de l'agriculture (1 M€) et du soutien à l'action territoriale avec notamment les dispositifs :
 - Fonds Cantal Solidaire : 2,5 M€
 - Contrat Cantal Développement : 2 M€
 - Fonds Cantal Innovation : 1 M€
 - Contrat Cantal Urbain : 0,3 M€
- **autour de 3 M€/an pour la flotte de matériels** d'entretien des routes : avec près de 250 agents, 4 000 km de routes à entretenir, la qualité de la flotte est un élément indispensable pour permettre aux équipes de mener à bien les travaux qui s'imposent, avec efficacité. La performance des équipements est également un facteur d'attractivité dans une période de pénurie de main d'œuvre.
- **autour de 17 M€/an pour rénover le patrimoine bâti** avec l'ambition d'une mise à niveau des infrastructures certes pour répondre au décret tertiaire avec 12 M€, mais également entre autres pour :
 - moderniser les collèges dont Laroquebrou pour 5 M€, Pleaux pour 3 M€, La Ponétie pour 9 M€,
 - accompagner le développement de projets d'avenir sur le territoire avec la construction du pôle d'excellence en micro biologie pour 4 M€
 - maintenir un enseignement supérieur attractif pour les étudiants avec un campus rénové pour 11,5 M€.
- **autour de 700 k€/an pour les centres routiers** dont 1 M€ pour Pleaux et 1 M€ à Pierrefort
- **autour de 20 M€/an à consacrer au réseau routier**, socle de l'aménagement du territoire à entretenir, sécuriser, moderniser. Si ce réseau est aujourd'hui plutôt en bon état en apparence, il est important de rappeler qu'il comprend environ 1 000 ponts et 12 000 murs de soutènement ou 86 000 m² d'ouvrages en plutôt mauvais état et que la rénovation de ce patrimoine présente une facture abyssale. Les Départements ruraux ont d'ailleurs porté ce sujet au niveau du gouvernement dans l'objectif de financements dédiés. Ainsi 16 M€ seront consacrés aux réparations de chaussées, 14 M€ à des aménagements qualitatifs d'itinéraires et 9 M€ aux réparations d'ouvrages d'art.

Enfin les dépenses relatives à la Mission d'accompagnement à la gestion de l'eau seront garanties à hauteur de 200 k€ par an, comme les besoins dédiés à la culture et au patrimoine culturel, ou aux archives ou encore à l'autonomie pour accompagner les établissements éventuellement en difficultés pour mobiliser des crédits en urgence.

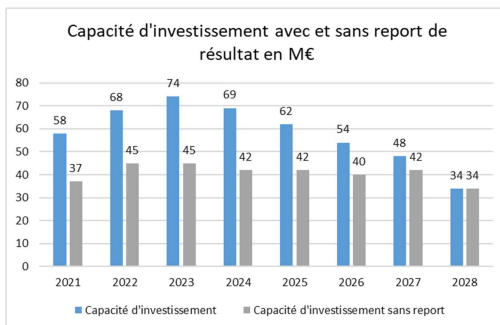
Ces orientations budgétaires traduisent des objectifs de réponse aux besoins de gestion du patrimoine routier comme bâtiminaire, tout en préservant les équilibres qui font du Cantal un territoire attractif. En effet, l'aménagement du territoire sera également soutenu avec des crédits dédiés aux cofinancement des projets des collectivités locales, les collèges seront modernisés, les actions culturelles poursuivies.

en M€	2026	2027	2028
Maison de l'Autonomie	0,1	0,1	0,1
Territoires et Agriculture	5,6	5,6	5,6
Collèges petit équipements	0,4	0,4	0,4
Culture et Patrimoine	0,3	0,3	0,3
Médiathèque	0,2	0,2	0,2
Mobilités	19,5	19,6	19,0
Archives	0,1	0,1	0,1
Systèmes d'information	4,7	4,9	5,0
Patrimoine	16,8	18,3	17,6
Atelier et matériel	2,6	2,7	2,8
MAGE	0,5	0,5	0,5
Stratégie, performance et communication	0,1	0,1	0,1
Finances	0,1	0,1	0,1
	50,9	52,8	51,7

5 - Une capacité à investir boostée par des résultats de saine gestion malgré des incertitudes en perspective

5.1 Les excédents des exercices passés optimisent la capacité à investir

Sans reports, la capacité à investir s'établirait entre 45 M€ en 2026 et 34 M€ en 2028 et en moyenne à 40 M€ sur les 3 prochains exercices. Ainsi, dans le Cantal, les excédents conjoncturels n'ont pas été transformés en dépenses pérennes, évitant les écueils auxquels certains Départements font face aujourd'hui.



Cette projection d'excédents consommés en totalité dès 2027 met en perspective les difficultés à venir avec la seule dynamique de recettes de TSCA à hauteur de +2 à 3 M€ par an et une progression de dépenses de fonctionnement de +5 M€ par an. Ainsi pour maintenir les équilibres budgétaires, des économies s'imposeraient.

Au-delà, est-il réaliste de ne pas s'interroger sur la fiabilité des postulats ? En effet le gouvernement maintiendra-t-il les dispositifs 2025 de contribution au redressement des comptes publics, et le Cantal restera-t-il épargné par le Dispositif Conjoncturel de Lissage des Comptes Publics ?

Et par ailleurs, dans quels volumes les prévisions de recettes de DMTO et de redevances de délais glissants appliquées aux exploitations de barrages pourraient-elles impacter les prévisions ?

5.2 Les recettes incertaines

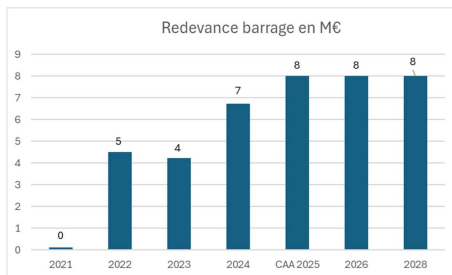
a) La redevance de délai glissant

La France compte aujourd'hui plus de 340 concessions hydroélectriques, pour lesquelles aucune loi à ce jour n'encadre le renouvellement. C'est ainsi qu'est apparu le système dit des « délais glissants » qui permet de poursuivre l'exploitation des concessions hydroélectriques arrivées à échéance et impose depuis 2020 aux exploitants de concessions échues de verser une redevance spécifique correspondant à 40 % du bénéfice après impôts dont 50 % pour l'État, 1/3 pour les Départements, 1/12 pour les Communes et 1/12 pour les Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) situés sur le territoire où coulent les cours d'eau concernés. Selon la Cour des Comptes, le système des « délais glissants » est une solution qui présente de nombreux inconvénients, notamment en ce qui concerne les investissements nécessaires au bon fonctionnement et à l'amélioration des ouvrages dont la programmation est perturbée et le financement rendu plus incertain.

La raison de ce vide juridique s'explique par la réglementation européenne qui impose une mise en concurrence des exploitants ce à quoi la France s'était opposée jusqu'alors. Dans ce cadre, un accord de principe datant d'août dernier prévoit :

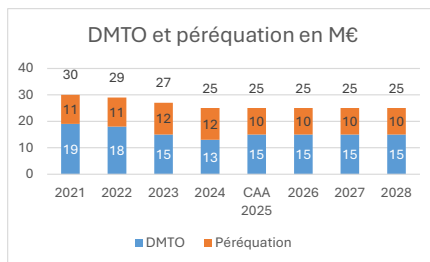
- le passage d'un régime de concession à un régime d'autorisation pour l'exploitation de l'énergie hydraulique ;
- la possibilité de maintenir les exploitants en place, indispensable pour garantir la continuité de l'exploitation des ouvrages ;
- la mise à disposition par EDF de six gigawatts de capacités hydroélectriques à des tiers et au bénéfice final des consommateurs.

Ainsi, la mise en œuvre de la réforme est en cours avec une proposition de loi à venir. De fait, la disparition des délais glissants est engagée. A quelle date cette évolution réglementaire prendra effet ? Quelles recettes de substitution envisagées pour les Départements ? Difficile aujourd'hui de se projeter, pour autant, ce point ne concerne pas moins de 8 M€ inscrits dans la perspective budgétaire.



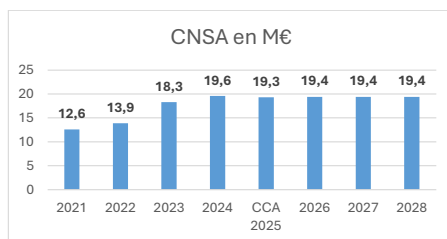
b) La volatilité des DMTO

Concernant les DMTO, une progression 2025 de 20 % par rapport à 2024 a été constatée et la recette figée entre 2026 et 2028. Il est là aussi difficile dans cette instabilité économique de prédire l'évolution des taux d'intérêt, de la confiance, pour projeter une évolution de cette recette dont 10 M€ concerne la péréquation impactée par la tendance des transactions nationales.



c) Les modalités de compensation des dépenses APA et PCH

Enfin, les évolutions de compensation APA et PCH restent une inconnue qui pourrait impacter à la baisse comme à la hausse les prévisions. En effet, le montant de la compensation 2025 devrait s'élever à 100 %, quand jusqu'alors seulement 90 % étaient versés au titre de l'exercice.



Ainsi donc le montant des recettes projetées est surtout rendu incertain par la pérennité de la redevance de délai glissant, soit la somme substantielle de 8 M€.

Conclusion

Dans la perspective des incertitudes budgétaires, les efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement doivent être poursuivis, et pour ce, nonobstant la recherche d'efficience à travers la modernisation des outils, la comparaison des ratios du Cantal aux moyennes nationales guidera la recherche d'actions d'amélioration continue des pratiques à conduire. Il sera par exemple question de dispenser le juste droit dans le domaine social qui représente près de 70 % des dépenses de fonctionnement. En effet, si l'ambition politique est bien d'optimiser la capacité d'investissement dans une hypothèse de perte de recettes à hauteur de 8 M€, il serait d'abord question d'assurer la pérennité des dispositifs sociaux avec un budget réduit au strict équilibre, aussi les financements doivent être maîtrisés.

Ces orientations budgétaires posent néanmoins pour la période 2026-2028 une stratégie pour dynamiser l'attractivité du Département, en renforçant l'image d'un territoire non pas en déclin mais rempli d'ambition, qui investit pour rayonner et montrer sa résilience. Par ailleurs, les investissements d'aujourd'hui sont les richesses de demain au service d'un territoire attractif. C'est en fait en responsabilité que le Département se donnera les moyens de sa politique notamment pour moderniser son patrimoine et ne pas laisser cette charge aux futures générations.

Au-delà, fort et volontaire, dans un contexte de recettes incertaines, le Cantal mettra tout en œuvre au moyen d'une gestion rigoureuse des dépenses comme des recettes (de cofinancements notamment) pour poursuivre le développement de projets d'avenir, comme le soutien aux territoires.

Par ailleurs, assis sur 8 M€ de recettes incertaines, après s'être désendetté de 17 M€, la Collectivité a souhaité maintenir son encours à la faveur des investissements par opportunité dans une période de capacité de remboursement. Pour autant cet encours est conséquent, aussi l'éventualité d'une nouvelle période de désendettement sera étudiée dès lors que des recettes exceptionnelles le permettront.

Pour conclure, ces orientations budgétaires projettent ainsi le développement durable du territoire cantalien à travers un plan d'investissement ambitieux adossé à la recherche d'efficience.